



UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Faculté des Sciences Sociales

Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional

École Doctorale des Sciences Humaines et Sociales (ED 519)

UMR Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe (SAGE 7363)

Thèse de Doctorat

en Sociologie, dirigée par les MM. Maurice BLANC et Maurice WINTZ

Présentée par :

Kyung Sook KIM

Sujet de thèse :

**L'INVENTION DE L'ENVIRONNEMENT EN CORÉE :
MOBILISATION SOCIALE ET RÉGULATION AUTOUR DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE À SAEMANKUM**

Thèse présentée et soutenue publiquement à Strasbourg le 28 janvier 2014

Jury :

Maurice BLANC : Professeur de Sociologie UDS

Maurice WINTZ : Maître de Conférences en Sociologie UDS

Nicole MATHIEU : Directrice de Recherche émérite (CNRS et Université Paris 1) – Rapporteur

Alain DELISSEN : Maître de Conférences HDR, Directeur du Centre Chine, Corée, Japon (EHESS),
Rapporteur

Philippe HAMMAN : Professeur UDS, Directeur adjoint SAGE – Rapporteur

Jung Sook BAE : Professeur (Université de Technologie de Belfort-Montbéliard)

Strasbourg

2014

Remerciements

J'ai eu beaucoup de chance de pouvoir suivre mes études à l'Université de Strasbourg. Toutefois, quand je regarde le temps écoulé, le parcours n'a pas été sans obstacle. L'écriture de la thèse a été une réelle difficulté notamment pour le choix des mots et des expressions les plus judicieuses.

Cette recherche constitue bien plus qu'un apprentissage de connaissance en sociologie, elle représente une étape importante dans mon parcours personnel. Cette expérience a contribué à mon développement intellectuel. La fin de doctorat constitue un moment crucial de ma vie.

C'est pourquoi, j'adresse ma profonde reconnaissance à mon directeur de thèse, Maurice Blanc pour sa patience pendant les années d'écriture de cette recherche et pour ses encouragements à faire aboutir ce travail. Je sais gré à Maurice Wintz de m'avoir prodigué de nombreux conseils et d'avoir suivi toutes les étapes de mon travail, ainsi que d'avoir exprimé des critiques constructives. Tous les deux, vous avez toujours su m'aider à recentrer mes idées, en donnant une direction cohérente à mon travail. Vous rencontrer et vous côtoyer tout au long de ces années m'a énormément apporté, tant sur le plan professionnel que personnel. Ces rencontres ont fait de moi ce que je suis aujourd'hui.

Je profite également de cet espace pour adresser mes sincères remerciements à Bae Jung Sain, professeur de droit à l'Université de Jeonbuk, en Corée. Lors de mon travail de terrain, son soutien indéfectible, sa relecture critique et ses nombreux précieux conseils m'ont été très utiles.

Je suis infiniment reconnaissante à Nicole Mathieu, Bae Jung Sook, Philippe Hamman et Alain Delissen, d'avoir accepté de participer à mon jury.

Je veux exprimer toute ma gratitude à Madame Hee Sa Hang qui m'a aidé, malgré l'éloignement, à retrouver les documents nécessaires, les nombreuses études et les matériaux associés à mon travail.

Je remercie tout particulièrement le Chapitre de la Fondation Saint-Thomas, pour l'aide financière pendant mes années de thèse, Madame Catherine Koch (France) et Kyung Sik Kim, directeurs de l'Entreprise de Technologie de Dae-Sung (Corée) pour le financement de mes déplacements.

Je tiens également à remercier Monsieur Laurent Masegeta Kashema pour nos échanges, sa relecture et pour me soutenir dans l'aboutissement de ma thèse, et aussi Patrick Tenoudji gérant de la salle d'écriture, pour ses réflexions dans le cadre d'échanges interdisciplinaires. Je voulais remercier toutes les personnes qui m'ont aidé, par leur relecture attentive, à proposer ce travail universitaire à la discussion publique. (André, Céline, Madeleine, Sandrine, Rijad). Je tiens à adresser mes remerciements aux fonctionnaires de Jeonbuk et de Séoul, aux écologistes et aux pêcheurs locaux, aux agriculteurs et aux représentants de Jeonbuk pour le temps qu'ils ont consacré à nos discussions.

L'INVENTION DE L'ENVIRONNEMENT EN CORÉE : MOBILISATION SOCIALE ET RÉGULATION AUTOUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE À SAEMANKUM

(1991-2012)

Table des matières

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1. Présentation générale de la Corée du Sud	6
2. Le modèle d'industrialisation coréen	11
3. Le projet de Saemankum	12
4. Orientations de la recherche	15
5. Plan de la thèse	17

PREMIÈRE PARTIE :

L'ANALYSE STRATÉGIQUE COMME SOCLE THÉORIQUE

Chapitre 1. Problématique territoire, hypothèses théoriques et méthodologie	20
1.1. La question de départ, objectifs de la recherche et limitation du sujet	20
1.2. L'évolution de la problématique	21
1.2.1. <i>Réflexions sur les conflits d'appropriation territoriale à Saemankum</i>	21
1.2.2. <i>Réflexions sur l'évolution des conflits et leur résolution</i>	26
1.2.3. <i>Le cadre de la problématique</i>	29
1.3. Les questions de recherche	30
1.3.1. <i>L'approche selon Crozier et Friedberg : le système d'action concret</i>	30
1.3.2. <i>L'approche selon Alain Touraine : Le système d'action historique</i>	38
1.3.3. <i>Un contexte spécifique marqué par le confucianisme</i>	47
1.4. Hypothèses	56
1.4.1. <i>hypothèse.1 : Etat, technique, modernité et confucianisme</i>	56
1.4.2. <i>Hypothèse.2 : conflits et alliances entre pêcheurs et écologistes</i>	57
1.4.3. <i>Hypothèse. 3: la dynamique de la concertation</i>	59
1.5. La démarche méthodologique	61
1.5.1. <i>Les sources directes : l'observation du terrain, l'échantillon et les entretiens</i> .	62
1.5.2. <i>Les sources indirectes : documents écrits, photos, etc</i>	69
1.5.3. <i>Une approche par la contextualisation, la décontextualisation et la recontextualisation</i>	71
1.5.4. <i>Approche territoriale et recherche qualitative</i>	72

DEUXIÈME PARTIE :
RAPPORTS À L'ESPACE, TRADITION ET MODERNITÉ

Chapitre 2. La logique et les enjeux du projet de Saemankum	76
2.1. Les représentations des vasières par les différents acteurs.....	76
2.1.1. <i>Les représentations de ce milieu et l'influence de la connaissance scientifique</i>	78
2.2. Représentations sociales des pêcheurs à pied professionnels et des marins pêcheurs	80
2.2.1. <i>Le rapport pratique des pêcheurs locaux aux milieux aquatiques</i>	83
2.2.2. <i>Les conditions sociales du travail des pêcheurs locaux</i>	87
2.3. Le rapport social aux milieux aquatiques pour les agriculteurs	89
2.4. Les représentations des vasières au Ministère de l'Agriculture	93
2.4.1. <i>La gestion du milieu naturel de production du riz par l'État</i>	93
2.4.2. <i>L'intérêt public pour accroître les terres agricoles</i>	94
2.4.3. <i>L'action publique selon les textes sur l'aménagement du territoire</i>	96
2.5. Le système des représentations des vasières chez les acteurs économiques et les promoteurs de cette région	97
2.5.1. <i>La concentration du pouvoir économique par la gestion technique de l'assèchement</i>	98
2.5.2. <i>L'approche des enjeux éco-territoriaux par les promoteurs économiques</i>	99
2.6. L'accroissement des ressources territoriales de la région Jeonbuk	99
2.6.1. <i>La plus grande rentabilité de l'industrie par rapport à l'agriculture</i>	101
2.7. Les représentations des acteurs écologiques et des acteurs religieux.....	102
2.7.1. <i>L'organisation l'Assemblée Générale de la Convention de Ramsar</i>	103
2.7.2. <i>L'importance économique, esthétique et écologique des bancs de sable</i>	105
2.8. L'intervention des pêcheurs dans la gestion de la pêche.....	108
2.8.1. <i>Hommes et femmes dans l'organisation sociale de la pêche</i>	110
2.9. Les indemnités des pêcheurs.....	113
2.9.1. <i>Disqualification sociale des pêcheurs et transformations de l'écosystème côtier</i>	117
2.10. Les groupes d'acteurs et la structure de leur représentation des vasières.....	118
Chapitre 3. Le processus de décision : des ajustements sous contrainte.....	121
3.1. Une enquête préliminaire du projet dans le cadre d'une action territoriale.....	122
3.2. La constitution d'une Commission d'enquête commune	122
3.2.1. <i>Les résultats du vote de la Commission d'enquête</i>	124
3.2.2. <i>Le résultat de la sous-commission sur la qualité de l'eau</i>	125
3.3. La sollicitation du Président pour la décision finale.....	126
3.3.1. <i>L'annonce d'un développement pro-environnemental</i>	131

**TROISIÈME PARTIE :
L'ÉCOLOGIE, RÉVÉLATEUR D'UN JEU D'ACTEURS COMPLEXE**

Chapitre 4. L'héritage d'un Etat centralisé et la mise en place des stratégies des acteurs.....	134
4.1. La culture politique de l'aménagement	135
4.2. L'interaction stratégique entre Ministère de l'Environnement et cabinet du Premier Ministre dans l'espace politique.....	135
4.3. La stratégie de poursuite et de finalisation du projet.....	140
4.3.1. <i>L'organisation bureaucratique de l'Etat</i>	142
4.3.2. <i>La bataille de l'hydrosystème entre experts sur la gestion de l'eau</i>	143
4.4. L'espoir de la réussite de la « ville de l'eau »	149
4.5. La stratégie de recadrage du projet et la discussion de nouvelles mesures	151
4.5.1. <i>Le système d'action du ministère de l'Environnement</i>	151
 Chapitre 5. Les jeux de pouvoir entre l'administration locale et les acteurs ministériels organisés.....	154
5.1. La gestion de l'hydro-système.....	155
5.1.1. <i>Dispositif de circulation de l'eau de mer et embarras de la Préfecture</i>	157
5.1.2. <i>La stratégie de négociation de la Préfecture de Jeonbuk</i>	158
5.2. Les objectifs de la Préfecture de Jeonbuk	159
5.3. La préfecture de Jeonbuk et l'indemnisation.....	161
5.4. La stratégie de maîtrise des zones d'incertitude du Ministère de l'Environnement	162
5.5. La volonté du Ministère de l'Agriculture de défendre son projet	165
5.5.1. <i>Vers une stratégie pro-environnementale du Ministère de l'Agriculture</i>	169
5.5.2. <i>La stratégie de repositionnement du Ministère de l'Agriculture</i>	173
 Chapitre 6. Les adhésions des acteurs publics : un enjeu stratégique.....	176
6.1. La transaction complexe de la construction des berges à l'intérieur de la digue	177
6.2. La construction des berges intérieures.....	182
6.3. L'engagement du Ministère du Territoire et des Affaires maritimes et de la Préfecture de Jeonbuk dans le cadre d'un système d'action concret	186
 Chapitre 7. L'action territoriale dans le système de l'entreprise.....	189
7.1. L'action collective de l'entreprise dans une structuration du champ	190
7.1.1. <i>La culture d'entreprise comme principe de développement</i>	191
7.1.2. <i>L'approche de la culture d'entreprise par Sainsaulieu</i>	193
7.1.3. <i>L'interdépendance entre dirigeants économiques et politiques</i>	194
7.2. La stratégie des entreprises dans le domaine de l'environnement.....	196
7.2.1. <i>La renaturation, une ressource décisive dans l'action stratégique des entreprises</i>	197
7.3. Management vert comme référentiel de l'action publique.....	199
 Chapitre 8. Une mobilisation sociale hétérogène et leurs action territoriale.....	202
8.1. Des marins-pêcheurs aux positions différenciées.....	202
8.1.1. <i>La prise de conscience de la souveraineté du peuple</i>	205

8.1.2.	<i>La faible mobilisation sociale des populations du littoral</i>	206
8.1.3.	<i>Les visions différenciées des pêcheurs locaux</i>	207
8.2.	L'hétérogénéité des partisans du projet	208
8.2.1.	<i>Dans les trois communes, les adversaires du projet utilisent les mêmes arguments</i>	209
8.3.	Les rapports entre pêcheurs locaux et écologistes.....	211
8.3.1.	<i>Des freins au soutien de l'action collective des écologistes</i>	212
8.3.2.	<i>La construction d'une alliance stratégique entre pêcheurs et écologistes</i>	214
8.3.3.	<i>La mobilisation collective contre le discours des dirigeants publics</i>	217
8.4.	Significations de la mobilisation des religieux et des écologistes.....	219
8.4.1.	<i>La culture des croyances liées au bouddhisme chez les acteurs du littoral</i>	222
8.5.	L'action territoriale des écologistes.....	225
8.5.1.	La restructuration des pratiques de l'association mobilisée.....	227
8.5.2.	<i>un jeu territoriale sur la construction de la section restante des digues</i>	228
8.5.3.	<i>La tentative de négociation par le dialogue comme régulation stratégique des axcologistes</i>	231
Chapitre 9. L'adaptation des populations et leur résilience		237
9.1.	L'adaptation des populations traditionnelles à la fermeture de la digue	238
9.2.	La modification des conditions de travail chez les pêcheurs.....	239
9.3.	Les tentatives d'adaptation des pratiques et la concurrence effrénée.....	239
9.3.1.	<i>Des tentatives de reconversions socio-professionnelles</i>	242
9.3.2.	<i>Preuves d'un effort de résilience</i>	243

QUATRIÈME PARTIE :
VER UNE NOUVELLE GOUVERNANCE DU TERRITOIRE DE SAEMANKUM

Chapitre 10. La construction politique et sociale d'une gestion durable des milieux aquatiques		246
10.1.	Une nouvelle donne dans la conduite des affaires publiques nationales	247
10.2.	Politique de déconcentration régionale et concertation	248
10.2.1.	<i>La collaboration entre des acteurs politiques centraux et leurs homologues locaux autour d'un système territorial</i>	254
10.3.	Vers une mondialisation de la vision des rapports environnementaux.....	256
10.4.	La nouvelle construction de l'action collective et les enjeux éco-territoriaux	260
10.4.1.	<i>Vers un compromis transactionnel à Saemankum</i>	262
10.4.2.	<i>La nouvelle construction des rapports de force entre acteurs territorialisés</i>	266
11.	Conclusion générale	270
11.1.	Quels espoirs de changement en Corée ?.....	277
11.2.	Bibliographie.....	280
11.3.	Table des annexes	296

Introduction générale

1. Présentation générale de la Corée du Sud

La Corée du Sud, le « pays du matin calme » est un pays de l'Asie du nord-est. Géographiquement, la Corée du Sud se trouve sur une péninsule d'une superficie de 99 260 kilomètres carrés, longue de 450 kilomètres du nord au sud, avec une dimension est-ouest maximale de 230 km. Près de 69 pour cent de la surface est formée de montagnes. Les plaines, qui représentent moins de 30 pour cent du territoire, sont concentrées sur les côtes occidentales et méridionales. Ces côtes sont très éclatées et bordées de nombreuses petites îles. Le climat de la Corée du Sud est continental, mais tempéré par les influences océaniques. Les contrastes climatiques sont importants, surtout entre l'hiver rude, froid et neigeux des montagnes et le climat plus clément des zones côtières, où les étés peuvent être chauds. Typiquement, la Corée est un pays de tradition agricole dont le produit principal est le riz¹.

La population totale représente 48,9 millions d'habitants et l'évolution démographique est celle d'un pays développé, avec une faible croissance (l'indice de fécondité est tombé à 1,13 enfant par femme pour un taux d'accroissement naturel de + 0,30%), en voie de net vieillissement (les générations entre 0 et 14 ans ne représentent que 17% de la population, pour une espérance de vie à la naissance de 80,3 ans). Les migrations démographiques extérieures sont peu importantes (le solde migratoire est de -30 000 personnes en 2010). Les citadins représentent 83% de la population totale², ce qui signifie que l'exode rural est quasiment achevé. Cette population, dont la densité moyenne est forte (491 habitants au kilomètre carré), mais répartie de façon inégale entre quelques zones urbaines et côtières et l'intérieur montagneux, plus rural et moins développé. Les côtes, donnant sur la mer de l'est et la mer de l'ouest³, sont peu peuplées, sauf le long de l'embouchure de certains fleuves⁴.

¹ Source : *Atlaséco 2011 – Atlas économique et politique mondial* Le Nouvel Observateur, p. 62- 63.

² *Les Chiffres 2011, L'économie et la société en 30 thèmes et 200 graphiques - Alternatives économiques* (hors-série, 4^e trimestre 2012, p. 88).

³ Les Occidentaux les connaissent encore sous les noms de Mer du Japon et de Mer Jaune.

⁴ Selon *RAMSES 2013, Gouverner aujourd'hui ?*, sous la direction de Thierry de Montbrial, de l'IFRI (Institut français des Relations international), éditions Dunod, p. 315 et 319.

L'économie est celle d'un pays développé à économie de marché riche. En 2010, le RNB (revenu nationale brut) montait à 1 422 Md \$ pour un RNB/hab. de 29 110 \$⁵. Malgré des succès socio-économiques incontestables, certains économistes sont plus critiques. Les secteurs d'activités contribuent de façon inégale à la création de la richesse nationale : l'agriculture pour 2,5%, l'industrie pour 37,1% et les services pour 67,8%⁶ ce qui témoigne d'une organisation économique peu orthodoxe.

Selon le PNUD, dans son rapport sur 2011, l'IDH (indice de développement humain) de la Corée du Sud est à l'indice de 0,897, ce qui place le pays au 15^{ème} rang mondial, nettement au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE qui est de 0,873, témoignant de la réussite économique de la Corée. La croissance très rapide de l'IDH, de 0,634 en 1980 à 0,742 en 1990 et 0,830 en 2000, traduit l'évolution rapide d'un pays émergent qui passe en 20 années du stade de pays en développement à celui de NPI, pour ensuite devenir un pays industrialisé faisant partie intégrante du Nord économique mondial.

La culture coréenne est marquée par différentes influences qui sont visibles dans la répartition des religions officielles : le bouddhisme représente 23,2%, le protestantisme 19,7%, le catholicisme 6,6%, le confucianisme 1,2% et les personnes sans religion déclarée 49,3% (chiffres officiels cités par le Bureau des Statistique nationale 2013). Malgré le fait que le confucianisme soit minoritaire, sa culture et ses valeurs sont cependant très répandues dans la société coréenne bien au delà de la seule minorité religieuse confucéenne. L'influence religieuse est en régression comme partout dans le monde moderne, ce qui a favorisé l'évolution politique du pays qui est passé d'un régime autoritaire militaire jusqu'à la fin des années 1970, à une démocratie parlementaire dont les institutions sont définies par la constitution de 1988.

Sur le plan de l'urbanisation, jusqu'aux années 1960, on observe une densification urbaine considérable due à l'après-guerre avec le retour des expatriés et l'afflux des réfugiés de guerre venant du nord. Cela a contribué à l'amélioration de l'efficacité du travail, mais en même temps, cette urbanisation amène des inégalités régionales accrues, notamment entre citadins et ruraux. La réglementation stricte de la construction en ville a provoqué, en périphérie des grandes villes, la naissance d'« îlots de résidence désordonnée », qui sont l'équivalent coréen des bidonvilles, ce qui fait désordre dans un environnement urbain plutôt aisé. Cette inégalité

⁵ *Les Chiffres 2011, L'économie et la société en 30 thèmes et 200 graphiques - Alternatives économiques* (hors-série, 4^e trimestre 2012).

⁶ *ibid.*

se voit aux nombreux bâtiments construits sans autorisation. Pour pallier le manque de place dû à l'expansion rapide des villes, on a construit surtout des immeubles à caractère social pour accueillir la classe moyenne en plein essor. Ces zones se densifient rapidement, en accueillant de plus en plus de travailleurs étrangers ; aujourd'hui, environ 200 000 ouvriers du Bangladesh, de Chine et d'Inde et d'autres pays voisins travaillent à Séoul.

Pour lutter contre le surpeuplement de Séoul, qui concentre la moitié de la population et crée 20% du P.I.B., le gouvernement a adopté en 1982 une loi sur l'aménagement des métropoles qui interdit la construction de nouvelles installations et usines⁷. Cette loi a pour objectif de trouver de nouvelles stratégies sur le long terme. Face à la résistance des grandes entreprises, le gouvernement a pris la décision de transférer la capitale vers la ville nouvelle de Sejong (sud est de Séoul), en y installant les administrations publiques⁸.

Un autre problème récurrent est la croissance exponentielle des besoins énergétiques dans un pays qui possède peu de ressources propres. Le bilan énergétique coréen est très déficitaire : pour une production totale de 43,5 millions de TEP (tonne équivalent pétrole) en 2009 contre 135 millions par comparaison avec la France, la Corée a consommé 228 millions de TEP contre 259 pour la France. Même si les deux économies peuvent être considérées comme peu énergivores (la consommation moyenne par habitant est respectivement de 4,67 et 4,13 TEP par an contre 7,5 pour un Américain), la Corée doit importer 185 millions TEP, soit 80% de ses besoins. La facture énergétique se monte ainsi à plus de 100 milliards \$. Cette dépendance, malgré l'exploitation de toutes les ressources hydroélectriques disponibles (1% de la production électrique) et l'essor du nucléaire (34%), a conduit la Corée à se lancer dans « la course à l'économie verte », d'autant plus que la quantité de CO₂ émise par habitant était en 2007 de 10,4 tonnes (9^e émetteur mondial) contre 12,5 en moyenne pour les pays développés, et encore de 19,3 pour les USA⁹. *« En 2009, la Corée a entériné un ambitieux "plan de croissance verte". De 2% actuellement, Séoul entend augmenter la part des énergies renouvelables à 11% en 2030, puis 20% d'ici 2050. Les investissements dans le secteur augmenteraient de 52% d'ici la fin 2010. Par ailleurs, le gouvernement espère créer ainsi un million d'emplois qu'il qualifierait de « cols verts » pour signifier le passage vers une nouvelle économie conciliant croissance, écologie et qualité de vie¹⁰ ».*

⁷ *Le Monde*, 28 août 2012.

⁸ Pour améliorer les perspectives de promotion sociale et les droits de l'homme, la demande d'études supérieures est devenue très forte (taux d'alphabétisation de la population adulte : 87,6% (2012) *Le Monde*, 28 août 2012.

⁹ *Les Chiffres 2011, L'économie et la société en 30 thèmes et 200 graphiques - Alternatives économiques* (hors-série, 4^e trimestre 2012. Les données du bilan énergétique sont fournies par *Atlaséco 2011*.

¹⁰ *Atlaséco 2011*, Le Nouvel Observateur, p. 63.

Des exemples de cette nouvelle préoccupation « d'économie verte » se retrouvent par exemple à Séoul, dans le détournement du fleuve Cheonggyecheon. Cheonggyecheon recouvert par des autoroutes et des infrastructures ferroviaires en 1968, a été remis à l'air libre avec la construction d'espaces verts à partir de 2004¹¹. Dans cette perspective se situe aussi le grand débat national portant sur l'aménagement de Saemankum, qui est l'objet de notre recherche.

Malgré l'éclairage apporté par ces données socio-économiques et écologiques, pour comprendre la réalité coréenne – nord et sud confondus – il faut faire un retour sur le contexte socio-historique de cette péninsule depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Affirmer que les relations avec le voisin nord-coréen restent difficiles est un euphémisme. Économiquement, les deux pays sont devenus plus proches car la Corée du Sud propose son aide depuis 1995¹², mais le succès de cette tentative de rapprochement a été relatif car, sur le plan politique et diplomatique, les tensions avec le régime du Nord restent permanentes. Chaque année, la Corée du Sud envoie du riz et des matériaux de construction vers le Nord¹³. Le climat de confiance s'améliore et il commence à y avoir des échanges commerciaux. Quelques nord-coréens viennent s'établir en Corée du Sud où ils sont installés, accueillis et aidés pendant les trois premières années. L'un d'eux est ainsi devenu député en Corée du Sud en 2012. Ce qui constitue un signe symbolique fort quant à la volonté du Sud d'améliorer ses rapports avec le Nord

Les relations avec la Chine sont anciennes : la Chine a apporté des normes culturelles, qui influencent les comportements sociaux des Coréens. Ce rapport bilatéral s'est enrichi depuis quelques décennies, tant sur le plan diplomatique que dans le domaine économique. La Corée du Sud est devenue un partenaire privilégié de la Chine par des investissements croisés, des prises de participation, des échanges de marchandises, des délocalisations d'entreprises et un développement du tourisme chinois en Corée, tout ceci traduisant la vitalité des liens.

S'agissant des USA, après la guerre de Corée de 1950, le partage de la péninsule en deux pays distincts a constitué un des terrains d'affrontement de la Guerre froide, la Corée du Sud est dans le camp occidental dirigé par les USA. Les Américains ont joué un rôle fondamental dans la construction de la Corée du Sud actuelle, à travers une aide économique et une protection militaire. Cette aide a renforcé les échanges culturels et politiques et a favorisé un

¹¹ Pour améliorer l'environnement urbain, le Maire a enlevé le béton et fait redécouvrir Cheonggyecheon.

¹² La politique de paix et de prospérité du président, Kim Dae Jung (1998-2008).

¹³ Pour la construction du complexe touristique (montagne *Kumgang*) et la construction d'une zone industrielle (*Gaesung*).

partenariat privilégié entre les deux pays. L'influence occidentale se manifeste surtout dans l'adoption par la Corée de certains aspects du capitalisme libéral américain, qui favorise son essor économique au sein de la mondialisation. L'influence du modèle américain sur le mode de vie et les manières de penser, autant d'aspects que les Coréens apprécient de façon ambivalente.

Après l'explosion de la bombe d'Hiroshima, la réconciliation des Etats-Unis avec le Japon a été officialisée dans les années 1950. De nos jours, les deux pays sont des partenaires à part entière à travers des échanges économiques importants. Les relations sont restées longtemps sensibles sur des points particuliers : le Japon considère la Mer de l'est comme la mer du Japon et il y a des tensions territoriales persistantes à propos de l'île de Dokdo¹⁴, située dans la Mer de l'Est et revendiquée par le Japon, alors qu'elle est historiquement peuplée par des Coréens. Les deux pays, aux ressources naturelles et aux espaces limités, comptent en effet sur les ressources sous-marines, notamment en produits piscicoles et en matières premières. D'où l'importance des îles dans leur stratégie territoriale. Mais, les deux pays demeurent des partenaires économiques assez forts, d'autant plus que les conditions d'espace imposées par le rapport entre la densité de la population et la superficie restreinte sont à l'origine des mêmes solutions de poldérisation, initiées par le Japon et reprises entre autres par les Coréens.

Cette région du Pacifique nord est à la fois une des grandes zones d'avenir pour l'économie mondiale, mais aussi un espace de tensions géopolitiques où les intérêts spécifiques liés aux besoins en ressources naturelles et les désaccords territoriaux, sont compliqués par la présence américaine, tout en continuant à apparaître aux yeux de nombreux observateurs - étant donné l'absence des conflits armés entre les partenaires de la région - comme un modèle pour le Proche-Orient, l'Europe de l'Est et l'Afrique sub-saharienne.

¹⁴ Actuellement, le Japon a des tensions territoriales avec la Russie, à propos des Kouriles, mais aussi avec la Chine, à propos de l'île de Diaoyu, près de Taïwan. *Le Monde*, 7 septembre 2012

2. Le modèle d'industrialisation coréen

Le miracle économique coréen des années 1970 a mis en évidence les potentialités de ce nouveau pays industrialisé. Le bond en avant de la nouvelle nation a été tel que les organisations internationales l'ont classée 13^e puissance économique mondiale¹⁵ et l'ont élevée au rang de pays industrialisé. Une telle progression n'est pas le fait du hasard. Pour parvenir à ce rang, le pays s'est appuyé sur une politique rigoureuse mise en place par le président Park Jung Hee. Dès son accession au pouvoir, il a mis en œuvre des projets politiques étatiques axés sur un développement rapide. Les dirigeants ont mis en place de grands travaux de construction d'infrastructures pour dynamiser ce programme politique.

La forte croissance qui en a résulté a encouragé la demande intérieure de biens de consommation. Au lendemain d'un contexte de pauvreté absolue et de destruction massive des infrastructures, la population avait de grands besoins de reconstruction et de réhabilitation. Ce dispositif a été un levier décisif dans l'action économique du gouvernement. L'État a impulsé le progrès avec un seul mot d'ordre : la croissance. Cette stratégie étatique d'industrialisation rapide a créé une forme de prospérité bénéficiant également à la population¹⁶.

L'État construit un modèle économique « à la coréenne », accompagnant la modernisation du pays par une rationalisation de l'action publique. En réalisant « un système capitaliste dirigiste », l'État a donné à la Corée une place de premier plan dans le concert des grands pays industrialisés. Cette tradition de dirigisme présente des ressemblances avec le modèle français d'industrialisation pendant les « Trente Glorieuses ». En France aussi, l'Etat a orienté les investissements et contrôlé des secteurs clés, en allant jusqu'à les nationaliser : notamment les transports, l'énergie, l'aéronautique ou les armements. L'Etat a encouragé la création de grands groupes industriels nationaux, tout en promouvant la consommation, et en contrôlant l'embauche, les salaires et les prix. La France d'après-guerre a mis en place un système de protection sociale qui a été imité dans une partie des pays émergents. La Corée a elle aussi instauré un système où l'Etat veille à une répartition plus équitable des ressources nationales. Tout comme la France keynésienne, la Corée a longtemps incarné un capitalisme d'Etat.

¹⁵ OCDE, *Etudes économiques de l'OCDE* : Corée. La Corée du sud est présentée comme un des quatre dragons asiatiques avec un PIB par habitant passant de 80 dollars à 10543 dollars en 1996, de 19505 \$ en \$ courants et de 24 840 \$ en parité de pouvoir d'achat (60^{ème} rang mondial sur 231) en 2008, alors que l'IDH est en 2007 de 0,937, soit le 26^{ème} rang mondial sur 182 pays (source : Images économiques du monde, 2010).

¹⁶ Jeong Gyu-Ho, 2003, *La caractéristique des grands travaux de l'État et la question de développement durable*, Editions Société coréenne de l'environnement ECO, n°5, p. 163-165.

L'influence néo-libérale, à laquelle la Corée a longtemps résisté, s'est développée avec ce modèle. Il repose sur un monopole de l'État pour les décisions importantes prises dans l'organisation politique et mises en œuvre par un système bureaucratique¹⁷ centralisé, partant de la capitale, Séoul. Cette conception de la gestion de l'État résulte d'une vision linéaire du pouvoir, pensé comme un moyen pragmatique d'optimisation de la politique publique.

L'État n'est pas tout seul aux commandes de cette dynamique, il est relayé par de grandes entreprises, qui sont à la fois des acteurs essentiels de l'activité économique et des représentants du système sociopolitique¹⁸ ; ces entreprises sont de véritables partenaires pour la mobilisation collective. Ce rôle étant accepté par les acteurs politiques, elles sont une « courroie de transmission » essentielle dans l'action publique du pays. Ce lien du système économique avec l'État a conforté la dynamique du changement, tant au niveau de la structure politique et sociale interne qu'auprès des partenaires internationaux. La logique prométhéenne de l'État, associant les grandes entreprises à son action, a permis des résultats significatifs en matière d'expansion du capitalisme industriel, tant à l'intérieur du pays qu'à l'international.

Le gouvernement a sollicité la collaboration de ces acteurs pour s'insérer en douceur dans l'organisation économique mondiale¹⁹. Cette manœuvre permet la promotion des exportations indispensable à la croissance. Ces grandes entreprises bénéficient en contrepartie de soutiens financiers et de privilèges fiscaux. En retour, le consensus national nécessaire à l'État est favorisé. Certaines grandes entreprises ont accepté cette perche tendue par l'équipe gouvernementale regroupée autour du président, pour en tirer profit.

3. Le projet de Saemankum

Le projet d'aménagement du littoral occidental marque un tournant important dans l'évolution du modèle coréen de l'action publique. Il incarne le passage d'un système territorial exclusivement centré sur l'appropriation économique vers un modèle démocratique de concertation qui prend en compte les modalités environnementales et valorise le développement durable.

¹⁷ Lim Hyune Jin, 2002, *L'extérieur et l'intérieur de la société coréenne*, Université de Séoul, p. 85-86

¹⁸ CEPII, 1999, *Economie internationale, les crises en Asie*, n°76, p. 147.

¹⁹ Jean-Jacques Pluchart, *Corée du sud et renaissance d'un dragon*, *Revue trimestrielle Géoéconomie*, n°16, hiver 2000-2001, p. 125-150. Kim Dae Hwan, 2000, *La transition du rôle de l'État et le changement asiatique*, Éditions Académie de Han Wool.

Saemankum se situe sur la côte Sud-Ouest de la Corée du Sud. C'est une zone littorale à l'embouchure commune de deux fleuves, avec un milieu naturel très riche. Depuis les années 1990, c'est une zone que le gouvernement veut aménager et urbaniser pour y développer les activités agricoles, industrielles et touristiques, en vue d'accroître l'essor économique d'une région traditionnelle d'émigration et d'augmenter le niveau de vie de la population qui serait amenée à rester sur place. Cet immense projet de Saemankum consiste à transformer les vasières en 29 000 hectares de terre, et les 12 000 hectares de l'embouchure des fleuves Dongjin et Mangyeong en réservoir d'eau douce. Le projet global de Saemankum couvre une superficie équivalant aux deux tiers de l'agglomération de Séoul, la capitale du pays, qui héberge plus de 12 millions d'âmes (plus du quart de la population totale du pays).

Ce programme suppose d'énormes travaux sur plus d'une décennie. Une digue de 33 km de long a déjà été construite et un espace de 41 000 km² devra être asséché ou remblayé, nécessitant aussi de gigantesques travaux de drainage, avec un lac artificiel pour irriguer les nouveaux terrains agricoles et la construction de nombreuses infrastructures comme des villes nouvelles, des ponts, des écluses et des moyens de transport. L'investissement total représente une manne considérable pour les grandes entreprises coréennes. Ce projet s'inscrit dans une rationalité technocratique.

Quelle est la place symbolique de ces grands travaux d'aménagement de l'espace littoral ? Avant de voir la signification de ce projet, rappelons les enjeux de ce grand chantier sur les milieux aquatiques de cette région. L'opération de développement dans la province de Jeolla du Nord ne concerne pas uniquement l'action publique. Il faut comprendre ce projet du point de vue territorial, en tenant compte à la fois du développement de l'autosuffisance alimentaire pour les décennies à venir et de la logique de son appropriation économique à long terme.

Au début des années 1980, dans toutes les campagnes du pays, les récoltes ont été endommagées par le froid. Cette situation a causé des dégâts matériels importants. Il s'en est suivi une chute brutale de la production agricole, entraînant un gros déficit. Il a fallu développer un programme de politique publique qui permette de prendre des mesures pour parer à une pénurie alimentaire presque inévitable.

Lors de l'élection présidentielle en décembre 1987, le candidat du Grand Parti National²⁰ au pouvoir, Rho Tae Woo, soucieux de gagner les faveurs des électeurs, défend un engagement ferme en faveur d'un tel projet. Pour cette raison, le gouvernement annonce ce

²⁰ A cette époque, la conjoncture politique est instable, le Grand parti national a cherché à apaiser l'opinion publique de la province de Jeolla.

programme de travaux d'assèchement des zones côtières de Saemankum. D'après les prévisions des autorités responsables du projet, celui-ci pourrait aboutir à un accroissement conséquent du patrimoine national et régional.

Depuis 1990, le programme public conduit par l'État a modifié le modèle coréen, dans la mesure où l'idée de suprématie du marché, dans la perspective néolibérale, imposait une mise en valeur optimale de l'espace disponible. Ceci aboutit à une stratégie de compétitivité prenant la forme d'une action collective au niveau de la production des territoires.

Le 21 avril 2006, alors que les travaux de construction du barrage sont terminés, le mouvement naturel de la mer avec ses marées s'arrête et les acteurs locaux prennent conscience de tout ce que cela entraînera comme modifications des écosystèmes. A cette date, des hommes politiques et une partie des habitants qui avaient fêté l'achèvement de la première étape des travaux (qui ont duré 15 ans), ont déclaré ce jour « jour historique ».

Cependant, les priorités des Coréens se sont déplacées vers d'autres pôles. Selon *Le Quotidien de l'économie* et l'Institut de recherche *Embrain*, une enquête effectuée auprès de 3025 personnes adultes interrogées sur leurs préoccupations fondamentales en avril 1997 puis en septembre 2011, montre que les priorités de la nation ont changé :

Priorités nationales	Avril 1997	Septembre 2011
Puissance économique	46%	22%
Démocratisation du pays	25%	17%
Qualité de vie	13%	56%
Réunification	16%	5%

Source : *Le Quotidien de l'économie*, 21 septembre 2011.

Ce tableau montre que l'économie n'est plus prioritaire, (elle baisse de 46 à 22%), que le mythe du progrès s'affaiblit; par contre, comme dans beaucoup de pays qui sont devenus industrialisés et développés, la qualité de la vie liée notamment à l'environnement devient la préoccupation première des Coréens (elle s'élève de 13 à 56%). L'évolution de l'importance de la préoccupation environnementale à Jeonbuck démontre cette structuration nouvelle du champ culturel.

Dans ce contexte, n'ayant jamais vu des travaux d'une telle envergure, les mouvements de défense de la nature ont posé des questions et émis des critiques, tout au long de sa réalisation. Les pratiques des aménageurs ne soulèvent pas uniquement des polémiques autour d'interrogations matérielles et culturelles, elles soulèvent la dimension politique, dans l'ensemble des secteurs géographiques, hydrologiques, technologiques concernés par ces travaux. Ce projet-phare de la modernisation représente une réalité complexe, avec « des germes de tensions de tous ordres ».

4. Orientations de la recherche

L'étude de l'aménagement des milieux aquatiques suscite une interrogation sociologique : dans cette tension sur la conception du développement territorial, quelles sont les logiques sociales qui structurent les systèmes d'action des différentes parties prenantes ? Nous étudions les raisons de ces dissonances à partir des intérêts et des points de vue sur le territoire, en identifiant notamment les dispositions des acteurs. Il s'agit de décrire l'interaction entre la culture et un *système de pratiques* (au sens de Bourdieu). Cette interaction légitime l'action collective de chaque groupe. Ainsi, les principes culturels peuvent être analysés comme des éléments constitutifs qui orientent ou limitent l'action d'un collectif.

Notre recherche appréhende l'inscription du rapport social dans le système territorial, à travers la construction d'un nouvel objet social par l'aménagement de l'espace. Cette relation amène à notre question principale : après les désaccords initiaux, comment a évolué ce projet au fil des années et des négociations, comment est-il finalement devenu acceptable par tous ?

L'interaction entre un espace côtier et les pratiques des aménageurs peut être analysée avec l'analyse stratégique, en considérant la place du territoire dans l'action collective. Le territoire est examiné comme l'affaire de tous les acteurs. Le jeu des interactions autour de l'opération de développement a conduit à la révision des modalités de la décision publique. Ainsi se dégage la problématique : dans un contexte de développement durable, comment les rapports de pouvoir, au départ inégaux, évoluent-ils vers une relation de partenariat, permettant la construction d'un compromis social entre les parties en présence ?

Nous avons recours à plusieurs approches théoriques. Nous mobilisons en premier les concepts de l'analyse stratégique, car elle permet d'expliquer la manière dont des acteurs interagissent à l'intérieur d'un système territorial. Les sources multiples d'information sur les stratégies révèlent les contraintes et les ressources spécifiques à ces groupes sociaux. Cette approche constitue le socle de la problématique de la recherche.

Les comportements des acteurs demeurent imprévisibles mais ils sont rarement passifs et souvent orientés vers un but spécifique. Par exemple, les responsables politiques peuvent être obligés de participer à des *débats publics* (au sens de Jürgen Habermas) ou à des actions d'intérêt public pouvant intéresser des populations. Ils sont animés par une volonté marquée, avec la conviction et la motivation conformes à l'éthique de leur ordre social. Mais s'agissant de l'action sociale liée au développement territorial, leurs interventions passent par une structuration qui pourrait être interprétée comme comprenant un schéma de pensée empreint de rationalité, même si cette « rationalité » rejoint leurs propres intérêts. Selon Crozier et Friedberg (1977), le caractère stratégique de l'échange réciproque s'inscrit dans *le système d'action concret* réunissant les différents acteurs sociaux, chacun agissant selon ses marges de liberté et ses ressources propres.

L'organisation territoriale telle qu'elle fonctionne ici ne peut jamais permettre aux aménageurs politiques et économiques d'agir uniquement selon leur volonté. Ils doivent tenir compte de la capacité d'action des pêcheurs locaux et des écologistes scientifiques qui définissent leurs conduites par rapport à la mobilisation collective, en vue d'obtenir une nouvelle politique territoriale. Ceci permet de saisir les relations dynamiques entre des groupes dans le sens d'un *système d'action historique* (Touraine, 1978) qui pousse à construire des liens selon la vision sociale des acteurs organisés. Percevoir le mouvement de coopération entre acteurs publics et privés « *comme un construit humain*²¹ » rend compte de l'évolution des rapports sociaux et des rapports de pouvoir. La régulation du rapport spatial se fonde sur une *transaction territoriale*²². Cette analyse stratégique peut être complétée par celle de l'intégration sociale associée à la question de l'environnement. Il s'agit d'articuler la dimension stratégique et l'apport de la *transaction sociale*²³ au cours du processus menant à la concertation.

²¹ Michel Crozier et Erhard Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, p. 50.

²² Philippe Hamman, 2013, *Sociologie urbaine et développement durable*. Edition De Boeck Université, p.81.

²³ Blanc Maurice, 1992, *Pour une sociologie de la transaction sociale*, Paris, L'Harmattan. Remy Jean, 1996, « La transaction, une méthode d'analyse ; contribution à l'émergence d'un nouveau paradigme », *Environnement & Société*, n°17, p. 9-31.

Le gouvernement a modifié son référentiel de politiques publiques territoriales, il s'agit d'identifier les conditions exogènes et endogènes de ce changement. Nous analysons les circonstances et les stratégies des différents acteurs pour parvenir à une coproduction. Nous examinons aussi la translation partielle d'influence et de pouvoir des groupes d'acteurs en présence en vue d'un réajustement du projet.

Un résultat surprenant de notre recherche nous conduit à envisager que le projet « moderniste » de Saemankum marque un tournant dans l'histoire de la Corée et dans la manière dont les acteurs politiques gèrent les territoires. Ils commencent à prendre en compte l'intégration sociale de l'environnement dans la prise de décision, aboutissant ainsi à une nouvelle forme de régulation des rapports sociaux et spatiaux. Une dissonance entre les impératifs économiques et les considérations écologiques donne le jour à des mécanismes qui génèrent des transactions sociales inédites dans l'organisation territoriale, ouvrant un nouvel horizon à un modèle démocratique de concertation.

5. Plan de la thèse

Dans la première partie, nous construisons les outils théoriques nécessaires à notre réflexion, pour comprendre l'organisation spécifique du territoire, les acteurs concernés et leur imaginaire spatial. Pour expliquer les réactions passionnelles de la plupart des acteurs impliqués dans cette tension née du développement territorial des milieux aquatiques, nous envisageons deux dimensions : saisir le mécanisme d'émergence d'une tension, à travers les représentations sociales des différents acteurs et leurs visions opposées du développement ; décrypter les stratégies de la négociation dans les processus de planification en termes de concertation territorialisée. L'outil théorique de Crozier et Friedberg, l'analyse stratégique, permet de comprendre la force de l'interaction constante entre le système territorial adopté en matière de développement économique et la dimension culturelle liée au vécu territorial des acteurs avec leurs rationalités, jusqu'à l'accord final.

La deuxième partie présente les comportements liés à l'hétérogénéité culturelle pour comprendre les multiples enjeux autour du projet. Nous étudions les différentes rationalités expliquant la manière dont les acteurs se représentent les milieux aquatiques. Dans cette perspective, l'enjeu majeur de l'étude des vasières consiste à décrire l'ensemble de l'action collective comme une interprétation du système territorial. Nous identifions *le champ de*

positions (au sens de Pierre Bourdieu) différenciées des acteurs qui énoncent leur représentation de cette réalité. Nous étudions les formes d'organisation selon la structure cognitive des acteurs en fonction de leurs expériences culturelles et de leur socialisation. Cette lecture permet de voir les différentes façons de s'approprier ces espaces et de comprendre la complexité transactionnelle du projet.

La troisième partie suit le comportement des groupes sociaux qui se trouvent en interaction, chacun défendant son vécu territorial et son système d'action. De la sorte, nous saisissons le jeu de relations entre des pratiques territoriales et des actions sociales. Nous analysons les stratégies des différents départements ministériels engagés dans le rapport de force ouvert par ce projet. L'étude de ce mécanisme de jeu entre administrations permet d'établir un modèle analytique susceptible d'appréhender le contexte d'interdépendance stratégique et les enjeux éco-territoriaux spécifiques. Le *système d'action concret* (Crozier et Friedberg, 1977) est un outil approprié pour expliquer le processus de reconfiguration du territoire.

Nous portons notre attention sur les désaccords entre les écologistes et les pêcheurs dans le cadre des *nouveaux mouvements sociaux* (Touraine, 1978). Nous examinons les prises de position de certains pêcheurs locaux face au militantisme écologiste pour comprendre les attitudes concrètes dans leur rejet de la coopération. Pour cela, nous tenons compte des particularités des pêcheurs ayant déjà perçu l'indemnisation²⁴ gouvernementale, ou du prolongement de la durée des travaux qui favorise le maintien provisoire de la pratique professionnelle indispensable à leur subsistance au jour le jour. Cela explique le refus de la mobilisation contre le projet et limite l'efficacité d'une action collective des pêcheurs vis-à-vis des choix imposés par les élites. Dans cette optique, nous évoquons le rapport pratique des pêcheurs locaux au monde et les tensions entre union et différenciation avec les écologistes.

Nous considérons, de façon concrète, les motivations profondes qui animent les écologistes et les opposent à certains pêcheurs, et les dissonances entre les pêcheurs eux-mêmes. Nous abordons les motivations des écologistes organisés. Nous examinons les conditions d'un rapprochement entre leur stratégie et celles des pêcheurs locaux, des *leaders* et des citoyens engagés. Nous examinons plus concrètement leurs efforts en vue d'un dispositif de démocratie en décrivant la double crise de l'écosystème et du travail des

²⁴ Certains pêcheurs ont très vite saisi que la politique d'indemnisation ne leur donne aucun espoir de commencer une nouvelle vie ailleurs. Ce désespoir explique que, tout en rejetant l'argumentation gouvernementale, ils ne sont pas prêts à agir avec les écologistes, dont la lutte leur paraît désormais inutile, voire dépassée et anachronique. Ils n'y trouvent aucun intérêt qui pourrait les motiver.

pêcheurs. Nous relient les effets induits par ce mouvement de réflexivité à l'égard des attributs territoriaux spécifiques de ces milieux. Pour cela, une approche explicative faisant intervenir une logique bouddhiste sera privilégiée pour rendre compte des ressources d'actions mobilisées dans la pratique environnementale.

En quatrième lieu, nous observons si le projet aboutit à une nouvelle organisation territoriale du pays, favorable à une « économie du consensus ». Notre recherche caractérise la stratégie réciproque des acteurs aux positions opposées et la dynamique de changement susceptible de conduire au dépassement des affrontements. Ensuite, nous considérons l'influence sur le remaniement du projet de divers facteurs : la décentralisation administrative du gouvernement, de la pression environnementale locale, nationale, internationale et de la mondialisation, grâce à l'informatique notamment. Nous examinons comment s'organise une relation de partenariat dans une séquence de tension. Puisque l'action publique territoriale a évolué vers la mise en place d'un compromis, nous avons mobilisé le concept de *transaction sociale*.

Une transaction sociale pourrait se nouer autour de différentes rationalités sociales, permettant l'intercompréhension entre des pratiques territoriales et environnementales. La considération de la *médiation sociale* issue de la négociation interroge également les mécanismes de *participation démocratique* (Blanc, 1992). Un dispositif participatif ne se produit pas par hasard dans la planification territoriale. Nous examinons si ce processus a produit une culture de la compréhension mutuelle autour de l'appréhension de l'inégalité. L'affaire de Saemankum est au cœur d'un mouvement de recomposition permanent et elle s'inscrit dans un processus de construction politique et sociale. Il s'agit de découvrir la logique de retournement qui réoriente les engagements des uns et des autres.

PREMIERE PARTIE : L'ANALYSE STRATÉGIQUE COMME SOCLE THÉORIQUE

Chapitre.1

1. Problématique territoire, hypothèses théoriques et méthodologie

1.1. La question de départ, objectifs de la recherche et limitation du sujet

L'analyse stratégique du projet de Saemankum nous permet de saisir les principes expliquant l'évolution récente de la gouvernance et le rôle accru reconnu à la société civile dans le processus de modernisation, en Corée comme dans d'autres pays de la zone pacifique. Deux questions se posent alors :

- D'abord, dans ce conflit sur le choix d'une politique publique d'aménagement de l'espace, quelles sont les logiques sociales et les actions des différents acteurs du double point de vue des usages de la nature et des enjeux économiques ? Ce projet de développement du territoire peut être analysé en tenant compte des caractéristiques des différents groupes en présence.
- Ensuite, dans quelle mesure le jeu politique autour de l'aménagement du littoral a-t-il conduit à la révision des dispositifs de gestion du projet ? Le renouvellement de l'action d'aménagement a évolué vers une pratique collective publique pour rendre la réalisation du projet acceptable par tous.

Nous examinons comment les militants associatifs (universitaires, acteurs religieux, certains professionnels locaux) et les promoteurs de l'aménagement territorial (les pouvoirs publics nationaux, les associations d'intérêt régional) parviennent à un compromis social. Cela nécessite d'interroger les conditions politiques qui encouragent le changement des modes d'action. Premièrement, nous considérons que la redistribution du rapport de force est

le résultat de la politique de déconcentration. Deuxièmement, l'influence de la demande sociale sur les aspects environnementaux intervient aussi. Troisièmement, il est nécessaire de tenir compte des effets de la socialisation dans une société influencée par la mondialisation.

L'objectif majeur de cette recherche est de montrer l'importance du rapport social dans le système territorial de Saemankum à travers la manière de concevoir et d'agir durablement avec de nouvelles pratiques territoriales et environnementales. Il faut pour cela :

- Appréhender *le territoire comme un système d'action* dans l'analyse du paysage politique.
- Comprendre les logiques sociales spécifiques des parties en tension à propos de la forme de développement des milieux aquatiques.
- Expliquer comment les différents groupes en présence ont révisé leurs programmes d'action en vue de dépasser les tensions pour obtenir un compromis social.
- Examiner et analyser la réorganisation de la gestion des affaires publiques qui s'est produite au niveau de l'action collective, tendant vers un modèle démocratique de concertation.

1.2. L'évolution de la problématique

1.2.1. Réflexions sur les conflits d'appropriation territoriale à Saemankum

Il est nécessaire d'appréhender les positions de l'Etat, initiateur de ce projet, et des autres parties prenantes dans sa réalisation (les entreprises, les populations locales, les militants associatifs, etc.). La première question est donc : quelles logiques sociales sous-tendent l'action organisée de l'Etat ?

La volonté de l'Etat de réaliser cet aménagement répond d'abord à une dimension électoraliste pour promouvoir la campagne du principal candidat aux élections présidentielles et ensuite seulement à un défi économique de la région, dans un contexte d'ouverture récente de la Corée à la mondialisation néo-libérale. La région de Jeonbuk souffrait d'un certain sous-développement et ce projet devait le contrebalancer. Ce projet devait aussi permettre de prendre date dans la compétition internationale. L'espoir d'une future réunification des deux Corées obligeait également à prendre en compte l'accroissement possible des besoins alimentaires.

Pour l'Etat, l'idéologie du progrès technique est prépondérante dans la mise en œuvre de ce projet. Les nouvelles technologies d'aménagement des milieux aquatiques et de construction des digues permettent de mettre en œuvre concrètement l'appropriation politique. L'ordre scientifique a également servi d'instrument politique pour soutenir la stratégie de l'Etat, en rassurant l'opinion publique face au projet.

L'imaginaire spatial, basé sur une forme de dirigisme étatique, n'avait pas prévu les nouvelles préoccupations pour l'environnement au sein du système territorial. L'avancée progressive des travaux d'assèchement a mis au jour des perturbations de l'écosystème dans les zones littorales. Une telle action publique pouvait avoir des répercussions globales sur les plans politique et écologique pour tout le pays.

La réappropriation des espaces concernés implique une nouvelle adaptation de la pratique professionnelle de l'aménagement. De nombreux enjeux sont apparus et nous les aborderons de façon détaillée. Dans quelle mesure le débat sur le développement a-t-il entraîné des transformations de l'aménagement de l'espace littoral ?

La recherche analyse les réactions des acteurs face à cette pratique publique territoriale. Cet aménagement a donné lieu, aux yeux des écologistes au moins, à une limitation de la superficie régionale réservée à la sauvegarde de la nature accompagnée d'une perturbation du fonctionnement de l'écosystème. Sans partager les mêmes conceptions de l'environnement que les pêcheurs locaux, les groupes écologistes ont fait émerger un mouvement social dénonçant les risques liés à ce projet. La naissance d'un tel mouvement contestataire mérite d'être analysée.

Un autre aspect remarquable de ce projet est que la dissension générée a produit des mutations décisives. Il a été à l'origine de ruptures dans la cohésion sociale. Ces tensions concernent notamment l'organisation et la division du travail dans l'univers des pêcheurs locaux. Dans un premier temps, la création de polders remplaçant les vasières existantes a contraint les pêcheurs locaux à limiter leurs espaces sociaux, réduisant par là la diversité de leur production. Dans un deuxième temps, ils ont dû abandonner leurs pratiques professionnelles²⁵ et modifier leurs techniques de pêche. L'étude de ces transformations est particulièrement intéressante d'un point de vue sociologique.

²⁵ A force de voir des digues partout à l'horizon, des pêcheurs se sont sentis contraints de partir et de laisser leurs propres terrains de pêche.

L'organisation territoriale de la nation correspond à l'analyse générale de Jean Copans qui a démontré que de nouvelles dialectiques sociales et culturelles internes influent sur le modèle de développement²⁶. Le caractère irréversible de cette mutation pose la question des éléments territoriaux adaptés aux spécificités du milieu aquatique.

Le graphique ci-dessous, intitulé : « La configuration sociale des groupes professionnels », apporte une image globale des acteurs et des valeurs qu'ils défendent. Ce schéma peut être considéré comme une matrice analytique du système d'action territoriale. C'est une vision concrète, issue de notre travail de terrain, qui permet d'illustrer la théorie, tout en mettant en évidence la spécificité de notre sujet.

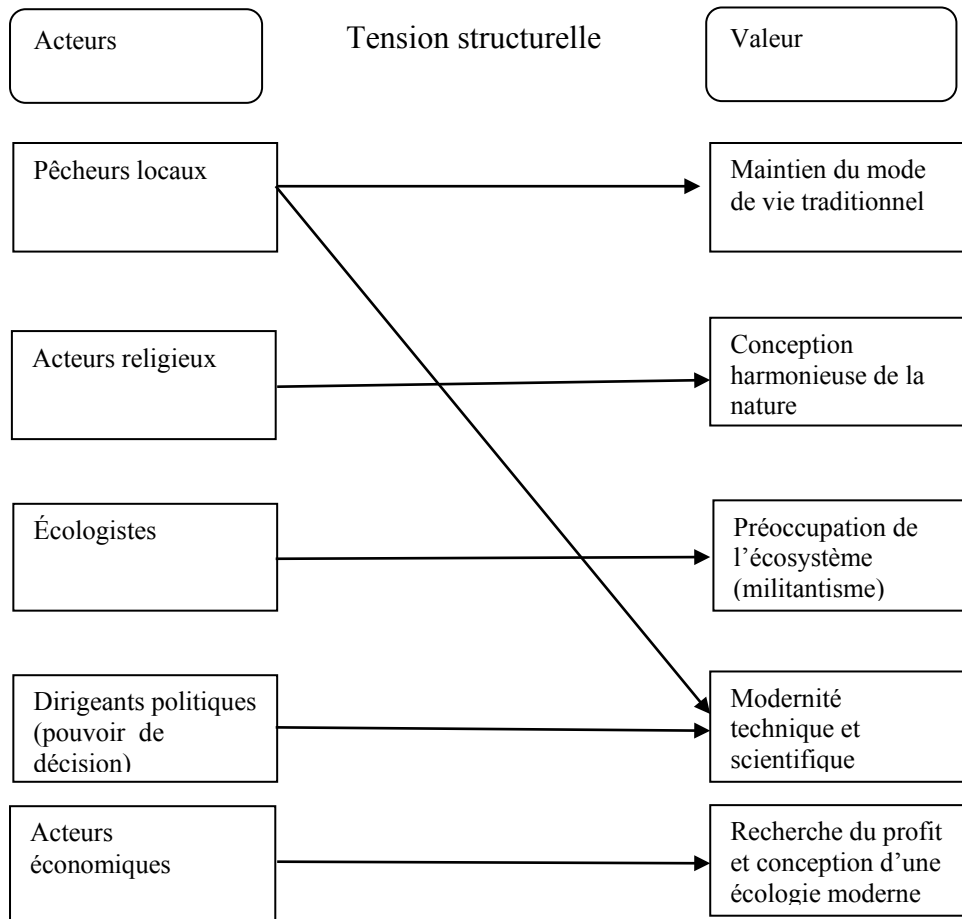
La représentation de ce projet est liée à la capacité des différents groupes sociaux d'élaborer leurs stratégies respectives²⁷. Dans ce schéma, l'approche sous forme de « jeux » décrit des pratiques territoriales afin de comprendre les systèmes d'interprétation des acteurs. Ces jeux renvoient à la structuration du rapport de pouvoir déséquilibré entre les parties prenantes²⁸. Il est nécessaire de prendre en compte les contraintes et les ressources propres des acteurs concernés.

²⁶ Jean Copans, 2006, *Développement mondial et mutations des sociétés contemporaines*, Armand Colin, p. 39.

²⁷ Michel Crozier, Erhard Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, Seuil, Paris, p. 96.

²⁸ La relation de pouvoir crée des zones d'incertitudes. Les différentes parties prenantes cherchent à réduire ces zones d'incertitudes pour exercer une grande influence sur le choix des stratégies.

Schéma 1 : *La configuration sociale des groupes professionnels et sociaux concernés par l'événement*



L'ensemble du schéma donne un cadre de référence pour l'analyse des rapports sociaux entre les acteurs. Leurs contextes culturels peuvent expliquer la pluralité des modes d'organisation du projet d'aménagement. Selon les acteurs politiques, la dimension scientifique et technologique est étroitement liée au pouvoir politique.

Les pratiques professionnelles des pêcheurs, dépendantes de l'accès à la ressource littorale, correspondent au modèle de la sociabilité traditionnelle²⁹, avec un fort sentiment d'attachement à l'ordre naturel des choses, point de vue d'une partie des collectifs locaux. C'est la raison pour laquelle les dispositions de chacun des groupes expliquent l'importance des tensions eu égard aux contraintes et aux ressources des acteurs dans la mise en œuvre de leurs stratégies respectives.

²⁹ Maurice Agulhon, Maryvonne Bodiguel, 1981, *Les associations au village*, Actes sud, Hubert Nyssen, p. 67.

Grille de lecture des logiques d'action en présence

Position sociale deqs acteurs	Objectifs		Contraintes : Zone incertitude	Ressources	Stratégies
	Manifeste	Latent			
Cabinet 1 ^{er} Ministre et Ministère Agriculture	Pôle économique Asie Nord-Est	Moderniser territoire, compétitivité, achèvement travaux	Contexte budgétaire et mobilisation sociale	Ressources juridiques : décision 2006 Cour Suprême Cassation	Stratégie d'imposition
Ministère Environnement et Ministère Mer et Pêche	Souci qualité eau du lac artificiel	Mobiliser opinion publique (conférence de presse, forum)	Polluants organiques malgré traitement	Ressources du savoir (expertise dans savoir-faire technique)	Mise en place d'un courant d'opinion
Ecologistes	Annulation de ce projet	Participation acteurs environnement au jeu politique	Difficulté d'adaptation économique régionale à la modernité	Valeurs partagées et accès aux acteurs politiques	Stratégie de résistance
Acteurs religieux	Respect de l'harmonie de la nature	Sensibilisation de l'opinion publique	Indifférence de la population à environnement	Ressource reconnaissance sociale	<i>Sambo-il bae</i> (actions symboliques et religieuses)
Pêcheurs	Question de la subsistance	Demande d'indemnisation	Acceptation indemnisation	Alliance religieux et écologistes	Stratégie de dénonciation
Grandes entreprises et acterus politique	Rentabilité des territoires	Recherche du profit	Blocage par pêcheurs et résistance écologistes	Liens avec les dirigeants politiques	Développemen t technologie verte
Préfecture de Jeonbuk	développement équilibré des politiques des territoires	Renforcement déconcentration politique	Insuffisante prise en compte objectifs écologiques	Rapport de force favorable avec moyens humains et informatiques	Information sur aspect vital travaux pour région

L'analyse stratégique du projet rend compte des rapports de force et appréhende les interactions au niveau des pratiques territoriales. Pour comprendre la relation entre le système des politiques publiques et les jeux d'acteurs, il faut voir deux types d'objectifs : avoués ou revendiqués, mais aussi latents ou inavoués (qui peuvent être fondamentaux) ; ensuite, les contraintes peuvent être des obstacles, mais aussi des atouts, car elles offrent parfois des marges de négociations ; enfin les ressources sont des moyens pour atteindre les buts visés. Par exemple, si on regarde les sources du pouvoir, le Cabinet du Premier Ministre prime sur les différents départements ministériels ; le Ministère de l'Environnement a le pouvoir conféré par la maîtrise des dispositifs techniques opérationnels pour faire face aux incertitudes hydro-systémiques. Dans la perspective stratégique, les mobilisations des ressources d'action sont différentes. Chaque groupe choisit sa stratégie selon les ressources disponibles et les contraintes, ce qui conditionne la structuration de ses pratiques. Ce tableau ci-dessus présente les principales ressources des acteurs au début du processus.

1.2.2. Réflexions sur l'évolution des conflits et leur résolution

Le débat sur le mode de développement local a entraîné de nombreuses réactions de la part des citoyens. Au début, les collectifs d'acteurs n'ont pas réussi à éviter des dissensions sur le projet d'aménagement. Avec le temps cette controverse a permis des mutations de l'environnement social.

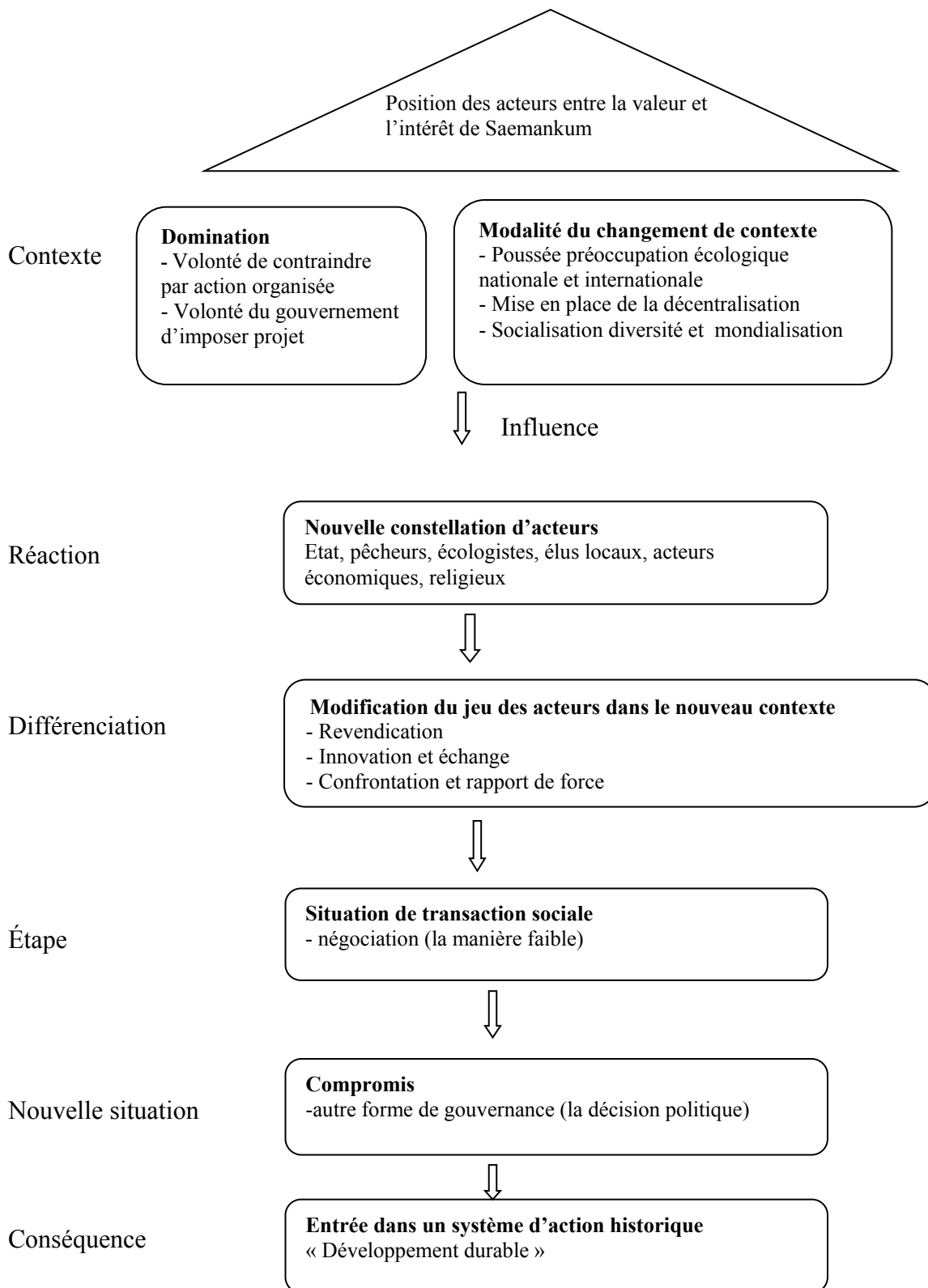
Le conflit autour du projet de Saemankum a joué un rôle considérable dans la construction d'un nouveau visage de la Corée. Il a ouvert un vaste débat sur de multiples fronts : la rivalité entre les objectifs économiques, la politique de l'environnement, la régulation des tensions sociales et l'émergence d'une nouvelle gouvernance capable d'inscrire durablement les éléments territoriaux dans ce milieu spécifique. Ce conflit n'a pas été un simple révélateur pour des questions qui existaient déjà, plus ou moins consciemment, dans l'esprit des populations ; c'est à la faveur de ce différend qu'une impulsion nouvelle est en train de naître. Comment cet affrontement a réussi à produire de tels bouleversements permettant de passer de la confrontation dualiste à la reconnaissance mutuelle des acteurs ? Quelles sont les spécificités de son déclenchement et qu'est-ce qui est à la base de ce renouveau général ? Quels sont les ressorts particuliers de ce conflit expliquant un tel impact sur l'ensemble de la communauté nationale ?

Notre étude est au cœur des processus d'appropriation du changement social dû à l'action collective génératrice de compromis, elle prend en compte l'assemblage intellectuel hybride entre les différentes préoccupations, dans le cadre d'une négociation longue mais dynamique, en vue du développement durable des territoires.

Dans la conduite de ce projet, la résistance sociale a abouti à la mise en place d'un dispositif participatif qui a provoqué un changement de l'action publique en matière d'aménagement du territoire. Cette démarche s'apparente à une co-construction de la question territoriale qui permet l'échange social entre des acteurs aux rationalités différentes (compétitivité territoriale et enjeux géo-écologiques). La gestion des affaires publiques fait émerger une logique de compromis qui amène à redéfinir un dispositif d'action employé par les uns et les autres. L'intérêt du travail porte sur la question d'une coopération entre acteurs contextualisés.

Le schéma ci-dessous, intitulé : « Évolution du conflit » permet de comprendre la réorganisation du système territorial. Les rapports sociaux des acteurs au sein d'un tel projet aux ramifications multiples obligent à intégrer le remaniement engendré par leurs interactions. Ce schéma illustre la réflexion théorique sur l'action coopérative entre les parties prenantes en vue de trouver un compromis.

Schéma 2 : L'évolution du conflit³⁰



³⁰ Ce schéma s'inspire du modèle d'Alain Touraine, 1974, *Pour la sociologie*, Seuil, p. 117.

1.2.3. Le cadre de la problématique

Nous menons un travail sur les conflits d'appropriation territoriale à Saemankum et leur évolution. Nous devons comprendre le programme d'action des groupes en présence, en saisissant également la rationalité à l'œuvre dans leur action territoriale. Quel est le dispositif d'action mis en œuvre par les dirigeants politiques face aux interrogations de la population ou celui des militants associatifs face aux autorités et aux habitants locaux ? Il sera tout aussi intéressant de voir comment, à partir de diverses stratégies de gestion, des coalitions se sont formées, en particulier entre le Ministère de l'Environnement et le cabinet du Premier Ministre. Nous cherchons également à comprendre les stratégies de l'association environnementale soucieuse de rallier les populations locales.

Ensuite, nous interrogeons la compatibilité des rationalités qui ont conduit l'évolution de ce projet avec d'une part, la réalité des éléments territoriaux et d'autre part, les attentes économiques et politiques des acteurs concernés. Ceci pose plusieurs questions : Comment se construit une relation de partenariat entre des acteurs opposés et qui maintient leurs intérêts dans un rapport de force favorable ? Existe-il une transaction socialement et écologiquement acceptable pour toutes les parties prenantes de ce projet ? S'il y en a une, sur quelles bases se construit-elle pour devenir acceptable ?

Ce projet permet le développement d'une gouvernance démocratique, ce qui pose de nouvelles questions. Comment cette idée est-elle née ? Jusqu'à quel point le modèle du développement durable s'est-il imposé comme un élément unificateur dans la réalisation du projet ? Quelle est l'importance de ce projet sur l'évolution générale récente de la Corée ? Le développement du projet dans ses différentes phases n'est-il pas significatif d'une transformation des mécanismes sociaux, en particulier à travers la naissance d'une forme de gouvernance élargie comme solution alternative aux problèmes rencontrés ? Cette transformation n'est-elle pas l'expression du passage d'une culture et d'une organisation sociale traditionnelle à une culture plus ouverte sur le monde ?

1.3. Les questions de recherche

Nous analysons les interactions stratégiques liant le rapport social au système territorial (au niveau de Saemankum), en tenant compte de leur dimension herméneutique et cognitive. Ces processus d'interaction organisent l'action collective et la manière dont les exécutants du projet et les militants associatifs agissent sur les zones littorales. Nous privilégions une explication de l'organisation territoriale telle qu'elle est pensée par les milieux sociaux en présence. Cette étude identifie aussi les conditions qui favorisent les changements de conduites dans les pratiques territoriales.

La compréhension du *rapport social au système territorial* se base sur un aller-retour entre la théorie et les données empiriques recueillies. Nous prenons principalement appui sur la *théorie de l'action stratégique*, élaborée par Crozier et Friedberg. Mais nous lui associons l'analyse des *nouveaux mouvements sociaux* développée par Alain Touraine. La relation systémique relève l'importance des jeux d'acteurs dans la transformation du système. Pour rendre compte des modalités stratégiques, nous avons également recours à la théorie de l'agir communicationnel de Jürgen Habermas. La pratique stratégique mise en œuvre dans le cadre de ce projet marque une nouvelle page de l'histoire du pays que nous chercherons à expliquer grâce au concept de *transaction sociale* élaboré par Remy et Blanc.

1.3.1. L'approche selon Crozier et Friedberg : le système d'action concret

Dans l'étude du rapport social au sein du système territorial, l'analyse des stratégies est un modèle intéressant qui pourrait servir de cadre à notre recherche. Une des questions qui se pose est de savoir : qu'est-ce qui se joue stratégiquement sur l'espace côtier de Saemankum? Cette recherche sera particulièrement attentive aux réajustements permanents des pratiques territoriales. Il est nécessaire d'étudier la manière dont les différents groupes d'acteurs pensent l'usage social des milieux aquatiques. La théorie de l'action stratégique a pour ambition de saisir la construction de comportements réciproques issus de l'hétérogénéité culturelle, au regard du développement du territoire dont les enjeux environnementaux sont partie prenante.

Avec les concepts de jeu, de stratégie, d'action collective, de relations du pouvoir dans les zones d'incertitude, de ressources mobilisables, de système d'action concret, etc., l'analyse

stratégique offre le cadre théorique le plus approprié, dans la mesure où il met l'accent sur les stratégies mises en œuvre dans un espace social structuré. Les travaux de Crozier et Friedberg proposent des outils de travail particulièrement efficaces pour faire ressortir les contraintes spécifiques du contexte organisationnel de l'action collective.

Nous avons recours à un nombre important de critères, du fait de la nature des controverses autour des objectifs politiques de ce projet. *L'action organisée* est menée par des acteurs venant d'horizons différents, engagés dans l'élaboration de transactions territoriales, par exemple dans les négociations entre les partisans d'un objectif de croissance et les tenants de la prise en compte d'une écologie soucieuse de la qualité des écosystèmes.

Cette recherche montre l'intérêt du raisonnement stratégique pour analyser les pratiques d'aménagement de baies peu profondes. L'interaction des acteurs et du système politico-administratif repose sur l'idée que les acteurs peuvent conserver, transformer et agir sur le système. Ce mode de raisonnement permet d'établir une grille de lecture qui appréhende le territoire comme système complexe entre les acteurs³¹.

Dans notre étude, les différents acteurs ayant participé à l'action d'aménagement du littoral pour moderniser les territoires et les rendre compétitifs présentent des intérêts hétérogènes. Ces acteurs sont de la sorte conduits soit à s'opposer, soit à collaborer, en fonction du rapport de force en présence. Chaque partie élabore ses propres stratégies en fonction de son *champ de position* dans l'espace social (au sens de Pierre Bourdieu).

Dans le projet de Saemankum, chaque groupe d'intérêt joue une sorte de partition. Comme tous les jeux, celui-ci garde une part d'arbitraire. Mais à partir de cette entrée, il est possible de comprendre pourquoi de telles structures de jeu ont été adoptées. Chaque partie peut jouer avec des rationalités différentes, pour un objectif soit de rentabilité des territoires, soit de valorisation des milieux aquatiques. En même temps, le jeu évolue en fonction de contraintes temporelles et matérielles (notamment la mondialisation et la question budgétaire). Chaque stratégie est conditionnée par un ensemble de ressources spécifiques qui diffèrent d'un groupe à l'autre.

L'approche des stratégies mises en place, soit par les exécutants de l'aménagement de Saemankum, soit par les militants verts associatifs (écologistes politisés) permet d'identifier et de décrire le rapport social au système territorial, ainsi que les pierres d'achoppement dans

³¹ Alexandre Moine, 2006, « Dans le territoire comme un système complexe », *L'espace géographique* : « Le territoire est un système complexe qui évolue dans le temps en relation avec la boucle de rétroaction qui lie un ensemble d'acteurs et l'espace géographique qu'ils utilisent, aménagent et gèrent », p. 115.

les concertations. Cette approche permet une meilleure compréhension des stratégies, qui ne sont pas toujours conscientes et rationnelles.

Cette grille de lecture permet d'aborder une situation politiquement structurée autour d'un projet et d'établir à la fois un modèle d'analyse et un cadre de compréhension des différents points de vue des acteurs en présence pour rendre intelligibles les déclinaisons de la tension. L'efficacité du recours à cette orientation théorique réside dans ses dimensions descriptive et interprétative, permettant de comprendre les intérêts stratégiques et le système d'action de l'ensemble des groupes sociaux concernés par le projet.

Ce regard constitue une vision particulière sur le schéma d'action collective du mouvement de Saemankum, mouvement social structuré dont nous analysons aussi les stratégies de résistance. Il montre le poids des mouvements sociaux défendant l'écologisation³² des pratiques territoriales. Ce mouvement a induit une nouvelle réflexion sur l'action publique environnementale, sur la société civile et sur les aménagements publics.

L'action sociale interpersonnelle renvoie aussi à la dépendance relationnelle. Pour le dire autrement, les organisations sont marquées par des relations de pouvoir déséquilibrées. Certaines relations peuvent être considérées comme des relations de partenariat dans le système d'action concret. Un système d'action concret est un système de coordination d'un ensemble d'actions en fonction de mécanismes de jeux relativement stables et structurés³³.

Ces interrelations peuvent introduire des changements dans l'articulation de différentes rationalités. Ce changement est basé sur la logique de régulation qui apparaît dans les relations réciproques. Ce système d'action, à travers l'interaction réciproque peut naître de la poursuite d'un même but commun, par exemple au niveau des travaux de remblais à l'intérieur de la digue. Les partisans et les adversaires s'accordent sur un processus de régulation, en se fondant sur un jeu de rationalités, dans la mesure où l'affectation des nouvelles terres s'inscrit dans un ajustement permanent, dans le but d'obtenir respectivement ce qu'ils souhaitent. Cette pratique sociale produit une action collective en vue de buts communs.

Le recours à l'analyse stratégique éclaire la configuration dynamique en évitant le déterminisme socioculturel d'une gestion apaisée et stabilisée une fois pour toutes. Dans une telle interaction stratégique, la construction d'un modèle d'interprétation de la dissension est

³² François Mélard, 2008, *Écologisation, Objets et concepts intermédiaires*, Éditions scientifiques internationales, Bruxelles.

³³ Crozier et Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, p. 286.

nécessaire³⁴. Comment les différents acteurs trouvent des moyens d'ajouter, de changer, d'ajuster et d'arrêter la ligne générale de leurs comportements dans ce va-et-vient permanent de rapports sociaux en recadrage continu ?

Nous cherchons à comprendre par quel mécanisme social se forge et se consolide le multilatéralisme dans le processus de territorialisation (c'est-à-dire cette diversité d'intérêts, de projets d'avenir, de luttes intergroupes, etc.). Loin du désordre il contribue à la recherche nécessaire de compromis entre les acteurs et partenaires sociaux. Tous les milieux sociaux sont concernés par ce genre de projet national³⁵. Ils continuent à se comporter en fonction de leurs appropriations idéologiques plurielles. Mais aucun d'eux ne peut se permettre d'agir comme il le ferait s'il était seul au monde.

Cette confrontation fait penser presque automatiquement à un jeu³⁶. Il y a des rivalités liées à la poursuite d'enjeux spécifiques (voir plus haut) mais, quelle que soit la nature des tensions qui en découlent, chacun des protagonistes doit apprendre à jouer juste et, malgré tout, à sauvegarder au mieux ses propres intérêts dans la résolution des problèmes communs. Ce concept de jeu est un outil d'explication de la réalité étudiée et il permet de décrire la complexité du territoire comme système d'action où les stratégies s'imbriquent. Faire appel à l'analyse stratégique du jeu rend intelligibles les dissensions à Saemankum. Elle rend possible d'expliquer et de comprendre les phénomènes en présence, les étapes de l'évolution du conflit et finalement l'issue d'une transaction sociale laborieusement atteinte au terme d'affrontements prolongés.

Le concept de jeu stratégique constitue un outil d'analyse pertinent pour expliquer les péripéties de ce projet. Le jeu est envisagé comme un instrument d'action organisée dans un ensemble de jeux structurés³⁷. Ce jeu pris dans son ensemble repose sur l'interdépendance des parties et il constitue un *système d'action concret* (SAC). Il se traduit ici en un processus d'action, et nous le considérons comme une réponse aux interrogations sur l'action collective, sur les problèmes de l'interdépendance et sur les effets de la coopération et du conflit³⁸. Ce

³⁴ Patrik Hassenteufel, 2008, *Sociologie politique: L'action publique*, Armand Colin, p. 178. « Acteurs » désigne aussi bien des individus que des groupes. Ce double sens est utile pour analyser ce projet, p. 105.

³⁵ Les responsables politiques, les promoteurs de ce projet, les opérateurs économiques, les associations d'intérêt local, les groupes écologistes, une partie des pêcheurs locaux, les acteurs religieux, les universitaires.

³⁶ La démocratisation de la pratique administrative tend à s'imposer dans le processus de décision de ce projet. Les relations entre les acteurs sociaux doivent donc être analysées au regard du concept de jeu. Comme la démocratie, il se caractérise par l'acceptation de la même règle par les joueurs.

³⁷ Michel Crozier et Erhard Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, p. 110.

³⁸ Crozier et Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, Seuil, p. 286. « Comme un ensemble humain structuré qui coordonne les actions de ses participants par des mécanismes de jeux relativement stables et qui maintient sa

mécanisme de jeu comporte une dimension de régulation où les différents acteurs négocient en fonction de leur capacité d'actions croisées. Ce paradigme de SAC nous aide à interpréter le rapport social au système territorial.

Le système d'action concret a joué un rôle majeur dans l'évolution de notre recherche. La construction de cet outil révèle la dimension processuelle du projet et rend compte de la logique d'action, c'est-à-dire la manière dont les groupes sociaux pensent l'espace côtier en fonction de leur position sociale. Compte tenu des liens entre culture et stratégie, il faut aussi tenir compte des caractéristiques culturelles des acteurs sociaux, au sein des jeux d'interaction. Ceci permet de saisir l'ensemble du SAC dans le système territorial en question³⁹. Cette analyse prend en compte simultanément les aspects culturels et stratégiques de l'action.

Nous considérons que « le jeu est un construit humain, [car] il est lié aux modèles culturels d'une société et aux capacités des joueurs⁴⁰ ». Il en est ainsi du jeu des responsables politiques et des opérateurs économiques, dans la mesure où il s'inscrit dans une culture hiérarchique (voir plus haut). Le jeu ne se déconnecte pas du contexte culturel qui conditionne les modalités de l'action stratégique dans le déroulement du processus de décision politique⁴¹. Ces actions publiques forment *un construit politique et culturel*⁴².

Cette analyse culturelle renvoie à la rationalité limitée des acteurs, générant une « zone d'incertitudes » dans l'action collective à mener. Le recours à ce concept met en exergue la situation contraignante de l'action organisée des acteurs. Par exemple, pour le groupe des promoteurs, une part de l'incertitude réside dans les effets du mouvement social de contestation. Par contre, pour les groupes écologistes, l'incertitude est liée aux divisions entre les habitants du district, dont certains souhaitent prendre part au développement local.

L'enjeu important pour tout groupe est la maîtrise des zones d'incertitude des autres groupes. Les responsables politiques disposent de davantage de pouvoir⁴³ que les groupes

structure, c'est-à-dire la stabilité de ses jeux et les rapports entre ceux-ci, par des mécanismes de régulations qui constituent d'autres jeux ».

³⁹ Luc Van Campenhoudt, 2001, *Introduction à l'analyse des phénomènes sociaux*, Dunod, Paris, p. 40.

⁴⁰ Crozier et Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, Seuil p. 113.

⁴¹ Henri Amblard, Philippe Bernoux, Gilles Herreros, Yves-Frédéric Livian, 1996, *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Seuil, p. 55. « La culture doit être définie comme une capacité, ce qui fonde la relation, ce n'est pas un modèle culturel imposé de l'extérieur, c'est une stratégie dans une action et donc des capacités d'action ».

⁴² Crozier et Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, p. 196.

⁴³ Carole Bournonville, 1998, *Introduction aux théories des organisations*, Foucher, Paris, p. 124. « Le pouvoir assure la régulation des rapports sociaux et la régulation de l'inégalité qui en découle. Toute relation de pouvoir

écologistes. Ces derniers y ont également accès, mais dans une moindre mesure⁴⁴. Le pouvoir politique des promoteurs du projet leur permet de contrôler, face à leurs partenaires, les zones d'incertitude en utilisant au mieux leurs ressources, pour aboutir à l'action collective du projet gouvernemental. Les adversaires de ce projet essaient d'élargir leur base en recrutant des partenaires religieux, universitaires et des associations d'intérêt local⁴⁵.

Dans cette analyse de jeu stratégique, contrôler les zones d'incertitudes devient une démarche prioritaire, car les acteurs sociaux essaient d'imposer leur vision des choses aux partenaires les plus réticents. La dimension politique des pratiques d'aménagement permet d'orienter l'espace du pouvoir par la maîtrise de sources d'incertitude dans un contexte organisationnel et d'enclencher une dynamique d'action organisée. La théorie du pouvoir éclaire le rapport social au système territorial (voir le chapitre 3).

Pour les élites politiques et les chefs d'entreprise, les fondements du pouvoir émanent des savoir-faire politiques et techniques, mais aussi des ressources humaines et de la capacité à créer des alliances. Le collectif composé par le *Conseil des habitants de Jeonbuk pour stimuler l'économie de la région*, l'*Association du Mouvement d'attachement au pays natal de Jeonbuk* et la *Commission de soutien de l'ensemble des habitants de Jeonbuk pour des travaux à Saemankum* est né pour développer une action collective disposant de *ressources mobilisables*. Cette dimension sociale permet à ce collectif de développer ses propres arguments pour répondre à ceux des groupes écologistes.

Subventionné par la Préfecture de Jeonbuk, ce dispositif vise à mobiliser les partisans du projet à travers la diffusion d'une pétition avec l'objectif de recueillir un million de signatures. Finalement, les 500 000 signatures collectées ont été transmises au gouvernement le 24 novembre 2000. Ce collectif a aussi organisé des manifestations avec l'ensemble des habitants de Gunesan et Jeonju le 15 décembre 2000⁴⁶, pour répondre aux écologistes et faire contrepoids à leur influence. Ces stratégies cherchent à montrer que le rejet du projet serait un obstacle au développement local.

est, effectivement, marquée par une inégalité qui entraîne, par ailleurs, une certaine contestation. Le pouvoir existe donc à travers les relations sociales ».

⁴⁴ « Le pouvoir est une relation réciproque, mais déséquilibrée » (Crozier et Friedberg, p. 68).

⁴⁵ Claude Giraud, 1993, *L'action commune, Essai sur les dynamiques organisationnelles*, L'Harmattan, p. 18. « Les individus agissent en raison, c'est-à-dire en fonction de motifs congruents avec telle ou telle situation et en fonction de leur parcours social, source de credo ou de valeurs ». Certains écologistes nous ont expliqué ce mode d'intervention en termes de redressement de torts ».

⁴⁶ *Le journal de Jeonbuk*, 20 décembre 2000.

Pour les associations mobilisées (groupes écologistes, militants naturalistes amateurs) les sources du pouvoir résident d'une part dans le recueil des informations auprès des spécialistes de l'environnement, d'autre part dans leur capacité à créer des liens avec différents acteurs, notamment religieux⁴⁷, afin de mobiliser le plus largement possible.

Traditionnellement, le pouvoir est conçu sur le modèle d'une opposition entre deux pôles antagonistes. Ici, les stratégies de pouvoir, par exemple des écologistes, peuvent empêcher la réalisation des objectifs officiels (Lusin Bagla, 2003). L'action environnementaliste a abouti à une reformulation du projet initial. Cette approche est insuffisante⁴⁸. Les relations de pouvoir ont permis de dessiner une coordination opératoire. Une dynamique d'interaction entre partisans et adversaires du projet peut les propulser sur la même trajectoire, notamment lorsqu'ils s'engagent dans des négociations pour la survie de ce qui précisément les oppose et les unit à la fois⁴⁹.

Au sein du gouvernement, le pôle de compétences du Ministère de l'Environnement se cristallisait essentiellement autour des connaissances techniques, qui incarnent un pouvoir lié aux compétences spécialisées, alors que le pôle de compétences du Cabinet du Premier Ministre se fondait sur la primauté gouvernementale dans la décision ultime. Cette action publique sur des milieux aquatiques a été le point d'achoppement qui a aiguïté la rivalité entre les deux pôles, dès le début de la négociation, jusqu'au moment où, au nom de la solidarité gouvernementale, il a fallu surmonter les tensions et prendre une décision engageant le gouvernement tout entier. La relation de pouvoir est ici un exercice partagé. La coopération n'est pas soumise à des règles figées, elle est informelle et souple, aboutissant à des ajustements adaptés aux circonstances (Mintzberg, 1986). Cette collaboration entre acteurs (Ministère de l'Environnement et Cabinet du Premier Ministre) joue sur les ressources inégalement réparties dans un champ social structuré.

Aucun jeu ne serait possible sans ces zones d'incertitude dans le cadre d'une action organisée où de nouvelles situations peuvent apparaître. Par exemple celle des terres de remblais à l'intérieur de la digue, pour des champs de riz ou des complexes industriels. Les questions restées ouvertes concernent l'origine géographique de ces terres de remblai, ainsi que le nombre et l'identité des futurs investisseurs. La cohérence venant du gouvernement central est insuffisante pour résoudre tous les problèmes issus de cette situation nouvelle. Pour

⁴⁷ Ces acteurs religieux appartiennent aux associations en faveur de la paix et de la vie.

⁴⁸ Lusin Bagla, 2003, *Sociologie des organisations*, La Découverte, p. 76.

⁴⁹ Crozier, Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, Seuil, p. 68. « Tout pouvoir est animé par des pôles très différents qui peuvent s'opposer. L'interaction entre ces pôles joue à l'intérieur de chaque négociation ».

réduire les contraintes, du fait de la progression de la déconcentration et d'informatisation qui facilite l'émergence de réseaux et la circulation d'expériences, le gouvernement a fait, à un moment donné, le choix stratégique de solliciter des acteurs de tous les milieux sociaux. Ces acteurs sont amenés tantôt à collaborer, tantôt à s'opposer, tantôt à négocier, avec ce dont ils peuvent disposer comme marge de manœuvre pour préserver leurs intérêts.

Le mécontentement exprimé par les acteurs provinciaux pour imposer leur vision de l'organisation de l'espace littoral montre l'état du rapport de force avec le gouvernement central avec lequel ils cherchent à négocier, au regard de leur champ de position. Avec la politique de déconcentration, les responsables régionaux pourraient imposer leur autonomie face au gouvernement central. Une organisation décentralisée permet de modifier l'administration territoriale en passant à une vision négociée.

Les dirigeants politiques cherchent à imposer ce projet aux partenaires (pêcheurs locaux, agriculteurs, etc.), mais ces derniers ne l'entendent pas de cette oreille. Les collectifs d'acteurs ont des objectifs différents et il est impossible d'agir sans négociation. Comme les acteurs souhaitent préserver leurs intérêts et en même temps mener à bien ce projet en commun, il faut accepter la négociation. Il faut s'orienter vers une action politique d'envergure, c'est-à-dire un consensus général qui passe par la concession, l'acceptation et quelquefois la coercition, le refus. Le gouvernement peut réussir ce projet s'il fait collaborer toute la diversité de ces acteurs.

Le SAC permet de comprendre les mécanismes relatifs à l'action collective développée et à leurs effets sur l'ensemble de ce projet. Mais, en même temps, ce concept de SAC doit être articulé avec celui de *système d'action historique* formalisé par Alain Touraine. Ce dernier montre que la projection de la double dialectique des classes sociales sur le système d'action historique est à la fois un processus de revendication de la classe populaire et un processus d'orientation de la part de la classe supérieure, toutes deux engagées dans le champ de l'historicité. Ce qui relève d'un enjeu aussi important s'inscrit dans le processus historique de passage d'une société industrielle à une société programmée⁵⁰. Nous abordons cette théorie dans la section suivante.

⁵⁰ Alain Touraine, 1978, *La voix et le regard*, Seuil, Paris.

1.3.2. L'approche selon Alain Touraine : Le système d'action historique

« La vie sociale ne peut plus être décrite comme un système social dont les valeurs, les normes et les formes d'organisation sont établies par l'Etat. La vie sociale doit être comprise comme action et comme mouvement de sorte qu'elle est l'ensemble des rapports entre les acteurs sociaux du changement » (Touraine, *Critique de la modernité*, Fayard, 1992, p. 256).

Un rapprochement est possible entre la sociologie d'Alain Touraine et celle de Crozier et Friedberg. Notamment sur l'idée de « sujet-acteur capable », qui résiste à l'influence des aménageurs publics soucieux de monopoliser le pouvoir politique. Ce sujet-acteur capable développe un mouvement revendicatif avec une dynamique de l'action collective fondée sur la force sociale. Pour Touraine, *« le sujet n'existe que comme mouvement social »* (*Ibidem*, p. 273). Son concept d'action sociale⁵¹ est pertinent comme outil d'analyse du rapport social au système territorial dans son cadre environnemental.

Selon Touraine, l'historicité d'une société se construit avec trois éléments : un mouvement social, une lutte politique et une action collective. Le mouvement social s'inscrit dans le conflit à la lumière du système d'action historique ; le deuxième, le conflit d'action politique, concerne une lutte pour le pouvoir, compte tenu du système politique en place ; le troisième atteste que l'action collective se développe dans le conflit au niveau de l'organisation de la société.

Les acteurs politiques sont les exécutants d'un plan d'action sociale déjà programmé. Ces acteurs tendent à produire des décisions discutables au regard des conceptions scientifiques. Le dispositif linéaire dicté par les représentants du gouvernement, avec l'appui de certains scientifiques, est controversé et il donne lieu à des formes nouvelles d'action collective qui luttent pour le contrôle de l'historicité. La théorie de l'action de Touraine s'appuie sur la nécessité d'un changement social en passant par un processus de transformation de la structure de la société industrielle vers une société postindustrielle qu'il nomme société programmée⁵².

Au niveau de l'histoire de la Corée, nous pouvons lire le passage de la société industrielle à une société à dominante tertiaire, ou « programmée ». La Corée avait pour principale stratégie l'exportation gérée en totalité par l'Etat. L'industrie manufacturée performante exigeait le recours à une main d'œuvre abondante. Les dirigeants politiques et les entreprises

⁵¹ Alain Touraine, *Sociologie de l'action*, 1965, Seuil, Paris, p. 60.

⁵² Touraine Alain, 1978, *La voix et le regard*, Seuil, p. 17. *« L'action sociale est la création par le travail humain d'un univers d'œuvres culturelles, cette création ne peut être que collective »*.

encouragèrent l'exportation en élaborant une stratégie commune de modernisation. Pour survivre économiquement en tant que pays pauvre, la Corée du Sud s'orienta, dans les années 1960, vers une filière d'exportation basée essentiellement sur les plastiques, le caoutchouc et le textile. À partir des années 1970, d'autres secteurs industriels furent mobilisés, en particulier la construction, la métallurgie, le textile, l'alimentaire, la mécanique et l'industrie électrique. L'embauche de travailleurs se multiplie, ce qui a contribué à améliorer la vie des populations.

Cette croissance très rapide a été analysée par des économistes étrangers. Ils emploient le terme « d'industrialisation orientée vers l'exportation » pour la stratégie de développement de la Corée du Sud, qui acquiert des technologies nouvelles en faisant de la sous-traitance pour le Japon. Sans aucune base industrielle, la Corée du Sud a, sous l'égide du gouvernement, mis en place un programme public d'aide à la production et à l'exportation, à partir des années 1980. Ceci a conduit à une croissance du P.I.B. (produit intérieur brut) qui répond à une vision politique technocratique basée sur un système de planification quinquennale. Dans les deux décennies suivantes, l'économie coréenne s'est réorientée, grâce à la diversification de son industrie et à l'essor des activités de service, vers le stade postindustriel. Une telle société peut se concevoir comme une société programmée.

Le passage de l'industrie vers la prédominance du tertiaire pose des problèmes de plus en plus complexes. Les exigences liées à la mondialisation néo-libérale et une programmation du processus de modernité ont affecté le projet d'aménagement de Saemankum conduisant alors à la nécessité d'un développement régional. Celui-ci a entraîné de multiples réactions collectives à l'encontre de politiques publiques conçues sur le modèle de la programmation.

Dans cette optique, nous analysons les nouveaux mouvements sociaux écologistes apparus au cours des débats nés autour de l'aménagement de l'espace du littoral. Nous considérons l'action du gouvernement comme « *la conduite d'un acteur guidé par des orientations culturelles et placé dans des rapports sociaux définis par des relations inégales au contrôle social de ces orientations*⁵³ ». Lorsque les pêcheurs locaux veulent lutter contre le pouvoir de l'action publique territoriale, ils découvrent et augmentent leur capacité d'action sociale, ce qui donne sens à leur espace territorial vécu. Selon Touraine, le mouvement social principal dans la société postindustrielle fait entrer l'individu dans une lutte contre la technocratie. Les acteurs se mobilisent contre les pouvoirs organisateurs, tels que le gouvernement ou les grandes entreprises impliquées dans le projet.

⁵³ Touraine Alain, 1978, *La voix et le regard*, Seuil, Paris, p. 82.

Ulrich Beck s'intéresse lui aussi aux nouveaux mouvements sociaux : « *La dernière variante de ce phénomène s'est manifestée dans l'engagement politique actif des citoyens qui ont mis en place une diversité de formes d'action échappant à tous les schémas politiques antérieurs – des groupes d'initiative aux “nouveaux mouvements sociaux” en passant par des formes de pratiques professionnelles alternatives et critiques, pour prendre conscience directement, dans l'espace extraparlamentaire, de droits qui n'étaient que formels, et leur donner le contenu qu'ils entendaient leur donner [...], pour prendre conscience de leurs intérêts (dans la protection de l'environnement, dans le mouvement anti énergie nucléaire, dans le domaine de l'informatique et des libertés)*⁵⁴ ». A partir de là, il évoque une « nouvelle culture politique » qui donne accès « aux autres forums centraux de la subpolitique ». Cette théorie explicite et rejoint celle de Touraine. Nous retrouvons l'image de la société (et du citoyen) en « *lutte contre la technocratie* » de Touraine, devenue « *résistant contre le pouvoir étatique* » chez Beck.

Touraine et Beck partagent l'idée de transition entre deux types de modernité : la Première et la Deuxième Modernité de Beck correspondent chez Touraine à l'industrialisation et la post-industrialisation (société programmée). Touraine montre que la société programmée ne se constitue pas autour des droits politiques traditionnels. Il y a « *un déclin d'un certain type de rapports et de conflits de classes et la naissance d'une nouvelle génération de mouvements sociaux*⁵⁵ ». Pour Beck, les catégories anciennes et les institutions sont vidées de leur substance.

Beck dépeint aussi les stratégies du capital et de l'Etat comme un type de domination ni illégal, ni illégitime, donc « translégal ». C'est proche, chez Touraine, de l'exercice du pouvoir par une entité politique « grand appareil de gestion et d'information ». Il impose son régime de contrôle monopoliste à une population, il n'est pas illégal, mais il contraint ceux qui sont sous son joug à modifier leur mode de vie. Dans la société programmée, la lutte des classes comme moteur social de la société industrielle est remplacée par de nouveaux rapports sociaux entre des appareils de gestion et d'information tout-puissants et des mouvements issus de la société civile. Ce pouvoir des appareils, ressenti comme illégitime par les acteurs concernés tels que les pêcheurs locaux, les écologistes etc., est considéré comme légal par un gouvernement tout puissant, ce qui produit un paradoxe. Beck affirme que les sociétés actuelles ont besoin d'une « politique de piqûres informatives », dans le but de sensibiliser le

⁵⁴ Beck Ulrich, 2001, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Éd. ALTO Aubier, p. 420-421.

⁵⁵ Touraine, 1978, *La voix et le regard*, Seuil, p. 21.

monde à cette « contradiction criante entre la maximisation de la domination translégale et sa délégitimation⁵⁶ ». Dans le cas de Saemankum, les acteurs politiques considèrent leur action tout à fait légale, mais les habitants qui en sont les victimes lui contestent toute légitimité.

La sociologie de Touraine ne se réduit pas à construire le sens historique d'une classe unique, c'est-à-dire de la classe dominante, ou de la classe dominée, (ici les pêcheurs et les agriculteurs). L'historicité d'une société se construit autour de conflits autrement plus importants. La société génère en permanence des fractions sociales divergentes et des conflits. Cette historicité se retrouve dans le mouvement de Saemankum. La démarche critique des pêcheurs et des écologistes, et la divergence entre les points de vue des ministères concernés par ce conflit peut trouver une explication sociologique dans le sens de l'historicité, ainsi définie.

Autour de cet événement de Saemankum, dans le contexte nouveau des années 1990 et 2000 lié à une demande sociale relative aux questions environnementales, un changement de paradigme s'est opéré au niveau national. L'ancienne organisation sociale et politique des années 1980 a été profondément modifiée par la nécessité d'intégrer de nouvelles valeurs et de prendre en compte au niveau national un certain nombre de revendications formulées par les populations locales organisées en associations autonomes et innovantes de défense d'intérêts collectifs particuliers, ce qui bouleverse l'approche traditionnelle de la culture étatique autoritaire et encourage une évolution vers davantage de démocratie participative. L'action publique territoriale a évolué vers la prise en compte de l'environnement sous la pression des écologistes. Ce mouvement a accru l'influence de la société civile, traditionnellement soumise à l'autorité politique ; elle prend conscience de ses propres capacités d'initiative, de proposition et de mobilisation. Saemankum a permis l'éclosion d'un nouvel environnement social coréen.

La mobilisation collective organisée en faveur de l'intégration sociale d'une écologie dans le projet a une part active dans les transformations historiques de la société. Nous le voyons dans le mouvement « Sambo-il-bae » : à travers des organisations en lutte contre le projet, la société coréenne agit sur elle-même et se transforme en profondeur. Cette capacité d'action sur soi-même ouvre, selon Touraine, à l'historicité, en produisant une discontinuité dans l'histoire.

⁵⁶ Beck Ulrich, 2003, *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, Éd. ALTO Aubier, p. 436.

Le mouvement de Saemankum appartient aux nouveaux mouvements sociaux⁵⁷ et il traduit une force sociale. L'initiative des acteurs favorables à la protection de la nature, par le choix stratégique de s'associer aux nombreuses organisations de défense, telles que les associations environnementales et les associations religieuses, a développé une action favorisant leur propre idéologie. Le projet territorial controversé entre les pêcheurs locaux et les acteurs politiques montre que chacun cherche à imposer sa propre orientation culturelle : pour les pêcheurs, la culture de la mer avec des croyances liées au bouddhisme traditionnel, pour les dirigeants politiques, la culture techno-bureaucratique. Les systèmes d'action des pêcheurs, face aux dirigeants politiques, participent au travail de transformation des rapports de force. La volonté collective des pêcheurs vise à développer leur propre orientation culturelle autour de l'action environnementale. Ce double enjeu nous convie à considérer la problématique concernant la pratique professionnelle des pêcheurs locaux dans sa dimension écologique, et cela d'autant plus que l'orientation bouddhiste de leur culture les conduit à défendre cette dimension.

Pour faciliter la compréhension de l'action collective, Touraine explique que « *le mouvement social est la combinaison d'un principe d'identité, d'un principe d'opposition et d'un principe de totalité. (...) Plus ces trois dimensions des mouvements sont intégrées les unes aux autres et plus on dit que le niveau de projet d'un mouvement est élevé*⁵⁸ ».

Le principe de l'identité renvoie ici à l'identité professionnelle des pêcheurs eux-mêmes. Pour construire leur identité territoriale et professionnelle, l'espace pratique des pêcheurs locaux révèle leur routine imprégnée du lien affectif, au regard du rapport spatial et du rapport social. La mobilisation de ces acteurs évolue vers un mouvement collectif identitaire fortement territorialisé à l'échelle des milieux aquatiques. L'identité collective des pêcheurs est le résultat du processus de construction sociale de l'action⁵⁹.

Pour ce collectif, le principe d'opposition est défini comme l'expression de leur volonté de garder leur autonomie professionnelle en dépit des décisions des responsables publics en tension avec eux. Le troisième principe, la totalité, s'inscrit dans la proposition d'une alternative au niveau de l'historicité. Nous avons esquissé comment les pêcheurs locaux combinent ces trois principes constitutifs d'un mouvement social.

⁵⁷ Pour Touraine et Melluci, le mouvement ouvrier a été un mouvement classique combattant les intérêts économiques des patrons, tandis que le mouvement écologique et les nouveaux mouvements sociaux défendent un ordre écologique.

⁵⁸ Touraine Alain, *La voix et le regard*, Seuil, Paris 1978, p. 108 & 112.

⁵⁹ Lafargue Jérôme, 1998, *La protestation collective*, Nathan, p. 43.

La culture liée au bouddhisme traditionnel est constitutive de l'identité des pêcheurs, elle les a poussés à se structurer en mouvement social. Un lien peut être fait avec le « triangle » de Touraine. L'étude des conduites collectives permet de comprendre comment la dimension écologique, à travers la sauvegarde de la culture maritime selon la tradition régionale, est intégrée au mouvement social. Le mouvement « Sambo-il bae » se définit par le changement de paradigme écologique, sous l'influence de la religion bouddhiste (ceci sera développé plus précisément dans le chapitre huit).

Les représentants des principales religions⁶⁰ sont perçus comme les vrais porteurs de la lutte écologique et ils incarnent la relation du territoire à la vie. La pratique collective de ces acteurs et des militants écologiques, qui font trois pas puis se prosternent sur la route allant de Jeonbuk jusqu'à Séoul, est perçue comme une attitude de respect de la vie et de la paix à Saemankum⁶¹. Si des marcheurs ont fait monter la pression, par l'exercice pacifique de la religion, ce n'est pas dans le but de conserver l'espace de travail des pêcheurs locaux. Cette campagne illustre bien comment l'action collective organisée se développe en termes de mission sociale, redéfinissant le système territorial dans le cadre du modèle démocratique. Ce mouvement est un premier pas vers une transition écologique dans la société coréenne, face à la culture du mode de production capitaliste encore largement dominante. L'analyse de ce mouvement montre l'enjeu culturel et social de l'aménagement du territoire aux yeux des riverains, qui voient dans cet espace un vécu affectif, mais aussi porteur de réflexions sur le sens de leur action.

L'appel au sujet s'inscrit dans la transformation d'un ordre établi qui fixe le système social. « *Le sujet ne peut pas se dissoudre dans la postmodernité, parce qu'il s'affirme dans la lutte contre les pouvoirs qui imposent leur domination au nom de la raison*⁶² ». Le système d'action sociale ne relève pas du seul ordre social, comme une structure créée par les pouvoirs publics. La capacité de l'ordre social de se transformer lui-même ne peut être produite que par un sujet engagé dans une dynamique sociale de groupe. Touraine ne pense pas qu'une seule classe, dominante ou dominée, détermine une historicité véritable ; ces deux classes, celle qui passe pour dominante et celle qui serait dominée, sont à la base de cette historicité créative.

⁶⁰ Bouddhisme, bouddhisme Won, protestantisme, catholicisme.

⁶¹ La Fédération de la vie et de la paix des vasières de Saemankum, Institut de vie de Saemankum, 2004, *Après un an du mouvement de trois pas et une prosternation-le chemin de la vie et la paix*, Éditions de la fédération de la vie et la paix des vasières de Saemankum.

⁶² Ibid. p 16.

Dans notre étude, la classe dominante est constituée par les parlementaires, les élus locaux, les membres influents des services de l'Etat, les chefs d'entreprise et une partie des savants et des techniciens acquis au projet : les classes dominées sont les catégories populaires, les pêcheurs ou les agriculteurs, qui ont su collaborer avec les acteurs religieux et les organisations écologistes. La relation entre les exécutants et les militants associatifs s'inscrit dans un rapport de force défavorable. Mais ils ont réussi un travail de concertation permettant de faire entrer la pratique territoriale en démocratie et de modifier les données du projet. Cet aspect s'avère une *pratique historique concrète* qui permet aux acteurs d'introduire leurs propres modifications dans le projet social.

La classe des dirigeants politiques n'est pas exclusivement une force de pouvoir et la classe populaire n'est pas systématiquement une force de résistance. Si les militants associatifs incarnent une classe de revendication, les élites deviennent une sorte de classe d'orientation. Leur collaboration préside à l'ensemble de l'organisation sociale⁶³.

Si le projet de Saemankum ne reflète plus le même sens que dans le passé, l'ensemble des intervenants sur le projet ont la capacité de créer un nouveau cadre historique indispensable à l'orientation sociale de l'avenir⁶⁴. A partir des acteurs eux-mêmes, l'historicité est susceptible d'orienter la capacité collective de production sociale dans une certaine direction. Dans cet aménagement de l'espace, l'historicité recouvre d'abord la dimension territoriale et la résolution du conflit initial d'usage des milieux aquatiques ; mais aussi l'intensification de la capacité d'action des acteurs concernés, dans le cadre d'un partenariat. La cogestion des décisions montre combien les acteurs engagés dans ce processus novateur ont pu être conscients de leur responsabilité. La portée nationale du projet se révèle dans la manière dont les acteurs eux-mêmes construisent une nouvelle image de la société⁶⁵.

L'approche par le système d'action concret permet d'étudier le cadre organisationnel du développement du territoire. Le concept d'historicité est lui aussi un cadre théorique intéressant⁶⁶, orientant le regard vers la lutte des mouvements sociaux contre la société

⁶³ Alain Touraine, 1973, *La production de la société*, Seuil, p 179. « Des conduites orientées, conduites différentes par nature des conduites institutionnelles ou organisationnelles, mais conduites sociales, puisqu'elles participent à l'historicité de la société, à l'action créatrice exercée par la société sur elle-même, à partir de son travail ».

⁶⁴ Alain Touraine, 1984, *Le retour de l'acteur*, Fayard, p 97. Selon Touraine, l'historicité définit le système d'action historique. La liberté des individus est importante, si cette liberté n'est pas respectée, la société n'est pas adéquate, mais il critique le libéralisme.

⁶⁵ Alain Touraine, 1978, *La voix et le regard*, Seuil, Paris, p. 179.

⁶⁶ Maurice Blanc, 1992, *Pour une sociologie de la transaction sociale*, l'Harmattan, p. 9. Le concept de négociation de Crozier et Friedberg présuppose implicitement qu'il existe un juste milieu entre les prétentions opposées des acteurs.

programmée. Cette considération dans un référentiel de politique publique est limitée pour analyser la question de la coordination des échanges sociaux au regard de l'action collective.

Pour comprendre comment s'effectue une régulation du rapport social entre groupes d'individus et organiser le territoire dans le sens de l'historicité, un autre concept est utile, celui de « transaction sociale » développé par Jean Remy et Maurice Blanc⁶⁷. Selon Blanc, « la transaction sociale présente l'avantage de prendre en compte la constitution des positions des acteurs, avec leurs limites et leurs possibilités. Les acteurs occupent des positions inégalitaires et le rapport fondamental est un rapport de domination. Mais les acteurs dominés disposent d'une certaine marge de manœuvre et la domination connaît des limites que l'on ne transgresse pas impunément⁶⁸ ». Dans la constitution des rapports sociaux entre les aménageurs gouvernementaux et les militants associatifs, les aménageurs cherchent une réponse raisonnable se basant sur l'aménagement de l'espace et ses formes variées. Les promoteurs du gouvernement font appel à des co-constructions de solutions avec leurs limites et leurs possibilités. La transaction sociale peut appréhender les actions nécessaires du fait des enjeux liés à ces scissions. Les interactions stratégiques entre ces différents groupes sociaux passent par des transactions pour la régulation et la stabilisation du système.

La transaction sociale permet également de saisir l'échange entre les parties en présence au niveau de la coordination des points de vue divergents. Leurs actions réciproques entraînent la révision de leur pratique aménagiste, qui produit une nouvelle constellation politique en fonction des intérêts des groupes sociaux obligés de s'insérer dans le développement durable. L'expérience plurielle par la médiatisation liée à la mondialisation engendre des modifications du projet et implique l'identification d'une logique de pratiques basée sur l'action concertée et négociée dans son ensemble. Ce processus de socialisation d'acteurs différenciés permet d'orienter le territoire vers des formes variées dépendant de la manière dont l'action collective entraîne la coopération entre acteurs publics et privés.

La construction du rapport social au système territorial prend la forme d'une transaction sociale. La description de cette transaction résulte d'un mécanisme de jeu où chaque groupe défend sa position, notamment sur la question ardue des terres nécessaires aux remblais dont la réponse n'est pas encore trouvée. Dans cette perspective, « on tentera d'élaborer un programme d'opération politique ou de découvrir un nouveau modèle pour faire face à un

⁶⁷ *Ibid* p 11. La transaction sociale permet d'analyser les relations complexes du territoire comme système d'action sociale entre la société civile et l'Etat.

⁶⁸ Blanc, 1992, *Pour une sociologie de la transaction sociale*, l'Harmattan, p. 274.

problème qu'on ne sait pas encore résoudre⁶⁹». La transaction permanente entre différents acteurs permet de créer un nouveau modèle, et devient un facteur essentiel d'ajustement permanent. Ce qui n'a rien d'automatique car chaque acteur a sa liberté d'action⁷⁰.

Dans la logique du compromis, la transaction est un mécanisme permettant de comprendre la façon dont les acteurs en conflit agissent en vue de produire un changement de politique à l'échelle de la société. Pour Anselm Strauss, « l'ordre social est un ordre négocié⁷¹ ». Toute société est faite de négociations. Ceci se traduit par des modes d'action coopérative visant à renouveler la structure sociale. Les acteurs territoriaux coopèrent pour faire aboutir une recomposition du système territorial dans le cadre d'un compromis pratique (Blanc, 1992).

La description de ce compromis prend la forme d'une action collective autour du territoire comme système d'action à travers l'échange et la négociation. Un raisonnement fondé sur la médiation sociale (Blanc, 1992) explique la reconnaissance d'autrui par les diverses parties en présence, d'autres critères d'analyse sont nécessaires pour appréhender la transaction territoriale liée aux milieux aquatiques.

L'étude de la transaction territoriale invite à intégrer la théorie de l'agir communicationnel⁷². L'absence de dialogue social, dans le conflit de Saemankum, provient d'une communication biaisée. L'agir communicationnel est la recherche d'un consensus, au terme d'un débat public, si ardu soit-il. L'agir communicationnel se fonde sur l'intercompréhension pour parvenir à un accord.

Les différents du système d'action territorialisé construisent une relation de partenariat dans le cadre de tensions entre les pratiques de l'aménagement et l'action environnementale. Nous étudions la communication entre les acteurs, afin de comprendre la médiation sociale. La médiation sociale dépend des interactions entre différents acteurs dans le cadre d'un processus de démocratie participative. Le concept de l'agir communicationnel, à travers la négociation, s'organise dans la compréhension réciproque. Ce qui permet d'envisager l'intégration sociale dans sa grande diversité et dans ses liens avec l'action publique.

Cette sociologie permet de rendre compte du processus dynamique dans la négociation stratégique qui relève de la médiation sociale. Cet aspect est lié à la compréhension mutuelle

⁶⁹ Crozier et Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, Seuil, p. 281.

⁷⁰ Friedberg Erhard, 1988, *L'analyse sociologique des organisations*, GREP.

⁷¹ Anselm Strauss, 1992, *La trame de la négociation, sociologie qualitative et interactionnisme*, L'Harmattan, p. 250. "Dans les organisations étudiées, il ne pouvait apparemment y avoir aucune relation qui ne soit accompagnée de négociations".

⁷² Jürgen Habermas, 1987, *Théorie de l'agir communicationnel, rationalité de l'agir et rationalisation de la société*, Fayard.

permettant l'agir communicationnel. Le concept de communication sociale développé par Jürgen Habermas pourrait compléter le travail d'analyse consistant à faire reconnaître les demandes respectives.

1.3.3. Un contexte spécifique marqué par le confucianisme

Le fonctionnement de l'action publique sur la scène de l'organisation territoriale, dépend de l'orientation culturelle des acteurs politiques. L'analyse des construits culturels des dirigeants politiques permet de restituer leur champ d'action, relevant d'une dimension descendante *top down*⁷³. C'est un ressort clé pour l'analyse des comportements spécifiques des parties prenantes, politiques et économiques, dans le champ social.

La culture confucéenne inclut une éthique philosophico-religieuse⁷⁴. La description fine de cette culture permet de saisir la genèse de la gestion des affaires publiques. La réactualisation de la culture passée contribue à l'élaboration d'un cadre de référence qui débouche sur un système d'action qui fonde la construction politique de l'espace sur des milieux aquatiques.

Dans notre travail, cette culture explique les structures affectives, liées au système territorial, que les pouvoirs publics gèrent. La vision du monde inhérente à leur fonction oriente l'action des autorités administratives et elle constitue aussi un regard spécifique pour décrire les modalités sociales liées à la manière de penser le milieu marin côtier. L'héritage confucéen a été un facteur favorable à la mise en place d'un projet inspiré par le capitalisme moderne, nous permettant d'identifier l'un des moteurs du système d'action territorial.

Les chercheurs en sciences sociales savent que la gestion publique d'un pays est conditionnée des attitudes et des comportements culturels liés au contexte organisationnel. Des courants de pensée nés en Asie de l'Est exercent une grande influence sur le plan social et politique dans cette zone, notamment le confucianisme, le bouddhisme et le taoïsme.

La *philosophie* de Confucius exerce en Corée l'influence la plus forte (harmoniser avec « présentation de la Corée », p.7). Son aspect le plus connu est le respect de la hiérarchie et

⁷³ La politique « descendante » se caractérise par la mise en application par les directions régionales et locales de lois imposées par le gouvernement, sans qu'il y ait eu de concertation préalable avec la population. Le gouvernement prend seul les décisions et les fait appliquer. Dans la politique « ascendante », la voix des habitants se fait entendre et participe à la création et à la mise en œuvre des projets et des lois.

⁷⁴ La culture confucéenne a marqué l'histoire et la civilisation coréennes. Elle est restée très vivante à partir du VIIe siècle (G. Chaliand et J.-P. Rageau, 1983, *Atlas de la découverte du monde*, Fayard, p. 67).

l'acceptation de l'autorité, ce qui implique une vision linéaire de la société. Mais il met aussi en valeur l'harmonie, par une attitude pacifique de recherche d'un consensus. Ses conséquences sur la vie actuelle du pays sont majeures en raison des relations interindividuelles qu'elles encouragent. Le confucianisme est un facteur endogène dans les rapports d'interdépendance.

Le bouddhisme se préoccupe beaucoup plus de la condition après la mort ; il est davantage une *religion* préoccupée par l'au-delà et il énonce des principes moraux et des comportements qui permettent à chacun de progresser dans le cycle des réincarnations, pour finir par quitter le monde et se fondre dans le néant. Le bouddhisme est fondé sur le respect de toute vie et de l'environnement, et sur la recherche du détachement matériel.

Le taoïsme est aussi une *religion* qui offre une interprétation de la vie et de la mort. On y retrouve des aspects de shamanisme sur la divinisation de la nature et de ses manifestations. Il se rapproche du bouddhisme, mais aussi de certains aspects du confucianisme. Ces trois courants de pensée et de croyance influencent les systèmes de pratique des milieux sociaux, même si elles sont remises en cause par l'influence occidentale amenée par l'histoire récente et la mondialisation.

Une première comparaison oppose un Orient marqué par l'acceptation de l'autorité face à un Occident où triomphent l'individualisme et la liberté. Mais la réalité héritée du passé et encore partiellement vécue de nos jours est plus nuancée. Si la tendance hiérarchique est présente en Asie, elle existe aussi en Europe, plus particulièrement dans l'Occident catholique où l'Eglise de Rome reste centralisée. La culture occidentale traditionnelle implique donc elle-aussi un fort respect de la hiérarchie, qui peut aller – selon Adorno, dans son analyse du nazisme – très loin dans la soumission aux ordres des supérieurs, même arbitraires. L'histoire récente oblige à nuancer cette vision réductrice : le confucianisme s'est adapté aux impératifs de la modernité, notamment à l'individualisme et aux revendications antihiérarchiques et libérales. Imprégné par l'éthique protestante et les valeurs du capitalisme, l'Occident a connu la remise en cause des autorités traditionnelles, l'essor des aspirations individuelles et notamment de la liberté. L'influence conservatrice des religions, notamment catholique, est en recul. Les religions chrétiennes qui progressent en Occident sont celles qui sont issues des marges du protestantisme, éloignées des notions de centralisme autoritaire. En Corée aussi, les trois grands courants religieux sont en perte d'influence, même si le recul religieux est moins net qu'en Occident et si la recherche de l'harmonie y est plus présente.

Le confucianisme sert de référence aux structures politiques, privilégiant une forme de centralisation organisée en un système d'Etat bureaucratique. Pour Max Weber, le système de bureaucratie centralisée, qui est fondé sur la force du rationalisme de l'ordre, est typique de la société confucianiste. Cette interprétation permet d'identifier en quoi le territoire est marqué par des rapports sociaux et spatiaux entre les différents acteurs.

L'ambivalence du confucianisme, qui valorise le pacifisme⁷⁵ et l'harmonie, nous aide à comprendre l'hétérogénéité des comportements des principaux acteurs de ce projet, tels que nous les avons observés dans les concessions faites par les uns et les autres, lors de séances de rupture, de reprise puis d'accord final. Ceci sera développée dans le chapitre six.

A partir du 15^e siècle, la dynastie de Cho-Sun a choisi le confucianisme comme un des fondements de l'identité du pays ; le bouddhisme et le taoïsme gardent leurs privilèges dans le domaine philosophique. Même si la Corée a adopté aujourd'hui l'idéologie politique occidentale de démocratie comme ligne directrice de l'Etat moderne, les vieilles formes de la société traditionnelle restent présentes dans la conduite actuelle du pays. Park Jong Min affirme que l'influence confucianiste persiste encore dans la culture politique moderne sous les formes d'un respect de la hiérarchie teinté d'autoritarisme et de collectivisme⁷⁶. On ne peut trancher franchement entre les deux systèmes idéologiques et, sans se défaire complètement d'une certaine disposition éthique d'obédience confucéenne, la Corée s'engage sur la voie d'un modernisme démocratique.

La dynastie de Cho-Sun a impulsé une autorité bureaucratique centralisée qui facilitait le contrôle politique des masses populaires par les gouvernants⁷⁷. Les gouvernants issus de ce centralisme adhèrent à l'idée que l'ordre hiérarchique dans la structure bureaucratique du gouvernement symbolise la bonne gestion des relations sociales à l'intérieur de l'Etat. Une telle idée est apparue comme l'outil le plus efficace pour renforcer l'emprise bureaucratique dans la vision du monde des élites politiques.

Le taoïsme a contribué à l'existence séculaire de la dynastie de Cho-Sun, conformément à la volonté d'harmonie cosmique contenue dans ce modèle philosophique, fondé sur le concept d'adoration céleste. Une telle vénération a contribué à la diffusion de l'idée de soumission aux

⁷⁵ Max Weber, 2000 (1915), *Confucianisme et taoïsme*, Gallimard, p. 206. "Le caractère pacifique du Confucianisme".

⁷⁶ Park Jong Min, 2008, « La culture politique de la Corée », *Guide de la compréhension de la politique : la politique de la Corée*, Séoul, Beopmunsu.

⁷⁷ Max Weber, 2000, *Confucianisme et taoïsme*, Gallimard, p. 315. "La couche dirigeante des intellectuels considérait comme un impératif absolu pour la perpétuation tranquille des autorités bureaucratiques de soutenir systématiquement le maintien de la tradition magique".

événements, la providence céleste régissant toute vie humaine, aux yeux des disciples de cette religion⁷⁸. Les classes populaires croyaient que le statut des élites était déterminé par les cieux, ce qui légitimait la fonction du souverain et rendait inutile le recours à la contrainte. Ceci explique la faiblesse de la résistance des populations face à l'autorité étatique.

Dans la perspective taoïste, l'ordre de l'univers est sacré, irréprochable et indiscutable, tout comme le système social qui est considéré comme élément qui structure un ordre déterminé des rapports entre des individus. Dans ce contexte, le discours du chef de l'Etat est absolu et la culture du taoïsme justifie pleinement le statut transcendantal du pouvoir de l'Etat. Ceci caractérisait une entreprise dévouée au développement d'une culture non participative puisque les individus n'ont pas de rôle politique actif du fait de leur appartenance intégrante à l'ordre du monde venant d'en haut au détriment d'une quelconque autonomie ou d'une participation politique⁷⁹.

Dans les livres dédiés aux préceptes de l'éthique confucéenne, on note que cette culture envisage les humains comme les membres d'une même famille, avec un esprit commun. Selon Kum Jang Tae, cette relation familiale s'appuie sur une morale patriarcale, avec une hiérarchie qui accorde une grande place à ceux qui exercent la fonction de père, auquel on reconnaît le privilège d'aîné, de détenteur de l'esprit des ancêtres, alors que pour les plus jeunes, les enfants, seule l'obéissance est de rigueur. La relation aux gouvernants est une prescription essentielle devant régir les relations humaines et être vécu comme une valeur morale⁸⁰.

Le pouvoir reconnu au père au sein d'une famille opère aussi au niveau de l'Etat. Par ce glissement, le souverain domine ses sujets qui le considèrent comme leur père et il exerce à leur égard un pouvoir charismatique. Ce mécanisme social a perduré pendant plusieurs siècles et il continue à freiner les élans du citoyen réclamant son droit d'acteur politique conscient⁸¹.

Lee Jung Bock souligne dans : « *La culture politique en Corée : tradition, modernité et post-modernité* », que le livre sacré du confucianisme a été longtemps difficile à lire car rédigé en caractères chinois. Les acteurs ordinaires ne pouvaient pas accéder au message

⁷⁸ Park Jong Min, 2008, « La culture politique de la Corée », *Guide de la compréhension de la politique : la politique de la Corée*, Séoul, Beopmunsa.

⁷⁹ Kim Un Tae, 1982, *La politique en Corée*, Edition Bakyoungsa.

⁸⁰ Kum Jang Tae, 1993, « L'esprit de dignité des personnes et la pensée loyale », *L'étude approfondie de la pensée de la Corée*, Édition Woosuk, p. 228-251.

⁸¹ « La collusion entre l'administration et les intérêts privés est un problème structurel. Les liens de parenté dans une société marquée par l'éthique néo-confucéenne mettant l'accent sur les connexions familiales ». *Le Monde*, 10 août 2011. « En Corée du sud, les chaebols gagnent en puissance et étouffent les PME ».

confucéen⁸². Les nobles et les membres du clergé, ainsi que les classes dirigeantes, étaient les seuls à pouvoir les lire et en connaître la substance, les classes populaires ne connaissaient que les croyances diffusées par les milieux cultivés⁸³.

Les rapports sociaux demeuraient dans une vision verticale. Même de nos jours, la redistribution du pouvoir modèle cette dépendance. L'impossibilité d'une démarche participative joue en faveur des seules classes sociales dirigeantes. De même, les décisions politiques font rarement l'objet d'une quelconque explication rationnelle. Lorsque des manifestations de la pluralité des forces sociales se développent, le gouvernement, mettant en avant son autorité et son savoir, toute tentative de critique est difficile. La pratique du gouvernement se résume à faire barrière à toute possibilité de concessions réciproques.

Comme l'observe Kim Suk Gun, « *L'individu dans les pays occidentaux est considéré comme un acteur égalitaire indépendant de Dieu, tandis que la personne dans la société hiérarchique confucéenne existe en tant qu'individu classé dans un ordre à l'intérieur d'une certaine hiérarchie confucianiste* ⁸⁴ ». L'action sociale des autorités empêche toute ligne politique négociée. Cependant, cette spécificité contient aussi l'idée que l'ordre politique est fondé sur le caractère pacifique de l'action⁸⁵. Ce dualisme interne entre acceptation de l'autorité et recherche de la paix, propre au confucianisme, imprègne l'actuel système d'action territorialisé. Ce qui confère sa légitimité à l'obligation de négociation pour assurer le développement politique entre des acteurs plus égaux et moins dépendants. Cette culture confucianiste s'épanouit dans une perspective de fusion entre le désir du peuple et l'ordre politique imposé. Avec ses enseignements moraux exigeants, cet assemblage permet de modeler l'espace de vie quotidienne du peuple au travers la mobilisation collective de tous les milieux sociaux. La territorialité dépend de la manière dont des dirigeants politiques perçoivent cet espace. En termes de politique publique, le projet de Saemankum a déclenché un affaiblissement du modèle confucianiste. L'Asie de l'Est change et adopte une diversité dynamique⁸⁶.

⁸² Aujourd'hui les écrits sont traduits en nouveaux caractères coréens (écriture dite *Hangul*).

⁸³ Lee Jung Bock, 2003, *La culture politique en Corée; tradition, modernité et post-modernité*, Edition de l'Etude de la politique en Corée, numéro, 10-1, p. 10.

⁸⁴ Kim Suk Gun, 1999, *L'idée traditionnelle de la Corée et la liberté démocratique, le conflit et la rencontre entre modernité et confucianisme dans la démocratie libérale de la Corée*, Séoul, Éditions l'amour de l'homme, p. 25-26.

⁸⁵ Le confucianisme semble avoir plié face à la diffusion mondialisée des échanges, économiques et culturels.

⁸⁶ Lee Seung Whan, 1999, *La valeur asiatique*, Séoul, édition Tradition et modernité.

Pour Max Weber, le confucianisme a empêché le développement du capitalisme moderne⁸⁷ de l'Asie de l'Est, pendant des décennies. Le capitalisme libéral occidental, repose sur la propriété privée des moyens de production, sur la libre concurrence et sur la recherche du profit individuel. Le capitalisme présente en Asie de l'Est des caractéristiques propres, telles que la place de l'Etat dans les économies administrées, les marchés nationaux fermés à la concurrence, le rôle des grandes entreprises à caractère national et un sens développé de l'intérêt collectif, différent de l'individualisme occidental. Ce capitalisme asiatique spécifique est bien présent, même s'il commence à perdre certaines spécificités, du fait de son insertion dans la mondialisation libérale.

La théorie du capitalisme confucianiste a été présentée à partir de l'analyse du développement capitaliste de l'Asie de l'Est et particulièrement de la Corée du sud, Hongkong, Taïwan, et Singapour. Ces économies constituaient ce qu'on a appelé « les 4 dragons de l'Asie » pour souligner leurs caractéristiques communes et la façon dont elles ont fasciné l'Occident capitaliste à partir des années 1980. Roderick Mac Farguhar, s'exprimait ainsi dans *The Economist* (9-15 février 1980) : « le confucianisme était une idéologie éminente pour expliquer la cohésion du groupe de l'Etat ». L'éthique confucianiste portait le développement économique asiatique sur un fond psychologico-religieux comparable au rôle du protestantisme dans le renforcement du capitalisme occidental⁸⁸.

Pour Herman Kahn, « les avantages de l'éthique confucianiste sont plus importants que ses désavantages⁸⁹ ». Il commente le dévouement, le sacrifice et le sens des responsabilités, qualités centrales issues du confucianisme et favorisant l'intérêt public, qui se retrouvent dans la gestion des ressources humaines et financières⁹⁰. Ces caractéristiques confortent la faculté d'adaptation et d'assimilation des acteurs dans l'organisation d'un groupe, ce qui facilite le fonctionnement de l'économie au niveau de l'organisation sociale et de l'administration des Etats-Nations, mais aussi des entreprises⁹¹.

Max Weber a associé la stagnation de l'Asie de l'Est et son sous-développement économique à l'absence de flux dynamiques, caractéristique du confucianisme, dont le *tempo*

⁸⁷ Max Weber, 2000 (1915), *Confucianisme et taoïsme*, Gallimard, p. 330-331. *La raison propre au confucianisme représentait un rationalisme de l'ordre* ; p.239. p. 228, il ajoute que « l'avidité du gain était considérée par Maître Confucius comme une source de désordres sociaux. (...) » p. 220, « mais en opposition très nette avec le bouddhisme, il (le confucianisme) constituait exclusivement une moralité intramondaine de laïcs ».

⁸⁸ Mac Farguhar Roderick, 1980, *The Post-Confucian Challenge. The Economist* 9 février 1980, p. 67-72.

⁸⁹ Herman Kahn, 1979, *World Economic development: 1979 and beyond*, Boulder Westview Press, p. 156.

⁹⁰ Un certain esprit du collectivisme s'observe dans les grandes entreprises (Hyundai, Daelim, Daewoo) et leurs partenaires économiques.

⁹¹ Herman Kahn, 1979, *World Economic developpment: 1979 and beyond*, Boulder Westview Press, p 156.

ne pourrait impulser un essor comparable à celui du capitalisme occidental⁹². Un économiste de l'université de Jeon Nam, désapprouve totalement cette théorie et souligne que le confucianisme pourrait au contraire insuffler une dynamique nouvelle au capitalisme. Si la cohésion sociale est indispensable à la croissance, les populations sont sollicitées et on cherche avec succès à imposer l'ordre politique existant. Même si c'est difficile à saisir par la rationalité occidentale⁹³. Dans le cas du Saemankum, les choses ne suivent pas cette logique. Mais c'est un cas à nul autre comparable, car les frontières s'élargissent au-delà des distinctions habituelles. On trouve ici à la fois une intégration sociale et une rencontre de collectifs d'acteurs. L'éthique confucianiste a été le dénominateur commun. Elle incite chacun des sujets à déployer l'énergie nécessaire pour atteindre l'objectif escompté.

Selon un économiste, dans un article sur la croissance économique de l'Asie de l'Est et le rôle de la culture confucianiste, « *la mesure de l'influence de la culture est difficile, mais on ne peut pas l'exclure de la réalité économique pour autant. [...] Il est impossible de nier la valeur culturelle du confucianisme dans le modèle économique coréen notamment* ». Il évoque un projet économique sud-coréen initié sous la pression de l'Etat : il a obtenu l'approbation sociale générale grâce à la pensée dominante respectueuse de l'Etat et aux efforts du « collectivisme » renforçant la cohésion sociale. Pour l'Etat, le respect de l'ordre établi valorise l'importance de la relation humaine davantage que l'individualisme occidental⁹⁴.

Selon les économistes fidèles à Confucius, il est impossible de nos jours d'oublier (ou de prétendre ignorer) l'apport de cette philosophie. Elle inspire la pensée des élites politiques et économiques, en matière d'industrialisation notamment. Depuis 40 ans, les classes moyennes et supérieures recherchent la réussite matérielle et développent une conscience communautaire marquée par la paix. Leur réussite apporte la preuve que les intérêts

⁹² Max Weber, 2000 (1915), *Confucianisme et taoïsme*, Gallimard, p. 218-241. Le confucianisme méconnaît le commerce.

⁹³ Guk Min Ho, 1999, *Le confucianisme et l'industrialisation conduite par l'Etat*, Edition Université Jeon-nam, p. 225. Kim Il Gone, 1994, *La culture confucianiste dans le management de l'économie de l'Asie de l'Est*, Edition Institut des études psychologiques coréennes, « *La particularité et l'universalité de la culture confucianiste*, (8^e conférence sur l'étude coréenne, 22-24 juin 1994), You Sunk Chwon, 1997, *La réinterprétation du capitalisme confucianiste de l'Asie de l'Est : le point de vue institutionnel*, Edition Modernité et tradition.

⁹⁴ Lee Ho Yung, 2008, *La croissance économique de l'Asie de l'Est et le rôle de la culture confucianiste, -la direction de la succession de la culture confucianiste afin de développer l'économie*, Edition la recherche internationale, n°12, p.165-191.

capitalistes sont compatibles avec l'environnement social confucéen qui cultive le dévouement à l'intérêt collectif, même dans les plus grandes entreprises⁹⁵.

Pour beaucoup de Confucéens, la nouvelle ligne économique capitaliste⁹⁶ n'a rien à voir avec leur éthique. Ils veulent éviter tout amalgame entre leur modèle de type religieux et le capitalisme. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, la culture confucianiste se centre sur le sens de l'humain, dans une démarche de partage solidaire qui contribue à développer l'économie en interaction avec le capitalisme.

Sous la conduite des élites, un capitalisme d'Etat dirigiste s'est mis en place et il a entrepris la modernisation industrielle du pays. A partir des années 1970, cette évolution a conduit à un nouvel environnement sociopolitique dans l'action publique, où l'essor de l'économie territoriale nationale entraîne une baisse de l'influence religieuse. Le capitalisme se développe sur le modèle néolibéral mondial, dans lequel l'Etat laisse de plus en plus d'initiative aux entreprises pour leurs investissements internationaux. Cette culture du capitalisme a conduit les gouvernants du pays à concevoir la stratégie de développement actuel du pays. En même temps, la Corée du Sud, Taïwan, et Singapour, se sont rapprochés du modèle néolibéral de l'Occident

Selon Max Weber, le système bureaucratique est le moyen rationnel le plus apte à consolider une efficacité optimale de l'administration de l'Etat. Une telle spécificité est incontestée dans un univers politique quasi intériorisé par les masses populaires. Elles sont prises en étau entre les deux contraintes inséparables d'une seule réalité : la bureaucratie administrative en tant que gardienne du *statu quo* et l'Etat qui entend ne rien céder de l'héritage de l'éthique confucéenne.

Ce modèle de la morale confucianiste appliquée au capitalisme ne fait pas l'unanimité entre les économistes mais, dans le rapport social au système territorial, au cœur de notre recherche, il est une clé appropriée pour appréhender les pratiques d'aménagement du territoire. La prise en compte de la culture confucéenne explique les dispositions des dirigeants politico-économiques dont l'action publique est socialement construite. Ce système de croyance influence la manière dont les jeux d'acteurs se territorialisent dans la pratique sociale et dans leurs imaginaires spatiaux.

⁹⁵ Go Byung Ik, 1984, *La tradition des pays de l'Asie de l'Est et l'histoire moderne*, Edition de Samjiwon, p. 14-16, le bouddhisme met l'accent sur la vie future, alors que le confucianisme privilégie la dimension matérialiste du monde actuel.

⁹⁶ Selon Jeon sang In, de l'université de Hanlim, le capitalisme n'est pas en lien avec le confucianisme lui-même, mais il constitue un rapport au pouvoir.

Les interactions stratégiques sur l'articulation entre objectifs de croissance et maintien des écosystèmes sont apparues entre les nombreux partenaires relevant de plusieurs Ministères (Planification économique, Agriculture, Premier Ministre, Environnement et Affaires maritimes et Pêche) et d'autre part les partenaires de la société civile (associations écologiques, associations influentes), des milieux professionnels (agriculteurs, marins-pêcheurs, pêcheurs à pied) et du monde universitaire (sociétés savantes, chercheurs, techniciens).

Ces tensions contredisent une autre dimension fondamentale du confucianisme, atteindre l'harmonie marquée par la paix et la stabilité. Au plus fort de l'exacerbation de la tension, certains acteurs ont trouvé, dans cette autre dimension du confucianisme, la voie vers une issue pacifiée au conflit à travers la recherche du consensus. Les dissonances ont obligé les parties prenantes à trouver une modalité d'élaboration stratégique afin d'arriver à un terrain d'entente. En renonçant souvent à leurs idéaux et à leurs intérêts propres, les partenaires ont trouvé un compromis.

S'ils sont arrivés à leurs fins en empruntant ce chemin, la nouvelle vision de l'action publique correspond à la transaction sociale (Blanc, 1992), qui suggère un dépassement du dualisme au niveau du territoire comme système d'action. L'orientation confucéenne qui conditionne les systèmes de pratiques conduit à la modification du rapport territorial, entre les aspirations du camp environnemental et les intérêts des acteurs politiques.

Cette culture omniprésente dans l'environnement sociopolitique se transforme progressivement. Le modèle autoritaire de gestion comme principe d'action gouvernementale diminue. Un modèle qui produit une nouvelle forme démocratique émerge en matière de développement territorial, notamment grâce à la réduction de l'usage de la force dans le cadre d'une société de plus en plus informatisée, aux pouvoirs de plus en plus diffus au sein des univers institutionnels et aux mouvements sociaux, comme le montre le projet de Saemankum.

L'hétérogénéité des représentations des milieux aquatiques questionne leur légitimité. Cette perspective permet de comprendre l'ensemble du système d'action et d'identifier la divergence des approches dans l'environnement sociopolitique des acteurs. Dans ce cadre, la notion de représentation sociale constitue un outil efficace. La « représentation sociale » est une « *forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* » (Jodelet, 1989,

p. 53). Dans un projet comme celui du polder de Saemankum, les représentations opposées des différents acteurs sont au cœur du problème.

1.4. Hypothèses

Les hypothèses servent à analyser la réalité observée sur place à Saemankum, pour aboutir à des interprétations susceptibles d'expliquer l'action territoriale. L'intérêt d'une hypothèse tient à son « esprit de découverte⁹⁷ » dans l'étude d'un cas. Pour Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt, le schéma d'intelligibilité rend compte de la structure des liens de causalité. Cette idée renvoie aux aspects relationnels de l'analyse sociologique.

Selon Crozier et Friedberg, pour vérifier des hypothèses, le schéma d'intelligibilité nécessaire est une structure « hypothético-inductive⁹⁸ » qui est confirmée par les données de l'enquête. Ce raisonnement inductif vise une meilleure compréhension de la signification des actions territoriales à Saemankum, à travers l'analyse des stratégies et de l'univers cognitif associés à l'évènement vécu par les différents acteurs.

1.4.1. hypothèse.1 : *Etat, technique, modernité et confucianisme*

Au départ, le projet s'inscrit dans un système territorial dans lequel l'Etat, ayant une stratégie de développement des espaces côtiers, projette un aménagement radical du territoire avec des procédés techniques d'avant-garde. Il révèle ainsi son souci de modernisation accélérée à Saemankum. Ce dispositif technique se développe dans un système social hiérarchisé dans lequel la culture confucéenne renforce l'acceptation du projet par les différents acteurs.

⁹⁷ Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt, 2006, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, p. 128.

⁹⁸ Crozier, Friedberg, 1977, *L'acteur et le système, théorie et pratique de la démarche de recherche*, Seuil, p. 454. « Obligée de reconnaître et d'assumer la contingence irréductible du phénomène qu'elle cherche à étudier, l'analyse stratégique adopte une "démarche hypothético-inductive" par laquelle elle constitue et cerne son objet d'études par étapes successives à travers l'observation, la comparaison et l'interprétation des multiples processus d'interaction et d'échange qui composent la toile de fond de la vie à l'intérieur du système d'action qu'elle analyse. Une démarche en somme qui se sert de l'expérience vécue des participants pour proposer et vérifier des hypothèses de plus en plus générales sur les caractéristiques de l'ensemble ».

Pour analyser l'organisation territoriale comme système d'action sociale et politique, il est important de décrire le contexte historique. Nous analyserons ensuite les discours des mondes politique et scientifique permettant de conforter cette hypothèse.

Nous décrirons dans quelle mesure la culture autoritaire pèse en ce domaine sur l'action publique, notamment par l'analyse des dispositions des dirigeants politiques dans la mesure où, par exemple, la représentation des bancs de sable est liée au schéma traditionnel d'action, lui-même influencé par le cadre structurel de la société considérée.

Nous verrons quels rapports les responsables publics entretiennent avec la connaissance scientifique. La question territoriale et son utilisation relèvent d'intérêts divergents, qui dépendent du contexte socioculturel et politique. Il faut rechercher les interactions entre les discours des experts et ceux des promoteurs de ce projet. Il est probable que l'Etat justifie son action territoriale à l'aide du savoir scientifique et développe une stratégie basée sur des faits techniques. La caution scientifique des experts est un argument largement utilisé afin d'étayer leurs décisions politiques. Ce qui permet de renforcer leur emprise bureaucratique et leur contrôle des applications sur le terrain.

Cette stratégie de développement est imposée par des usages pratiques de la bureaucratie, car les personnes en charge de l'application de cette stratégie sont assujetties à une double hiérarchie, celle des valeurs culturelles et celle de l'administration dont ils dépendent.

Le projet valorise les dispositifs techniques dans une optique de développement territorial, en fonction de l'univers cognitif des dirigeants. Mais cette dimension politique ne suffit pas à comprendre toute l'ampleur du système territorial qui implique aussi d'autres types de modalités, notamment environnementales, portées par deux autres types d'acteurs.

1.4.2. Hypothèse.2 : conflits et alliances entre pêcheurs et écologistes

Les pêcheurs locaux et les écologistes défendent des positions hétérogènes, voire antagonistes : les uns veulent garantir les ressources halieutiques, les autres préserver l'écosystème. Même s'ils ont des positions diversifiées, ils se rejoignent sur la protection de l'environnement naturel qui sera perturbé par le projet. C'est un objet de mobilisation qui rallie différents acteurs, en fonction d'enjeux plus ou moins convergents. Le socle de valeurs qu'ils partagent a un impact considérable sur les formes de relations entre les pêcheurs locaux

et les écologistes, locaux ou nationaux, notamment les valeurs bouddhiques marquées par le respect de la vie et de la nature.

Nous utiliserons comme indicateur principal le contenu des récit de vie des marins-pêcheurs ou des collecteurs. Nous pourrons déterminer dans quelle mesure les arguments qu'ils avancent contre le projet révèlent les expériences qu'ils ont du milieu dans lequel ils vivent depuis toujours (principalement de leur espace de vie).

Il importe de prendre en compte les divergences entre marins-pêcheurs eux-mêmes. Certains d'entre eux considèrent que le projet est déjà trop avancé pour le remettre en cause. D'autres pensent aux indemnités qu'ils ont déjà touchées et qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas rembourser ; d'autres encore estiment que le projet valorise leurs propriétés foncières insulaires à l'extérieur des digues ; d'autres enfin, dans la commune de Kimjé ou de Khéhwa, ayant une double activité de pêcheurs et d'agriculteurs, sont prêts à renoncer à la pêche, d'autant plus que le projet permettra selon eux, la modernisation et l'enrichissement de leur région.

Il faudra identifier les positionnements de tous ces acteurs et les motifs qui les ont conduits à se démarquer des écologistes et de leurs revendications. La prise en compte de chaque univers cognitif permettra de décrypter la complexité de ce dialogue, construit sur des attitudes diverses⁹⁹.

Une partie des habitants ne peut vivre sans la pêche, qui est leur seul moyen de subsistance. Ce projet dérange leur espace de vie habituel. Les conditions de travail liées à cet écosystème particulier ont été bouleversées. Ce qui explique la grande mobilisation collective. Ce souci les a poussés à s'allier avec des associations environnementales pour agir de concert en faveur de la défense des pratiques professionnelles ancestrales. C'est sur ce terrain que les populations traditionnelles et les écologistes se sont retrouvés en alliant leurs intérêts respectifs. L'analyse du mouvement de Saemankum (Sambo-il bae) est un indicateur pour identifier l'importance prise par les considérations environnementales.

Les engagements en faveur du système écologique ont comme but, d'une part de soutenir l'activité halieutique issue d'une longue tradition culturelle et, d'autre part, de mobiliser l'opinion au-delà de la région concernée, en suscitant un écho dans la société civile tout

⁹⁹ Pour cela, nous devons savoir si la pratique sociale des pêcheurs, en tant que source d'identité professionnelle est un facteur essentiel de l'intégration dans la société. L'étude de la pratique de pêche est un préalable à l'analyse du sentiment d'appartenance territoriale, de leurs identifications culturelles et de leur refus du changement. Ces pêcheurs ne se voient pas autrement que comme pêcheurs.

entière. Pour appréhender les différentes positions des pêcheurs, il convient d'identifier leurs motivations; d'analyser leurs perceptions du projet, puis leur évolution dans le temps du fait d'interactions nouvelles, notamment du fait des écologistes et de la diffusion des connaissances auprès des pêcheurs locaux. Ceci avec l'espoir d'une plus grande *justice en matière d'environnement*¹⁰⁰ national.

Les pêcheurs se retrouvent sur le terrain de l'écologie, grâce à l'influence du bouddhisme¹⁰¹. D'une part, les rites de la culture bouddhique jouent un rôle important dans la conservation des coutumes locales ; d'autre part, l'esprit du bouddhisme s'accorde avec les pratiques sociales et écologistes prônant le respect de la vie et de la nature. L'analyse des cultures liées à la mer souligne le poids de la relation entre la religion bouddhique et la défense de la nature. L'appréhension de ce lien permet de saisir l'élargissement du fossé culturel creusé au fil des années entre tradition et modernité.

Nous soulignons de quelle façon la tradition bouddhiste, à travers ses différentes manifestations dans la pratique même de la pêche, permet de saisir le lien entre la gestion écologique et celle des systèmes territoriaux. La culture bouddhique participe à la sauvegarde d'un mode de vie ancestral. La vérification de cette seconde hypothèse s'inscrit dans ce rapport intime entre la culture bouddhique et la thématique environnementale¹⁰².

L'implication de ces acteurs dans la défense du territoire de Saemankum, pour des questions environnementales, a fini par dépasser le cadre régional, pour faire de l'environnement un enjeu national et sociétal. Il s'agit là de la troisième hypothèse que nous développons ci-après.

1.4.3. Hypothèse. 3: la dynamique de la concertation

L'implication des pêcheurs dans la défense du territoire de Saemankum, pour la protection de leur environnement, dépasse le cadre régional et fait de l'environnement un enjeu national et sociétal. La troisième hypothèse porte sur l'apparition récente d'une demande sociale

¹⁰⁰ Agnès Michelot, 2009, « La construction d'une participation : réflexions autour de la convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement », Marguerite Boutelet et Juliette Olivier (dir.), *La démocratie environnementale, participation du public aux décisions et politiques environnementales*, Éditions universitaires de Dijon, p. 12.

¹⁰¹ Comme nous verrons chapitre sept, le bouddhisme est en effet caractérisé par le respect de toute forme de vie, y compris naturelle, et débouche ainsi sur des valeurs écologiques.

¹⁰² L'Institut du mouvement pour développer des terres propres, 2001, *Le bouddhisme et la sauvegarde de la nature*, Édition Beau Monde, Séoul.

environnementale qui aboutit à une modification des positions stratégiques des acteurs impliqués dans le projet. Le gouvernement a été contraint de modifier, de manière assez significative, le projet de départ et de proposer de nombreux aménagements. Cette dimension révèle un déplacement en profondeur des références guidant l'action publique. L'enjeu gouvernemental est de déboucher sur une concertation capable d'apaiser les tensions. Ainsi, ce conflit local pourrait être une sorte de catalyseur décisif au niveau national ; un catalyseur qui a joué un rôle dans l'émergence d'une nouvelle culture politique, ne serait-ce qu'en obligeant chaque partie à s'engager dans une forme inédite de dialogue social, en rupture avec une pratique politique traditionnelle en régression.

La négociation s'accompagne d'une dynamique constante d'échange social, où les différents groupes d'acteurs cherchent à coopérer à l'échelle de leur territoire de vie, sur la base d'un compromis social. L'étude des formes de négociation et de gouvernance, fondées sur le dialogue au sein de nouvelles institutions comme la *Commission pour une Communication sur l'Environnement* (créée le 24 juin 2010), identifiera l'action collective qui favorise la révision du projet. Le territoire comme système d'action accompagne la construction de l'action collective. La révision du système d'action est un enjeu de la politique publique pour répondre à la nouvelle demande sociale de respect des écosystèmes.

La réalité politique a évolué suite au conflit suscité par le projet de Saemankum. Pour comprendre l'avènement d'un tel compromis, il faut considérer d'abord les pressions écologiques nationales et internationales, puis la politique de déconcentration du gouvernement, enfin les changements dans la société dus à la mondialisation et notamment la place prise par l'informatique. Ces évolutions se mesurent à l'apparition d'instances de concertation, ou au développement de réseaux sociaux virtuels.

Ces déplacements sont déterminants lorsque la pratique de gestion durable du territoire s'inscrit dans une action de coopération. La promotion du développement durable ne peut se faire sans une coordination entre tous les intervenants concernés, c'est la condition d'un projet socialement réalisable et acceptable.

La régulation des rapports sociaux s'effectue au travers de relations d'échange entre les parties en présence. Dans cette perspective, le projet remanié servira à l'émergence d'un nouveau rapport entre acteurs politiques et citoyens à l'échelle locale ou nationale et à identifier l'action territoriale dans le cadre des pratiques de développement harmonisé.

1.5. La démarche méthodologique

Notre méthode s'appuie sur une démarche qualitative permettant d'explicitier la pratique de recherche dans le cadre de l'analyse stratégique¹⁰³. Pour construire notre méthodologie de recherche, une fois la problématique construite et les hypothèses formulées, nous avons conçu une démarche d'investigation s'appuyant sur des sources directes et indirectes.

Dans les sources indirectes (archives, presse écrite), nous avons sélectionné ce qui permet de contextualiser la politique publique relative aux milieux aquatiques. Quant aux sources directes (entretiens, observations de terrain), nous avons recueilli des données empiriques à partir d'enregistrements sur le terrain et de lectures permettant de rassembler des matériaux bruts.

Les entretiens sur le terrain permettent d'interpréter l'action d'aménagement et celle sur l'environnement. Cette dernière constitue un indicateur pertinent pour identifier le système de représentation des acteurs. Il est intéressant d'analyser les comportements des acteurs, à travers leurs relations sociales, pour faire apparaître le fondement culturel des collectifs d'acteurs présents¹⁰⁴. Nous construisons ainsi le point de vue des acteurs pour évaluer leur vécu territorial, en insistant sur leurs représentations sociales.

Dans un premier temps, pour réussir la jonction des deux catégories de ressources illustrant la même réalité, nous nous efforçons d'explicitier les étapes franchies et de présenter tous les documents. Ceci nous permet de décrire les fondements de ce projet et de rendre compte de la façon dont les différentes logiques sociales spécifiques s'inscrivent dans le système territorial.

¹⁰³ Anselm Strauss & Juliet Corbin, 2004, *Les fondements de la recherche qualitative, techniques et procédures de développement de la théorie entraînée*, Academic Presse Fribourg, p. 28.

¹⁰⁴ Raymond Quivy, Luc Van Compenhoudt, 2006, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, p. 177-178.

Dans un second temps, nous objectivons ces matériaux empiriques pour pouvoir comprendre l'action visée par la mise en œuvre de cette politique d'aménagement. Nous nous efforçons de valider le travail d'ensemble et de faire apparaître le chemin parcouru jusqu'au compromis social. Il s'agit de décrire l'action organisée des acteurs, à travers son ordre d'évolution et ses articulations. Nous pointons en même temps l'évolution des événements, en soulignant les articulations qui ont participé au montage final.

1.5.1. Les sources directes : l'observation du terrain, l'échantillon et les entretiens

Cette méthode d'enquête sur l'action collective des acteurs est nécessaire pour étudier *le territoire comme système d'action*. Dans cette perspective, nous avons construit un échantillon permettant de vérifier les hypothèses formulées. Les terrains étudiés sont les zones des milieux aquatiques des communes de Kimjè, Bouan et Goune-San. D'une part, l'échantillon rend compte des différentes positions économiques par rapport au projet pour appréhender ce fait social¹⁰⁵. D'autre part, il se concentre sur la prise en compte de l'écologie qui émerge dans ce contexte. L'échantillon a été constitué en tenant compte de l'hétérogénéité des départements et de leurs intérêts respectifs.

Sur le terrain d'enquête, nous avons procédé à une double grille de sélection. D'une part *géographique*, en faisant le choix des municipalités déjà citées (Kimjè, Bouan et Goune-Sa). D'autre part, nous avons repéré des *acteurs significatifs* dans l'évolution du projet, à partir d'une analyse de la presse. Sur cette base, nous avons constitué une première liste d'acteurs, classés en fonction de leur position par rapport au projet, puis nous avons tenté d'élargir le réseau d'acteurs en nous appuyant sur les informations et citations fournies par les premières personnes interrogées. La population étudiée comprend des membres influents d'organisations diverses : des écologistes, des agents économiques, ainsi que des experts de l'Institut de développement de Jeonbuk et des hauts fonctionnaires de la préfecture locale. Tous ces acteurs ont été interrogés lors d'entretiens centrés sur leurs pratiques professionnelles. Cette méthode d'enquête a permis de décrire les visions diverses de leur expérience passée. Cette construction de l'échantillon s'appuie sur les ressources directes des différents groupes d'acteurs repris ci-dessous :

¹⁰⁵ Claude Dargent, 2011, *Sociologie des opinions*, Armand Colin, p. 12.

Profession	Niveau régional				national
	Kimjè	Bouan	Goune-San	Jeonjou	Séoul
pêcheur à pied, marin-pêcheur		5	3		
pêcheur- agriculteur	3				
Associations écologistes				4	2
Acteur religieux				2	
Maître d'ouvrage				2	2
Préfecture Jeonbuk				5	
Institut Environnement					2
Institut Développement Jeonbuk				3	
maître d'œuvre projet				2	
habitant inorganisé	5	6	2		
élu local				2	
directeur Bureau projet Société agricole	1				

& communauté rurale coréenne					
------------------------------	--	--	--	--	--

Dans la région de Jeonbuk, entre 2008 et 2009, durant deux mois chaque année, nous avons effectué 51 entretiens semi-directifs¹⁰⁶. Nous avons fait cinq entretiens approfondis avec deux experts scientifiques indépendants et trois chercheurs scientifiques (un ornithologue, deux écologistes) qui nous ont fait part d'opinions parfois contradictoires.

La méthode d'entretien a pour but de recueillir les discours pratiques des acteurs et d'interpréter des interactions stratégiques autour des pratiques d'aménagement. Ainsi, à partir de ces entretiens, nous appréhendons le vécu territorial des acteurs, ce qui permet d'identifier les critères de l'action territoriale en fonction des différents enjeux.

Les informations sur lesquelles repose la recherche proviennent de discours qui rendent compte de la subjectivité des informateurs¹⁰⁷. Nous nous appuyons sur leurs propos pour analyser l'entremêlement de volontés convergentes ou antagonistes sur la *modernité avancée* (au sens d'Anthony Giddens). D'après Quivy et Van Campenhoudt, les divergences des discours subjectifs s'imposent à nous comme des informations objectives¹⁰⁸. La méthode retenue met en évidence l'explication personnelle, en fonction de la position de chacun.

Le discours subjectif révèle les contraintes au regard des pratiques environnementales et territoriales. Selon Bourdieu, « *les représentations subjectives constituent les contraintes structurales qui pèsent sur les interactions*¹⁰⁹ ». La méthode d'enquête retenue cherche à comprendre comment les groupes d'acteurs s'y prennent concrètement « *pour faire face à la situation et à ses contraintes*¹¹⁰ ». Nous avons décrypté le système d'action des acteurs et décrit leur *marge de liberté et leurs contraintes* dans ce contexte spécifique, pour reconstituer leur stratégie d'action. Obtenir des informations sur des interactions stratégiques entre d'un

¹⁰⁶ A Jeonjou en 2009, nous avons effectué des entretiens avec des chercheurs de l'Institut de l'Environnement, le responsable de l'aménagement du territoire, des fonctionnaires s'occupant respectivement de l'indemnisation des pêcheurs, des hydro-systèmes, de la création d'espaces agricoles. Ils sont des informateurs de premier ordre sur les politiques territoriales, ce qui est une source particulièrement intéressante, mais elle suppose une confrontation critique avec d'autres éléments.

¹⁰⁷ Pierre Bourdieu, 1987, *Choses dites, le sens commun*, Paris, Minuit, troisième partie, « espaces sociaux et pouvoir symbolique », « les structures objectives sont le fondement des représentations subjectives », p. 150.

¹⁰⁸ Raymond Quivy, Luc Van Campenhoudt, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, 2006, p.66.

¹⁰⁹ Pierre Bourdieu, 1987, *Chose dites* ; Minuit, p. 150.

¹¹⁰ Crozier, Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, Seuil, p. 458.

côté les promoteurs de la région et, de l'autre, les forces sociales des associations mobilisées, est l'objectif visé¹¹¹. Il s'agit d'identifier les divers enjeux.

L'entretien n'est pas seulement destiné à interpréter l'action organisée des acteurs, mais également à identifier le système de dispositions des différents groupes d'acteurs. L'approche dispositionnelle est un indicateur pour questionner le territoire comme système d'action.

L'entretien sur le développement du territoire a mis en évidence les divergences entre acteurs. En les interrogeant sur leur expérience de l'espace littoral, nous les avons faits parler sur leur vécu territorial, tant au niveau de l'appropriation politique du territoire par les dirigeants publics que des pratiques professionnelles des pêcheurs à pied sur les espaces naturels.

Pour A. Strauss et J. Corbin, dans la théorie enracinée, « les idées du chercheur doivent se connecter directement aux expériences réelles des gens, ainsi qu'à ce qu'ils pensent¹¹² ». Faire appel à la vie sociale quotidienne propre à chaque individu, qu'il soit pêcheur à pied ou en bateau, est intéressant, dans la mesure où cela livre des témoignages sur les parties en tension. Les entretiens avec des pêcheurs locaux relèvent d'aspects parfois anecdotiques lorsqu'on les questionne sur leurs expériences passées¹¹³, par exemple sur leur rapport pratique à cet espace entre la terre et la mer. Nous avons collecté des récits de vie de ces acteurs et de leur vécu social dans le milieu aquatique, qui nous donnent des informations concrètes. Dans ces témoignages, nous avons cherché les conséquences de la transformation des faits naturels et sociaux sur les aspects physiques et la dimension culturelle de leur quotidien¹¹⁴. Cela permet d'identifier leur rapport social au territoire.

Dans ces conditions, l'entretien appelé « semi-directif » a été choisi, le principe de cette méthode n'est ni entièrement ouvert, ni canalisé par un trop grand nombre de questions précises¹¹⁵. Une liste de points précis et relatifs au thème des usages du milieu marin côtier a été constituée à l'avance sous la forme d'une formulation de questions pour mieux assurer et formaliser les axes de notre projet de recherche¹¹⁶.

¹¹¹ Crozier, Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, p 458. Ils soulignent l'importance du vécu des participants comme moyen d'information.

¹¹² A. Strauss & J. Corbin, 2004, *Les fondements de la recherche qualitative*, Presse académique Fribourg, p.22.

¹¹³ Strauss et Corbin. 2004, p. 28, « la compréhension du chercheur est souvent fondée sur les valeurs, la culture, la formation et les expériences qu'ils apportent aux situations de recherche ».

¹¹⁴ Frémont A. 1999. *La région espace vécu*. Champs Flammarion, p. 288.

¹¹⁵ Jean-Claude Combessie, 2001. *La méthode en Sociologie*, La Découverte.

¹¹⁶ Notre enquête procède par entretien semi-directif, la liste des thèmes abordés se trouve en annexe.

Nos entretiens relatifs à l'orientation stratégique de l'action territoriale ont été effectués auprès d'acteurs issus tant du champ politique qu'économique et écologique. Pour ce faire, le panel de cinquante et un entretiens ¹¹⁷ n'a pas été élaboré sur des critères abstraits¹¹⁸, mais en fonction de la position sociale occupée par les acteurs rencontrés dans la programmation de l'aménagement. Dans ce cadre, le discours sur l'action d'assèchement a été utilisé comme indicateur principal pour analyser le rapport territorial.

Nous avons aussi mené des entretiens auprès d'adhérents d'associations religieuses pour leur spécificité en termes de projection idéologique. Les entretiens réalisés avec un moine responsable et un prêtre nous permettent, par le mode d'action et son sens, de nous renseigner sur l'ordre religieux en tant que réponse à cet enjeu environnemental. Ces témoignages ont permis d'élargir notre analyse sur un usage des espaces prenant en compte leur vision de l'organisation territoriale. Les entretiens semi-directifs permettent de comprendre, dans une certaine mesure, le sens et le contexte spécifiques du champ d'action qui trouve une légitimation dans le message religieux. Cette enquête nous informe sur leur système de dispositions.

Le recours à la pratique religieuse est un outil d'investigation intéressant, car les représentants des diverses religions (bouddhiste, catholique, protestante, bouddhistes Won¹¹⁹), qui possèdent des doctrines différentes, se sont pourtant associés. Ils ont dépassé leurs singularités pour défendre l'écosystème. L'alliance constituée, racontée par les acteurs religieux, explique l'émergence d'une action collective et l'élaboration d'une stratégie de résistance.

La compréhension de ce facteur permet de faire le lien entre la dimension religieuse et la perception de la nature. Cette approche fournit l'information nécessaire pour saisir le processus d'émergence de ce lien dans un sens politique. Les entretiens révèlent les stratégies de résistance des militants basées sur la solidarité, en s'intéressant au sens spécifique donné à leur mobilisation collective dans leur grande diversité. A partir de là, il s'agit de voir si le mouvement de Sambo-il-bae a eu une influence sur la restructuration écologique (au sens de Ulrich Beck) en matière d'environnement.

¹¹⁷ Ces groupes sociaux sont les élus locaux, les promoteurs de cette région, les forces politiques : la Communauté Rurale et de Coopération Agricole Coréenne, le Ministère des Affaires Maritimes et de la Pêche, les collectivités religieuses, les pêcheurs locaux, les écologistes et les acteurs de l'environnement comme la Fédération coréenne des associations de défenses de l'environnement (KFEM).

¹¹⁸ Stéphane Beaud & Florence Weber, 2003, *Guide de l'enquête de terrain*. Paris, La Découverte.

¹¹⁹ Nous n'avons pas pu nous entretenir avec des représentants officiels des religions protestante et bouddhiste Won, mais nous avons recueilli les discours de certains croyants, notamment parmi les pêcheurs pratiquants.

Le point de vue mis en avant par ces acteurs sur la pratique environnementale semble s'inscrire dans leur logique sociale. La construction idéologique de leurs discours sur l'environnement montre une capacité d'action stratégique, qui ne découle pas d'une donnée naturelle, mais d'un contexte politique et social¹²⁰.

Nous avons analysé les rapports de pouvoir inégaux qui font partie de l'approche stratégique. Il est nécessaire de construire les indicateurs pour interpréter comment les acteurs arrivent, dans leurs relations de partenariat, à travailler à travers l'action collective en vue d'avancer vers l'élaboration d'un compromis social. Dans le cas de notre étude, ces outils théoriques peuvent permettre d'identifier l'évolution d'un point de vue vers une gouvernance environnementale¹²¹.

La confrontation permanente des outils théoriques avec la réalité du terrain (au sens de Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt, 2006¹²²) permet de tester la pertinence de notre objet de recherche. Nous avons analysé les stratégies engagées, les négociations et concessions faites, le compromis final à obtenir à tout prix pour éviter l'échec, etc.

Il ressort de tous ces entretiens qu'il existe une influence de la politique de déconcentration et de la mondialisation véhiculée par les T.I.C. (Techniques de l'Information et de la Communication), sources de diversité culturelle qui élargit les champs de socialisation. Cet éclairage permet de comprendre la révision de l'action d'aménagement en faveur d'une prise en compte des spécificités du territoire.

La réalisation des entretiens s'est effectuée soit sur le lieu de travail, soit chez la personne interviewée. Parmi les pêcheurs à pied, certains ont de bonnes connaissances des fonctions des vasières, de la localisation des meilleures zones de pêche et de la fonction purifiante contre la pollution extérieure. Il s'agit d'apprécier le point de vue des acteurs sur leur territoire.

Pour établir une relation de confiance lors des interviews, nous avons expliqué le cadre de la recherche qui a motivé l'entretien et pourquoi nous sommes intéressés par l'opinion de la personne. Cependant, nous avons eu le souci de maintenir la distance sociale avec les personnes interviewées, en nous abstenant de prendre parti.

¹²⁰ D, Demazière et C. Dubar , 1997, *Récit de vie analyser les entretiens biographiques, l'exemple de récits d'insertion*, Paris, Nathan.

¹²¹ Marie-Christine Cormier-Salem, Dominique Juhé-Beaulaton Jean Boutrais, Bernard Roussel, 2005, *Patrimoines naturels au sud, territoires identité et stratégies locales*, édition IRD.

¹²² Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt, 2006, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, p 114

L'enregistrement des conversations a été préalablement autorisé par les enquêtés, chaque entretien durant une à deux heures. Nous avons communiqué par mail avec les fonctionnaires qui s'occupent du projet pour obtenir des informations complémentaires. Des rencontres directes ont également permis d'approfondir le sujet. Il était nécessaire de comparer tous ces témoignages avec la réalité du terrain.

La première démarche d'entretiens a été complétée par de l'observation sur le terrain, plus particulièrement au niveau des interactions entre les différents sujets pour restituer l'action publique territoriale¹²³. Nous avons observé l'action sociale des pêcheurs pour approfondir les données empiriques.

Sur le terrain, lors de sorties à pied ou en voiture autour de Saemankun, en compagnie d'une écologiste locale qui nous a expliqué les données de son point de vue, d'autres fois en compagnie d'un pêcheur, nous avons pu observer et étudier l'état environnemental de la région, ainsi que l'évolution des faits naturels, des conditions professionnelles et sociales des habitants. Le tout a permis de rassembler de nombreuses données iconographiques et de remplir de nombreux carnets de terrains. L'observation rapportée aux informations diverses recueillies avant et après l'étude du terrain a permis de discerner le système dispositionnel des acteurs.

Comme il s'agit d'étudier des pratiques de gestion dans des milieux aquatiques, c'est-à-dire le rapport de l'homme à l'espace, il est important de se rendre sur le terrain pour appréhender la réalité socio-écologique. Le champ d'investigation choisi relatif au projet de développement local, se trouve dans la région de Jeonla du Nord (Jeonla Boukdo, nommé également Jeonbuk). Concernant le projet de terrain, Saemankum est constitué de bancs de sables¹²⁴ sur l'estuaire des fleuves Mankyung et Donjin dans la mer Jaune. Cette zone est constituée de 15 villages de pêcheurs où vivent douze mille familles, à savoir, dans la municipalité de Bouan (cinq communes), dans la municipalité de Kimjé (six communes) et de Goune-San (quatre communes). Elle forme notre terrain d'étude car elle subit directement l'influence des travaux d'assèchement.

Le choix de ce département a un intérêt scientifique, car il présente un certain nombre de singularités du point de vue de l'aménagement (projet pluriannuel sur un territoire très vaste). Il s'agit d'interpréter la stratégie d'action sur la base des différents points de vue concernant le

¹²³ Anne-Marie Arborio, Pierre Fournier, 2005, *L'enquête et ses méthodes, L'observation directe*, Nathan, « L'observation sur le terrain porte sur les pratiques sociales, qu'elles soient gestuelles ou verbales ». p. 45.

¹²⁴ Ces vasières étaient à l'origine appelées *Mangeum*, terme issu de la combinaison du nom *Mangyeong* la région adjacente, et la plaine *Gimjé*.

système de pratique relatif à l'espace rural, dans lequel se situe l'élément social et territorial étudié. Il est nécessaire d'expliquer leur lien et d'apporter une lecture spatiale de la politique publique sur ce projet, à travers les enquêtes de terrain qui explicitent la complexité des pratiques territoriales (Stéphane Beaud et Florence Weber, 2003¹²⁵).

La recherche fait apparaître les faits sociaux révélateurs des pratiques qui concernent l'espace naturel côtier comme terrain d'étude. L'étude de ces faits sociaux qui découlent des travaux d'assèchement permet de caractériser les finalités de ces pratiques selon le sens recherché par les acteurs. Le champ d'investigation retenu vise deux objectifs spécifiques : l'action d'aménagement de cette région et l'orientation environnementale.

Pour ne pas tomber dans une interprétation partielle, nous avons complété la démarche *par des informations provenant de sources indirectes, en raison de l'absence de témoignages directs ou de ressources directes insuffisantes*¹²⁶. À l'aide des informations obtenues, alimentées par les explications officielles, nous avons tenté d'éclaircir l'évolution du programme d'aménagement. La presse écrite nous a aussi permis de visualiser le projet dans son ensemble, et de montrer l'évolution de l'action territoriale.

1.5.2. Les sources indirectes : documents écrits, photos, etc.

L'étude des sources indirectes a aidé à construire la méthodologie de la recherche. Les éléments contenus dans les ouvrages et les articles, ont aidé à reconstituer le jeu stratégique de chaque groupe et de dégager des modèles d'action. Nous avons pu mettre à jour les représentations particulières du monde des acteurs, notamment à travers leurs discours sur l'organisation territoriale. Par exemple, les matériaux documentaires sur le polder éclairent la logique technique des élites économiques dans leur univers social.

Nous avons utilisé des documents trouvés dans les Archives nationales de la Corée (National Archives of Korea, NAK), des reportages publiés par le Ministère de l'Environnement¹²⁷, « *Les bans de sables de la mer 2001*¹²⁸ » ou par celui de l'Agriculture,

¹²⁵ Stéphane Beaud. & Florence Weber, 2003, *Guide de l'enquête de terrain*. Paris, Éditions de La Découverte Coll. Guides Repères, p 9-10.

¹²⁶ Ibid. p 182.

¹²⁷ Tels que les résultats dans le domaine de la protection de la qualité de l'eau du lac de Saemankum, les mesures de synthèse de la préservation de la qualité de l'eau.

¹²⁸ La compréhension juste autour des travaux de Saemankum édition, de Ministère de l'Agriculture

les relevés de la qualité de l'eau relatifs à l'hydrosystème de Saemankum du Ministère des Affaires Maritimes et de la Pêche, etc.

Dans l'étude des sources officielles fournies par des fonctionnaires, par mail ou par entretiens directs, nous avons utilisé les données statistiques du Bureau des Statistiques, les plans de gestion du territoire conçus par le Conseil municipal de Jeonbuk, les informations sur les pratiques d'aménagement émises par la Préfecture de Jeonbuk.

Nous avons aussi utilisé la bibliothèque des sciences sociales de Séoul ou celle de l'université de Jeonbuk. Elles ont fourni de nombreuses données sur les points de vue d'experts des affaires publiques. Nous avons analysé les éléments trouvés dans les comptes-rendus à l'occasion de débats entre spécialistes sur ce projet en 2001¹²⁹. Un fonctionnaire qui travaille dans *la société agricole et la communauté rurale* a fourni des documents écologiques sur les prévisions environnementales.

A partir de la littérature étudiée, le processus constitué par les multiples interactions des acteurs dans le temps et l'espace aboutit à une modification des proportions dans l'affectation des nouvelles terres. Cette démarche a mis en évidence la régulation sociale à l'œuvre sur la question des enjeux environnementaux¹³⁰.

Un responsable de la préfecture nous a permis de voir la maquette et les plans du projet. Il a mis à notre disposition des données chiffrées concernant les surfaces, leur affectation prévue, la carte de l'implantation des activités et l'indemnité de la population des pêcheurs. Il est tout aussi intéressant de se pencher sur des photos qui représentent ce projet, sur les publications à caractère informatif autour du programme touristique, fait lors de la construction de la digue par exemple.

Pour appréhender comment traiter ces travaux de polder, nous avons exploité les données de la presse locale, ainsi que les débats dans la presse périodique, voire dans certains journaux étrangers comme *Le Monde* ou des revues économiques internationales. La consultation des collections de presse des journaux nationaux et régionaux a permis de dégager les différentes positions sur le projet. Les journaux nationaux dont *Hankyoreh*, *Dong-a* ont eux aussi mis en valeur les enjeux écologiques et territoriaux, tandis que les journaux régionaux le faisaient beaucoup moins. Ces derniers n'ont montré aucune hostilité vis-à-vis des programmes publics, contrairement à la presse nationale.

¹²⁹ Les comptes rendus sur des débats publics relatifs au projet de Saemankum, 7 et 10 mai 2001.

¹³⁰ Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt, 2006, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, p. 91.

Ce complément d'enquête à partir des sources indirectes a permis d'acquérir des renseignements plus diversifiés que les seules sources directes. Ces informations indirectes ont permis de pallier certains silences des sources directes, même si ces derniers peuvent être révélateurs et instructifs.

Etudier les documents d'aménagement (de Saemankum) est intéressant, puisqu'il s'agit de mettre en évidence les positions sociales au sein du système territorial des grands acteurs et des citoyens engagés dans le débat public. La particularité de tous ces documents tient au fait qu'ils peuvent situer les acteurs dans la perspective de leur action collective sur le territoire. Dans ce volet, différentes variables interviennent : la proximité d'une échéance électorale et les enjeux politiques entre différents départements ministériels¹³¹, l'appropriation économique de la région de Chunbuk.

La démarche de recherche documentaire est fondée sur l'idée que ledit processus de changement constitutif de l'action d'aménagement permet de saisir le mouvement de négociation à l'échelle territoriale. L'outil de recherche documentaire prend la forme de l'étude progressive de la construction des actions des groupes sociaux. L'approche de ce processus évolutif a permis d'identifier une façon d'appréhender le présent et le passé par rapport à ce qui s'est réellement produit sur le terrain d'étude.

Au-delà de cette recherche documentaire, nous nous sommes aussi penchés sur la mise au point d'un outil méthodologique pour identifier les relations entre le système territorial et la dimension sociale qui s'y rattache.

1.5.3. Une approche par la contextualisation, la décontextualisation et la recontextualisation

Nous avons utilisé une méthode avec trois étapes. Pour comprendre ce que le projet d'aménagement a de spécifique, il convient d'abord de le *contextualiser*, afin de faire apparaître le rôle particulier de l'arrière-plan historique et de l'environnement géographique. Une *décontextualisation* est ensuite nécessaire. Il s'agit de sortir le projet de son cadre et, grâce aux outils théoriques de la représentation sociale, de saisir les positions dissemblables des acteurs du problème abordé. La *recontextualisation* permet enfin, à travers le retour dans la région de Jeonbuk, mais en enrichissant la première analyse, de relire le projet qui a

¹³¹ Patrik Hassenteufel, 2008, *Sociologie politique : L'action publique*, Armand Colin, p. 121.

commencé à prendre une dimension évolutive sous l'effet de la pratique de régulation et de décrypter les stratégies de négociation dans les processus de planification et de concertation territorialisée, pour mettre en évidence la portée nouvelle du projet. Cette approche révèle le nouvel enjeu social qui fait de ce chantier un cas d'étude exemplaire.

Dans le cadre d'une volonté de restauration nationale, la politique d'aménagement du territoire a donné la priorité aux dispositifs de développement. La réalisation d'une telle ambition a été préparée par des mesures législatives en faveur de la reconstruction du pays, créant des circonstances qui renforcent le pouvoir politique.

L'originalité de cette approche en fait un outil bien adapté lorsque, comme ici, l'appropriation politique étatique vise à changer radicalement le territoire : la structure de la production, le système d'urbanisation et le rôle de l'Etat. Ce qui s'inscrit dans le modèle de développement productiviste qui fait de l'industrialisation le passage obligé vers la prospérité¹³².

On peut soutenir que le néo-libéralisme, tempéré par l'intervention de l'Etat, exerce une grande influence sur la construction du modèle d'action publique qui a permis d'imposer la « rationalisation » de l'économie. Cette approche s'appuie sur le contexte de l'espace politique.

La première partie contextualise le cadre social du projet. S'intéresser au déroulement de l'affaire de Saemankum amène à décrire les programmes politiques imbriqués dans des promesses électorales, en prenant de la distance par rapport à la subjectivité des différents groupes en présence. Il est intéressant de présenter les processus de décision, dont les conditions politiques, à l'origine de ce projet, constituent un fait social.

1.5.4. Approche territoriale et recherche qualitative¹³³

La deuxième étape, la décontextualisation, prend la suite de la contextualisation initiale. Nous avons analysé les réactions des acteurs selon leurs points de vue culturellement

¹³² Cho Myung Rae, 2006 *La politique de développement et le progrès vert*. Editions Société de l'environnement et de la vie, p. 17.

¹³³ Jean-Claude Abric, 2005, *Méthode d'étude des représentations sociales*, Eres, p.8. « Il existe aujourd'hui un ensemble de méthodes et d'outils qui garantissent la scientificité des études des représentations sociales et permettent une approche multiméthodologique des représentations indispensables à la fiabilité des résultats obtenus ».

marqués. L'étude de leurs représentations¹³⁴ permet de comprendre comment l'individu se perçoit lui-même, mais aussi comment il est perçu par ses partenaires. La décontextualisation permet de mieux décrire la dimension cognitive de l'action territoriale et d'identifier sa pluralité, voire ses contradictions.

La méthode de décontextualisation a été retenue pour identifier les liens entretenus entre la subjectivité des acteurs et leur idée du développement territorialisé¹³⁵.

Faire appel aux discours portant sur ces aspirations et ces volontés permet de caractériser la finalité du projet. Pour les responsables publics, le projet est appréhendé comme un objet national dans leur espace de pouvoir. Pour les pêcheurs locaux, il s'agit du rôle de l'espace apprivoisé des marais côtiers pour voir en quoi le réseau de significations de leur contexte spatial s'articule à leur représentation¹³⁶. Le rapport au territoire tel qu'ils le vivent est fortement marqué par leur système spatial.

Cela élargit notre compréhension des dissensions entre les deux groupes à la fois partenaires et adversaires, dans ce projet de transformation des milieux aquatiques. Les informations tirées de nos entretiens ont révélé des orientations diverses. Les préférences véhiculées par chaque rhétorique personnelle favorisent la compréhension des logiques singulières. La logique argumentaire de chaque acteur¹³⁷ renseigne l'enquêteur sur son guide d'action. L'objectif avancé est de caractériser sociologiquement soit les critères de la rentabilité des territoires, soit la perception du risque de cet aménagement.

La recontextualisation permet de présenter le processus de médiation concertée entre les acteurs concernés par les changements. Dans cette perspective, l'analyse stratégique qui révèle les contraintes et les ressources spécifiques aux groupes sociaux, est l'outil privilégié pour étudier la façon dont les individus négocient leur propre système d'action, et pour avancer dans l'interprétation.

Nous avons étudié le processus de négociation au sein des tensions politiques. Cette démarche se traduit par des actions collectives en fonction des critères de rationalité des parties prenantes. A partir de ce processus, les enjeux éco-territoriaux sont analysés comme un jeu d'interaction. L'interaction entre le système de la politique publique et le jeu d'acteurs

¹³⁴ Moscovici S, 1994, *La société contre nature*, Seuil, p. 414.

¹³⁵ Raymond Quivy, Luc Van Compenhoudt, 2006, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, édition Dunod, p 90.

¹³⁶ Alain Blanchet, Anne Gotman, 2007, *L'enquête et ses méthodes*, entretien, 2^{ème} édition refondue, Armand Colin, p 25.

¹³⁷ Les promoteurs du développement de cette région, les tenants de la protection de l'environnement, le groupe des modernisateurs et le groupe des religieux qui se rattachent à leurs institutions.

des « ensembles organisés¹³⁸ », relevant d'univers sociaux dissemblables, permet de repérer les logiques qui en sont le produit.

L'enjeu, à travers la recontextualisation, est d'analyser l'évolution des relations entre les deux camps. Cette approche s'inscrit dans le processus du *système d'action concret*, permettant l'émergence d'une nouvelle gouvernance des territoires qui, en relation avec des rapports de pouvoir inégaux, aboutit à de nouvelles formes de partenariat. Cette approche constitue l'axe central de notre travail. Il rend compte des systèmes d'action qui coexistent dans les espaces de la région de Jeonbuk.

À ce niveau, nous avons identifié les éléments clés du jeu des acteurs, dans le sens où la stratégie de gestion territoriale contribue à promouvoir la régulation de l'espace littoral. Nous avons découvert un changement des moyens d'action, inspiré par la mondialisation, par la pression exercée sous l'effet de la prise de conscience écologique et par la politique de régionalisation.

Conclusion du première partie

Le territoire se développe avec l'action collective. L'étude du polder est un indicateur pour analyser le système territorial. A partir de la compréhension des points de vue des acteurs, il s'agit d'interpréter leur action relative au projet de polders.

L'objectif des entretiens est de relever les axes clés qui fondent l'impact sociétal de ce projet, pour saisir le phénomène de rejet ou d'acceptation des pratiques d'aménagement du littoral. Cela passe par une recherche qualitative sortant des visions figées que les individus se font de l'espace rural. La méthode d'entretien, utilisée pour ce travail, a pour but de décrire la dimension territoriale des pratiques effectives.

Pour faire une synthèse des multiples enjeux, on peut interroger l'ensemble des partenaires du projet sur les choix opérés quant aux pratiques territoriales et aux objectifs pro-environnementaux visés. Ensuite, il convient de se pencher sur la vision parcellisée des divers acteurs qui ont initié le projet, contextualisé par les modalités culturelles qui façonnent le

¹³⁸ Jean-Claude Abric, 2005, *Méthode d'étude des représentations sociales*, éditions ères, p 59. « Une représentation sociale est un ensemble organisé d'informations, d'opinions, d'attitudes et de croyances à propos d'un objet donné. Socialement produite, elle est fortement marquée par des valeurs correspondant au système socio-idéologique et à l'histoire du groupe qui la véhicule pour lequel elle constitue un élément essentiel de sa vision du monde ».

paysage politique et économique du pays. Le discours sur la gestion des milieux aquatiques est un instrument de recherche pour analyser le territoire comme système d'action, à condition de prendre les précautions requises dans son analyse.

Pour comprendre le sens donné aux interactions de la société et de l'environnement, nous avons dégagé les similitudes et les divergences entre groupes d'acteurs afin de construire une typologie de l'action collective du territoire¹³⁹. Le modèle de politique publique en question est dépassé par l'émergence d'un travail en commun basé sur une reconnaissance des intérêts respectifs des collectifs d'acteurs présents.

¹³⁹ Emile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, 7^{ème} édition « Quadrige », 1993, p 76-81.

<p style="text-align: center;">DEUXIEME PARTIE :</p> <p style="text-align: center;">DES RAPPORTS À L'ESPACE ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ</p>
--

Chapitre.2

2. La logique et les enjeux du projet de Saemankum

2.1. Les représentations des vasières par les différents acteurs

Dans cette partie, nous ne cherchons pas à évaluer ce projet d'envergure, sans pareil dans l'histoire récente de l'évolution de la Corée, mais à saisir les représentations des différents groupes d'acteurs concernés par les opérations d'aménagement. Le projet pharaonique des travaux d'une poldérisation de l'estuaire de Saemankum fait dissonance entre les parties prenantes. Cette polémique a duré longtemps, sans doute en raison du montant excessif des investissements publics. Les travaux de développement à l'intérieur de la baie de Saemankum étaient loin d'être achevés lorsque la construction de la digue géante est déjà terminée¹⁴⁰.

Les dirigeants politiques affirment que les vasières peuvent devenir un espace de production pour une agriculture durable, qui représente une valeur sûre et d'intérêt public. Ils estiment que la valeur patrimoniale de ces espaces littoraux est faible. Pour les acteurs économiques, les promoteurs de cette région et les entreprises comme Hyundai, Daewoo et

¹⁴⁰ La construction de la digue, longue de 33 kilomètres, a été achevée le 21/04/2006.

Daelim, ces plages de sable ont une valeur marchande : les terres nouvelles sont reconverties en terrains rentables. Cette manne justifie les investissements réalisés.

Pour les pêcheurs locaux, les estuaires sont un espace pratique offrant des moyens de survie substantiels. Ils constituent une part de leur identité professionnelle qui leur est chère et qu'ils souhaitent mettre en valeur en tant que patrimoine public. Pour eux, les sols marécageux sont une source de vie, ils constituent un endroit de mémoire collective de l'histoire de leur passé. Ils font partie intégrante de leur identité culturelle. Ils demandent une estimation correcte de la valeur de ces baies peu profondes, considérées comme un héritage ancestral.

Les agriculteurs insistent sur les bénéfices sociaux et matériels fournis par ces espaces physiques, en termes de rentabilité des produits marins. Mais la pratique de la pêche dans les vasières ne correspond pas nécessairement à la valorisation de cet espace. Pour eux, la priorité devrait être accordée à l'exploitation agricole de ces milieux aquatiques¹⁴¹.

Les écologistes ont la vision d'un espace permettant l'exploitation raisonnable de la nature, le respect de la qualité des paysages et compatibilité avec l'aspiration à se projeter dans le futur.

Nous étudions les représentations sociales en tenant compte des différences interindividuelles¹⁴². Ce concept de différence interindividuelle est intéressant pour lire les systèmes de pratiques des acteurs en rapport avec l'impact du projet sur les écosystèmes marécageux. Notre démarche évalue comment l'environnement entre terre et mer est perçu par une pluralité d'acteurs.

La politique territoriale met en évidence des perceptions subjectives liées à la socialisation des personnes concernées. Nous retrouvons ceux qui sont favorables à l'opération d'aménagement et ceux qui privilégient la conservation de l'estran de la mer. Les ressorts de l'action sont pluriels et complexes, car les partenaires en présence s'inscrivent dans une dimension herméneutique bien différente de celle des porteurs de ce projet. La subjectivité sociale recouvre des réalités multiples et les acteurs tentent d'imposer un dispositif en fonction de leurs représentations¹⁴³. Les images et les valeurs de ces espaces de Saemankum constituent des bases d'argumentation pour qualifier ce que les différents professionnels font.

¹⁴¹ Rudolf Rezsöházy, 2006, *Sociologie des valeurs*, Armand Colin, p. 12

¹⁴² Willem Doise, Alain Clémence, Fabio Lorenzi-Cioldi, 1992, *Représentations sociales et analyse de données*, Presse Universitaires de Grenoble, p. 18.

¹⁴³ Patrick Watier, 1996, *La représentation et les représentations de l'activité sociale*, Méridiens-Klincksieck-Masson, Paris, p.27.

L'analyse revalorisée de leurs images permet de percevoir la situation des différents groupes sociaux concernés par les marais côtiers.

Cette vision permet de préciser *la construction de l'action* dans les pratiques sociales concrètes. Les traits culturels des uns et des autres influencent leur perception des sols marécageux. Étant donné que les représentations sont reliées à des systèmes culturels de pensée plus larges¹⁴⁴, la systématisation de pratiques confère aux différents partenaires une certaine conscience de la dimension culturelle touchant à leur socialisation et donc susceptible d'influencer leurs actions.

Nous ne mettons pas l'accent sur la conscience collective de ces groupes, mais nous les avons choisis parce qu'ils sont concernés par ce projet. Nous exprimons quelques remarques sur la structure spécifique de ces groupes sociaux. L'exemple le plus interpellant est celui du gouvernement central, à l'intérieur duquel les services spécialisés fonctionnent sur la base de politiques et de stratégies différentes, souvent même opposées. Ils peuvent exercer une influence sur la politique de polder par les dispositifs de promotion des sols marécageux de Saemankum. Une transition s'opère actuellement dans les opérations de drainage. La volonté de gagner des terres au détriment du fond sableux est particulièrement problématique lorsque les différents groupes professionnels ont des appropriations différentes de ces espaces. C'est pourquoi il est important de mettre en rapport l'appartenance sociale des acteurs concernés et leur représentation du milieu marin.

2.1.1 Les représentations de ce milieu et l'influence de la connaissance scientifique

Après les débats sur l'impact du projet sur la baie de Saemenkum, de nombreux scientifiques ont pris les vasières comme objet d'étude pour connaître les retombées potentielles réelles du barrage construit sur ce milieu naturel. Nous nous basons sur l'étude de l'institut national du Ministère des affaires Maritimes qui a publié les travaux d'un groupe de recherche scientifique composé d'océanographes, de géographes et d'hydrobiologistes¹⁴⁵, dans *Cahiers des milieux aquatiques de notre pays* en 1998. Ces *Cahiers* décrivent les

¹⁴⁴ Denise Jodelet, 1989, *Les représentations sociales*, PUF, p.52.

¹⁴⁵ Le Ministère des affaires Maritimes 1998, *Les milieux aquatiques de notre pays*, Éditions du Ministère des affaires Maritimes. Institut de l'environnement national, 2001, *L'étude des habitats et des cours de migration sur la population d'oiseaux aquatiques*. Jong-Gil je, 2004, *La faune dans l'estuaire du fleuve de Man-Kyung et Dong-gin, pour le développement durable de Seamankum*, Rapport de l'institut de l'environnement citoyen, 27/10/2004.

caractéristiques géologiques, floristiques et faunistiques de Saemankum. Au terme de leurs études, ces scientifiques sont arrivés aux conclusions que nous examinons maintenant.

Cette zone géographique est un bon exemple de l'écosystème des marais côtiers à l'ouest de la province de Jeonbuk. Ces sites ont un relief orienté à l'ouest et élevé vers l'Est par l'influence de la dénivellation orientée au nord-ouest. La principale caractéristique écologique de ces zones est d'être composée de zones intermédiaires, liaisons entre la mer et la terre au niveau de la province occidentale de Jeonbuk qui sont propices à la formation de particules sédimentaires boueuses. Le site de Saemankum forme l'embouchure entre deux fleuves et cette zone est baignée par les deux fleuves de Man-kyung et Dong-Jin et par des eaux de la mer. Le littoral est constitué de sols sableux qui résultent des dépôts sédimentaires charriés par les cours d'eau et par des courants de mer.

Des eaux polluées, qui proviennent de la terre, sont apportées par les deux fleuves. Ces eaux contiennent un grand nombre de micro-organismes, dont des bactéries. Les herbes marines enracinées dans l'estuaire du fleuve et immergées à faible profondeur, comme les roseaux marins ou les zostères, filtrent lentement une masse considérable de bactéries grâce au très faible courant des marais. Ces bactéries et planctons absorbés sont utilisés ensuite par ces plantes comme matériaux de l'eutrophisation. Ces bactéries sont des nutriments pour des milliers de vers, mollusques, coquillages qui vivent dans les bancs de sable. Par exemple, cent vers marins décomposent chaque jour 100g de micro-organismes, soit l'équivalent du rendement d'une station de traitement des eaux usées. Le phénomène des marées est essentiel pour contribuer au maintien de la capacité d'épuration naturelle des vasières et de la survie de ces espèces¹⁴⁶. Cet écosystème à l'embouchure des deux fleuves a la particularité d'abriter un foisonnement d'espèces différentes de poissons, de coquillages et autres espèces aquatiques¹⁴⁷.

Un écologiste insiste sur le rôle essentiel des bassins au niveau de la connaissance scientifique, « *dans les vasières, nous trouvons facilement les différents organismes marins qui vivent dans les plages de sable* »¹⁴⁸. L'étude des bancs de sable accroît le savoir sur l'habitat des organismes marins et souligne le rôle essentiel du métissage entre les zones marine et terrestre du littoral dans cet espace côtier. La configuration géologique particulière explique l'importance scientifique de ces estuaires. Les poissons marins remontent les deux

¹⁴⁶ Selon l'Institut d'océanologie de la région de Ulsan.

¹⁴⁷ Cette description a été tirée des interviews, des témoignages des pêcheurs et de nos propres observations.

¹⁴⁸ Entretien avec un écologue, chargé de mission du « *groupe de recherche écologique des citoyens* » 19/07/2008.

fleuves de Dong-Jin et Man-kyung pour pondre leurs œufs en eau douce, car le faible courant est favorable au bon développement des jeunes poissons. Cette eau douce apportée par les deux fleuves est essentielle au cycle de développement de nombreux poissons, comme la jonction des eaux salées de la mer et des eaux douces des fleuves. Ces connaissances sont mises à la disposition des écologistes¹⁴⁹. À partir de ces faits, nous étudions les représentations qui émanent des prises de position des uns et des autres.

2.2. Représentations sociales des pêcheurs à pied professionnels et des marins pêcheurs

Les pratiques des pêcheurs locaux permettent de comprendre leurs représentations de leurs lieux de travail. Mais il faut d'abord décrire les configurations caractéristiques du littoral pour saisir l'importance des sols marécageux. Des liens existent entre les êtres vivant en milieu saumâtre et les pratiques des pêcheurs pour mettre en valeur cet écosystème dynamique¹⁵⁰.

Ces marais côtiers accueillent plus de douze mille espèces d'êtres vivants qui correspondent à 70% des organismes vivants de la mer¹⁵¹. Le sol sableux se caractérise par peu de profondeur et un faible cours de l'eau. Par sa porosité, il contient des micro-organismes qui constituent les éléments nutritifs de toutes les espèces de mollusques et des espèces de la faune benthique. Cet approvisionnement est important pour la reproduction de tous les organismes vivant de ces espèces. C'est dans l'estuaire de Seamankum qu'a lieu la reproduction des poissons au printemps. Il y a également ici une espèce unique de coquillages blancs¹⁵². Ces sols marécageux composés de sable où prolifèrent les escargots de mers, les praires, et les palourdes sont un espace de production et de récolte de produits marins spécialement adaptés pour la pêche. Cette configuration particulière du littoral lui donne une importance économique et culturelle pour l'ensemble des populations riveraines.

La topographie exceptionnelle de cette zone de biodiversité s'explique par les liens « horizontaux » entre les humains et aussi les liens « verticaux », tout aussi importants, entre

¹⁴⁹ Na ki-Hahn, Kim Yung-Hae, ce sont des écologistes à l'Institut des bancs de sable coréen, « *L'eau c'est la vie* », dans l'émission de KBS, 20/ 07/ 2007

¹⁵⁰ Wintz Maurice, 2008, « *La place de la nature dans le développement durable urbain*, in Philippe Hamman, *penser le développement durable urbain : Regards croisés*. L'Harmattan, Paris. p.71.

¹⁵¹ Selon de *La fédération coréenne des associations de défense de l'environnement*.

¹⁵² Selon l'institut citoyen pour l'étude environnementale (Citizen l'institute for environmental studies), la biomasse produite de cette zone était de 12, 8000 tonnes par an. (85% sont des coquillages) pendant les années 1986-2005.

les hommes et leur milieu. Les liens horizontaux¹⁵³ sont appelés ainsi car ces estuaires constituent un terrain d'activité commerciale et culturelle commun à tous les marins pêcheurs du littoral. Les pêcheurs à pied professionnels ramassent les coques et palourdes dans les couches d'argile proches du rivage, les marins pêcheurs peuvent pêcher seuls mais, pour pêcher loin du rivage, il leur faut se fédérer et aller en groupe. Certains pêcheurs embauchent de façon ponctuelle une main-d'œuvre saisonnière. Pour rémunérer cette dernière, le patron de la pêche doit avoir une pêche plus rentable. Selon ses connaissances des milieux et de la présence des espèces, il améliore la compétence des pêcheurs en les envoyant pêcher dans les espaces qu'il sait riches en espèces spécifiques. Ceci détermine une nouvelle organisation de la pêche. Cette organisation du travail illustre l'importance des liens horizontaux dans des activités de partage et d'interdépendance entre pêcheurs, ainsi qu'avec leurs employés. Cette situation joue un rôle déterminant dans le système de pratiques des pêcheurs locaux, fondé sur une organisation communautaire. Ces organisations développent un rapport social qui s'adapte à ce milieu en fonction des buts de leur action et de leur culture.

Les habitants du littoral établissent des liens verticaux avec leur milieu naturel, car ils se savent protégés et nourris par la mer. Ils savent qu'ils restent dépendants du bon équilibre de l'écosystème s'ils veulent qu'elle continue à leur offrir ses ressources. Ils veillent aussi à en prendre soin en permanence. Ils s'identifient à la mer qui est, à leurs yeux, à la fois d'une grande importance économique et la base de leur identité professionnelle. Ils entretiennent avec elle un lien affectif particulier et ce lien vertical exprime une dynamique sociale et culturelle, même dans cet espace accidenté. Leurs routines, imprégnées de leurs affects, sont à l'origine de ce lien vertical, au regard du rapport spatial.

Ces endroits immergés permettent la présence de nombreuses populations d'oiseaux aquatiques et de milliers de limicoles, tels que les Bécasseaux de l'Anadyr et les Spatules, qui trouvent suffisamment de nourriture dans ces milieux naturels grâce aux éléments nutritifs de la faune benthique¹⁵⁴. Ces oiseaux font de cet endroit un lieu de repos, ou un lieu de va-et-vient entre la Sibérie et l'Australie. Les marais littoraux constituent un exemple remarquable de système socio-naturel. D'où la discussion sur la place de l'énergie écologique de ces milieux.

¹⁵³ Paul Claval, 1998, « La géographie sociale et culturelle », in Bailly, *Les concepts de la géographie humaine*, Armand Colin, p.99-106.

¹⁵⁴ L'institut de vie de Saemankum, la Fédération de la paix et la vie de Saemankum pour les oiseaux aquatiques.

D'après un rapport de la Fédération du Mouvement environnemental, à l'époque de la guerre de Corée, les habitants de cette région se sont nourris de coquillages du fait du manque de nourriture. Si le riz entre dans l'alimentation, les coquillages peuvent être une nourriture de substitution par leur richesse en protéines¹⁵⁵. Pour certains pêcheurs, les produits marins sont une nourriture très sûre. En évaluant la valeur économique des terres agricoles par rapport aux milieux aquatiques, les coûts d'exploitation des deux secteurs deviennent incomparables, car la production agronomique nécessite des coûts économiques liés à de nombreux intrants, comme les engrais et les pesticides, alors que les produits marins, tels que les praires et les coques, ne nécessitent presque aucun entretien. Ceci ne veut pas dire que la terre agricole n'a pas d'importance, mais les espèces dépendantes des plages de sable constituent une part primordiale de l'alimentation de la population locale et nationale.

Le rapport au territoire est différent entre cueilleurs et agriculteurs ; la différence provient de ce que la pratique agricole nécessite une intervention de l'homme sur la nature en vue de la transformer, tandis que les cueilleurs ou pêcheurs locaux prélèvent les délices de la nature¹⁵⁶.

« Les vasières sont constituées d'eau saumâtre, mélange d'eau salée et d'eau douce, où vivent de nombreuses espèces adaptées. Par exemple, des espèces de poissons telles que les mulets ne peuvent vivre qu'en eau de mer, les vasières sont un habitat essentiel. Lorsque mulet pêché est mise à la pêcherie avec l'eau de mer, elle meurt tout de suite, mais si on ajoute la moitié d'eau de fleuve, elle vivra plus longtemps. Cette relation spécifique entre la mer et le fleuve pour les poissons, et même pour nous, crée une force et une union, sans lesquelles tout le monde mourrait » (un pêcheur de la commune de Kim-Jé, entretien du 7.8.2009).

Ce discours souligne l'importance des vasières et il nous a fait comprendre que l'union entre la mer et le fleuve est bénéfique pour tous les organismes vivants de cet estuaire. Si les hommes sont partie prenante des écosystèmes, c'est seulement vrai tant que les nombreuses espèces vivant dans les baies peu profondes participent à ce milieu naturel et continuent à lui donner une certaine richesse. Cette approche correspond à l'idéal de la relation harmonieuse entre toutes les espèces vivantes, y compris les hommes, et les ressources naturelles dans un souci de pérennité¹⁵⁷. Cette réflexion justifie une éthique appelant chaque espèce à satisfaire

¹⁵⁵ Jang-jiyung, 2005, « Experte de la protection de l'estran de la mer », *Revue des travaux d'assèchement et des estrans de la mer*, Fédération du mouvement de l'environnement, p.7.

¹⁵⁶ Service Maritime Coréen et le journal de Hankyoreh, 30.10.1997, n°18.

¹⁵⁷ Eugène Angelier, 2002, *Introduction à l'écologie, des écosystèmes naturels à l'écosystème humain*, éd. TEC & DOC, p.10.

ses besoins vitaux fondamentaux dans le droit de vivre ensemble¹⁵⁸. Si l'embouchure des deux fleuves existe depuis des millions d'années, la longévité des vasières lui confère une importance patrimoniale d'autant plus grande.

2.2.1. *Le rapport pratique des pêcheurs locaux aux milieux aquatiques*

Dans cette région, les bassins peuvent être considérés comme des espaces de travail fréquentés par des personnes qui entrent en interaction avec la nature. Cet éclairage est un facteur déterminant pour la compréhension des techniques d'extraction développées par les populations locales dans leur rapport au territoire. Les pêcheurs locaux déclarent: « *Nous vivons aux crochets des coquillages* »¹⁵⁹. Pour eux, l'échange entre la société et la nature est réel et leur représentation confirme que leur pratique sociale dépend de la mer et des plages de sable. De leurs travaux quotidiens dans l'estuaire des deux fleuves découle une part des usages sociaux qui fondent la vie des pêcheurs.

Sans ces coquillages, la vie de ces personnes deviendrait problématique. Ce rapport pratique à la mer fait partie d'eux-mêmes jusque dans leur quotidien intime, leur assurant confiance pour les jours à venir. Pour Serge Moscovici, « *la nature se manifeste au cœur de nos langages, de nos sensibilités et de nos représentations du réel qui se succèdent à toute allure*¹⁶⁰ ». La pratique de la pisciculture fait partie intégrante des systèmes de la mer, avec une véritable utilité sociale pour ces d'acteurs.

Le rythme des marées permet une activité à long terme et ouvre des temps de pause. Le système des marées régule le ramassage des coquillages. Un pêcheur de Kim-Jé nous a dit que « *sans les marées, l'abondance de coquillages entraînerait une activité de ramassage sans relâche, motivée par la volonté d'accumuler un maximum de biens. La conséquence serait une offre de coquillages trop importante pour la demande, donc du gaspillage. Une autre conséquence serait une dérégulation du système de naissance des coquillages et, au final, leur disparition* ».

¹⁵⁸ Jean-Claude Génot, 2003, *Quelle éthique pour la nature*, Edisud, p.10.

¹⁵⁹ Entretien à Gyehwa, avec les pêcheurs de l'association *La pêche à pied* de Gyehwa 16-25.07.2009.

¹⁶⁰ Serge Moscovici, 2002, *De la nature pour penser l'écologie*, Métailié, p.181.

Les pêcheurs à pied de cette région entrent aussi de plein droit dans les catégories sociales intrinsèquement liées au système. Ils récoltent les coquillages aux moments stratégiques favorisés par la mer, et ils sillonnent les surfaces sableuses tous les jours, ce qui souligne cette partition commune. Ce système est à la base des modalités sociales d'interaction avec la nature. La pratique de la pêche est acquise par expérience. *« La mer n'est pas un espace homogène dans lequel se répartirait la biomasse pêchable. Au contraire, 75% sont concentrés dans 5% de l'espace, le plus souvent proche des côtes¹⁶¹ ».*

Un pêcheur des marais côtiers affirme: *« Les coquillages ne sont pas n'importe où. Les sols sableux où se rencontrent l'eau de mer et l'eau du fleuve sont riches en coquillages blancs ».* Les pêcheurs connaissent l'environnement et l'habitat des coquillages en allant tous les jours dans la vasière ; ils vont aux endroits où ils savent que les coquillages résident, dans les sols sableux vastes. Même si cette connaissance pratique est importante, l'usage social de la mer reste accessible à tous sans techniques particulières.

L'appropriation sociale d'un espace donné permet de reconnaître, reproduire et transmettre des savoirs. Les activités des pêcheurs appropriées aux sols marécageux permettent de pérenniser l'espace de vie qui les nourrit. L'expression : *« Nous ne ramassons pas tous les petits coquillages¹⁶² »*, souligne l'importance de la prise en compte du cycle de vie permettant la régénération des écosystèmes marins. Le ramassage de ce « petit capital »¹⁶³, dans les côtes exposées de ces zones, fonde la pérennité de la gestion rationnelle de la nature.

La représentation des milieux aquatiques de ces acteurs, en lien avec leur monde social spécifique, est le reflet de modes d'action pratiqués depuis très longtemps à l'embouchure des deux fleuves. La connaissance se construit dans les pratiques, par la façon dont les pêcheurs s'organisent en fonction des potentialités écologiques et socio-économiques des lieux, grâce à leurs savoirs adaptés aux spécificités du territoire. Lorsque la bonne couche d'argile se trouvant loin du rivage, les coquillages ramassés ont un coût élevé sur le marché. Il existe des rapports étroits entre l'environnement de la surface sableuse et l'action concrète. Cette relation de travail participe à la représentation des pratiques de pêche dans ces milieux¹⁶⁴.

¹⁶¹ Maecel- Pierre Cléach, 2008, *Marée Amère*, Rapport sur l'apport de la recherche à l'évaluation des ressources halieutiques et à la gestion des pêches. Assemblée nationale, Paris, p.100.

¹⁶² Entretien avec un chef de l'industrie des productions de la mer de Yang-Gi, 25 juillet 2009.

¹⁶³ Les pêcheurs souvent utilisent ces mots pour parler des coquillages comme d'un bien.

¹⁶⁴ Chaque année, le 25 février, a lieu une cérémonie, pendant laquelle les pêcheurs participent à un rituel en déposant de l'argent comme offrande, afin d'obtenir un bon environnement de la mer auprès du Roi des Dragons.

La plupart des pêcheurs de Kim-Jé en témoignent¹⁶⁵ : « *les vasières sont si productives qu'il n'y a pas d'équivalent monétaire, c'est une poule aux œufs d'or* » et « *si je n'ai pas mal aux genoux, je peux aller n'importe quand à la vasière, c'est une entreprise éternelle, je gagne 30 000 won (46 euros) par jour. Les vasières elles-mêmes sont comme un livret de caisse d'épargne, aujourd'hui, je fouille à cet endroit, demain je serai encore là* ». Un autre pêcheur déclare : « *si je travaille ici à n'importe quel moment et n'importe où dans la vasière, je peux gagner de l'argent, cela représente un livret* », pourtant « *nous n'avons pas donné quelque chose à la mer mais la mer nous donne sa propre chair. Les gens qui n'ont pas vécu dans ces vasières, ne reconnaissent pas leurs valeurs* ». Pour un autre acteur de la pêche : « *Pour connaître clairement les valeurs de ces zones, il faudrait vivre directement avec nous* ».

Ces représentations partagées des pêcheurs locaux mettent en perspective l'environnement territorial, notamment les écosystèmes dynamiques qui s'ouvrent et se ferment en fonction des marées. Partageant une activité commune, ils constituent une communauté et une coopérative d'entraide entre familles de pêcheurs. Cette organisation entraîne un rapport social et économique assuré par une structure psychologique de cohésion entre les membres. Le statut des sols marécageux est un facteur important pour expliquer les dispositifs sociaux d'action.

La dimension sociale de cette utilité environnementale est suffisamment importante pour définir la nature. Elle apparaît comme une ressource diversifiée et appropriée par rapport à leur milieu. L'utilisation de l'écosystème soumis aux marées est confrontée à l'identité professionnelle des pêcheurs locaux. A partir de ces postulats, les pêcheurs attribuent une nature particulière à ce site.

Jusqu'en 1990, ces zones n'étaient pas reconnues comme valorisées et valorisantes pour tous les acteurs. En raison de la méconnaissance des sols sableux des marais côtiers, seules les populations vivant près des marais côtiers en avaient connaissance. Corrélativement à l'augmentation du taux de consommation d'espèces de poissons et de palourdes, leur valeur marchande augmente. C'est pourquoi les pêcheurs présentent leur exploitation commerciale régulière comme essentielle pour assurer une production nationale suffisante¹⁶⁶. Un pêcheur déclare : « *Conformément au développement de la pisciculture, notre village à Bou-an a prospéré grâce au travail de l'élevage des coquillages blancs, nous avons exporté au Japon et*

¹⁶⁵ Entretien à Kim-jé avec le responsable et les membres de l'association des pêcheurs riverains de Saemankum, 08.9.2009.

¹⁶⁶ Pour les pêcheurs, il vaut mieux consommer des produits locaux que des produits importés. D'où l'augmentation de la valeur patrimoniale de cette région.

*nous avons ouvert des débouchés dans le marché de grandes villes telles que Séoul*¹⁶⁷ ». La valeur d'usage de ces espaces est de plus en plus reconnue comme gage d'une importance particulière.

La revendication relative à l'environnement social et matériel met en évidence l'essor de multiples sphères d'activités de pêche, en lien avec la technicité de l'élevage des coquillages blancs. Une telle approche se nourrit des représentations et des apprentissages concrets au regard des échanges sociaux et économiques locaux, pour lesquels la gestion halieutique dans un espace rural met en jeu des attributs spécifiques. Ils ont profité des avancées technologiques pour modifier l'écosystème naturel afin d'obtenir toujours plus de capital. En effet ces côtes exposées à Saemankum ne peuvent pas être aussi productives sans la connaissance empirique des pêcheurs à laquelle s'ajoute la reconnaissance des identités territoriales¹⁶⁸. Ces pratiques de production s'inscrivent soit dans la déclaration du patrimoine des territoires auxquels les pêcheurs locaux se rapportent, soit dans la gestion et l'optimisation d'un espace en vue d'un rendement maximal.

D'autres témoignages apportent de nouveaux éléments. Une femme de pêcheur affirme que *« bien que ce travail soit dur, je peux obtenir des bénéfices en fonction de l'intensité de mon travail. Quand bien même, ce travail peut donner du plaisir à gagner de l'argent, pour moi, la mer est bonne et généreuse, c'est grâce à la mer que je vis*¹⁶⁹ ». Si ce travail de ramassage de coquillages est perçu comme un métier pénible, la perspective de bons revenus et du plaisir de travailler offrent une compensation aux efforts consentis. Cela peut se traduire dans la manière dont cette femme de pêcheur à pied révèle sa représentation envers une nature qu'elle définit comme interaction sociale. Ainsi, la relation de travail halieutique permanente avec la nature permet d'identifier le monde social des pêcheurs.

« Je ne suis pas tranquille chez moi, néanmoins, en dehors de la maison, c'est un espace de rire, lorsque je vais à la mer, je passe un moment heureux et quand je vois un coquillage, je remercie ce coquillage qui m'apporte tout. » Pour cette femme de pêcheur, les bancs de sable représentent un espace vital, un espace de liberté, un terrain de vie et d'épanouissement immatériel. A côté de cet aspect affectif apportant un soulagement réel, la mer est une source de structuration des pratiques sociales. Ce rapport pratique avec le marais côtier permet de saisir un regard singulier sur la nature en lien avec le cadre vie.

¹⁶⁷ Entretien, groupe de pêcheurs, commune de Bou-an, 25 juillet 2009.

¹⁶⁸ Thierry Kirat et André Torre, 2008, *Territoires de conflits, analyses des mutations de l'occupation de l'espace*, l'harmattan, p.13.

¹⁶⁹ Entretien, commune de Yang-gi, femme de pêcheur, 15 août 2008.

2.2.2. Les conditions sociales du travail des pêcheurs locaux

La genèse et la gestion des coopératives de pêche nous conduit à comprendre l'organisation sociale des pêcheurs qui habitent dans ces régions. Cette organisation peut révéler les modalités sociales de construction de leur territoire. En focalisant notre attention sur le système d'action de ces acteurs, nous expliquons l'interaction constante de leur pratique avec les espaces littoraux. Aussi cette étude concerne autant la sociologie des organisations que la sociologie du travail.

Jusqu'en 2008, les villages des marais côtiers, avaient une organisation économique autonome, au même titre que les villages agricoles. Ils étaient organisés autour d'une coopérative qui portait le nom de Coopérative Communale de Pêche CCP (Association reconnue d'utilité publique). Le district de la CCP est constitué en fonction de zones administratives communales.

La première caractéristique de la CCP est d'être une forme d'organisation ayant le statut de personne juridique. Le statut juridique d'Association reconnue d'utilité publique simplifie les procédures de pêche et nécessite des alliances entre plusieurs communes à l'échelle du département. Cependant cette union ne peut pas négliger les unités des villages et doit tenir compte de la spécificité propre de chacun d'eux. Cette formalisation juridique a instauré des lois sur la coopérative aquacole afin de l'institutionnaliser. Une telle structure de la CCP correspond à une initiative d'économie sociale dont le fonctionnement reproduit celui des mutuelles¹⁷⁰.

L'idéologie des coopératives aquacoles implique une rationalisation de la gestion des ressources naturelles au niveau local. Le permis de pêche est délivré en un seul exemplaire par l'Etat à l'ensemble du groupe CCP. Celui-ci a pu contribuer à la défense de l'espace des pratiques dans le cadre d'une action d'organisation de la pêche visant l'indépendance économique. Par cette limitation du droit d'utilisation des pêcheries, la CCP a acquis le monopole sur l'activité de pêche locale et est devenue une force juridique institutionnalisée qui assure à ces membres une production et un revenu régulier. Selon Alain Degenne et Michel Forsé, une organisation sociale peut être décrite comme un « *millefeuille* » dont

¹⁷⁰ Eric Bider, 2000, « Économie sociale et NPI (nouveaux pays industrialisés), Le cas de la Corée du sud », *Annales de l'économie publique et coopérative*. Vol.71 n°3, 375-414, Blackwell-cirec international, Liège.

chaque « *feuille* » représente une relation particulière¹⁷¹. Dans le contexte de la CCP, cette métaphore peut être reprise pour décrire le réseau d'interdépendance qui caractérise les liens entre chacun des membres et qui constitue cette organisation sociale particulière.

La deuxième caractéristique de la CCP est d'être une organisation non gouvernementale indépendante des communes où elle exerce son activité. Pour devenir membre d'une telle organisation, certaines conditions doivent être remplies. Premièrement, il faut vivre un certain nombre d'années dans la commune. Deuxièmement, il faut recevoir l'approbation des personnes qui sont déjà membres. Troisièmement, il est nécessaire de travailler sur la mer un minimum de jours par an ; ce nombre peut varier selon les communes, il est ici de 60 jours. De plus, il faut placer ou investir des fonds dans la commune, environ 50 000 won¹⁷², puisque la mutuelle s'organise avec des fonds communs. Cette dernière condition incite chacun des postulants à évaluer les avantages de cette adhésion en rapport à sa situation. Cela permet d'identifier la manière dont se construit leur sentiment social d'appartenance.

Que la CCP soit ou non personne juridique, ces organismes s'attachent à respecter un certain nombre de règles. Ils proposent une régulation de l'exercice de la pêche, régulation officialisée par la CCP en tant que personne¹⁷³ : chaque espèce fait l'objet d'un quota, par exemple il ne peut être pêché plus de 65 tonnes de crabe par mois et plus de 40 kilogrammes de coquillages par jour. Les membres de la CCP doivent respecter les lois internationales de protection des poissons et des mammifères marins. Ce dispositif se caractérise par une vigilance accrue concernant la taille des filets, les petits filets étant strictement interdits. Il en va de même avec l'interdiction de ramasser les jeunes coquillages de moins de 3 cm pour éviter l'extinction des différentes espèces. Dans le cadre d'une alliance entre les communes, des zones de pêches sont définies et il est interdit aux pêcheurs d'en franchir les limites.

Qu'une CCP soit une association reconnue d'utilité publique comme personne juridique ou non, elle gère les bancs de sable et les catégories de pêcheries¹⁷⁴. Les principales missions de cette organisation sont l'acquisition des droits de pêche et de gestion des pêcheries, l'installation des équipements pour faciliter la pêche en commun et les actes de co-achat et co-

¹⁷¹ Alain Degenne et Michel Forsé, 2004, *Les réseaux sociaux*, Armand Colin, p.178.

¹⁷² L'équivalent de 450 euros. Cette somme peut varier selon les communes.

¹⁷³ Dans le cadre de la CCP non juridique, les quotas n'existent qu'officieusement, chacun ayant conscience des conséquences dramatiques d'une pêche trop intensive basée sur la recherche de capitaux et non sur le respect de l'environnement.

¹⁷⁴ Jou Woo-Il, Ock Young sou, 1984, *Le plan rationnel des pêcheries communes, dans les rapports de recherche*, Édition l'institution économique rurale coréenne, n°75, p 18.

vente tout au long du processus de production. L'assistance mutuelle a tenu un rôle important dans la formation de la société locale.

Ces pêches de l'union coopérative ne peuvent être comprises que par rapport à l'espace rural autour des systèmes économiques et sociaux dans lesquels se situe le village de pêche. La plus grande partie de la pêche côtière dans cette zone se caractérise par une organisation incorporée par les pêcheurs et visant politiquement à assurer leur valorisation culturelle. Le cadre social de ces zones est soumis à des processus interactifs, entre pratiques sociales et espaces littoraux. L'analyse de la gestion communale permet de comprendre leur articulation interne au travers des relations de production. La pratique de co-production de pêche et l'autonomie de gestion valorisent leur histoire singulière dans ce monde professionnel. Cette organisation tente d'instaurer un modèle de développement local sur la base d'une unité indépendante fondée sur la solidarité.

2.3. Le rapport social aux milieux aquatiques pour les agriculteurs

Les représentations qu'ont les agriculteurs des vasières sont multiples. Elles recouvrent une diversité de conceptions qui oscillent entre l'espace de pêche et celui du vécu territorial où travaillent ces agriculteurs. Pour les agriculteurs, l'approche sociale des milieux marins est conditionnée par les interactions avec leur pratique agricole. Nous examinons la façon dont ces acteurs se situent face à ce projet. Nous chercherons comment les enjeux agricoles dans le cadre des Accords de libre-échange structurent leur positionnement par rapport à cette affaire publique. Nous considérons que les agriculteurs, concernés au deuxième degré par ce projet, sont des informateurs privilégiés pour saisir l'évolution des effets induits par cet aménagement sur leur quotidien. Il s'agit d'appréhender les nouveaux enjeux auxquels sont confrontées ces populations et comment elles interprètent cette réalité environnementale.

Le caractère familial de l'agriculture coréenne est une caractéristique importante. La production rizicole a une faible rentabilité, ce qui entraîne des discussions au sein des agriculteurs face aux opportunités proposés par l'Etat en action. Actuellement, l'offre intérieure de riz en Corée est excédentaire par rapport à la demande. On peut observer ce phénomène en suivant le taux de la consommation du riz.

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Kg riz consommé	93.6	88.9	87.0	83.2	82.0	80.7	78.8	76.9	75.8

Tableau 1. Quantité de riz consommé pour une personne par an¹⁷⁵.

La quantité de riz consommée a baissé jusqu'à 75,8 kg par personne en 2008 avec une diminution d'environ 3% en moyenne par an depuis 2000. La population coréenne consomme donc 17,8 kg de riz de moins par rapport à sa consommation de l'an 2000. L'offre excédentaire de riz pourrait encore s'accroître dans les années à venir.

Un agriculteur le souligne très bien : « *la population coréenne ne mange plus beaucoup de riz, donc à quoi ça sert ce projet ?* ». Bien que la production de riz reste stable, la consommation diminue rapidement. La diffusion des normes culinaires occidentales a entraîné une désaffection pour le riz. Les producteurs ont vu leur vente stagner, voire diminuer. Un agriculteur note : « *la Fédération Nationale des Coopératives Agricoles, en accord avec le gouvernement, déclare qu'il n'y a plus de place dans les entrepôts pour le riz* ». Les dépenses pour le stockage public du riz s'élèvent à 2,57 milliards de wons par an, ce qui représente une surcharge pour le pays¹⁷⁶. La quantité d'achat public de riz par le gouvernement a été limitée depuis 2004¹⁷⁷. Les témoignages recueillis pointent la nécessité d'une réorientation des stratégies agricoles du gouvernement et d'un ajustement structurel.

Pour un petit exploitant agricole : « *à cause de ce projet, il pourrait y avoir 100 000 tonnes annuelles de riz qui sortiront des nouvelles terres agricoles de Saemenkum. Il est indispensable d'avoir dans la politique agricole une protection des petits exploitants agricoles, sinon, l'avenir de nos agriculteurs sera menacé* ». Pour les petits agriculteurs, ce projet ne tient pas compte de leurs intérêts. Pour eux, ce hiatus est source d'incertitude sur leur avenir proche. D'où la demande des agriculteurs qui exigent une régulation économique du marché intérieur permettant la durabilité de leur mode de production.

¹⁷⁵ Source : Kim Jung-ho et Choi Hic Chang, 2009, « Analyse du prix du riz par rapport à la production en 2009 », *Revue de Recherche de Politique Agricole*, n° 62, p. 4, Édition l'institut de la Politique Agricole de Corée du Sud.

¹⁷⁶ Source : Le Département de la politique alimentaire, Ministère de l'Agriculture et de la Mer. Il y avait la répétition d'augmentation et de diminution du stock sur la période allant de 2002 à 2007. Le soutien à la Corée du Nord par l'envoi de 400 000 tonnes de riz chaque année a été arrêté à partir 2008. Les dépenses du gouvernement pour le stockage du riz s'élèvent à 257 millions de won par an agricole.

¹⁷⁷ Le gouvernement coréen a mis en place un système de stockage public du riz, mécanisme d'achat et d'écoulement reposant sur les prix du marché en 2005. *Les politiques agricoles des pays de l'OCDE*, 2007. Suivi et évaluation, p.207.

Un autre agriculteur soulève le problème des terres cultivables abandonnées : « *si on considère l'indemnisation des terres agricoles inoccupées, la création de terres agricoles nouvelles sur les bancs de sable ne peut convaincre personne* ». Il ne comprend pas l'attitude du gouvernement : il contribue à la perte annuelle de 3 000 hectares de terres cultivables pour d'autres usages, en mettant en place un dispositif compensateur pour les propriétaires de terres agricoles dont la rentabilité est trop faible. Ce dispositif cherche à encourager les petits paysans qui travaillent sur des exploitations peu lucratives, à se réorienter vers une autre activité professionnelle par l'octroi d'une aide financière. Mais, d'un autre côté, l'Etat investit dans la création de nouveaux espaces rizicoles sur ces espaces littoraux. Actuellement les petits propriétaires louent de plus en plus les terres arables en renonçant progressivement à continuer la poursuite de leur activité indépendante. Ce serait la réponse à la pénurie de main-d'œuvre agricole, au vieillissement des exploitants et au problème du dépeuplement des campagnes.

Un agriculteur de Kimjé, membre de la coopérative agricole rurale catholique, déclare : « *ce projet est un objet que nous ne pouvons pas utiliser, nous ne pouvons pas profiter de ces nouvelles terres* ». La mise en exploitation de terres nouvelles ne concerne pas ceux qui ont une surface d'exploitation de moins de 1,3 ha. Cet agriculteur considère les vasières de manière relativement indifférente, puisqu'il décrit ces espaces de pêche comme des lieux inutilisables par lui.

Dans la perspective gouvernementale, le développement territorial peut être défini comme la stabilisation du secteur agro-alimentaire. Deux logiques s'opposent : celle du gouvernement et celle des agriculteurs quant aux retombées socio-économiques du projet sur la zone littorale. Selon la première logique, il est possible d'intensifier la production agricole grâce à des mesures de développement rural. Selon la deuxième, les doutes se focalisent sur un éventuel effondrement du cours du riz qui entraînerait une baisse de la production dans le cadre du libre-échange. C'est déjà en germe dans la situation rizicole actuelle. La quantité de riz importée augmente du fait de l'accord de marché minimum MMA (*Minimum Market Access*) qui impose une hausse des importations du riz¹⁷⁸. Bien que la production nationale de riz du pays n'ait pas augmenté, l'ouverture agro-alimentaire vers les marchés étrangers permet de renforcer encore l'offre de riz. Avec l'extension du marché international du riz, les petits producteurs ne trouvent de débouchés ni sur le marché intérieur, ni sur le marché extérieur.

¹⁷⁸ Au titre de l'Accord d'Uruguay sur l'agriculture, la Corée du sud est entrée en 1995 dans l'Organisation Mondiale du Commerce (World Trade Organisation, WTO).

Un agriculteur qui appartient à la Fédération nationale des coopératives agricoles explique le phénomène, pour le marché coréen : « *la baisse du prix du riz est bien pour les consommateurs mais, pour les riziculteurs, elle engendre des difficultés au niveau de l'économie rurale du pays* ». Les inquiétudes sur cette question sous-tendent les perceptions des agriculteurs par rapport à ce projet. Les acteurs locaux veulent savoir si le projet peut garantir les revenus des ménages, en répondant effectivement à la réalité du déclin de l'activité agricole structurée en faire-valoir direct¹⁷⁹. La politique d'aménagement de ces espaces est au cœur d'une pratique territoriale de gestion néolibérale. Vu l'accent mis sur le commerce extérieur, la stratégie profite aux exploitations industrielles à grande échelle¹⁸⁰.

Actuellement le gouvernement réalise d'autres grands travaux sur les fleuves Han, Raktong, Kum, Yougsan. Les terres en bordures de ces fleuves ont été interdites d'exploitation, entraînant le déclin de la paysannerie riveraine (il y aura une piste cyclable et la construction d'un parc au bord des fleuves). Certains agriculteurs pourraient être favorables au projet de Saemankum, car il constitue un moyen de compenser la réduction de la surface des terres labourées due à l'aménagement des fleuves. Cette affaire publique est apparue comme une ressource foncière alternative. La dynamique foncière a des conséquences sur les représentations des acteurs du monde agricole. Pour Julien Taunay, la construction des représentations n'est pas ancrée sur une réalité vécue, mais sur une réalité image¹⁸¹.

Certains acteurs de l'espace de Saemankum occupent deux professions à la fois, agriculteur et pêcheur. Ils répartissent en permanence leurs tâches entre la pêche et l'agriculture maraîchère. Ces agriculteurs ont une perception sociale des espaces de pêche différente de celle des agriculteurs ayant cette unique profession. Certains souhaitent développer l'horticulture en dehors du riz dans de nouveaux espaces¹⁸². Un agriculteur qui cultive des plantes médicinales déclare que : « *s'il y a un projet de location de ces nouveaux espaces de la part du gouvernement, j'ai envie de cultiver les plantes médicinales, puisque l'avenir de la gestion agricole devrait être basée sur l'agriculture écologique. Les nouvelles*

¹⁷⁹ L'agriculteur est dit exploitant « d'une petite entreprise agricole » lorsqu'elle n'excède pas 1,3 hectare.

¹⁸⁰ Le gouvernement a choisi des grandes entreprises pour exploiter ces nouvelles terres agricoles. En avril 2009 il y avait autour des 700 hectares de terres asséchées à Saemankum. (le journal de Nonjung coréen, 11 avril 2009).

¹⁸¹ Alfred Pétron, Roseline Clément, Julien Taunay, Susy Guillouet, Pailine Radigue, 2006, *Recherche-action et développement local*, L'Harmattan, p.94.

¹⁸² Le gouvernement coréen souhaite interdire les cultures provisoires dans des espaces asséchés sur les bancs de sable, afin de protéger le réservoir d'eau douce de Saemankum. Cependant, il a délivré récemment l'autorisation d'exploitation provisoire de 3 000 hectares de terres asséchées, changeant ainsi sa position, en réponse aux exigences d'agriculteurs qui désirent s'engager dans l'affermage. Si des entreprises nationales ou étrangères réalisent des investissements sur ces nouveaux espaces, cela risque de se faire au détriment des agriculteurs qui ont investi ces terres avant eux. *Le journal de June Min ilbo*, 23 février 2009.

terres pourrait être l'agriculture à la valeur ajoutée la plus haute ». Pour un autre agriculteur : « *les complexes industriels synthétiques, qui consistent en une agriculture d'arboricultures fruitières et d'horticultures, seraient utiles, en termes d'environnement* ». Ces discours traduisent des visions parcellisées qui correspondent aux désirs de divers acteurs. L'origine est la logique de pratiques différenciées, qui s'appuient sur un savoir issu d'un dispositif expérimental. Quand on a évoqué le développement durable, ces paysans ont mis en avant l'écologie¹⁸³. Ces positions tranchées concernent une minorité d'agriculteurs informés¹⁸⁴.

2.4. Les représentations des vasières au Ministère de l'Agriculture

Quelles représentations se font les acteurs publics des plages de sables et de leur gestion ? Il s'agit de comprendre leur projet de développement de l'embouchure de Saemankum, en lien avec les programmes agricoles. Cette approche cherche comment la politique de poldérisation des marais côtiers est perçue et en fonction de quelles convictions. Pour les acteurs publics, l'intérêt des opérations d'aménagement dans cet estuaire marécageux est d'améliorer l'organisation territoriale. Pour eux, l'action publique repose sur une vision et une argumentation basées sur la technique. Les pratiques d'aménagement technique dépendent du programme politique des autorités publiques¹⁸⁵ et de la gestion des espaces agricoles en faveur de la croissance du pays.

2.4.1. *La gestion du milieu naturel de production du riz par l'État*

Selon l'Organisation de la Coopération et du Développement Économique (O.C.D.E), la Corée du Sud fait la part belle à la riziculture dans le secteur agricole¹⁸⁶. Le Ministère de l'Agriculture cherche à accroître le développement de l'agriculture dans le cadre d'une stratégie de progrès, afin d'assurer une sécurité alimentaire qui est primordiale dans les

¹⁸³ Le président de l'Office du projet Saemankum de Coopération rurale coréenne a annoncé la planification globale du Projet. Selon ce plan, un emplacement de 8 570 hectares agricoles permettra des complexes d'alimentation à l'échelle nationale et internationale, ainsi qu'un complexe horticole et un complexe de 2 160 hectares d'éco-agriculture, équipé pour la bio-culture. *Le journal économique d'Asie*, 9 décembre 2009.

¹⁸⁴ La plupart sont plus modérés et plus passifs face à ce projet.

¹⁸⁵ La création d'un polder est une promesse électorale de 1991.

¹⁸⁶ OCDE, 1999, *Examen des politiques agricoles de la Corée*, OCDE, Paris, p.17.

représentations des acteurs du Ministère de l'Agriculture¹⁸⁷. Pour eux, le système agronomique doit aussi garantir une qualité supérieure des sols, afin d'élever le niveau de compétitivité de l'agriculture, puisque le secteur agricole est concurrencé par l'ouverture des marchés internationaux suite à l'accord de commerce libéral (FTA – *Free Trade Agreement*)¹⁸⁸. La valeur agronomique des terres représente un défi face à la concurrence étrangère. Cette représentation des pouvoirs publics joue un rôle stratégique dans l'évolution de l'agriculture, face au recentrage des ressources agronomiques durables. Le riz étant un aliment de base en Corée, l'État doit garantir une production constante pour éviter les troubles liés à une pénurie.

Les prises de position de dirigeants politiques du Parti Démocratique et du Grand Parti national, ainsi que des acteurs du ministère de l'Agriculture, sur la conversion des marais intertidaux de Saemankum, expriment une volonté de promouvoir une agriculture raisonnée quant aux effets à long terme sur l'environnement. Leur projet de développement vise à orienter l'action collective sur ce territoire dans cette perspective.

Les Coréens attachent un grand intérêt à la terre et ils aimeraient en acquérir beaucoup. Ils veulent en faire ce qu'ils désirent. De nombreuses personnes souhaitent posséder leurs propres terres, considérées comme un signe de richesse¹⁸⁹. Il est important dans la culture coréenne de léguer un patrimoine à ses descendants, surtout depuis la scission de la Corée et l'évolution démographique en Corée du Sud. Il existe un sentiment d'insuffisance du territoire national.

2.4.2. L'intérêt public pour accroître les terres agricoles

Un habitant de Saemankum, en évoquant la compétitivité nationale, a souligné que « *les besoins en riz et son prix ne sont pas faciles à évaluer* »¹⁹⁰. La représentation de l'intérêt public alimente le débat. Le but recherché est au cœur des stratégies de gestion de ces espaces, la pratique de l'aménagement par les exécutants publics y trouve sa signification

¹⁸⁷ Ministère de l'Agriculture, *Pour notre pays, la sécurité alimentaire est une éventualité pour préparer la réunification avec la Corée du Nord*.

¹⁸⁸ Le FTA a été créé en 1995. Son but est de supprimer les limitations au commerce extérieur et à la circulation des marchandises entre les États signataires. Cet accord assure le commerce extérieur entre les pays membres, mais chaque pays peut imposer des droits de douane aux pays qui n'ont pas signé le FTA. La Corée du Sud a négocié cet accord le 30 juin 2007 avec les États-Unis et est entrée dans le système concurrentiel pour le riz, l'élevage, l'horticulture etc.

¹⁸⁹ Jeong Seon Seop, *l'Histoire chaebol en Corée*, n°929, édition Jougé Gan Kyung Hyang, 14 juin 2011. L'attachement à la terre est très sensible, c'est une valeur exceptionnelle.

¹⁹⁰ Entretien avec un membre de la commission spéciale du développement de Saemankum, Député du Grand Parti national.

matérielle et culturelle. Un dispositif de stabilisation des terres agricoles occupe une place particulière dans les représentations des dirigeants politiques.

La part des rizières agricoles utiles s'est réduite au profit d'autres utilisations depuis dix ans¹⁹¹, car les aménagements urbains entraînent la disparition des terres cultivables¹⁹². Les espaces ruraux revêtent une importance particulière, en termes d'utilité sociale. La manière dont les dirigeants politiques conçoivent l'intérêt public encourage un développement qui recourt à un référentiel de la modernisation agricole.

Selon l'Institut du développement du territoire national, plus des deux tiers de la superficie de la Corée du Sud sont couverts par des montagnes. Cet Etat possède peu de plaines. Les superficies des terres agricoles cultivables sont de 1 889 hectares, soit 19% de la superficie totale¹⁹³. Les pouvoirs publics se sentent faibles face à cette exigüité et ont conscience que l'accroissement des ressources de l'agriculture est une nécessité. Pour cela, il s'agit de surmonter un certain nombre de contraintes naturelles. Pour eux, les marais côtiers, dans leur forme d'exploitation actuelle, sont sous-valorisés au regard de leur potentiel agricole. Une étude pour le Ministère de l'Agriculture donne les résultats suivants :

		Japon	Pays Bas	Corée du Sud	Etats-Unis	Canada	Allemagne	Moyenne mondiale
Densité de population	Habitant /km²	334	384	471	29	3	230	44
Terres cultivables (ha)	Terres agricoles	1,5	18,5	1,4	82	303	23	2,0
	Par personne (population totale)	0,04	0,13	0,04	0.65	1.50	0.15	0.25

Source : Office du Projet Saemankum de la Corporation Rurale Coréenne, 2001, *L'état d'avancement des travaux d'assèchement de Saemankum*, Ministère de l'Agriculture, p.36.

La moyenne mondiale des terres cultivables est de 0,25 ha par personne. En Corée du Sud, le terrain utilisé à des fins cultivables par les ménages agricoles est de 1.4 hectares, ce qui

¹⁹¹ OCDE, 1999, *Examen des politiques agricoles de la Corée*, OCDE, Paris.

¹⁹² Les terres agricoles ont diminué de 2 109 000 hectares en 1990, à 1 889 000 hectares en 2000. Chaque année la diminution de l'espace agricole est de 22 000 ha, 220 000 ha de terres agricoles ont disparu au total. L'autarcie alimentaire est passée de 43% en 1990 à 29% en 2000. Office du Projet Saemankum de la Corporation Rurale Coréenne, *L'état d'avancement des travaux d'assèchement de Saemankum*, Ministère de l'Agriculture 2001, p.65-66.

¹⁹³ L'état actuel du territoire national est le suivant : L'espace agricole représente 1 889 000 ha, soit 19% du total des 9 943 000 ha du territoire national. L'espace agricole représente 1 149 000 ha, les champs 740 000 ha et les bois 6 431ha. Le reste représente 1 623ha. Office du Projet Saemankum de la Corporation Rurale Coréenne, 2001, étude déjà citée, p.69.

signifie environ 0,04 hectares par personne. Ce niveau correspond environ à un sixième de la moyenne mondiale. Compte tenu de la faible surface agricole disponible, les pouvoirs publics cherchent à accroître les zones cultivables, notamment par la poldérisation. La même étude montre qu'il y a plus de polders au Japon et aux Pays Bas qu'en la Corée du Sud. Les planificateurs du Ministère de l'Agriculture mettent en avant des exemples dans des pays avec de fortes densités démographiques : la Baie d'Isahaya au Japon, celle de Cardiff en Angleterre et le Zuidersee aux Pays Bas. Si ces trois pays ont réalisé des polders pour accroître leurs ressources agricoles, c'est *a fortiori* faisable en Corée du Sud.

2.4.3. L'action publique selon les textes sur l'aménagement du territoire

Selon la loi sur le développement du territoire, « *les ressources nationales doivent être protégées par l'État, mais on peut établir le plan nécessaire à cette fin selon l'usage social de la politique territoriale*¹⁹⁴ ». Saemankum est le premier plan mis en place grâce à cette loi. Les politiques d'aménagement territorial cherchent à accroître l'occupation de l'espace littoral en tenant compte des caractéristiques topographiques spécifiques.

Les textes de lois relatifs aux pratiques territoriales¹⁹⁵ nous intéressent particulièrement, dans la mesure où ils permettent de justifier l'action publique sur les milieux aquatiques. La planification territoriale permet de qualifier un espace. Un fonctionnaire travaillant sur le projet de création de nouvelles terres agricoles affirme : « *il est plus important de nourrir les gens que de garder des zones pour les oiseaux migrateurs, l'agriculture est plus importante, car elle est plus rentable* ». Un tel discours est la conséquence d'un dispositif visant la rentabilité des territoires, mais la représentation de cet acteur est soumise à une rationalité territoriale correspondant à une logique productiviste.

La démarche des exécutants publics dans le domaine des enjeux environnementaux peut s'exprimer de la sorte : « *Nous devons convaincre les populations, au-delà de l'opposition entre l'économie et l'environnement, de créer de nouveaux systèmes écologiques par la création de terres agricoles* ». En même temps, cet acteur affirme : « *ce n'est pas un projet de destruction de l'environnement, mais uniquement un projet créateur d'environnement neuf qui modifie des terres cultivables. Pour eux, comme les vasières, les rizières peuvent aussi*

¹⁹⁴ Projet de loi de planification et d'utilisation du territoire national, article 18312.

¹⁹⁵ Centre d'information sur la loi nationale, loi n°4796 sur les travaux d'assèchement de Saemankum, dans le cadre de la construction et du développement du territoire national.

avoir une fonction écologique particulière». Selon cet acteur, les terres agricoles sont capables de constituer de nouveaux habitats pour d'autres espèces et de favoriser l'apparition de véritables agents de la biodiversité.

Dans leur système de représentations, Saemankum est une avancée par rapport aux valorisations précédentes du secteur agricole. Ce discours donne un cadre explicatif pour comprendre leur approche de la politique territoriale. Pour les exécutants, la nature peut être modifiée si l'on peut arguer que cela produit une nouvelle richesse de substitution. Ce schéma de perception de la place de la nature s'inscrit dans la reconfiguration d'un dispositif de renaturation attribué à ces terres.

La loi sur le développement du territoire, soutenue par le Ministère de l'agriculture, s'inscrit, selon le même acteur, dans un modèle de durabilité¹⁹⁶, puisqu'il ne s'agit pas de compromettre l'activité économique future à travers d'*autres formes de capital productif*¹⁹⁷. Ce regard particulier fait émerger l'interaction entre les représentations de la nature et l'action territoriale effective.

2.5. Le système des représentations des vasières chez les acteurs économiques et les promoteurs de cette région

Pour comprendre l'appropriation de ces espaces, nous traitons du lien étroit entre les représentations sociales des acteurs et leur manière de concevoir l'aménagement de la baie de Saemankum. Nous voulons savoir ce qu'ils pensent du lien avec les problématiques environnementales. Le mouvement des marées dans les espaces littoraux pourrait être mis en parallèle avec les aspects physiques et sociaux. Les représentations de la réalité écologique des acteurs économiques semblent éloignées de celles des acteurs politiques, en particulier des responsables du Ministère de l'Agriculture. L'univers cognitif des promoteurs économiques et des industriels se fonde sur leur expérience des pratiques d'aménagement dans le cadre d'une urbanisation grandissante¹⁹⁸.

¹⁹⁶ Pour certains écologistes, la durabilité dans la rhétorique de ces acteurs est une durabilité faible, opposée à la durabilité forte reposant sur l'adaptation aux spécificités territoriales. (Dans la cour de Maurice Wintez, de sociologie de l'environnement)

¹⁹⁷ Catherine Aubertin et Frank-Dominique Vivien, 2006, *Le développement durable, enjeux politiques, économiques et sociaux*, La documentation française, Paris, p.43.

¹⁹⁸ Moon Tae Hoon, 2004, « Verdissement de la politique des terrains coréens », *L'histoire de cinquante ans en Corée à la lumière du point de vue vert*, Édition l'Institut de l'eau et de l'air.

Si, pour les pêcheurs, les estuaires forment une unité indissociable de la mer, pour les acteurs économiques et les promoteurs de cette région, les bancs de sable sont une terre cachée sous la mer¹⁹⁹ et qu'il faut trouver. Une telle représentation ne prend pas en compte le système de marées qui recouvre régulièrement les sols marécageux. Ces espaces peuvent être remblayés avec des terres n'importe quand et s'apparentent de la sorte à un objet d'action publique à intégrer dans l'ordre économique et social. La construction de cet espace définit des formes de rapport entre les pratiques territoriales et les représentations de l'environnement de ces acteurs. Ce regard est une ressource d'action à grande échelle, il conduit à un référentiel de politique publique avec une dimension physico-sociale ; le littoral devient plus propre et mieux arrangé dans l'ordre physique, alors que la dimension sociale fait référence à la valorisation économique. L'interaction entre cette représentation et la politique publique, explique les comportements des promoteurs de la région et elle est un des facteurs permettant de comprendre les référentiels de leur action collective²⁰⁰.

2.5.1. La concentration du pouvoir économique par la gestion technique de l'assèchement

Un responsable des travaux de construction d'une des parties du barrage : « *si notre pays peut accéder à la notoriété économique, ce sera grâce à l'agrandissement du terrain par la technologie avancée*²⁰¹ ». Il souligne les aspects spécifiques d'un mode de développement s'appuyant sur les progrès techniques d'assèchement. A cet égard, la représentation sociale des objectifs de croissance peut s'appuyer sur un dispositif technique. La culture technique développée par les grandes entreprises intervient dans les modes de gestion préconisés pour une appropriation sociale du territoire.

Les travaux de polder sont des affaires marchandes et les entreprises telles que Hyundai, Daewoo ou Daelim peuvent se les octroyer du fait de leur capacité financière. Plusieurs entrepreneurs des travaux publics veulent être mandatés pour mener cette opération d'assèchement et établir des liens étroits avec l'État. D'où l'importance des privilèges

¹⁹⁹ « Les bancs de sable sont considérés comme des espaces vides. Les vasières sont cachées sous la mer » (la Préfecture de Jeonbuk).

²⁰⁰ Ces représentations sont intéressantes car elles diffèrent de la construction de l'image des vasières entre les pêcheurs locaux et les représentants de la préfecture restent opposées sur les sols marécageux.

²⁰¹ Entretien avec un chef de projet du polder « le deuxième chantier de construction de l'entreprise de Hyundai », 10 /08 /2009.

accordés aux entreprises concessionnaires qui ont une stratégie en accord avec la vision de l'État, ce qui permet la mise en commun d'intérêts publics et privés²⁰².

Au cours des années 1970, les entrepreneurs ont réussi à introduire un dispositif conforme à leurs intérêts, avec le financement d'un projet d'urbanisation. Pendant ce processus, les détenteurs de capitaux et de technologies ont créé un marché intérieur, spécialisé dans le domaine du polder. La concentration du pouvoir économique donne aux dirigeants économiques le pouvoir d'agir sur cette extension du territoire. La structure du marché des grandes entreprises exerce une forme de pouvoir sur la politique gouvernementale, en s'assurant un monopole réservant d'énormes bénéfices aux entreprises bénéficiaires²⁰³.

2.5.2. *L'approche des enjeux éco-territoriaux par les promoteurs économiques*

Examinons le point de vue des promoteurs économiques sur cette région. Au sein du dispositif dessiné par les opérateurs économiques, ils s'appuient sur les pratiques d'aménagement pour s'approprier ces espaces à Saemankum. Mais comment perçoivent-ils les enjeux environnementaux ?

Un technicien d'une entreprise de construction a déclaré : « *Le résultat de ces travaux est utile pour les zones industrielles dont notre collectivité locale a grand besoin. Mais l'environnement de Saemankum est un véritable dilemme*²⁰⁴ ». Ce discours révèle l'ambition prométhéenne de cet acteur qui s'interroge sur la rentabilité optimale des espaces ruraux. La représentation de cet acteur s'oriente vers une mise en valeur du territoire par l'industrialisation. C'est une aporie durable, conduisant à des difficultés entre les partenaires de ce projet et faisant l'objet de vifs débats.

2.6. L'accroissement des ressources territoriales de la région Jeonbuk

²⁰² Eymard-Duvernay, 2004, *Économie politique de l'entreprise*, La découverte.

²⁰³ Philippe Steiner, 2005, *La sociologie économique*, La découverte, p.106-108.

²⁰⁴ Entretien avec un fonctionnaire de la préfecture de Jeonbuk 08/2009.

Selon Moon Kyung-Min²⁰⁵, la superficie de la région de Jeonbuk (8 048 km²) correspond à 8,1% de la superficie nationale (99 408 km²). Pour les acteurs économiques, étendre la surface de Jeonbuk de 401 km² a une grande signification symbolique. Quand les travaux d'assèchement seront terminés, cette région l'emportera en termes de superficie sur sa voisine, la région de Chungman (8367 km²). Depuis la mise en place des collectivités territoriales en 1995, la régionalisation a été développée pour favoriser la croissance par la concurrence interrégionale et elle a fait naître une forte conscience collective régionale, qui prend argument de toutes les données, même la surface, pour s'imposer face aux rivales. Pour Claude Courlet, la recherche de l'avantage compétitif pour chaque région relève à la fois de la rivalité et de la coopération interrégionales. Cette conscience motive les pressions politiques et économiques et devient un des fondements des mécanismes sociaux locaux²⁰⁶.

Un employé qui travaille à la végétalisation sur les barrages le confirme : « *L'élargissement d'un territoire du moindre hectare pourrait entraîner une augmentation de la puissance nationale qui se mesure aussi à la superficie du territoire*²⁰⁷ ». Il ajoute : « *il va sans dire que nous avons faim du sol* ». Ce discours souligne une logique de mise en valeur du patrimoine national. La représentation qui est axée vers l'acquisition de nouveaux territoires est soutenue par l'idée d'une augmentation du bien-être pour les gens ordinaires, profitant des progrès en termes de niveau de vie. Elle ne constitue pas une surprise dans l'évolution des mentalités et la plus-value promise par les nouvelles terres suscite des appétits.

Au sein de la population, la représentation collective de la superficie du pays confirme l'impression d'étroitesse du territoire²⁰⁸. L'existence de nouvelles terres devient une condition indispensable pour l'accession à la propriété individuelle. A une époque où la couverture par la sécurité sociale est faible, un chef de famille possédant une parcelle – ne serait-ce qu'un tout petit terrain – peut s'assurer une stabilité confortable dans sa vie. La terre attise les envies de nombreuses personnes, tout en renforçant l'amour propre de chacun, singulièrement des chefs de famille.

La recherche d'une propriété foncière, d'un terrain personnel et familial, constitue une préoccupation nourrissant la spéculation foncière. L'opération d'assèchement, qui crée de

²⁰⁵ Moon, Kyung-Min, 1997, *le rapport de Saemankum*, Edition Chung-Ang M&B, p.231.

²⁰⁶ « *Les territoires rivalisent et coopèrent entre eux, en bâtissant leur avantage compétitif* », Claude Courlet, 2010, « Penser le développement depuis le district », in Gilles Novarina (dir.), *Sociétés urbaines et nouvelle économie*, L'Harmattan, p.117.

²⁰⁷ Entretien avec un employé de l'entreprise Hyundai 08/2009.

²⁰⁸ Choi Dong Gue, 2005, *Il y a une méthode qui est plus largement utilisable sur des territoires étroits*, Édition l'institut du développement économique de Gang-Won. Park Kune-Yhung, 2003, *Qu'est-ce la vérité de Saemankum (le beau meurtre)*, Éditions Goumoulco, Séoul.

toutes pièces des terres nouvelles, répond à un objectif positif pour ceux qui recherchent la sécurité matérielle et culturelle : la terre aux paysans, aux propriétaires et à leurs héritiers.

Les représentants de la région de Jeonbuk projettent de faire de l'industrie culturelle un tremplin permettant, grâce à la planification des territoires et à l'essor économique, l'expression de différentes formes sociales par la construction d'équipements variés (sport, musique, cinéma)²⁰⁹, ceci en vue de participer à la production culturelle tant nationale que régionale²¹⁰. Une telle vision, fondée sur une organisation territoriale pensée, implique qu'elle soit accompagnée d'effets non chiffrables actuellement. Ce développement potentiel s'inscrit dans une modélisation possible du territoire pour cette contrée.

2.6.1. La plus grande rentabilité de l'industrie par rapport à l'agriculture

L'action publique territoriale²¹¹ est attendue par une partie des habitants locaux comme une « Terre promise » pourvoyeuse de richesses matérielles et immatérielles. Pour eux, l'industrialisation permettra ce nouvel essor ; un habitant déclare: « *Par le biais du plan de polder, nous espérons développer l'industrie plutôt que l'agriculture, afin de créer plus de richesse que d'autres régions du pays*²¹² ». Ils marquent leur mécontentement si les actions se limitent au secteur agricole, préconisant de les orienter vers le secteur industriel²¹³.

Le sol asséché est une opportunité dont il faut profiter pour créer des secteurs d'investissement comme l'industrie touristique (qui implique la construction d'un aéroport et d'un port international) et des entreprises multinationales ou des consortiums. Pour ces acteurs, cette approche est pertinente pour promouvoir un usage optimal de cet espace.

Pour les promoteurs immobiliers régionaux, les nouvelles terres ont une valeur marchande plus importante que les terres agricoles classiques. La situation actuelle de l'offre et de la

²⁰⁹ Jean-Luc Dubois et François-Régis Mathieu, 2002, « La dimension sociale du développement durable : réduction de la pauvreté ou durabilité sociale », in Jean-Yves Martin (dir.), *Développement durable, Doctrines, pratique, évaluation*, Éd. IRD, Paris, p.73-94.

²¹⁰ Jean Boncoeur et Hervé Thouément, 1993, *Histoire des idées économiques*, tome 1, Nathan, p.89.

²¹¹ « (L'aménagement du territoire) a pour objet d'aboutir à un équilibre tel que la région développée ne vide plus de son contenu la région défavorisée. Une communauté humaine est un corps vivant qui n'est jamais composé de parties mortes et de parties vivantes. Il est indispensable d'arriver à une circulation de la vie sur l'ensemble du territoire » (Jean Fourastié), cité par Jean Gadant, 1987, *L'aménagement et le développement rural*, Éd. technique et documentation (Lavoisier), p.48.

²¹² Entretien avec un habitant à Kimjé 08/2009.

²¹³ L'agence qui gère le développement de Seamankum. 2001, « *Comment réaliser les travaux d'assèchement de Seamankum* », Ministère de l'agriculture, p.35.

demande de terre connaît une diminution de l'offre, parallèlement à une augmentation de la demande, du fait de l'expansion des villes. Il y a une pénurie de ressources foncières. Dans cette conjoncture, l'action d'aménagement prévue rééquilibre l'offre et la demande.

2.7. Les représentations des acteurs écologiques et des acteurs religieux

Dans cette section, nous nous intéresserons à la représentation des écologistes ainsi qu'à leurs partenaires religieux, afin de caractériser leur projection idéologique. Nous les traitons ensemble car ils partagent les mêmes valeurs et ils se sont opposés au projet d'aménagement de Saemankum. Cette démarche part de la construction des pratiques de ces acteurs en lien avec leurs organisations. Ceci permettra de voir leur rôle dans la société civile et leurs rapports avec les populations concernées. Nous verrons comment les écologistes construisent leur système d'action dans sa dimension culturelle à l'échelle des territoires.

Les dimensions physique et biologique des baies peu profondes ont fortement attiré l'attention des écologistes, qui se sont basés sur les informations relatives à la biodiversité, scientifiquement établies. L'écosystème côtier est interprété en fonction de leurs dispositions. L'observation de leurs pratiques sociales permet de comprendre leur système de pensée.

Les écologistes défendant ces estuaires soutiennent que « *nous avons tiré profit de ces endroits en matière de patrimoine culturel éducatif pour les enfants, d'espaces de repos partagés par toute la population et de centre d'examen scientifique, afin de poursuivre des investissements dans des ressources vivantes pour des enfants* »²¹⁴. Ce discours laisse transparaître les normes culturelles transmises par le milieu familial. L'utilisation des plages de sable est un moyen pédagogique pour développer la sensibilité écologique des enfants. Ils étaient leur *communication écologique*²¹⁵ en rapport avec leur construction sociale de l'environnement. Les représentations de l'environnement de ces militants écologistes peuvent s'expliquer par l'usage culturel et éducatif de ces bancs de sable. Ces acteurs expriment leur point de vue dans un cadre social. Cela traduit une pratique effective de la ligne écologiste, qui correspond au passage d'une action affectuelle à une action rationnelle²¹⁶.

²¹⁴ Entretien avec un enseignant d'école primaire, 10 août 2009, Séoul.

²¹⁵ Eder Klaus, 1993, « La communication écologique et la culture environnementaliste », in D. Bourg (dir.), *La nature en politique, ou l'enjeu philosophique de l'écologie*, L'Harmattan, p.121-137.

²¹⁶ Max Weber, 1995, *Economie et société*, Paris, Plon, tome 1, « les catégories de la sociologie ». Dans la société moderne, contrairement aux temps passés où l'action sociale était dominée par les lois de la tradition et

Une militante écologiste ajoute : « *Quand mon cœur est étouffé, si je vois ces espaces ouverts, je me sens beaucoup mieux, donc je vis dans la nature* ». Ce discours sert à soutenir une action territorialisée dans un espace ouvert sur la nature. Cet actrice souligne que la nature est un refuge pour l'homme et qu'elle peut avoir des bienfaits psychologiques. Cette représentation des bassins exprime la dimension pratique du rapport à la nature²¹⁷.

Les milieux aquatiques sont une composante de l'environnement naturel et il agit dans la société. Pour les écologistes, la pratique sociale des hommes s'est construite autour de l'appropriation de cet espace. C'est resté une constante, le processus d'interaction réciproque entre les hommes et la nature étant indispensable pour ne pas mourir²¹⁸. La nature fait partie du corps de l'homme, puisque la vie physique et psychique des êtres humains est liée à elle. Serge Moscovici apporte un élément important, « *les hommes sont des acteurs dans la nature, des acteurs biologiques et sociaux. La nature, en ce sens, nous la faisons. Elle est une partie de notre histoire et nous sommes une partie de la sienne*²¹⁹ ». Cette analyse montre le lien étroit et essentiel entre l'homme et la nature, qui sont dans une relation d'interdépendance. Cette épistémologie permet de saisir la logique des pratiques des écologistes.

2.7.1. L'organisation l'Assemblée Générale de la Convention de Ramsar

La Convention de Ramsar vise la protection des zones humides depuis 1997. Tous les pays qui adhèrent à cette Convention organisent, chacun à leur tour, l'Assemblée Générale tous les trois ans, afin de continuer le plan de mise en œuvre²²⁰. Pour accueillir l'Assemblée Générale, la province de Kyung-Nam a commencé ses démarches dès 2002. Le Ministère de l'environnement, les groupes environnementaux et la préfecture de Kyung-Nam ont organisé en avril 2002 un Comité au niveau du secteur privé²²¹, demandant la tenue de l'Assemblée Générale dans la ville de Chang-won en 2008. Ce Comité a pris l'initiative de visiter le secrétariat de l'Assemblée Générale de Ramsar, en juin 2002. En novembre 2002, ils ont

les religions en place, dans la société moderne c'est l'action rationnelle qui domine autour des changements rapides de sociétés. Ce système de pratiques était absent antérieurement.

²¹⁷ Eder Klaus, 2000, « L'environnement et le discours écologique », in M. Abélès, L. Charles, H.-P. Jeudy & B. Kalaora (dir.), *L'environnement en perspective, contextes et représentations de l'environnement*, l'Harmattan, p.203 & p.91-208.

²¹⁸ Karl Marx, 1997, "*Anthologie de la écrit de 1 par Karl Marx et Friedrich Engels*" traduction Kim, Sae-Gyne, Edition Park Jong-chel.

²¹⁹ Serge Moscovici, 2002, *De la nature pour penser l'écologie*, Ed. Métailié, p.27.

²²⁰ La Corée du Sud est le 101^e pays à signer la Convention de Ramsar, en 1997. Elle a institutionnalisé les zones humides en 1998.

²²¹ Ce Comité du secteur privé était composé d'hommes politiques, de membres des autorités locales de Kyung-Nam, d'écologistes, d'acteurs des ONG (Organisations Non-Gouvernementales) et d'universitaires.

présenté les zones humides de Upo, en Corée du Sud, pendant la huitième séance de l'Assemblée Générale de la Convention qui s'est tenue à Valence en Espagne, dans le but promouvoir cette zone au sein de l'Assemblée Générale²²².

Les organisateurs de ce Comité ont activement participé aux activités, pour afficher leur volonté d'implication dans l'Assemblée Générale de Ramsar. Ils ont participé au symposium à Bhubaneswar en Inde, en février 2005, qui traitait des zones humides d'Asie. La Corée du Sud avait obtenu le plein appui des 35 États ayant participé à la réunion en Asie de l'Est, à Pékin en Chine en juin 2005. Lors de la neuvième séance de l'Assemblée Générale de Ramsar tenue en Ouganda en novembre 2005, la Corée du Sud a été choisie, à l'unanimité des États participants, comme pays d'accueil de la dixième Assemblée Générale de Ramsar en 2008²²³.

Cette Assemblée Générale de Ramsar s'est tenue en Corée du 28 octobre au 4 novembre 2008. Les associations environnementales ont joué un rôle de première importance, par la coopération entre les acteurs des ONG et le gouvernement de Kyung-Nam. Néanmoins, les acteurs des ONG et une partie des fédérations environnementales de Kyung-Nam ont refusé²²⁴ de participer à cette Assemblée Générale en critiquant le projet de Saemankum et le projet de Grand Canal²²⁵, dans le but de permettre le transport de marchandises et l'essor du tourisme. De ce fait, les ONG et une partie des associations environnementales ont manifesté devant le Centre des Congrès de Chang-Won, le jour de l'ouverture de l'Assemblée Générale de Ramsar. Des acteurs des ONG de la Corée et du Japon ont donné une conférence de presse commune contre le modèle de développement des zones côtières pendant l'ouverture de cette Assemblée Générale²²⁶.

Les écologistes voulaient interpeller le gouvernement à propos du projet de Samankum en profitant de cette occasion. Ces acteurs insistent sur la manière dont l'esprit de Ramsar s'incarne, tant au niveau régional que national. Leur prise de position traduit une demande sociétale de changement des pratiques aménagistes tenant davantage compte des enjeux de durabilité environnementale.

²²² Selon l'association environnementale de Jeonbuk.

²²³ Kim Yung-Feu, 2008, *L'effet d'extension économique de l'Assemblée Générale de Ramsar en 2008 tenu à Kyung-Nam*, Édition de l'Institut de l'industrie et d'économie dans la préfecture de Kyung-Nam, p. 7.

²²⁴ Le 25 octobre 2008, *Hankyoreh Journal*.

²²⁵ Le président Lee Myung Pak de la Corée du Sud a fait du projet du Grand Canal l'une de ses priorités, afin de redynamiser l'économie et de développer le transport maritime. Cette nouvelle voie navigable est actuellement en cours de travaux consistant, avec le percement d'un canal de 500 kms pour relier le port de Bou-san à Séoul. *Mung yong journal*, 12 mars 2008.

²²⁶ *Gouk Min journal*, 27 octobre 2008.

Le président de la République a prononcé un discours de félicitation lors de la cérémonie d'ouverture de cette Assemblée Générale : « *la Corée du Sud va étendre continuellement le district des zones humides, profitant de cette occasion de Ramsar et elle sera un pays modèle de la Convention de Ramsar*²²⁷ ». Les leaders politiques et les dirigeants régionaux de Kyung-Nam qui ont promu cette Assemblée Générale, cherchent à élever le niveau international du statut de la Corée en tant que pays prenant en compte la dimension environnementale. Par rapport à cela, ils espèrent devenir un pays exemplaire en matière de protection des zones humides, ce qui leur donnerait une bonne image sur la scène internationale. Le gouvernement a lancé le programme politique de la croissance verte, pour diminuer l'émission de gaz carbonique (CO₂). L'Assemblée Générale a servi de tremplin à cette réorientation écologique de la région de Kyung-Nam.

Cette Assemblée Générale, dans le cadre de la « diplomatie environnementale », a fait connaître la question de l'aménagement de Saemenkum à l'ensemble des participants. Le plan d'action des associations écologistes mobilisées se focalise sur un accès démocratique²²⁸ au processus de territorialisation. Pendant cette Assemblée Générale, les représentants écologistes ont programmé divers débats, un défilé de rue et de multiples expositions en rapport avec la Convention de Ramsar. Leur but était faire prendre conscience au grand public d'un changement fondamental des pratiques de développement territorial accentuant l'inégalité écologique. Ils essaient de sensibiliser les responsables publics à l'utilisation raisonnée des plages de sable.

2.7.2. L'importance économique, esthétique et écologique des bancs de sable

« *La mer, la pêche, le poisson sauvage sont une tradition, une civilisation mais aussi un goût qui forment un patrimoine qui ne doit pas disparaître*²²⁹ ». Pour les responsables des associations de riverains, la baie des eaux peu profondes a plusieurs fonctions : la production de produits marins ayant une forte valeur commerciale²³⁰ (praire, palourde, dorade, bar), la connaissance scientifique, l'épuration des vasières et la contemplation esthétique de la beauté

²²⁷ Aux yeux des écologistes, le discours du président est un discours de façade, cette Assemblée Générale sert uniquement de faire valoir.

²²⁸ Michelle Dobré, 2002, *L'écologie au quotidien, Éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, L'Harmattan, p.133.

²²⁹ Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, 2008, *Marée amère pour une gestion durable de la pêche, rapport sur l'apport de la recherche à l'évaluation des ressources halieutiques et à la gestion des pêches*, Rapport de Marcel-Pierre Cléach, Sénateur, Éditions L'Espace Librairie du Sénat, p.10.

²³⁰ Rudolf Rezsöházy, 2006, *Sociologie des valeurs*, Armand Colin, p.105.

du paysage²³¹. Nous examinons la modalité sociale principale de ces espaces de pêche. En nous basant sur ces quatre fonctions, nous pourrions comprendre les représentations de la population sur le rapport des écologistes avec l'environnement.

Aux yeux des militants de la Fédération des Associations de Défense de l'Environnement²³², la biomasse marine est fortement bousculée par la vitesse des courants des marées qui entrent pendant six heures et sortent pendant six autres heures, deux fois par jour. Les acteurs écologistes constatent que les estuaires de l'est de la Corée constituent l'un des cinq plus grands ensembles de vasières dans le monde et qu'il devrait être également protégé. Quant aux plages de sable de Saemenkum elles recouvrent 2 815 km² et ont une superficie 2,3 fois supérieure à celle des tous les autres bancs de sables immergés du territoire national coréen réunis²³³. La configuration du littoral, avec sa pente douce, est un endroit propice aux activités humaines.

La plupart des activités de pêche ont lieu dans un espace proche de la côte comme le relève un rapport de la fédération du mouvement environnemental²³⁴. La valeur commerciale de la pêche, à travers ses différentes activités, contribue au développement du système économique et social, même si son impact au niveau de tout le pays reste limité.

Certains acteurs écologistes ont voulu prouver, en s'appuyant sur des études scientifiques, que la disparition de la biodiversité ne fait pas seulement courir un risque pour l'environnement, mais aussi pour le développement des connaissances. Ces études participent à soutenir la crédibilité des écologistes auprès de leurs divers interlocuteurs, tels que l'élite politique, les pêcheurs ou les industriels. Il est important pour eux d'obtenir la considération de leurs compatriotes en prenant appui sur des arguments scientifiques solides qui interpellent les autres acteurs concernés par les savoirs écologiques. Cette connaissance permet aux militants associatifs environnementaux de défendre leurs positions, en étayant leurs discours par des faits et par des études scientifiques.

Pour les militants écologiques, le service d'épuration des vasières constitue un des vecteurs privilégiés pour prévenir une diffusion de la pollution des écosystèmes océaniques

²³¹ La fédération des associations de défense de l'environnement.

²³² Cette association indépendante de l'Etat et dont le siège se situe dans la capitale de Séoul, se répartit sur le territoire du pays à travers différentes succursales installées dans les régions. Elle intervient auprès du grand public dans le domaine de la surveillance des espaces naturels ainsi qu'en matière d'éducation à l'environnement.

²³³ Selon l'Association de l'environnement d'Ulsan, juillet 2008.

²³⁴ Dans le message de la Fédération des organisations non gouvernementales, la production des coquillages à Saemankum constitue 50 à 90% de la production totale du pays. C'est une raison pour stopper les travaux d'assèchement, selon La Fédération du mouvement environnemental à Séoul, 07 juillet 2000.

côtiers. Suivant *l'Institut de l'Évaluation de la Politique de l'Environnement Coréenne*, dans une recherche relative au programme de l'amélioration de ce projet, un hectare de vasière assure l'épuration à hauteur de 1 000 000 won (1 500 euros) par an. La capacité d'enlèvement des matériaux pollués sur une étendue de 5 km² de vasières est identique à une station de retraitement des eaux usées²³⁵. Pour les écologistes, ce constat renforce leur système de pratiques et leur représentation sociale du service d'épuration des estuaires.

Le 17 avril 1999, la Fédération du mouvement de l'environnement de Jeonbuk a élaboré une déclaration intitulée : « *sauver les vasières de Saeamankum* », proclamée sur l'ensemble du pays par 1 000 enseignants. Cette déclaration a revendiqué le statut de parc national pour les vasières. « *Cette zone est garante de la culture locale, tant de la culture culinaire avec ces plats de fruits de mer que de la culture folklorique unique, (...) les vasières jouent un rôle primordial comme halte migratoire vitale à un endroit où la nourriture est facilement accessible pour de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs de passage tels que les bécassines qui devraient être une espèce protégée internationalement. Si on admire le spectacle du vol des oiseaux aquatiques baignant dans la lumière du soleil ou la lumière du soleil couchant se miroitant dans les vasières à la tombée du jour, on ne peut que pousser un cri d'émerveillement devant cette beauté indescriptible. Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons pas ne pas participer à sauvegarder un si précieux milieu naturel* »²³⁶.

Cette déclaration illustre les représentations de l'agrément paysager. Il peut arriver qu'un accord soit difficile entre les acteurs impliqués dans l'analyse du ratio coût-efficacité des projets engagés dans les processus de territorialisation au niveau de cette valeur esthétique. L'évaluation de la *valeur d'existence*²³⁷ n'est pas facile aux yeux des écologistes. Le choix de la monétarisation peut reposer sur l'estimation de la perte *d'un service environnemental*²³⁸. Cette analyse revient à faire perdre à l'environnement sa nature si elle n'a pas son équivalent dans une référence créée par l'homme.

Pour les défenseurs du développement durable, les avantages attendus sont supérieurs aux coûts escomptés. Néanmoins, la *valeur d'existence* des plages de sable comme endroit de loisirs – tel qu'il est perçu par les acteurs écologistes qui considèrent ce territoire dans sa dimension culturelle et scientifique – appartient au secteur non marchand. La valeur globale

²³⁵ *Journal de Joung-ang ilbo*, 2 Juillet 2009.

²³⁶ Dans la déclaration à l'ensemble du pays par 1 000 enseignants.

²³⁷ Samuel Depraz, 2008, *Géographie des espaces naturels protégés*, Armand Colin, Paris, p.235.

²³⁸ Erné-Heinz V., 2006, « La nécessité d'évaluer les biens non marchands est enfin reconnue », n°95 *Jac* rubrique.

de cet espace gagnerait à ce que la cotation des valeurs périphériques augmente les bénéfices de ces dernières. La valeur d'existence de ces espaces prétend à une appréciation fondée sur *les services culturels*²³⁹, selon les acteurs écologistes.

Un militant bouddhiste affirme que : « *Ce projet est en train de devenir un problème de destruction de toute vie, d'un point de vue strictement bouddhiste* ». Un autre groupe renchérit : « *Seamankum fait partie de l'âme apparentée avec mon corps en liant la consubstantialité qui existe entre moi et la plage de sable* »²⁴⁰. On assiste à une radicalisation des positions, ce discours glissant vers une forme de doctrine religieuse. Cette perception fait entrer le projet dans une sorte d'anthropologisation²⁴¹ et conduit à citer un passage de Danièle Hervieu-Léger dans *Religion et Ecologie* : « *Beaucoup d'intervenants à ce colloque ont mis l'accent sur les affinités et les liens qui associent les idées religieuses et les thèmes écologiques. Ces liens existent, par exemple, au niveau de la théologie, de la doctrine, de la liturgie et de la morale. Il est possible de les identifier dans le passé et dans le présent, dans un seul pays ou dans plusieurs, dans le contexte d'une ou de plusieurs religions* »²⁴². Dans l'éthique et la vision du monde du bouddhisme, Bouddha est lié à la nature, il est le pilier de la croyance qu'il serait le prolongement de toute création de la nature.

2.8. L'intervention des pêcheurs dans la gestion de la pêche

Pour décrire les modalités sociales de pêche dans la région de Saemankum, nous distinguons quatre types : la pêche commune près de la côte (la pêche à pied), la pêche éloignée (avec des bateaux), la pêche dans des pêcheries en utilisant des filets et l'aquaculture intensive pour l'élevage de coquillages²⁴³.

La pêche commune est la plus développée. Les villages de pêcheurs pratiquent une pêche en conformité avec le métissage entre la mer et la zone terrestre du littoral. Cette pêche

²³⁹ Bernard Chevassus-au-Louis, Jean-Luc Pujol, 2009, « Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes », dans *Contribution à la décision publique*, Centre d'analyse stratégique, Documentation française, p.9 & 315.

²⁴⁰ Entretien avec un moine d'un temple de bouddhiste de la commune de Kim-jé, 11.08.2009.

²⁴¹ Bernard Kalaora, 1998, *Au-delà de la nature, l'environnement, l'observation sociale de l'environnement*, Édition l'Harmattan, p 83

²⁴² Danièle Hervieu-Léger, 1993, *Religion et Ecologie*. Éditions du Cerf, Paris, p.240.

²⁴³ Choi Jung yune, 1998, la recherche de la comparaison autour de la fonction de gestion du droit de pêche des coopératives aquacoles, pour des activités de gestion des pêcheries de la société de secours mutuelle de pêche, numéro un et deux. Tome 29 de Pêches administration des affaires, Institut de la gestion aquacole coréenne, p.12-23.

commune permet de ramasser des palourdes, des coquillages blancs, des praires, des solens, des solens couteaux, des huîtres, ainsi que des poulpes sur les bancs de sable. Les palourdes sont l'espèce la plus ramassée. Les bateaux de pêche embarquent des dizaines de personnes de la région et ils rentrent généralement après trois à quatre mois. Ils pêchent des crabes, des anchois, des aloses, des maquereaux et des bars²⁴⁴.

Dans les pêcheries communales, on pêche des dorades, des carrelets, des seiches, des turbots et des crevettes. Il y a les pêcheries communales et les pêcheries privées. Depuis 1980, le développement des pêcheries privées est la tendance dominante²⁴⁵. Si on devient mutualistes dans une CCP non juridique, on peut avoir un droit d'accès aux pêcheries communales. An printemps, certains pêcheurs installent des filets de pêche à 30 cm du sol sableux, afin de pêcher des langoustes, des mullets et des aloses. Une fois les filets installés, ils montent vers l'embouchure de deux fleuves pour frayer les poissons²⁴⁶.

L'essentiel de la pêche pratiquée à pied concerne la production naturelle de coquillages sauvages dans la zone commune. Mais la quantité de coquillages blancs à l'état sauvage n'est pas assez abondante pour répondre aux demandes du marché intérieur et aux besoins de l'exportation vers le Japon. D'où le quatrième type de pêche, dans lequel les pêcheurs locaux pratiquent l'aquaculture des coquillages blancs, en raison de leur prix élevé et de leur qualité supérieure par rapport à d'autres coquillages²⁴⁷. Le développement de l'aquaculture dans les couches d'argile (mélange de sable et d'argile) constitue une source de revenu supplémentaire pour les aquaculteurs.

L'élevage des coquillages blancs consiste à planter de tous petits coquillages blancs dans les bancs de sable. En dehors des coquillages blancs, les algues comestibles sont produites dans les parcs d'aquaculture²⁴⁸. Dans les parcs aquacoles privés, on peut acheter, vendre ou louer aux individus. Cela est admis par la loi. Dans les années 1980, l'aquaculture des algues comestibles était très développée dans la commune de Donji. L'usine qui conditionnait les algues était répartie en sept endroits et un tiers des habitants de la commune travaillaient dans cette usine²⁴⁹.

²⁴⁴ Entretien avec les écologistes à Jeonbuk.

²⁴⁵ Ministère marin, 1996, *L'histoire de trente ans de Ministère marin*, édition société de Mou-won, p.157-163.

²⁴⁶ Entretien avec des pêcheurs à pied, juillet 2008.

²⁴⁷ La quantité de ramassage des coquillages blancs était de 6 283 tonne à l'intérieur du pays. *Le journal de Bou-An*, 27.06.2005.

²⁴⁸ Jang-Chang-Hic, 2001, « Les vasières de Saemankum », *Les vasières de la Corée du Sud, l'environnement, les êtres vivants et les êtres humains*, Edition l'université de Séoul, p.359-365.

²⁴⁹ Entretien avec un responsable local de Bouan, juillet 2008.

La plupart des produits marins de cette zone ont été vendus aux enchères, dans des salles des ventes. Ces enchères sont organisées par la CCP locale. La gestion et l'organisation coopérative des villages de pêcheurs était développées sur la base des principes de la propriété communale. Il y avait des limitations aux quantités de vente et de prise de pêche selon les communes. Certains pêcheurs voulaient vendre individuellement, en dehors des lieux de vente communs. L'offre venant du marché intérieur étant faible, des produits marins bon marché ont été importés²⁵⁰. La progression de la libéralisation des échanges internationaux abaissait les revenus des pêcheurs locaux à cause de l'importation de produits marins chinois.

2.8.1. Hommes et femmes dans l'organisation sociale de la pêche

Les différences de genre interviennent dans l'étude des pratiques sociales des pêcheurs. L'analyse de la pêche dans les marais côtiers permet de comprendre la division du travail en fonction des rapports sociaux de sexe. Ces rapports s'articulent essentiellement autour de la production comme mode d'action concrète. Selon Marx, le capital est un rapport social de production. Ce n'est pas que de l'argent, c'est le produit de rapports sociaux²⁵¹. On peut de même analyser le genre comme un rapport social. De façon générale, les hommes prennent les bateaux pour pêcher les poissons, tels que les dorades et les merlans ; les femmes ramassent les coquillages tels que les palourdes dans les sols marécageux. Cette forme de division de l'espace et du travail laisse aux hommes l'environnement de travail très dur, où ils doivent parfois affronter des tempêtes. Ces conditions de travail semblent responsables d'un état psychologique de stress permanent dans leur pratique professionnelle. Après plusieurs semaines ou mois, lorsqu'ils descendent à terre, avec des bateaux comblés ou vides, les hommes ont plus de temps libre, même s'ils doivent assurer l'entretien du matériel de pêche, notamment la réparation ou le remaniement des équipements de pêche. Ils s'adonnent aussi à des divertissements, où l'alcool et les jeux sont présents.

Les femmes assument la responsabilité de l'économie domestique, car les hommes partent vers les pêcheries éloignées avec des bateaux, quelquefois pendant cinq ou six mois. Les femmes doivent constamment ramasser une certaine quantité de produits marins pour l'alimentation quotidienne durant l'absence du mari. La pratique de la pêche à pied est

²⁵⁰ Le chef de section des produits marins de la préfecture de Jeonbuk affirme que les coquillages blancs qui sont une spécialité de Saemankum devraient être transplantés à l'extérieur de la digue de Saemankum à la fin des années 2008. On aurait la possibilité de les vendre après deux ou trois années. *Le journal de Chong Ang ilbo*, 16.06.2008.

²⁵¹ Karl Marx, 1985, *Le capital*, « la transformation de l'argent en capital », livre I, Flammarion, p.115-121.

l'unique façon de pourvoir à la subsistance de la famille. Il y a des familles où ne subsiste qu'une veuve avec enfants, le mari ayant péri en mer. Dans cette situation, les femmes essaient d'assurer leur autonomie par la cueillette des coquillages. Les coquillages ne sont pas seulement pour la consommation familiale, ils constituent aussi un moyen d'échange contre du riz et de l'orge²⁵². L'activité productive des femmes dans les villages de pêche a ainsi fortement augmenté²⁵³. La pratique professionnelle des femmes apporte au foyer un revenu constant et régulier, contrairement aux revenus des hommes qui sont très fluctuants. Quand ils vendent le produit de leur pêche, ils apportent d'un coup un revenu important.

Cependant, depuis les travaux des barrages, ce revenu essentiellement apporté par les femmes a diminué. Sur le tableau ci-dessous, nous constatons la diminution en valeur absolue de la quantité de coquillages ramassés sur cinq ans. Les hommes partent encore pêcher, mais moins souvent. Les bateaux sont autorisés à rejoindre la mer à travers des écluses, mais selon le calendrier de l'OPSCRC.

Selon Ju-yung-ki, le directeur de la fédération de Jeonbuk de paix et la vie de Saemankum, dans douze ménages de pêcheurs des communes d'An-ha, Sim-po, Jouk-San (municipalité de Kim-Jé) :

	Quantité de coquillages ramassés (kg)
2003	29
2004	28
2005	15
2006	11
2007	8

La plupart des hommes travaillent avec leur femme. Ils rassemblent le fruit de leur activité professionnelle de pêche dans les zones marécageuses. Ainsi les rapports sociaux entre les sexes se sont transformés et déplacés vers des rapports sociaux de concurrence entre

²⁵² Entretien avec un pêcheur à pied de la commune de Yang Zi, juillet 2008.

²⁵³ Park Jae Sung, 2009, *La recherche autour de la création et de la disparition du travail*, Édition de l'Institut du travail coréen, p.122.

partenaires habituellement séparés dans leurs tâches quotidiennes, du fait de la réduction des espaces de pêche.

Avant la construction des digues, il était nécessaire de travailler en commun pour ramasser les coquillages efficacement. C'est ce qui a motivé la création d'espaces communaux de pratiques. Les femmes y travaillaient en bavardant les unes avec les autres et échangeaient par la même occasion des informations diverses tant sur leur vie quotidienne que sur leurs expériences professionnelles. Elles se transmettaient et partageaient des trucs et des astuces les aidant habituellement au plus fort de leurs activités de ramassage des coquillages.

Avec l'appauvrissement des ressources²⁵⁴, les pêcheurs à pied ont afflué sur les quelques endroits disponibles où l'on pouvait trouver des coquillages. Cette nouvelle donne conduit à une concurrence acharnée entre pêcheurs à pied, afin de cueillir un maximum de coquillages devenus rares, ce qui a transformé les conditions de travail de ces populations.

Pour une femme de pêcheur du village de Dongi, nostalgique du passé : *« avant la construction des barrages, nous étions généreux, nous partageons tout, les uns avec les autres ; il régnait un climat fraternel entres voisins. Mais depuis que ce barrage est là, le niveau des vasières ne cesse de monter, nous ramassons de moins en moins de coquillages, la vie de pêcheur est de plus en plus difficile. Du coup, chaque famille s'est repliée sur elle-même pour ne penser qu'à sa propre subsistance, fini le temps de l'entraide »*. Une autre pêcheuse participant à l'interview explique que : *« c'est l'absence de courant qui empêche le charriage de la terre et qui est la cause de la montée du niveau des vasières et du craquelage de la terre. Le monde de la pêche est troublé, les vasières montent de plus en plus, c'est ça notre grand problème aujourd'hui »*²⁵⁵.

Ces discours montrent combien ces bassins constituaient un milieu de vie aisée, qui apportait la richesse à qui travaillait avec courage et volonté. Mais, les pratiques sociales d'autrefois, basées sur l'entraide, ont été déstructurées par ce processus d'endiguement qui installe une nouvelle forme de travail fondée sur la compétition. Ces acteurs ressentent un changement tant dans les rapports interindividuels au sein du village que dans les rapports entre communes voisines. Ils constatent les conséquences de cette instabilité dans leur vie quotidienne. La tension entre pêcheurs voisins pour ramasser des coquillages entraîne un éloignement à la fois physique et social entre eux.

²⁵⁴ Le changement du système marin entraîne un ralentissement de la vitesse des lits du courant. L'eau de mer n'atteint pas les vasières du côté de la terre, elles s'assèchent et se recouvrent de sels blancs.

²⁵⁵ Entretien avec deux pêcheuses de la ville de Dongi, 5 août 2009.

L'absence de gestion des espaces de pêche, que ce soit les pêcheries communales ou les aquacultures communales et privées, explique en partie ce processus. Le permis de pêche des différents pêcheurs ayant expiré mais ne pouvant être renouvelés par la CCP²⁵⁶ du fait de sa disparition, chacun en fait à sa guise et les collectivités de pêcheurs locaux se livrent à une rivalité entre villages de pêche. Cette situation plaide pour le rétablissement d'une régulation de la pêche au niveau communal. Mais ce point de vue fait débat dans la région.

2.9. Les indemnisations des pêcheurs

A partir de 1991, le gouvernement a commencé à indemniser des pêcheurs. Le montant total de l'indemnité versée par l'État était d'environ 44,7 milliards de wons. Cette compensation a été mise en place par la préfecture de Jeonbuk pendant la période allant de décembre 1991 à mai 1998. Cette allocation a été versée aux pêcheurs en plusieurs fois ; quelques millions de wons par foyer indemnisé sur une période de trois ans²⁵⁷. L'objectif de ces indemnisations était de permettre aux pêcheurs d'investir dans une nouvelle affaire, afin de réorienter leur activité professionnelle.

Les sommes versées aux pêcheurs avaient pour but d'apaiser les débats et d'apaiser les pêcheurs en les faisant adhérer au projet national et en leur montrant que l'Etat s'intéressait à eux²⁵⁸. A en juger par les sommes importantes dépensées, ce dispositif visait à s'assurer que les populations disposent de moyens de subsistance. L'État débourse de telles sommes, dans la mesure où cette assistance constitue le moyen d'avoir le soutien de la population. Mais la question de la compensation des revenus liés aux activités de pêche n'en reste pas moins complexe à l'échelle de l'individu. Bien que les sols marécageux représentent un espace commun de pratique, appartenant à tous, l'État y a promu son propre mode de fonctionnement et son projet, convaincu qu'il agissait dans l'intérêt général.

Selon des habitants de Kyé-Hwa, la moitié des pêcheurs des communes de Kyé-Hwa n'a reçu aucune indemnisation, par manque de maîtrise des dossiers et des procédures administratives, ou pour non-respect des délais. Pour en savoir plus sur les modes

²⁵⁶ La CCP attribuait les permis de pêche et les domaines de pêche en fonction de la commune d'origine du pêcheur, chaque commune répartissait les domaines de pêche au sein de son banc communal.

²⁵⁷ Park Geun-Hyung, 2003, le rapport de Saemankum, n°4, le 25 avril,

²⁵⁸ La préfecture de Jeonbuk a déclaré que l'affaire d'indemnisation de la pêche était déjà terminée, donc il n'y aura plus d'indemnisation supplémentaire.

d'attribution de ces indemnités, nous avons interrogé un employé de la préfecture en charge des dossiers sur les critères de calcul du montant de l'indemnisation. Il explique : « *l'indemnisation est différente en fonction des communes et des formes de travail de pêche (la compensation de la pêche, la rémunération de l'emplacement pour les pêcheries privées, les aquacultures privées, la pêche en bateau). Le premier critère d'attribution est la date à laquelle le dossier a été déposé. La date limite était le 21 octobre 1991, le dossier était alors traité et indemnisé avec la même procédure pour tout le monde* ». Nous avons pu trouver les autres critères de traitement des dossiers des pêcheurs locaux²⁵⁹. Le second critère est le nombre de personnes dans le foyer. Ce nombre est limité à deux personnes déclarables par foyer, même si le foyer est constitué de quatre, cinq personnes ou plus. Si un foyer a déclaré la pêche de plus de deux personnes, son dossier passe en PNI (Personne Non Indemnisée). Le troisième critère est la résidence, il faut résider dans la région de Saemenkum. Le quatrième critère est le lieu de pêche : seuls sont indemnisés ceux qui travaillent à l'intérieur du barrage et non ceux qui pêchent en dehors de la zone asséchée. Le cinquième critère est la taille du bateau utilisé pour pêcher, il faut un bateau de moins de 10 tonnes pour avoir le droit d'être indemnisé. Les autorités publiques mettent l'accent sur la qualité de la procédure mise en œuvre.

Un pêcheur qui habite à Kyé-Hwa explique : « *Dans notre village seul un tiers des villageois a reçu des indemnités. Les propriétaires de grandes pêcheries, eux, ont eu beaucoup d'indemnités, car ils avaient un permis de gestion des pêcheries. Mais ils n'habitent pas ici, ils ont investi des capitaux dans les vasières, alors qu'en écoutant les informations ils étaient déjà au courant du projet de développement de cette région et espéraient avoir des indemnités, alors qu'ils n'ont jamais travaillé dans ces aquacultures* ». Les propriétaires des aquacultures ont reçu environ trois cent ou quatre cent millions²⁶⁰ chacun. Les pêcheurs en mer qui avaient des bateaux²⁶¹ eux, ont reçu cinq millions d'indemnités contre la promesse de renoncer à pêcher en haute mer. Certains pêcheurs ayant respecté chacune de ces procédures et répondant aux critères d'indemnisation n'ont rien reçu. Le témoignage d'un de ces pêcheurs illustre comment les pêcheurs non indemnisés se sont sentis victimes d'une injustice, surtout que certaines personnes non pêcheurs qui n'habitent

²⁵⁹ Park Geun-Hyung, 2003, *le rapport de Saemankum*, n°4, 25 avril 2003. Ham Han-hee, 2002, *l'aspect culturel autour de la souffrance sociale, le cas de Saemankum*, ECO 2, Édition l'institut de sociologie de l'environnement coréenne, 2002.

²⁶⁰ Un des critères de l'évaluation de l'indemnisation est la superficie de l'exploitation aquacole, la somme versée pour un mètre carré exploité étant de mille wons (90 centimes d'euro le mètre carré).

²⁶¹ Les pêcheurs objectent que cette rémunération correspond seulement à la somme qu'ils obtiendraient s'ils vendaient d'occasion leurs bateaux.

pas la région Saemankum²⁶² ont eu droit à ces indemnités. Ce discours révèle ainsi les tensions entre la population locale et les fonctionnaires de la préfecture, qui n'ont peut-être pas suffisamment tenu compte du faible niveau de formation de leurs administrés.

Un pêcheur qui habite à Kyé-Wha rappelle : « *Avant de commencer ces travaux, chaque foyer gagnait environ trois millions de wons par an. J'ai reçu sept millions comme contrepartie de l'abandon de mon métier de pêcheur, ce n'est pas convenable*²⁶³ ». Les sommes de l'indemnisation sont calculées en fonction des quantités moyennes de pêche sur une période de trois ans, selon des calculs légaux. Mais, loin de correspondre à trois ans, les sommes versées n'ont pas atteint les revenus d'une année de pêche²⁶⁴. Les pêcheurs estiment que l'indemnisation est sous-évaluée. Ils sont déçus par le gouvernement qui a voulu les amener au silence. Un pêcheur ayant la cinquantaine déclare : « *Le montant de l'indemnisation est trop faible* »²⁶⁵. La plupart des pêcheurs constatent qu'il fallait régler ce problème. Dans la conjoncture de récession économique, la question des compensations est plus sensible que lorsque la situation économique est bonne.

Un pêcheur, qui pêche avec son bateau, explique : « *En travaillant au minimum 20 jours par mois je pouvais gagner un million par mois. Si on me donne l'indemnisation, il faudrait me donner une somme correcte. J'ai reçu 3 millions puis 4 millions soit un total de 7 millions, ce qui équivaut à ce que je gagnais auparavant en 8 mois. Alors que j'attendais de l'indemnisation qu'elle me donne ce que je gagne en 3 ans* ». Ce pêcheur explique ne pas avoir été assez indemnisé. Comme il n'a pas reçu les sommes en une seule fois, il n'a pas pu ouvrir un commerce pour trouver une nouvelle source de revenus. Plusieurs autres pêcheurs ont employé cette somme pour rembourser un emprunt, couvrir les frais du ménage ou aider leurs enfants à fonder leur propre foyer. Il leur a été impossible de se reconstruire une réelle autonomie financière et d'investir dans des projets futurs.

Pour la pêche à pied, il y avait trois paliers d'indemnisation, par exemple dans le cas de la commune de Geo-Jeonri, le premier palier était de 8 millions de wons (10 000 euros), le deuxième était de six millions cinq cent mille wons (7 000 euros), le troisième était de deux

²⁶² Des pêcheurs affirment que des personnes d'autres régions ont été indemnisées, mais c'est invérifiable.

²⁶³ Un responsable en charge de l'indemnisation a reconnu des défaillances. Selon lui, une mesure complémentaire serait impossible.

²⁶⁴ Les personnes qui pêchent à pied ont reçu en moyenne 6,5 millions de wons.

²⁶⁵ Entretien avec un marin-pêcheur, août 2009.

millions cinq cent mille wons (4 000 euros)²⁶⁶. Une femme de pêcheur s'indigne : « *où sont les critères ? Pourquoi classer les personnes d'après leur pêche à pied, nous avons travaillé tous ensemble. Les vasières sont des espaces communs, pourquoi une personne a reçu huit millions et une autre seulement deux millions ?* ».

Le point de départ de cette perception concerne l'équité entre les personnes indemnisées. Le processus d'indemnisation a causé des tensions entre voisins, suite aux injustices ressenties par certains en raison d'un paiement inégal. Ce versement de sommes différentes selon les échelons est devenu une cause de dispute. Ceux qui ont reçu de petites sommes ont ressenti un sentiment de dépossession ou de frustration profonde. Leur association de pêche (CCP) a déstabilisé le sentiment d'appartenance entre les pêcheurs locaux et perturbé l'économie sociale des villages locaux, alors que la solidarité était auparavant une des caractéristiques principales des rapports sociaux de cette population. L'injustice ressentie engendrait un sentiment d'insatisfaction et de privation relative, difficile à vivre au quotidien²⁶⁷.

Cette considération a donné lieu à des troubles au sein de la structure sociale locale qui s'appuyait essentiellement sur le partage des ressources naturelles, d'autant plus que les vasières sont perçues comme le lieu où s'inscrit la vie réelle, tant professionnelle que culturelle. Les mesures prises par l'Etat pour pallier les problèmes ne sont pas efficaces dans la durée et les indemnisations ne sont pas à la hauteur des attentes des pêcheurs. Les indemnisations subviennent aux besoins des pêcheurs pour un temps réduit, avant qu'ils ne soient à nouveau à court de ressources.

Les riverains non indemnisés ou peu rémunérés se sont réunis le 16 février 2005 pour demander des indemnisations supplémentaires²⁶⁸, en exigeant le droit de vivre ou la possibilité de continuer leur pratique professionnelle. Mais, sur la sollicitation de ressources complémentaires, les visions des membres se sont différenciées et ce comité fut dissout au bout d'un mois. L'ambiance des villages a perdu sa sérénité, certains habitants ont déjà déménagé. Le gouvernement préconise une nouvelle concertation pour encourager ceux qui

²⁶⁶ Kim-June, professeur chercheur spécialiste de la culture insulaire à l'université de Mok-po, a critiqué l'indemnisation de la pêche à Saemankum comme inappropriée à la situation. Kim-June, 2006, *Saemankum est une marée*. Édition Hanearl de médias.

²⁶⁷ Jean Kellerhals, Marianne Modak et David Perrenoud, 1997, *Le sentiment de justice dans les relations sociales*, P.U.F., p.18.

²⁶⁸ La préfecture de Jeonbuk annonce qu'il n'y aura pas d'indemnisation supplémentaire, pour éviter un phénomène d'entraînement général qu'elle ne pourrait assumer.

sont sur place à accepter un relogement dans une autre région. Cette négociation est difficile en raison d'une peur de perte de son identité professionnelle²⁶⁹.

2.9.1. Disqualification sociale²⁷⁰ des pêcheurs et transformations de l'écosystème côtier

L'embouchure des deux fleuves Man-kyung et Dong-Jin a entraîné des transformations physiques sur le milieu naturel. La modification de la configuration géologique du fond marin, en raison de l'amenuisement de la vitesse des courants de marée dû à la construction des digues, constitue une des raisons de l'affaiblissement des pêcheries²⁷¹. Les pêcheurs et les aquaculteurs locaux se rendent compte de l'élévation du fond des plages de sable. La boue littorale, souvent plus légère, apportée par les fleuves s'accumule et entraîne un dépôt sédimentaire continu ne pouvant plus être évacué par l'action naturelle de la mer et des marées quotidiennes, comme avant la construction des digues. La vase qui couvre le substrat des sols sableux ne peut plus se mêler au sable charrié par l'action de la mer ; comme il n'y a plus de marées, il n'y a plus non plus de sable charrié par les courants marins. Cela conduit à un assèchement mettant en danger la survie des êtres vivants dans les bassins, ceux-ci ayant besoin du sable et de l'eau de mer pour leur survie et leur reproduction. Cette première raison explique un risque d'exclusion professionnelle par la rupture de la relation de travail²⁷².

La deuxième raison de cette exclusion est que le droit de régulation du CCP sur la pêche d'élevage d'aquaculture, ou sur les pêcheries communes, a perdu toute efficacité juridique depuis la mise en place d'indemnités par l'État. La perte de la gestion des pêcheries communes a entraîné la diminution des quantités de produits aquatiques. Depuis la disparition du CCP, les pêcheries ne sont plus gérées dans une perspective de long terme mais pillées par ceux qui cherchent à assurer leur subsistance quotidienne sans forcément penser au lendemain. Il n'y a plus de planification permettant une pêche durable et respectant les cycles de reproduction des espèces marines. Cette désorganisation de la gestion se surajoute aux problèmes du changement de ce milieu et aggrave la vulnérabilité sociale.

²⁶⁹ Nancy Fraser, 2005, *Qu'est ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, la Découverte, Paris.

²⁷⁰ Serge Paugam, 1996, *L'exclusion, l'état des savoirs*, La découverte.

²⁷¹ Jang Chang Hic, 2001, *Les vasières de Saemankum, « les vasières de la Corée du Sud, l'environnement, les êtres vivants et les êtres hommes »*, Edition l'université de Séoul, p.365.

²⁷² Simon Wuhl, 2002, *L'égalité. Nouveaux débats*, PUF.

La diffusion de polluants apportés par la stagnation de l'eau du fait de la digue est une autre cause de disparition des espèces marines. Les pêcheurs locaux ont constaté que le fond des sols sableux-boueux était devenu noir avec une odeur nauséabonde. Ce phénomène a contaminé toutes les couches d'argile en même temps. Cette modification du sol sableux est à l'origine des *désaffiliations* de pêcheurs locaux avec leurs catégories initiales d'appartenance²⁷³. Elle a une influence directe sur le système de pratique de la pêche.

« *Les pêcheurs se sentent progressivement exclus de la mer qui leur apparaît "mitée" par d'autres usages alors qu'elle est pourtant leur lieu de travail et leur milieu de vie*²⁷⁴ ». Cette analyse saisit le sentiment d'exclusion des pêcheurs. Leur pratique sociale a été à l'origine de la dynamique culturelle et environnementale locale, c'est pourquoi ils hésitent à quitter leur pays. Un pêcheur dit « *j'ai mal au cœur, je suis troublé sans ces vasières* ». Ce discours fait imaginer le trouble dans leur propre identité professionnelle. Confrontés à ces faits sociaux, les pêcheurs sont obligés de se retirer de leur terre natale et la crise sociale les rejette de leurs espaces locaux de pratique.

2.10. Les groupes d'acteurs et la structure de leur représentation des vasières

Ce projet affecte tous les types de représentations en jeu, mais notre analyse se focalise surtout sur le rôle joué par le gouvernement central, notamment par le ministère de l'Agriculture, dont les représentations sociales sont explicitées. Celles des principaux acteurs concernés par le projet (les marins-pêcheurs, les pêcheurs à pied, les écologistes et les acteurs économiques) font également l'objet de descriptions détaillées dans le chapitre sept et huit.

Pour les marins-pêcheurs et conchyliculteurs

Cet espace de pêche offre aux habitants du littoral, un moyen de subsistance accessible à tous. La pratique professionnelle de ces acteurs participe à l'affirmation d'un rapport pratique où la mer revêt une grande importance. Dès lors, la construction de l'action de ces pêcheurs se comprend dans un double sens.

Il existe un sentiment d'appartenance fort, aux racines culturelles ancrées dans la relation de travail. Cet espace pratique est la base de leur identité professionnelle. Ils vivent au rythme

²⁷³ Robert Castel, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard.

²⁷⁴ Marcel-Pierre Cléach, 2008, *Marée Amère*, Rapport sur l'apport de la recherche à l'évaluation des ressources halieutiques et à la gestion des pêches. Assemblée nationale, Paris, p.97.

de la mer qui est pour eux un espace de liberté, un lieu de refuge pour leur âme. Les pêcheurs arguent que seul l'homme ayant vécu au contact de ces plages de sable peut en mesurer la vraie valeur. Ils les considèrent comme un patrimoine écologique irremplaçable.

Les acteurs politiques nationaux

Pour les responsables politiques nationaux, ce projet crée un nouvel environnement avec un encadrement sociopolitique. Ils ont une vision utilitariste des estuaires et ils cherchent à accroître les richesses du pays. Cet espace est aussi devenu un enjeu incontournable. Surtout d'un point de vue politique. Tous les candidats essaient de tenir cette promesse de l'objectif de croissance faite depuis l'élection présidentielle de 1987.

Les autorités régionales et locales

L'extension de nouveaux territoires serait rentable dans le système productif local et elle obtiendrait des rendements supérieurs à ceux des activités traditionnelles. C'est la recontextualisation de la reproduction symbolique²⁷⁵ pour favoriser le développement local. C'est le sens même de la promulgation d'une loi sur ce projet.

Les acteurs religieux

Les groupes religieux (incluant les moines bouddhistes, les prêtres catholiques et certains pasteurs protestants) cherchent à préserver le milieu aquatique de Saemankum au nom du bien commun de l'ensemble du peuple. La pensée bouddhiste soutient que la nature n'est pas tellement différente de l'homme, car ils sont tous les deux des créatures divines.

Les écologistes

Pour les acteurs écologistes, la valeur la plus précieuse, mais la plus délicate à apprécier, est la « valeur existentielle *sui generis* ». La biodiversité est une richesse inestimable.

Les agriculteurs

Dans le contexte actuel, la création de nouvelles terres agricoles n'est pas justifiée, du fait de la diminution continue de la consommation de riz et des importations sur le marché mondial. Les ménages agricoles vieillissant, les exploitations sont surtout de petites exploitations familiales sans successeur.

Les agriculteurs ont du mal à prendre position face au projet d'aménagement et à donner une valeur aux sols marécageux, car c'est un endroit qui est absent de leur monde. Les

²⁷⁵ Jürgen Habermas, 1987, *Logique des sciences sociales et autres essais*, PUF, Paris p.443.

agriculteurs sont caractérisés en tant que groupe social par un éloignement par rapport aux vasières, tout en ayant conscience de leur proximité sociale avec les pêcheurs.

Les acteurs économiques

Pour les acteurs économiques, les espaces littoraux participent à l'organisation du territoire, à condition qu'ils soient préalablement aménagés. Ils encouragent la création d'une valeur marchande née de l'apport des nouvelles terres au secteur industriel innovant.

Les acteurs	Les représentations des vasières
Le gouvernement central	Dynamique constante & objectif de croissance
La collectivité territoriale de Jeonbuk	Valeur du développement du matériel local ²⁷⁶
Les opérateurs économiques	Création d'une nouvelle valeur marchande
Marins-pêcheurs, pêcheurs à pied et conchyliculteurs	Rapport culturel et de pratique professionnelle avec l'organisation sociale fondée sur l'espace de pêche
Acteurs religieux	Lien entre inspiration religieuse & rapport à la nature
Écologistes	Sauvegarde de la biodiversité en phase avec une éthique
Agriculteurs locaux	Certaine neutralité, mais reconnaissance de la ressource du littoral et proximité sociale avec les pêcheurs

Ce tableau met en évidence deux types bien différents de système de représentations des zones côtières. D'une part, les acteurs politiques centraux et locaux, ainsi que les acteurs économiques, pour qui les estuaires aménagés sont pourvoyeurs de stratégie de développement et d'autre part, à l'opposé, les militants associatifs qui trouvent que ces espaces ont un capital plus important que leur seule dimension moderne. Cette tension entre

²⁷⁶ Irène Bellier, Jean-Jacques Gabas, Michel Vernières et Yves Viltard, 2008, *Savoirs et politiques de développement*, Vincent Géronimi (dir.), Karthala-Gemdey, p.45-53.

les représentations s'inscrivent dans la grille de lecture des acteurs territoriaux, ce qui fait la difficulté de ce débat.

Chapitre 3.

3. Le processus de décision : des ajustements sous contrainte

Dans la mesure où nous avons déjà abordé dans le chapitre précédent le système de représentation du projet de Saemankum pour chacun des groupes d'acteurs, il nous faut, à présent, nous focaliser sur la perception spécifique de chaque membre des groupes d'experts sur la résolution du problème de la contamination du futur lac de Saemankum, créé par les deux bras de mer de Donjin et Mankyung. Cela était un des facteurs déterminants pour pouvoir reprendre ce projet et continuer de garder une image positive de l'ensemble des travaux. A cet égard, on peut noter que c'était l'étendue de l'eutrophisation dans la gestion globale de l'eau du futur lac qui était prise comme critère pour décider de l'ampleur de la contamination.

Pour ce faire, nous allons essayer d'exposer de quelle façon l'interaction est vécue au niveau de chaque entité et tenter de comprendre quel est le positionnement final que les uns et les autres ont décidé d'adopter dans le cadre de l'activité des *Commissions d'enquête communes*. Nous y relèverons et présenterons les interactions dissonantes entre des interlocuteurs venant d'horizons différents et qui renvoient à des constructions différenciées entre les deux composantes que sont d'un côté l'écologie et de l'autre l'économie du projet.

Cette scène sociale montre de quelle façon on a procédé afin que les experts du secteur environnemental privé et du secteur public, sous la direction du Cabinet du Premier Ministre ont su réexaminer la pertinence du projet et surtout comment ils s'y sont pris pour que le partage du rôle des experts puisse être mené avec leur levée générale de boucliers. Cette forme d'organisation du travail oriente le système territorial dans un jeu d'interactions. Ces

interactions elles-mêmes se déclinent entre experts public-privé qui prennent plusieurs formes de rationalité.

3.1. Une enquête préliminaire du projet dans le cadre d'une action territoriale

Quant au gouvernement, il a planifié un projet de développement territorial des espaces côtiers dès 1987²⁷⁷. Le Ministère de l'Agriculture a conduit une enquête préliminaire pour mesurer la pertinence de ce projet et il a rapporté au Président de la République des résultats positifs. L'aménagement des milieux aquatiques a officiellement été déclaré opérationnel²⁷⁸.

Dès le départ, il y avait des dissensions entre le Ministère de la Planification économique, qui gère l'exécution budgétaire de ce projet, et le Ministère de l'Agriculture qui soutenait ce plan ambitieux. Pour le Ministère de la Planification économique, l'objectif était de redémarrer la production du riz dans les rizières existantes et délaissées par certains paysans. Prévoir de nouveaux complexes industriels, ferait double emploi et nuirait au district industriel de Gunjan, à proximité de Saemankum. Enfin, l'intérêt économique n'était pas évident à démontrer, au regard de l'ampleur des dépenses publiques prévues²⁷⁹.

En 1990, le Ministère de la Planification économique n'a pas inclus le projet dans son budget. Ce Ministère n'avait prévu qu'un budget de 10 milliards de wons en 1992, pour marquer son refus du projet du Ministère de l'Agriculture. De même en 1994, ce projet est resté en panne, faute de budget. Compte tenu de cette tension interne entre différents départements ministériels, il a été impossible de réunir le budget total pour la réalisation du projet²⁸⁰. La mise en route effective des travaux sur le terrain n'a pas commencé. Dans le meilleur des cas, on reportait les travaux à plus tard.

3.2. La constitution d'une Commission d'enquête commune

²⁷⁷ Rho Tae Woo, candidat aux élections présidentielles et successeur de Jeon Dou Han, avait besoin d'une nouvelle stratégie pour garder le pouvoir.

²⁷⁸ *Le journal Josun*, 12 décembre 1987.

²⁷⁹ *Le journal de Junang*, 29 juillet 2003.

²⁸⁰ *Le journal de KooMin*, 1 janvier 1997.

Les associations environnementales, la Fédération des Verts et la Fédération du Mouvement de l'Environnement, ont proposé la constitution d'une commission d'enquête commune pour prendre des contre-mesures relatives à la réduction de l'eutrophisation et à l'évaluation de l'incidence de ce projet sur l'environnement²⁸¹.

L'État accepta une collaboration entre des éco-experts du secteur associatif et du secteur public, sous la direction du Cabinet du Premier Ministre, pour évaluer l'impact du projet sur l'environnement et sur l'économie. Cette commission, composée de 30 personnes, fut créée le 1^{er} mai 1999. Vingt d'entre elles étaient des chercheurs, professeurs d'universités ou experts privés spécialistes de la question environnementale. Dix ont été choisies par le gouvernement pour le représenter et dix ont été recommandées par les associations environnementales. Les dix autres étaient des fonctionnaires du gouvernement, responsables de l'aspect administratif.

Parmi elles, on comptait un représentant de la Préfecture, du Ministère de l'Agriculture, du Ministère de l'Environnement, du Ministère des Transports, du Ministère de l'Économie et des Finances, du Ministère de l'Intérieur, du Ministère des Affaires maritimes et de la Pêche, deux représentants de l'Office coréen du projet de coopération rurale de Saemenkum et le Directeur de la Commission, désigné par le gouvernement²⁸². La mission de ces fonctionnaires consistait à gérer les procédures administratives et à rechercher les documents nécessaires à la réalisation de leurs études²⁸³.

La question centrale était de savoir s'il était raisonnable de poursuivre ou non. Selon certains intervenants, il manquait des acteurs de terrain. Cette commission accordait une plus forte légitimité aux experts scientifiques qu'aux pêcheurs locaux, alors qu'ils ont un savoir informel, acquis par leur expérience. Un pêcheur qui a 30 ou 40 ans d'expérience accumulée au fil des générations est-il moins à même de parler de son environnement qu'un scientifique ? Pourquoi ne pas donner de la légitimité aux points de vue des pêcheurs, compte tenu des acquis de l'expérience sur une longue durée ?²⁸⁴

La commission a fonctionné du 1^{er} mai 1999 au 30 avril 2000. Elle devait rendre son rapport d'évaluation de l'impact sur l'environnement fin avril 2000, mais elle a pris deux

²⁸¹ Selon la Fédération des Verts et la Fédération du Mouvement de l'Environnement.

²⁸² Selon un écologiste de l'association environnementale de Jeonbuk.

²⁸³ Groupe d'amélioration de la qualité de l'eau, 2003, *Résultats de l'évaluation sur des contre-mesures environnementales*, Cabinet du Premier Ministre, Edition de Séoul.

²⁸⁴ Observation d'un représentant de l'association des pêcheurs de Yangzi (2008-2009).

mois de retard²⁸⁵. Les experts ont focalisé leurs recherches sur trois aspects, les conséquences du projet sur l’océan, sa pertinence économique et les bénéfices apportés par le futur lac.

Comme on pouvait s’y attendre, les conclusions étaient diamétralement opposées. Pour les experts associatifs, le projet aurait des répercussions indéniables et inquiétantes sur l’environnement. Selon eux, dans un domaine aussi vaste que celui du monde vivant et de la gestion de l’eau, la science ne peut pas apporter la preuve que tel ou tel fait est objectivement sûr et certain. La technique entraîne des incertitudes. Pour les experts publics au contraire, la science apporte suffisamment d’éléments probants. D’après eux, la science permet de trouver de bonnes solutions aux problèmes susceptibles d’apparaître au sein du système territorial.

3.2.1. Les résultats du vote de la Commission d’enquête

Devant les désaccords entre experts, les fonctionnaires ont dû arbitrer. Selon le rapport de la Commission d’enquête, le résultat final était loin de faire l’unanimité : 18 personnes étaient pour la poursuite du projet quoi qu’il arrive, 9 contre, 2 se sont abstenues et une était pour la poursuite du projet avec des conditions sur la protection de l’environnement²⁸⁶.

Les membres de la Commission représentant les différents départements ministériels avaient le soutien et l’assistance administrative du gouvernement. Les écologistes considéraient que 20 experts (choisis par les autorités et les associations) était largement suffisant. Mais la présence de dix membres supplémentaires, avec voix délibérative sur la validité et la poursuite du projet, a suscité de vives réactions de la part des écologistes devenus minoritaires, car ils ne s’attendaient pas à ce que les non-experts puissent voter²⁸⁷.

Parmi les experts, 7 étaient océanologues, 6 économistes et 7 du domaine la gestion de l’eau. Si on étudie les résultats des votes pour chacun des trois domaines d’étude, on obtient le résultat suivant²⁸⁸:

Domaine d’expertise	Pour le projet	Contre le projet
----------------------------	-----------------------	-------------------------

²⁸⁵ Commission d’enquête commune, 2000, *Les résultats de l’évaluation de l’impact du projet sur l’environnement*, p.804.

²⁸⁶ Commission d’enquête commune, 2000, *Compte-rendu de la commission d’enquête commune, Groupe d’amélioration de la qualité de l’eau*.

²⁸⁷ Selon un militant d’une ONG de Jeonbuk.

²⁸⁸ La Fédération du mouvement de l’environnement, 2003, *Après la publication de reprise du projet d’aménagement de Seamankum*, Éditions : l’institut de l’environnement, p. 26.

Océanologie	4	3
Economie	4	2
Gestion de l'eau	3	4
Total	11	9

Source : Groupe d'amélioration de la qualité de l'eau, 2001, *le dispositif du projet de travaux de Saemankum décidé par le gouvernement*, Cabinet du Premier Ministre, Edition de Séoul. P 5.

Si les experts favorables au projet ont un léger avantage, le nombre de ceux qui s'y opposent n'est pas négligeable, surtout parmi les gestionnaires de l'eau²⁸⁹. Une négociation entre ces deux pôles serait nécessaire pour garantir la légitimité de la décision finale. La question du bénéfice potentiel dans le domaine de la gestion de l'eau est importante. Même si les associations environnementales ne soulèvent pas le problème des éco-systèmes, l'impact sur l'hydro-système était considéré comme vérifiable objectivement, dans le cadre des controverses associées aux milieux aquatiques.

Pour les experts associatifs, il faut régler la question de la pollution du futur lac par le phosphore avant de réaliser le projet. Pour sa part, le gouvernement était convaincu que tous les experts confirmeraient la faisabilité scientifique du projet, au vu des critères proposés par le Ministère de l'Environnement.

3.2.2. Le résultat de la sous-commission sur la qualité de l'eau

La sous-commission sur la qualité de l'eau²⁹⁰ était composée d'experts venant des secteurs associatif et public ; elle était divisée sur la possibilité de maintenir la qualité de l'eau du réservoir d'eau douce. Malgré l'avis défavorable des experts sur la contamination de l'hydro-système (3 pour, 4 contre), le gouvernement s'est appuyé sur l'avis global de la commission d'enquête commune. Des militants de la Fédération coréenne des Associations de défense de l'environnement (KFEM) ont contesté les conclusions de la Commission, en soutenant qu'elles avaient été influencées par les pouvoirs publics²⁹¹.

²⁸⁹ Le comité consultatif du président, 2002, *Le processus d'examen des travaux de Saemankum*. Edition, Séoul, Le comité consultatif du président.

²⁹⁰ La commission d'enquête commune, 2000, *Le compte-rendu de la commission d'enquête commune*, Edition, Séoul, le groupe d'amélioration des qualités de l'eau.

²⁹¹ Le comité consultatif du président, 2002, *Le processus d'examen des travaux de Saemankum*. Edition, Séoul, Le comité consultatif du président.

Pour une partie des pêcheurs locaux, leur contribution à l'analyse de cette situation aurait permis d'ajouter un volet pratique : l'avis des pêcheurs est celui des personnes au contact direct de la réalité du terrain. Cela enrichirait les résultats d'analyse et participerait à la mise en place, en termes d'action publique d'un dispositif de démocratie participative.

Composition de la sous-commission :

Avis	Nom	Domaine d'expertise	Rôle	Origine
POUR	Yune Chune-Kyung	Technologie environnement	Calcul charge de la contamination	Gouvernement
	Chai Hong-Lim	Contrôle environnement	Recherche sur effluents des bestiaux	Gouvernement
	Park Seung-woo	Ingénieur écluses	Contre-mesures réduction de la contamination	Gouvernement
CON-TRE	Kim Jung-Wuk	Protection air et atmosphère	Analyse qualité des eaux	Association environnementale
	Jeong Yune-Jin	Technologie environnement	Évaluation qualité eau du futur lac	Association environnementale
	Jang- Won	Technologie environnement	Contre-mesures réduction de la contamination	Association environnementale
	Hong Wuk-hee	Dir. assoc. Sae-Min	Analyse qualité de l'eau	Association environnementale

Source : Selon le Ministère de l'Environnement. La commission d'enquête commune, 2000, *Rapport des résultats de la Commission d'enquête commune sur l'impact de l'environnement des travaux de Saemankum*, Éditions : Groupe de préservation de la qualité de l'eau. Le journal de Yeon-Hap News, 27 août 2000.

3.3. La sollicitation du Président pour la décision finale

Le rapport de la Commission d'enquête commune sur le projet de Saemankum a été remis au Cabinet du Premier ministre en août 2000. Puisqu'il n'y avait pas de position unanime, chaque membre a donné son opinion personnelle. Pour le Directeur de cette Commission, « *la possibilité de garantir la bonne qualité de l'eau pourrait être une clé essentielle pour la poursuite des travaux* »²⁹². Cet argument a encore ralenti l'avancement du projet. Le vote de la commission et ses résultats peu concluants ont amené le Ministère de l'Environnement et le Ministère des Affaires maritimes et de la Pêche à se mettre d'accord sur un réexamen approfondi du projet.

Après les travaux de cette Commission d'enquête commune, le Comité du Développement durable qui siège à la Maison Bleue (résidence officielle du Président) a révélé que, dans les rapports précédents, l'évaluation des retombées économiques du projet paraissait surestimée. Il a demandé sa révision au Cabinet du Premier Ministre en 2001²⁹³. Cette proposition ayant été acceptée, le Comité du Développement durable s'est réconcilié avec le Comité de coordination des affaires de l'Etat (qui siège au Cabinet du premier Ministre) pour prendre la décision finale sur la continuation ou l'arrêt du projet après un congrès ouvert aux experts du secteur public et privé, débattant les points litigieux et les différentes solutions possibles²⁹⁴. Le gouvernement a mis en place un dispositif supplémentaire de débat public, afin d'aboutir à une transaction sociale dans un contexte organisationnel plus rationnel.

Parallèlement à la Commission d'enquête commune, l'Assemblée nationale, les sociétés savantes, les associations influentes, la société civile et la presse ont organisé des forums publics²⁹⁵. Une cellule de préparation de l'évaluation du projet à partir des débats publics a été mise en place par le gouvernement, le *Comité d'évaluation d'experts*. Son rôle est d'élaborer des conclusions synthétiques susceptibles d'aboutir à un avis unanime sur les conséquences et la faisabilité de ce projet. Ce comité était composé de huit experts, quatre personnes du secteur public et quatre du secteur associatif²⁹⁶.

La composition de ce *Comité d'évaluation* était sensée montrer les efforts produits pour arriver à un consensus à l'issue de ce débat en « dégageant les éléments structurels de l'ensemble »²⁹⁷. Ce débat s'est focalisé sur l'examen des impacts réels et sur la réalité

²⁹² *Rapport de l'évaluation de l'impact du projet sur l'environnement*, Ministère de l'Environnement, 2000, p. 9.

²⁹³ *Le journal de Dong-A*, 14 mars 2001.

²⁹⁴ Documentation sur les débats publics : 2001, *l'impact sur l'environnement, la qualité de l'eau et le secteur économique*, Édition du Cabinet du Premier Ministre, p.3.

²⁹⁵ Ce nouveau débat a été mis en place le 7 mai 2001 et la réunion devait se tenir les 10 et 11 mai 2001.

²⁹⁶ *Le journal Ohmy News*, 28 mai 2001.

²⁹⁷ Erhard Friedberg, 1993, *Le pouvoir et la règle, Dynamiques de l'action organisée*, Éd. du Seuil, p.68.

concrète du projet. Il a mis fin aux discussions sur l'efficacité économique, qui n'est pas établie selon la Cour des Comptes et l'Inspection des Finances de la Corée²⁹⁸.

Ce *Comité d'évaluation* a envoyé au *Comité politique de gestion privée de l'eau*²⁹⁹, qui siège comme organe consultatif au Cabinet du Premier Ministre, les conclusions de ses membres quant aux discussions menées. Puis le *Comité politique de gestion privée de l'eau* a été réuni. Le vote des 17 présents a donné : 8 contre le projet, 5 pour, 3 abstentions (le Président n'ayant pas le droit de vote). Ainsi, il était difficile d'arriver à une position unanime, en raison de la controverse persistante sur les avantages et les inconvénients de ce projet.

Devant la difficulté d'aboutir à un consensus sur ce projet très controversé, il a été envisagé d'avoir recours à l'arbitrage du Président de la République³⁰⁰. Mais la décision de poursuivre le débat a été prise au final par le *Comité de coordination politique de la gestion de l'eau* qui siège au Cabinet du Premier Ministre et qui est l'organisme administratif au niveau le plus élevé. Ce Comité comprend les Ministres de la construction et du transport, de l'environnement, de l'agriculture et des affaires maritimes, ainsi que le Préfet de Jeonbuk. Ils ont pris la décision de procéder à un développement étape par étape (d'abord le fleuve Donjin dont la qualité de l'eau est bonne ; après, l'autre fleuve Mankyung dont la qualité de l'eau est mauvaise) et de s'appuyer sur les rapports du *Comité politique de gestion privée de l'eau*.

Le Cabinet du Premier Ministre estime que la décision ne sera plus l'objet d'aucune controverse, puisqu'elle a été prise après consultation de la Commission d'enquête commune, du Comité d'évaluation d'experts, du Comité politique de gestion privée de l'eau et un très vaste débat public. Mais le *Comité politique de gestion privée de l'eau* ne partage pas ce point de vue. Il considère que son opinion et celle du *Comité d'évaluation* n'ont pas été assez prises en compte par le Cabinet du Premier Ministre³⁰¹, lors de la procédure légale d'approbation lancée par le *Comité de la coordination politique de gestion de l'eau*. Il n'y a pas eu de recherche d'un compromis social. Il demande donc le réexamen du projet³⁰².

Cette gestion des affaires publiques démontre que les divergences d'opinion entre de nombreux experts et comités élargissent la marge de manœuvre du pouvoir politique qui

²⁹⁸ Gac Soon June, 2001, Documentation pour une présentation de débat public : *l'évaluation économique*, Édition du cabinet du Premier Ministre, 7 mai 2001.

²⁹⁹ Ce *Comité politique de gestion privée de l'eau* a une mission de régulation de la qualité de l'eau.

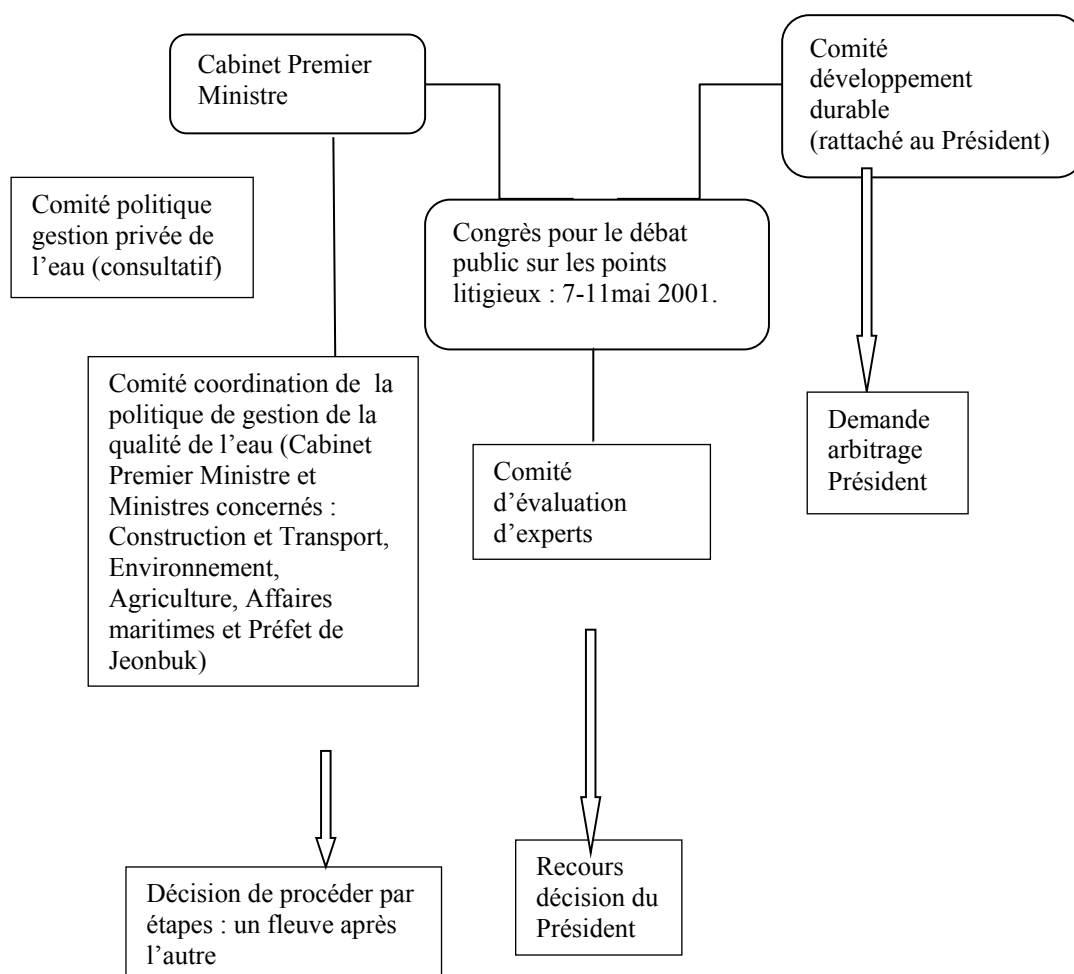
³⁰⁰ *Le journal de Hankyoreh*, 26 mai 2001.

³⁰¹ Le cabinet du Premier Ministre prépare l'ordre du jour, entend chaque Ministère et régule le débat.

³⁰² Le comité consultatif du président, 2002, *Le processus d'examen des travaux de Saemankum*. Edition, Séoul, Le comité consultatif du président.

guide les débats³⁰³. Le Cabinet du Premier Ministre dispose de beaucoup de marges de liberté comme décideur, ce qui réduit la marge d'autonomie des autres organismes.

Le processus de décision de reprise de ce projet³⁰⁴



Kyung Sook Kim

³⁰³ Pierre André, Claude E. Delisle et Jean-Pierre Revéret, 2010, *L'évaluation des impacts sur l'environnement*, 3^{ème} éd., Édition presses internationales polytechnique, p.175.

³⁰⁴ Le comité consultatif du Président, 2002, *Le processus d'examen des travaux de Saemankum*. Edition, Séoul Le comité consultatif du Président. Lee see-Jae, 2003, *Le problème et le processus de décision de Saemankum*, in *Après la déclaration forcée de Saemankum*. Edition de l'institut de l'environnement de civil.

Le *Comité de développement durable* remet lui aussi en cause cette procédure de décision. Il pense qu'elle ne s'inscrit pas dans la reconnaissance mutuelle entre les divers comités. C'est pourquoi, il a envoyé au président un compte rendu basé sur les résultats du Comité d'évaluation³⁰⁵. Le titre de ce rapport déclare expressément : *Recommandations et explication du processus à suivre pour arriver à un consensus social au sujet d'aménagement de Saemankum*³⁰⁶». Ce rapport préconise que seul le Président (Kim Dae Joung) prenne la décision au terme d'une réflexion globale³⁰⁷.

L'enlisement du débat a duré plus de deux ans. Les dégâts liés à la perte de terres pour les remblais du fait de l'action de la mer, mais aussi les importantes sommes investies avant la suspension des travaux, alors que la construction de la digue est presque achevée au bout de dix ans, engendrent de nombreux mécontentements. Pour pallier le risque de dissension sociale, le Comité de coordination politique de gestion de l'eau, dirigé par le Bureau du Premier ministre, a décidé le 25 mai 2001 la reprise des travaux, sur la base des avis des experts et des commissions qui se sont exprimés lors du débat public.

Les mêmes faits peuvent nourrir des interprétations différentes. Cette prise de décision présente l'intérêt spécifique de révéler la projection des points de vue en débat comme autant de confrontations³⁰⁸. Mais les limites apparaissent dans l'élaboration d'un compromis pratique réellement applicable, ce qui accélère les controverses entre partenaires et adversaires du projet au sein de l'État, de la société civile, des associations environnementales, des experts publics et associatifs, et des habitants de Jeonbuk).

Ce processus de prise de décision n'est le meilleur, ni dans l'absolu, ni même à l'intérieur des critères retenus par les décideurs étatiques : cette démarche aurait pu conduire à un choix plus éclairé si on avait poursuivi les efforts de dialogue social pour rapprocher davantage les points de vue au lieu de conclure si rapidement³⁰⁹. De fait, il est possible de considérer que la décision retenue par le *Comité de coordination politique de la gestion de l'eau* conduite par le cabinet du Premier Ministre pouvait aller dans le sens d'un meilleur choix dans leur champ référentiel, quand bien même ces procédures légales d'approbation ne sont pas conformes à la position soutenue par le Comité politique de gestion privée de l'eau et le Comité d'évaluation

³⁰⁵ Selon Lee See Jae, 28 réunions (dont 11 plénières).

³⁰⁶ Comité de développement durable, 2001, *La recommandation et le rapport de processus sur le consensus social au sujet de Saemankum*.

³⁰⁷ Comité consultatif du président, 2002, *Le processus d'examen des travaux de Saemankum*.

³⁰⁸ Giovanni Busino, 1998, *Sociologie des sciences et des techniques*, PUF, Paris, p.73.

³⁰⁹ Erhard Friedberg, 1993, *Le pouvoir et la règle, Dynamiques de l'action organisée*, Éditions du Seuil, P45.

d'experts choisis autour des enjeux fondamentaux du projet³¹⁰. Il semble que le gouvernement sort donc victorieux de cette stratégie d'imposition.

3.3.1. L'annonce d'un développement pro-environnemental

Pour les experts choisis par le gouvernement, les résultats des travaux de cette commission ne donnent pas d'informations justifiant l'arrêt immédiat des travaux. Les retombées défavorables pour l'environnement local ne seraient pas prouvées³¹¹. Ces résultats ont été mis en avant par le gouvernement afin de continuer le projet. Les autorités ont annoncé la reprise des travaux sur la digue le 25 mai 2001, en utilisant la méthode séquentielle (pas à pas) pour construire le canal de la rivière de Donjin³¹². Cette façon de procéder et de développer une zone de la rivière Donjin, après celle de la rivière Mankyung, sans modifier le projet en profondeur, a été appelée du « *développement pro-environnemental* ».

Pour garder une certaine étanchéité entre les eaux des bras de Donjin et de Mankyung, les travaux de revêtement des berges commenceront sur la zone de Donjin, considérée comme plus propre. Ensuite des travaux d'étanchéisation seront effectués sur la zone de Mankyung, dont l'eau est relativement souillée par les eaux usées arrivant dans le fleuve et provenant des zones d'élevages autour de Mankyung. Le développement de cette zone a été reporté afin qu'il réponde au niveau des critères en vigueur en 2001³¹³. Si on ne peut pas garantir une eau de bonne qualité, le lac ne pourrait pas être créé.

Le « *rapport sur la qualité du futur lac de Seamankum* », publié par le Ministère de l'environnement, préconise la mise en place de nombreuses stations d'épuration sur les affluents et une diminution de l'utilisation agricole des engrais ou des fumiers de 30% autour du fleuve Mankyung. Le Ministère de l'environnement a estimé le taux à 0,12 mg par litre en 2012 et il cherche à se rapprocher de l'objectif de 0,10 mg/L. De ce fait, le gouvernement voudrait transformer ces zones des fleuves Donjin et Mankyung en espaces verts par la mise

³¹⁰ Ibid, 45.

³¹¹ Lee see-Jae, 2003, *Le problème et le processus de décision de Saemankum*, in *Après la déclaration forcée de Saemankum*, p 25-32. Edition de l'institut de l'environnement de civil.

³¹² Selon le Bureau du Premier Ministre du groupe de planification de l'eau, 2001, *Le projet de mesure du gouvernement*.

³¹³ D'après la réglementation et les normes de la Corée, on peut tolérer un niveau d'eutrophisation de 0,1mg/L.

en place d'une ceinture verte (*Green Belt*)³¹⁴. Malgré ces efforts supplémentaires, le Ministère de l'environnement prévoit qu'il sera difficile de réussir à obtenir la qualité de l'eau prévue.

Les partisans des travaux d'exploitation des zones littorales estiment ne pas devoir uniquement calculer le degré de concentration du phosphore excédentaire du fleuve de Mankyung. Ils préconisent de calculer globalement le taux de concentration de phosphore après la réunification des eaux des deux fleuves, afin de satisfaire les critères environnementaux³¹⁵. Ce n'est évidemment pas la position défendue par l'autre camp. L'un des experts du gouvernement dit que : « *l'élément de phosphore est l'une des composantes de l'engrais. Voilà pourquoi la limitation du taux de phosphore est irrationnelle*³¹⁶ ». Ce discours montre des divergences entre experts sur le mode de calcul des taux de phosphore.

Les aménageurs publics souhaitent surveiller en permanence les hydrosystèmes par des systèmes de *monitoring* informatisés, fonctionnant grâce à des capteurs placés de part et d'autre de la digue³¹⁷. Ce système pourrait utiliser des données essentielles (pH, quantité de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'eau, degré de pollution de l'eau, quantités de chlorophylle, profondeur et température) pour analyser efficacement les modifications des milieux aquatiques à long et à court termes³¹⁸. Ceci s'inscrit dans une volonté de gestion scientifique de l'eau, pour une utilisation appropriée dans les pratiques aménagistes. Cette technologie baserait la gestion de l'eau sur des analyses scientifiques rigoureuses et crédibles.

L'un des experts favorables à la suspension du projet affirme que la probabilité d'une telle diminution du taux du phosphore ne serait que de 50% pour le fleuve de Mankyung, malgré tous les dispositifs technologiques mis en place. Les animaux installés à proximité du fleuve Mankyung ne peuvent pas déménager ailleurs, car les frais de déplacement seraient importants et il n'y a pas de subvention de l'État³¹⁹. La réalisation des mesures pour la qualité de l'hydro-système semble improbable.

Dans de tels cas, Ulrich Beck a raison de parler de « société du risque ». L'incertitude sur la délimitation entre le risque objectif mesuré et le risque non mesuré caractérise la deuxième modernité. Si la science analyse le risque objectivement, la certitude sociale devient aléatoire.

³¹⁴ Le Ministère de l'environnement, 2001, *Le programme de mesure de la qualité de l'eau concernant la création d'un réservoir d'eau douce à Saemankum*, Le Ministère de l'environnement.

³¹⁵ Compte rendu des débats publics relatifs au projet de Saemankum, 7 & 10 mai 2001.

³¹⁶ Compte rendu des débats publics relatifs au projet de Saemankum, 7 & 10 mai 2001.

³¹⁷ Office du projet Saemankum de la Corporation rurale Coréenne, 2004, *La recherche de monitoring de prévision des qualités de l'eau de Saemankum*.

³¹⁸ Kim Won Jang, Jeong Ha Young, Société 2003, *Le monitoring automatique de la qualité de l'eau dans les zones de Saemankum*, Éditions Le Comité national Coréen de l'irrigation et du drainage, p 295.

³¹⁹ Comptes rendus des débats publics relatifs au projet de Saemankum, 7 & 10 mai 2001 et *Le journal de Séoul*, 26 avril, 2010.

La modernité devrait s'accompagner d'un travail réflexif, pour jouer pleinement un rôle de dynamisation de la société que ce soit pour le présent et l'avenir. Parvenir à une modification permanente nécessite l'articulation de la politique institutionnalisée à la structure subpolitique³²⁰.

TROISIÈME PARTIE

L'ÉCOLOGIE : LE RÉVÉLATEUR D'UN JEU D'ACTEURS COMPLEXE

Cette partie met en évidence l'importance qu'accordent les acteurs³²¹ politiques et économiques à l'action collective et aux programmes administratifs visant l'action publique territoriale. Cette construction de l'action est fortement influencée par la structure de leurs organisations qui joue un rôle essentiel dans les focalisations effectuées par ces acteurs³²² et elle relève de l'analyse stratégique de Crozier & Friedberg. Dans le cadre d'une approche sociologique des organisations, nous construisons un modèle du projet de Saemankum. Le jeu des stratégies dans l'élaboration de ce projet découle de la volonté de ses promoteurs de défendre leur ambition.

³²⁰ Ulrich Beck, 2001, *La société du risque*, ALTO, Aubier paris.

³²¹ Nous utilisons le terme acteur de manière large. Il renvoie ainsi à différentes positions : promoteurs, opérateurs, porteurs de projet etc. "L'écologie, révélateur d'un jeu d'acteurs complexe" dans la quelle ces différentes formes d'acteurs seraient défis.

³²² Cf. Erhard Friedberg, 1993, *Le pouvoir et la règle, Dynamiques de l'action organisée*, Éditions du Seuil.

Chapitre 4.

4. L'héritage d'un Etat centralisé et la mise en place des stratégies des acteurs

Jusqu'à présent nous avons analysé le processus de décision dans ce projet. Néanmoins, *la commission d'enquête commune* n'a pas abouti à une réponse satisfaisante pour l'ensemble des acteurs. La question de la reprise de ce projet est un sujet de controverse bien trop important. Ainsi, ce comité souhaitait solliciter de la part du Président de la République une décision émanant du pouvoir politique suprême. Il lui semblait difficile d'aboutir à un consensus. Il considérait que la résolution relevait plutôt de l'espace politique.

C'est dans cet ordre d'idées qu'il convient d'identifier les jeux des acteurs dans un système d'action qui met en évidence la structuration sociale de la Corée. Il s'agit d'envisager ce processus dans le cadre d'un système de valeur particulier qui est celui de la culture confucéenne.

Notre travail s'inscrit dans un cadre où sont impliqués, outre le cabinet du Premier ministre, le Ministère de l'Environnement et le Ministère de l'Agriculture, mais aussi d'autres acteurs parmi lesquels les associations mobilisées, les pêcheurs locaux, les acteurs religieux etc. Mais ce chapitre s'intéresse uniquement aux relations entre les Ministères. Le rôle des autres acteurs viendra ensuite.

4.1. La culture politique de l'aménagement

Parler de la culture des dirigeants politiques ne va pas de soi : le fait d'exercer le métier d'homme (ou de femme) politique donne-t-il accès à une culture particulière ? En observant les choix pratiques des détenteurs de la force publique, notamment dans le cadre du système territorial, nous avons observé que chaque ministère défend ses propres positions sociales. Nous avons analysé les logiques d'action qui se manifestent dans leur espace social, révélant des attitudes spécifiques aux responsables politiques.

Ainsi, mue par une forte volonté de modernisation dans le cadre d'une logique de croissance qui veut coûte que coûte réussir, l'action publique territoriale est influencée par la culture autoritaire et le système de pensée de ses acteurs. Cette approche permet de mieux comprendre le « dessous des cartes » de la société politique, agitée par les oppositions entre divers groupes d'acteurs : les parlementaires, les élites dirigeantes, le cabinet du Premier Ministre, les Ministères de l'Agriculture, de l'Environnement, etc. Les modes d'organisation du projet, directs et indirects, permettent de saisir les facteurs explicatifs qui interviennent dans la construction des pratiques politico-administratives, en rapport au système territorial. Cette analyse des pratiques territoriales éclaire le fonctionnement politique de ce pays et sa vision du monde. Elle met en lumière la culture politique sous-jacente de ces acteurs.

4.2. L'interaction stratégique entre Ministère de l'Environnement et cabinet du Premier Ministre dans l'espace politique

En lien avec une éthique confucéenne, la culture est un élément constitutif et explicatif des manières d'agir sur l'espace littoral. Ce système d'action constitue une mise en pratique du développement territorial conçu par les hautes autorités administratives.

Mais, en quoi consiste ce dispositif d'action ? Nous montrons que les responsables politiques mobilisent des connaissances scientifiques pour opérer leurs choix pratiques. Certains hauts dirigeants (les directeurs des grands services administratifs, les parlementaires influents, le cabinet du Premier Ministre), dans une vision hiérarchique, cherchent à imposer leurs règles et leurs normes aux fonctionnaires des Ministères de l'Agriculture, de l'Environnement, etc. Cette situation est en partie liée à l'espace politique propre à un régime

parlementaire, ainsi qu'au précepte culturel du respect de la personne haut placée. La tendance à la rigidité bureaucratique structure le champ des interactions organiques entre différents départements ministériels.

Le Premier Ministre est au sommet de l'action administrative et exerce son autorité pour maintenir l'ordre politique. Ce schème d'action est un système bureaucratique³²³. Selon Max Weber, le phénomène bureaucratique développe l'impersonnalité des règles. Il se transforme en un système hiérarchique impliquant le contrôle des acteurs. Le but est de réduire le pouvoir discrétionnaire et arbitraire, même si le résultat est souvent l'inverse³²⁴. Ce système est le produit d'un processus de rationalisation ; il s'organise selon des règles rationnelles, notamment le respect du savoir scientifique institutionnel dans la société moderne³²⁵. « *Pour Weber, la bureaucratie apparaît comme un de ces instruments de rationalisation dont se dotent les directions des grandes organisations modernes*³²⁶ ».

La culture hiérarchique renforce la position politique en termes de système. Ce système d'organisation bureaucratique peut s'analyser avec le concept de stratégie. Ce système impersonnel se réalise dans une stratégie politique bureaucratique³²⁷ pour atteindre son but malgré la tension politique possible entre le Premier Ministre, le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Environnement, comme cela a été observé précédemment. Il existe un hiatus entre la gestion formelle de ce projet et son organisation quotidienne concrète. Il est mis en évidence par l'analyse stratégique de Crozier³²⁸ : la pensée des différents départements ministériels dépend de la manière dont ces acteurs réagissent à leur système³²⁹ pour mener les projets d'aménagement qui les concernent. L'application de cette analyse à l'organisation bureaucratique montre que la structure d'action collective est un système de pouvoir autoritaire³³⁰. Dans la culture hiérarchique, l'état réel de l'organisation du gouvernement est un ensemble de jeux structurés³³¹.

³²³ Max Weber, 2002, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Éd. Flammarion 3^{ème} éd., p.126-127.

³²⁴ Max Weber, 1965, *Essais sur la théorie de la science*, Plon, p.437.

³²⁵ Max Weber, 1965, *Essais sur la théorie de la science*, Plon, p.477.

³²⁶ Claudette Lafaye, 1996, *La sociologie des organisations*, Éd. Nathan, p.11.

³²⁷ Crozier, 1963, *Le phénomène bureaucratique*, Seuil, p.216.

³²⁸ *ibid*, (Selon Crozier, il y a trois sortes de bureaucraties : la première est politique, conformément à l'usage courant ; la deuxième est sociologique (celle de Max Weber) et la troisième est la nature critique qui doit suivre la procédure stéréotypée).

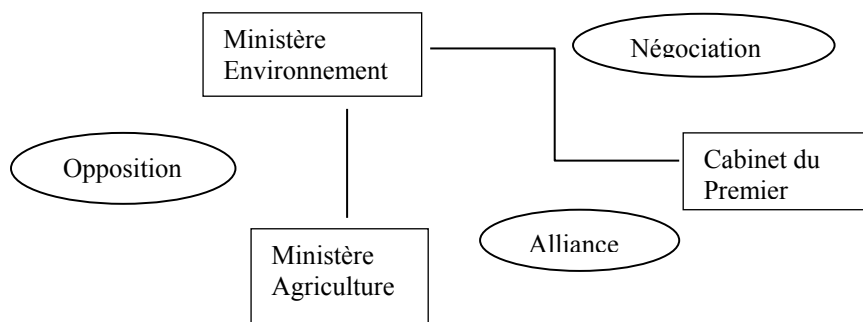
³²⁹ Dans le point de vue traditionnel, le système permet aux acteurs de contribuer à une contrainte déterminée mais, dans le point de vue stratégique, l'acteur réagit au système avec une marge de liberté.

³³⁰ Erhard Friedberg, 1993, *Le pouvoir et la Règle, Dynamiques de l'action organisée*, Seuil, p.59.

³³¹ Crozier et Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, Seuil.

Dans le rapport social au système territorial, les relations entre les départements ministériels sont asymétriques. A un moment donné, le Ministère de l'Agriculture et le cabinet du Premier Ministre sont d'accord, alors que le Ministère de l'Environnement et le cabinet du Premier Ministre sont encore en négociation. Chacun d'eux est porteur d'une vision stratégique face à la construction future d'un réservoir d'eau douce. Les relations entre les acteurs sont au beau fixe en apparence, mais le cabinet du Premier ministre et le Ministère de l'agriculture cherchent à exercer chacun leur propre influence sur la mise en chantier du territoire comme système d'action. Nous pouvons schématiser ces tensions entre différents départements ministériels comme suit :

Les relations entre département ministériel



« Kyung Sook Kim »

Le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de l'Environnement et le cabinet du Premier Ministre ont effectué une analyse des résultats obtenus via une Commission d'enquête commune. Le cabinet du Premier Ministre en attendait les moyens de connaître à l'avance la qualité de l'eau avec plus de précision. Il a pris l'option de la modélisation prédictive de la composition de l'eau. Cette modélisation informatique est parvenue à prédire l'eutrophisation. Pour cela, 12 capteurs ont été implantés le long des digues pour mesurer la concentration du phosphore et de l'azote.

Le cabinet du Premier Ministre a demandé au Ministère de l'Environnement, en août 2000, la mise en place de mesures supplémentaires pour atteindre le niveau de qualité de l'eau exigé dans la zone de la rivière de Mankyung³³². Le Ministère de l'Environnement s'est

³³² Ministère de l'Environnement, 2000, *Les résultats des examens dans le champ de la préservation de la qualité de l'eau de Saemakum, Séoul*, Le Ministère de l'Environnement.

adressé à la Préfecture de Jeonbuk et à l'*Office du projet Saemankum Corporation rurale coréenne*, pour présenter un dispositif concret permettant d'enrayer le processus d'eutrophisation, ce qui était une sorte d'étude de faisabilité sur la gestion de l'eau³³³.

Après examen des rapports de ces deux institutions, le Ministère de l'Environnement a donné un avis négatif sur la construction d'un réservoir d'eau douce, considérant que la proposition présentée était techniquement infaisable³³⁴. Dans ce rapport, la Préfecture de Jeonbuk et l'Office du projet Saemankum de la Corporation rurale coréenne proposaient la diminution des substances provoquant l'eutrophisation, mais le Ministère de l'Environnement voulait en savoir plus avant de se prononcer.

Bien qu'un premier rapport sur les mesures de la qualité de l'eau (concentration du phosphore à 0,120mg/l, par rapport au critère de 0,100mg/l³³⁵) ait été présenté en 1999, un deuxième a été publié en décembre 2000³³⁶. Dans ce rapport, les experts du Ministère de l'Environnement proposent de drainer une partie de l'eau de la rivière Mankyung directement vers la mer à travers des canaux d'évacuation. Selon ce nouveau plan du Ministère de l'Environnement, l'eau resterait polluée à 0,117mg/l,³³⁷ ce qui remet en cause le projet de lac artificiel.

Mais le cabinet du Premier Ministre, souhaitant la construction de ce lac, a eu recours à d'autres mesures comme moyens de pression. Il exigeait d'atteindre la norme de 0,100mg/l³³⁸ de phosphore par litre. Le Ministère de l'Environnement a demandé de nouvelles mesures au Ministère de l'Agriculture ainsi qu'à la collectivité territoriale de Jeonbuk, dans l'objectif d'une évacuation totale de la rivière Mankyung vers la mer (pour limiter les nuisances dues aux excréments du bétail près de la rivière) ainsi qu'une réduction du nombre de villages concernés par ces terres nouvelles. Même avec la mise en place du programme annoncé, le

³³³ Ibid

³³⁴ Ministère de l'Environnement, 2001, *Les résultats du pronostic complémentaire concernant la qualité de l'eau pour le dispositif de préservation du futur lac de Saemakum*, Séoul, Le Ministère de l'Environnement.

³³⁵ Ministère de l'Environnement, 2000, *Les résultats des examens dans le champ de la préservation de la qualité de l'eau de Saemakum*, Séoul, Le Ministère de l'Environnement.

³³⁶ Ibid.

³³⁷ Le Ministère de l'Environnement. 2001, *Les dispositifs synthétiques pour la défense de la qualité de l'eau de Saemakum*, Séoul, Le Ministère de l'Environnement.

³³⁸ Le cabinet du premier Ministre, 2001, *La planification d'action gouvernementale autour des travaux d'assèchement de Saemankum*, La proposition par le Conseil d'intervention de politique de gestion de l'eau, Éditions de groupe de amélioration de la qualité de l'eau. Ministère de l'Environnement, 2000, *Les résultats des examens dans le champ de la préservation de la qualité de l'eau de Saemakum*, Séoul, Le Ministère de l'Environnement.

Ministère de l'Environnement prévoyait, en février 2001³³⁹, un taux de 0,103 mg/l, toujours supérieur à la norme. Ce ministère a tenté de jouer de ses marges de liberté, dans les limites de la loyauté vis-à-vis du gouvernement³⁴⁰.

Le Ministère de l'Environnement s'est appuyé sur cet écart, même très faible (0,003mg/l), pour maintenir sa position vis-à-vis du cabinet du Premier Ministre. Ce jeu relationnel est le résultat de rivalités qui existent entre la volonté de liberté du Ministère de l'Environnement et le cabinet du Premier Ministre, fidèle à la stratification bureaucratique d'une instance supérieure qui veut à tout prix imposer sa gestion des affaires du pays. L'explication se trouve dans l'espace du pouvoir, imposant de nombreuses contraintes politiques irréductibles.

Cette manœuvre constitue une stratégie visant à maintenir la survie des uns par rapport aux autres. Le cabinet du Premier Ministre cherche à convaincre les électeurs de son souci du bien du pays, malgré les tensions sous-jacentes à l'exécution de l'ouvrage. Grâce à son *credo* politique, le cabinet du Premier Ministre oriente la construction politique du territoire de Saemankum. D'où l'importance de la dimension scientifique du projet (et par ricochet, la place dévolue aux experts scientifiques), pour légitimer le point de vue que, de toute évidence, il voulait faire prévaloir. C'était pour lui préférable à la recherche d'un dispositif démocratique, envisageable dans ce genre de projet national.

A l'intérieur des zones d'incertitude liées à la création du futur lac, le Ministère de l'Environnement voulait utiliser les connaissances scientifiques pour réduire les taux de phosphores et de nitrates, sans recourir au pouvoir décisionnel du cabinet du Premier Ministre. La stratégie du Ministère de l'Environnement exprime une forme de rationalité qui tire son pouvoir des connaissances scientifiques pointues liées au traitement de l'eau. Dans cette affaire, le Ministère de l'Environnement montre ses capacités et son savoir-faire, ce qui a mis le cabinet du Premier Ministre en position « défensive » et a créé *de facto* un malaise dans la haute hiérarchie politique.

Selon James Gardner March et Chip Heath, «*le contrôle d'une zone d'incertitude, la capacité d'un individu d'imposer aux autres sa définition des faits et des problèmes peut devenir une source de pouvoir*»³⁴¹. Ceci vaut pour les rapports hiérarchiques entre supérieurs et collaborateurs appartenant au départ à une même entité. Ici, le Ministère de

³³⁹ Le Ministère de l'Environnement. 2001, *Les dispositifs synthétiques pour la défense de la qualité de l'eau de Saemakum, Séoul*, Le Ministère de l'Environnement.

³⁴⁰ Le Ministère de l'environnement n'a jamais accepté un taux de phosphore supérieur à 0,100mg par L. Mais il ne s'est jamais officiellement opposé à ce projet gouvernemental (voir chap.4).

³⁴¹ Lusin Bagla-Gökalp, 1998, *Sociologie des organisations*, La Découverte, Paris, p.80. James Gardner March & Chip Heath, *A Primer on decision making. How Decisions Happen*, The Free Press, New York, 1994, p.17.

l'Environnement cherche à imposer au cabinet du Premier Ministre sa définition du problème, dans une zone d'incertitude autour de la création du futur lac. En suivant le modèle de Crozier, le Ministère de l'Environnement a élargi ses propres marges de manoeuvre, en réduisant celles du cabinet du Premier Ministre. Pour garantir la qualité de l'eau, il crée un rapport de force imposant un réexamen du projet.

Le gouvernement verse des sommes considérables pour la construction d'une usine de traitement des excréments d'élevage et d'une station de traitement des eaux usées. Mais la qualité de l'eau du fleuve Mankyung ne s'améliore pas. Le cabinet du Premier Ministre a ensuite voulu construire des installations de traitement des eaux usées sur les affluents du fleuve ; mais cette dernière proposition n'a pas pu être mise en œuvre faute de crédits. Aussi, les écluses sont ouvertes régulièrement depuis avril 2004, pour faire entrer l'eau de mer.

Cette analyse montre les relations de pouvoir ambiguës, sinon contradictoires, dans les hautes sphères du gouvernement. Si le Ministère de l'Environnement dispose d'une marge de liberté en raison de sa maîtrise de l'analyse de la qualité de l'eau, il reste en interaction avec les autres départements ministériels. Il est soumis à la contrainte de persuader les populations du bien fondé de l'action publique, parce qu'il est membre du gouvernement et tenu à la solidarité gouvernementale. Dans son rapport de force avec le cabinet du Premier Ministre, le ministère de l'Environnement dispose d'une marge de manoeuvre limitée sur ce genre de projet d'envergure nationale.

4.3. La stratégie de poursuite et de finalisation du projet

Dans « La caractéristique des grands travaux conduits par l'Etat », Gyu Ho Jeong explique : « *le fonctionnement du système politique coréen se caractérise par la volonté politique de l'Etat de promouvoir les principaux dossiers concernant l'intérêt du pays à propos des grandes affaires pour une plus grande efficacité et pour plus de sécurité*³⁴² ». Le système politique prôné par Gyu Ho Jeong, basé sur l'intérêt national, implique que la réalisation d'un projet ne saurait être remise en question. A cause de l'organisation hiérarchique, la tension entre le Ministère de l'Environnement et le cabinet du Premier Ministre entraîne des échanges stratégiques oscillant entre conflictualité et collaboration. Cela

³⁴² Jeong Gyu-Ho, 2003, *La caractéristique des grands travaux conduits par l'Etat et la question durable*, Éditions de L'Institut de sociologie de l'environnement, ECO, n°5 de Tong-Gwon, p.171.

s'observe clairement dans l'analyse du territoire comme système d'action qui fait l'objet de notre étude : où les différents départements ministériels concernés agissent en conformité avec les ordres de leur Ministère. Les modes d'action de ces deux Ministères mettent en œuvre des capacités particulières pour résoudre l'aporie d'une gestion environnementale en vue de l'accomplissement d'objectifs communs, malgré leurs orientations divergentes (Crozier et Friedberg, 1977³⁴³).

Dans le cabinet du Premier Ministre, le dispositif d'action pour la poursuite du projet s'est heurté à des contraintes au sujet de l'eutrophisation du futur lac, soulevée par le Ministère de l'Environnement. Car la décision du cabinet du Premier Ministre est marquée par une friction réelle née de différentes visions propres à chaque groupe en matière de rationalité territoriale³⁴⁴. L'analyse organisationnelle de la politique territoriale montre la nécessité de la coopération dans l'accomplissement des buts collectifs³⁴⁵.

Pour maintenir sa position vis-à-vis du projet, le cabinet du Premier Ministre développe un certain nombre « [...] *de stratégies conscientes pour échapper au conflit ouvert, comme l'évitement et la référence à la hiérarchie* ³⁴⁶ ». Le comportement stratégique du cabinet du Premier Ministre au sein du gouvernement est remis en cause par les interprétations divergentes des autres ministères, comme les Affaires maritimes ou l'Environnement. Cette analyse explique la reprise du projet dans l'espace de la politique, en dépit des représentations parcellisées des uns et des autres. L'action stratégique du Premier Ministre se base sur un dispositif d'action mis en œuvre dans le cadre d'une relation asymétrique entre les différents ministères.

La rigidité de la position du cabinet du Premier Ministre peut être vue comme une manière de maîtriser les conséquences du projet sur l'écosystème. La stratégie utilisée ici semble efficace pour conduire le projet. Le cabinet du Premier Ministre se sert d'un dispositif avec tout un arsenal de moyens pour montrer sa capacité à minimiser la menace due à la présence du phosphore et de l'azote dans le futur lac artificiel. Les membres du cabinet du Premier Ministre utilisent un discours de spécialistes : techniciens et autres scientifiques ayant un savoir-faire comme un outil essentiel dans leur domaine. Ils interprètent ce discours et

³⁴³ Crozier et Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, Seuil, p.15-16.

³⁴⁴ Erhard Friedberg, 1988, *L'analyse sociologique des organisations*, Édition de la revue du G.R.E.P. : Groupe de recherche pour l'Éducation et la Prospective, n° 28, Paris, p.25.

³⁴⁵ *Ibid.*, p 2.

³⁴⁶ Mary Jo Hatch & Ann L. Cunliffe, 2009, *Théorie des organisations, de l'intérêt de perspectives multiples*, Éd.de Boeck, 2^{ème} éd., p.350.

l'utilisent comme argument-massue pour légitimer leur propre explication sociale. Ils mettent des connaissances techniques au service de leur autorité politique.

4.3.1. L'organisation bureaucratique de l'Etat

Selon Renaud Sainsaulieu³⁴⁷ et Claude Dubar³⁴⁸, l'organisation ne crée pas seulement du pouvoir, mais aussi de l'identité et de la culture ; ces auteurs s'intéressent au processus d'identification qui prend en compte l'histoire des individus. Le contexte culturel de l'organisation gouvernementale s'analyse comme un système de pensée incorporée.

Selon Chung Yong-Tuk, la manière dont est pensée l'organisation de l'Etat renseigne sur le contrôle hiérarchique³⁴⁹. La structure du gouvernement coréen correspond à l'héritage historique qui est caractérisé par la bureaucratie, le développement du capitalisme national et une sensibilité démocratique tardive³⁵⁰. C'est un héritage du passé de l'administration coréenne qu'il est impossible d'ignorer³⁵¹. Le système d'administration coréenne est sous l'influence du patrimoine culturel confucianiste. Par exemple, « l'établissement du gouvernement coréen était fondé sur le système de valeur de la prépondérance de la puissance officielle de la dynastie Joseon, le régime colonial du Japon, l'expérience du système d'administration démocratique américain. A cause de cette situation, le niveau cognitif des dirigeants politiques reste aujourd'hui influencé par une culture administrative pré-moderne³⁵² ». Une relation verticale au sein de la structure administrative reste fondée sur des rapports de supérieurs à inférieurs, au-delà de l'exécution des tâches officielles³⁵³. La volonté de plus de démocratie dans l'action publique est mise en avant, mais le caractère bureaucratique du cadre politique persiste. Le rapport de force est toujours en faveur du chef de l'Etat et contre les organisations non gouvernementales, comme les écologistes. La culture hiérarchique s'exprime dans l'organisation gouvernementale.

³⁴⁷ Renaud Sainsaulieu, 1995, *Sociologie de l'entreprise, organisation culture et développement*, Éd. Presses Science Po & Dalloz.

³⁴⁸ Claude Dubar, 1998, *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*, Armand Colin.

³⁴⁹ Chung Yong-Tuk, 2001, *L'administration de l'Etat moderne*, Éditions de Bup-moonsa, Séoul, p.192.

³⁵⁰ *Ibidem*.

³⁵¹ Chung Yong-Tuk, 2004, *La bureaucratisation du gouvernement Lee Seon Man, la Corée des années 1950*, Édition l'institut d'études coréennes de l'Université de Yeonsé, Séoul, p.127-164.

³⁵² *Ibid*.

³⁵³ Lim Do Bin, 2007, « La démocratie bureaucratique et le marché », *Etude de l'administration*, 41(3) p.41-65. Éd. de l'institut d'administration coréenne.

Pour Philippe d'Iribarne, la culture est un univers de pratique. La culture nationale renvoie à l'ordre politique et historique³⁵⁴. Les traits culturels nationaux reposent sur la logique de l'honneur qui est ancrée dans une réalité historique³⁵⁵. Le cabinet du Premier Ministre, les parlementaires et le Ministre de l'Agriculture ont mis en avant l'honneur national dans leur imaginaire spatial de ce projet. Les traits culturels du cabinet du Premier Ministre expliquent des programmes d'action nationaux par le souci de l'honneur au service du bien public.

De même, pour Philippe Scieur, « la bureaucratie apparaît comme une configuration autoritaire, la seule susceptible de répondre aux exigences de l'administration de masse (des personnes et de biens) »³⁵⁶, ou encore, selon Bagla-Gökalp « au lieu d'utiliser les règles comme des moyens de résolution des problèmes concrets, la personnalité bureaucratique les érige en fins : elle oublie le problème à résoudre et obéit pour obéir ³⁵⁷ ». Les choix opérés par les exécutants politiques, qui associent systématiquement l'environnement socio-politique dans un souci d'optimisation, bloquent le dialogue social avec les acteurs non pris en compte par la bureaucratie.

4.3.2. La bataille de l'hydrosystème entre experts sur la gestion de l'eau

Dans le débat sur le choix d'une méthode de mesure de la qualité de l'eau et d'une réponse au problème de l'eutrophisation en provenance des fleuves Dong-Jin et Mankyung, les discussions donnent à voir les éléments de raisonnement utilisés pour juger la réussite du projet final.

Cette méthode est une forme de *monitoring* sur la qualité des eaux qui utilise un programme informatique sophistiqué. La technique de modélisation prend en compte la taille et la forme de l'écoulement des eaux du lac. Ensuite, on intègre les quantités polluantes qui viennent des flux en amont des fleuves. L'ordinateur fait automatiquement une estimation de la qualité des eaux. Mais les divergences d'opinions entre les experts choisis par le gouvernement et les experts recommandés par les associations environnementales, ont donné lieu à des controverses.

La discussion est vive : les tenants du projet approuvent l'efficacité de la méthode de modélisation utilisée, en revanche, les défenseurs de l'environnement pensent que la

³⁵⁴ Philippe d'Iribarne, Alain Henry, Jean-Pierre Segal, Sylvie Chevrier et Tatjana Globokar, 1998, *Cultures et Mondialisation : gérer par delà les frontières*, Seuil, Paris.

³⁵⁵ Philippe d'Iribarne, 1993, *La logique de l'honneur, gestion des entreprises et traditions nationales*, Seuil.

³⁵⁶ Philippe Scieur, 2001, *Sociologie des organisations*, Armand Colin, Paris, 2005, p. 40 ; Claude Dubar, 2000, *La crise des identités*, PUF, Paris.

³⁵⁷ Lusin Bagla-Gökalp, 1998, *Sociologie des organisations*, La Découverte, Paris, p.73.

technique utilisée ne tient pas compte de tous les risques environnementaux et que la méthode par hydro-modélisation est ambiguë. Ces derniers critiquent les critères du modèle probabiliste de la qualité de l'eau, opposant qu'il n'y a pas de données fiables sur les caractéristiques de la hauteur pluviométrique. En cas de fortes pluies, de nombreux polluants véhiculés par les eaux sont susceptibles de se répandre dans le lac d'eau douce, ce que le modèle ne prend pas en compte. Car ces écoulements superficiels et leur charge polluante, qu'on ne peut pas prévoir, ne passent pas par la filière physico-chimique de la station d'épuration³⁵⁸.

La quantité de charge polluante des eaux émane de deux facteurs différents : la pollution ponctuelle et la pollution diffuse (ou « non- ponctuelle »). Le premier facteur est déterminé par les matières polluantes ponctuelles telles que les rejets domestiques, les effluents industriels et animaux, etc. Ces sources ponctuelles de pollution peuvent être maîtrisées par un traitement constant, puisqu'on connaît la cause qui les produit. La pollution diffuse est provoquée par des écoulements non contrôlés sur de vastes espaces tels que des évacuations de terres agricoles et des eaux de pluie sur des routes et des parkings. De nombreux polluants sont susceptibles de se répandre directement dans le réservoir d'eau douce ; cela risque d'élever considérablement les quantités d'eau souillée³⁵⁹.

Pour les experts partisans de la création d'un futur lac, les quantités de précipitation auraient un impact minimal sur la qualité de l'eau du lac. Bien plus, ils affirment que la qualité de l'eau du futur lac serait différente de celle des fleuves, puisque la stagnation de l'eau du lac permettrait une sédimentation des polluants qui se déposeraient au fond. Du fait de l'énorme quantité d'eau dans le lac, il serait susceptible de mieux absorber les polluants, y compris ceux amenés par les deux fleuves, même si ces derniers seraient contaminés.

Les experts opposés au plan répliquent que, même si ce lac répond aux exigences d'une qualité de l'eau de degré quatre (voir annexe numéro 5), permettant l'utilisation de l'eau pour l'agriculture, la question que pose la création d'un tel lac n'est pas seulement sa capacité à irriguer les champs cultivés, mais renvoie également à une interrogation plus globale sur l'environnement et le paysage lui-même. Dans ce contexte, l'objectif de la qualité de l'eau devrait être supérieur au niveau quatre³⁶⁰ car, à ce niveau, il peut y avoir un phénomène

³⁵⁸ Kim Jung Ouk, *La gestion de la qualité de l'eau : condition préalable à la réalisation du lac de Saemankum*, conférence dans le hall de banque Mong-dong, Séoul, 04 mars 2003.

³⁵⁹ Kim GYE Hyon, 2007, *GIS de l'environnement (géographie information science)*, Édition Moon Undang.

³⁶⁰ Kim Jung Ouk, *La condition préalable et la réalisation pour la gestion de la qualité de l'eau Saemankum*, dans la conférence au hall de banque Mong-dong Séoul, 04 mars 2003.

d'eutrophisation grave, en raison de la concentration d'azote et de phosphore. Pour Marie-Claude Leclerc et Pascale Scheromm, « *La pollution organique, en particulier en phosphore, peut entraîner un phénomène d'eutrophisation se traduisant par une augmentation de la production végétale, ... Les pollutions toxiques provoquent des modifications de la vie des organismes pouvant aller jusqu'à leur mort. Certains polluants s'accumulent dans l'organisme et sont transmis d'un niveau à l'autre des chaînes alimentaires*³⁶¹ ». Pour les opposants à l'aménagement, le grand lac Saemankum aurait une répercussion préjudiciable à la beauté du paysage et deviendrait source d'odeurs nauséabondes. Par conséquent, il deviendrait un problème éco-systémique et social pour les riverains. Les critères d'évaluation ne peuvent pas être exclusivement ceux de l'irrigation des nouvelles terres agricoles.

Les experts de l'environnement prévoient même « *qu'il serait difficile d'atteindre le niveau quatre comme critère d'utilisation agricole de l'eau, malgré les mesures techniques de création de stations d'épuration prônées par le Ministère de l'Environnement*³⁶² ». Bien plus, « *le Ministère de l'Environnement a prévu l'élargissement des élevages de volailles, de porcs, de vaches en 2012 par rapport aux années 1990*³⁶³ ».

Pour les experts favorables à la création du lac, « *au Japon, il n'y a pas de seuil officiel de phosphore ; la controverse sur l'utilisation agricole de l'eau en fonction du niveau de phosphore serait inutile. Il est important de faire un effort technique, mais ces controverses sur l'évaluation de la qualité de l'eau n'ont aucun intérêt. Par ailleurs, l'accroissement des importations de l'étranger (par ex., des viandes de vache et de porc), fera probablement diminuer le nombre des ménages vivant de la production animale, ce qui rendra plus facile la gestion des effluents de l'élevage*³⁶⁴ ».

Les chiffres concernant l'impact de l'élevage s'avèrent différents selon les experts. Les défenseurs mettent l'accent sur l'augmentation croissante de la quantité de polluants, tandis que les partisans du projet accentuent la faisabilité de référentiels techniques en prévoyant une certaine diminution de la quantité des polluants.

Cette controverse entre experts pourrait s'expliquer par des différences de critères retenus pour leurs analyses, dans la mesure où la réussite et le succès de la création du futur lac restent incertains. Dans l'estimation des charges totales de polluants, on distingue, d'une part,

³⁶¹ Marie-Claude Leclerc et Pascale Scheromm (coordi.), 2008, *L'eau, une ressource durable ?*, Édition Scérén, CRDP, Académie de Montpellier, Agropolis international, p.152.

³⁶² *Compte rendu des débats publics relatifs au projet de Saemankum*, 7 & 10 mai 2001.

³⁶³ Ministère de l'Environnement, 2000, *Les résultats d'analyses de la protection de la qualité de l'eau Saemankum*, édition du ministère de l'Environnement.

³⁶⁴ *Compte rendu des débats publics relatifs au projet de Saemankum*, 7 & 10 mai 2001.

la *charge en produit brut*, qui porte sur le volume total de polluants non traités et provenant de déversements directs qui se sont produits dès le commencement et, d'autre part, la *charge des effluents*, qui concerne le volume total déjà traité de manière artificielle dans les stations d'épuration des eaux usées. En cas de source de pollution ponctuelle, il est possible de contrôler ou de traiter les matériels polluants. De ce fait, il existe une différence des quantités polluantes entre la charge en produit brut qui s'est produite dès le commencement et la charge des effluents. Tandis que, en cas de source de pollution diffuse, la charge de l'effluent brut constitue la charge en produit, puisque les polluants qui se sont produits dès le commencement se déversent directement sans être traités³⁶⁵. (Voir dans le secteur 4-3-2)

Les experts des deux camps utilisent des méthodes différentes dans le calcul des taux de polluants contenus dans les eaux usées. Dans le calcul de la pollution diffuse, les experts du gouvernement ne prennent pas en compte la pollution qui provient des zones urbaines. Ils ne tiennent pas non plus compte de la charge de pollution ponctuelle de l'eau provenant des industries, déversée sans traitement, parce qu'ils considèrent que les industries doivent traiter leurs rejets. De même la charge polluante qui pourrait se produire dans les nouvelles zones endiguées, c'est-à-dire les terres agricoles nouvelles ne sont pas estimées. Pour définir la qualité de l'eau douce, ils sous-estiment la quantité de déjections du bétail et des eaux usées générées par la nouvelle population de la nouvelle ville ainsi formée³⁶⁶.

A l'opposé, les experts de la défense de la qualité de l'eau mesurent les charges séparément en divisant les rejets d'eau pluviale issus des plateformes routières et les polluants provenant des zones de résidence. La pollution diffuse mesurée devient beaucoup plus importante. Le calcul de la charge polluante, proposé par les experts du gouvernement se base sur une hypothèse d'absence de déchargement illégal même en période pluvieuse. Ils se demandent si les éleveurs de bétail, certaines industries, certaines entreprises respectent la loi sur le traitement d'eau³⁶⁷. Dans le jugement du tribunal ordonnant une suspension à titre provisoire du projet de Saemankum, la qualité de l'eau prévue pourrait atteindre les 12,1mg/litre -oxygène biochimique DBO- ; ces eaux seraient indisponibles même aux fins agricoles, comme l'irrigation des nouvelles terres³⁶⁸.

³⁶⁵ Kim Boo Kook, 2007, *Le plan de gestion sur la source de pollution diffuse à Jeonbuk, par rapport à la quantité totale en utilisant GIS* (géographie information science), éd. de l'institut de développement de Jeobuk.

³⁶⁶ Rappelons que les experts du gouvernement annoncent des chiffres de charge de pollution peu importants, du fait de l'existence d'un traitement physico-chimique au plan technique.

³⁶⁷ Kim Jung Wook, 2003, « La mise en œuvre ou pas et la condition sur la gestion pour la qualité de l'eau », *Après Saemankum, réclamation forcée*, Editions de l'institut du mouvement de l'environnement, p.53.

³⁶⁸ Jugement du tribunal au sujet de Saemankum, pour la suspension à titre provisoire, 2003.

Les experts recommandés par les associations écologistes estiment difficile la gestion future du lac, car il serait irréaliste d'effectuer des contrôles supplémentaires à ceux de la charge en produit brut. La charge en produit brut et celle en effluents pourraient être les mêmes. Bien plus, les experts du gouvernement ont considéré les excréments d'élevage comme une ressource utile à l'agriculture plutôt que comme un effluent nocif de l'élevage³⁶⁹. Un expert favorable au projet explique : « *encore une fois, je vous dis que le lisier d'élevage n'est pas une pollution diffuse, mais une pollution ponctuelle, qui peut être traitée tout de suite sur le lieu de production pour empêcher la contamination*³⁷⁰ ».

Pour les experts favorables à la création du lac, même si les résultats des prévisions de la qualité de l'eau dépassent le niveau quatre permettant l'irrigation agricole, cela ne nuirait pas à l'agriculture car le phosphore est un des engrais essentiels de la riziculture. Cette interprétation ne répond pas aux exigences des experts défenseurs de la nature, parce que l'eutrophisation des eaux lacustres est due à une présence de phosphore qui provient des engrais utilisés pour la riziculture. En cas de fortes pluies, les résidus de phosphore issus de sources de pollution non ponctuelles - l'écoulement provenant des terres agricoles, des routes urbaines et des parkings par exemple - augmenteraient la charge de polluants dans les eaux lacustres futures. Le développement d'algues et de matériaux organiques pourrait conduire à un dépérissement des eaux lacustres. Ces algues en décomposition provoquent des marées rouges, qui empêchent la lumière de pénétrer dans l'eau. Le déficit d'oxygène des eaux profondes limite les possibilités de survie de certaines espèces de poissons³⁷¹. La présence dommageable du phosphore dans les écosystèmes de ces fleuves pourrait produire une série de réactions en chaîne nuisibles à l'environnement. C'est l'argument essentiel des experts hostiles à la présence du phosphore.

Les analyses des experts en termes de prospective sur la qualité de l'eau du futur lac sont hétérogènes; cela entraîne des incertitudes en l'absence de données précises permettant de faire des pronostics sur la qualité future de l'eau. Le modèle probabiliste utilisé par la technique de modélisation étant hypothétique et aléatoire pour prédire la qualité de l'eau. Ce manque de données a été à l'origine d'une forte polémique concernant la faisabilité des estimations de la qualité de l'eau du futur lac. Cette controverse soulève encore plus de discussions sur les hypothèses posées au départ et sur les estimations obtenues.

³⁶⁹ Chai Hong Lim, 2006, *La décision de l'Allemagne de développer comme future énergie les lisiers d'élevage*, édition de Le chemin de vivre ensemble, mars, 2006.

³⁷⁰ *Compte rendu des débats publics relatifs au projet de Saemankum*, 7 & 10 mai 2001.

³⁷¹ *Ibid.*

La démarche scientifique est un processus fondé sur la recherche des faits objectifs³⁷². Les experts pourraient apporter des éléments pertinents d'analyse. Mais ils n'ont pas permis d'aboutir à une solution consensuelle pour la qualité de l'eau. Les discours des experts ne paraissent pas s'appuyer sur des faits scientifiques, comme le voudrait la neutralité axiologique, mais sur des valeurs. Certains experts, à travers les explications scientifiques sur la contamination de l'eau, recherchent une forme de politisation de la science. Certains experts ne semblent pas « raisonnables », mais ils sont cohérents avec leurs préférences³⁷³. Les experts des associations environnementales pourraient eux aussi se laisser influencer par leur engagement orienté vers la défense de l'écologie et par leur volonté de promouvoir d'autres solutions dans l'échange social³⁷⁴. Le référentiel scientifique, quel que soit le domaine étudié, pourrait devenir une ressource significative d'action politique³⁷⁵. Il demeure difficile de trouver un consensus entre les experts en raison de leurs convictions. Leurs discours sont la traduction du conflit d'intérêts entre experts, plutôt qu'un véritable débat scientifique.

Selon Bruno Latour, la science et la technique sont des outils essentiels pour comprendre la société contemporaine. Elles permettent de saisir que l'homme et la nature font partie des réseaux de l'espace social. Aussi Latour propose de fusionner la science et la nature, dans l'histoire sociale de notre humanité. Il critique les scientifiques qui croient que la crise écologique trouve sa solution environnementale dans la technologie scientifique. Ils oublient que la nature a sa propre voie sur les choses qui font partie du monde. Cette épistémologie fait des scientifiques les porte-paroles de la nature et non de leurs intérêts.

Selon Latour, « *loin de critiquer les sciences, il faut au contraire respecter la diversité de leurs savoir-faire, laisser déployer la variété de leurs aptitudes, leurs contributions indéfinies à la composition du monde commun*³⁷⁶ ». Ne pas critiquer les sciences revient à accepter le cadre scientifique comme un lieu de débats et d'échanges entre chercheurs. Une importance toute particulière est de faire émerger la voix des choses dans la pluralité de points de vue, entre les hommes dans leur diversité et les non humains, pour construire un monde commun.

³⁷² Hong Sung Man et Kim Gang Gout, 2008, « Les organisations intergouvernementales axées sur la gestion des conflits », in *La gestion des conflits et le fonctionnement effectif des organisations publiques pour une étude exploratoire*, *Gazette de la gestion publique, Corée du Sud*, n°22-4, p.1-17.

³⁷³ Jean-Daniel Reynaud, 1997, *Les règles du jeu, l'action collective et la régulation sociale*, Armand Colin, p.29. La solidarité est inséparable du calcul, p. 15.

³⁷⁴ *Ibid.*, p.15.

³⁷⁵ La question du réchauffement climatique peut influencer les intérêts et les décisions politiques.

³⁷⁶ Bruno Latour, 1999, *Politiques de la nature, comment faire entrer les sciences en démocratie*, La Découverte, Paris, p.197.

Pour l'auteur, il faut encourager une *écologie politique* et faire démarrer un processus de délibération pour faire rentrer la nature en politique. L'aboutissement de ce processus de délibération construit une démarche scientifique où les chercheurs échangent et discutent. Celui-ci ouvre un nouvel état d'équilibre, dans lequel l'écologie scientifique ne permet pas de dissocier la science de la société. Les contributions scientifiques pour la *composition du monde commun* sont loin d'être négatives. Chaque contribution porte en elle une part ne serait-elle qu'infime de la vérité. C'est à ce prix que la science peut progresser³⁷⁷.

Pour Ulrich Beck, « *la prétention de connaissance de la science devient ici un projet portant sur l'avenir, que l'on ne peut ni réfuter ni forger à partir des formes du présent*³⁷⁸ ». Si la science vise à l'objectivité, la révolution scientifique du XX^{ème} siècle met en évidence une part de subjectivité inhérente au processus de la construction scientifique. Dans notre étude, la science n'est pas considérée par tous les acteurs comme la seule réponse possible aux problèmes territoriaux. Elle choisit un camp, celui de la vérification de ses théories par l'expérience, après un travail d'enquête, de réflexion, d'analyse et de vérification. La science ne tente plus de dire la vérité, mais elle en explore les limites, en apportant une démarche rigoureuse qui a permis de traverser de nombreux siècles. L'analyse du projet de Saemankum s'inscrit dans cette logique.

Les apports respectifs des experts environnementaux, proches des associations ou du gouvernement, permettent de mettre au jour des savoir-faire qui se complètent et seront peut-être en mesure d'apporter les solutions qui conviendront au public. Cette dimension technique joue un rôle fondamental qui permet de construire l'action collective entre les jeux des acteurs et leurs systèmes de relations. La liberté d'expression des experts oriente finalement vers un processus de consultation qui permet une gouvernance pluraliste satisfaisante et acceptée par la plupart des experts.

4.4. L'espoir de la réussite de la « ville de l'eau »

Le gouvernement a annoncé le plan concerté du projet modifié le 23 juillet 2009, précisant la nouvelle dénomination des marais côtiers de la région de Saemankum : « Ariul ». Ce nom

³⁷⁷ L'histoire des sciences montre que les inventions et les innovations commencent souvent par être fortement décriées ; pour Galilée et Copernic, jusqu'aux philosophes des Lumières censurés par la Monarchie absolue, reconnaître certaines vérités scientifiques revenait à contester la vérité des contenus révélés de la religion chrétienne. Le même sort est réservé au philosophe écossais David Hume, aux empiristes, aux sceptiques etc.

³⁷⁸ Ulrich Beck, 2001, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, éd. ALTO Aubier, Paris, p.397.

signifie en coréen, la ville de l'eau : *Ari* voulant dire *l'eau* et *Ul* désignant *la barrière*. Cette appellation rappelle la particularité de Saemankum dans sa proximité à l'eau. En même temps, *la ville de l'eau* est symboliquement une ville « verte ». Une ville de l'eau peut intéresser des industries nécessitant de grandes quantités d'eau, ou encourager le développement du tourisme, l'eau étant une source de loisirs. Le plan prévoit la création de cette ville en plusieurs étapes, après la création du *lac d'eau douce*, équipé d'un port pour les bateaux. Il s'agit de faciliter le développement en quelques années d'activités de loisir liées à l'eau, pour initier de nouveaux espaces privilégiés de la croissance³⁷⁹.

Ces objectifs sont rappelés dans le discours du Premier Ministre, dans une interview sur la chaîne de TV coréenne (KTV) : « *le gouvernement a décidé de faire de Saemankum la ville de l'eau qui ouvre la civilisation nouvelle afin de créer un complexe de splendeur sous le slogan « creating tomorrow », créer le lendemain* ».

Le plan de 1993, où l'eau était destinée à l'irrigation des nouvelles terres agricoles, a été considérablement modifié pour favoriser le développement d'une « *ville de l'eau* » mettant l'accent sur les activités hydrophiles. Il existe des formes d'appropriation spécifique de l'eau, des utilisations particulières de cet élément, qui en font un marché singulier³⁸⁰. La ressource en eau est ici le fondement indispensable à toute construction politique et sociale d'un nouvel espace.

Le ministre explique encore que ce projet permettra de hautes plus-values, à l'exemple des villes de Venise et d'Amsterdam³⁸¹. Un des facteurs déterminants de localisation des villes d'eau, surtout pour y développer des activités nautiques en affichant l'image d'une ville « verte », est la protection de la nature environnante. Si la question des complexes d'élevage en amont du fleuve Mankyung n'est pas réglée, ni les retombées politiques, ni les dividendes économiques, ni l'espoir de devenir un modèle à suivre par le monde extérieur (Amsterdam, Venise, etc..) ne pourront se concrétiser³⁸².

Pour les promoteurs du projet, l'assurance d'une bonne qualité de l'eau est une contrainte majeure pour le succès de l'action. Ils mettent en avant leur expertise technique pour développer une image séduisante de la future ville de l'eau³⁸³. Mais la situation sanitaire sur

³⁷⁹ Cabinet du Premier Ministre, *Plan du modèle pratique - Synthèse*, 23 juillet 2009.

³⁸⁰ Corinne Berger & Jean-Luc Roques, 2005, *L'eau comme fait social*, L'Harmattan, p.129.

³⁸¹ « *Wide d'information* », n°6 de l'émission politique coréenne, 23/ 07 2009.

³⁸² Pour les adversaires du projet, ce nouveau plan n'apporte pas de solution aux deux questions centrales : le déplacement des complexes d'élevage à l'origine des pollutions animales et l'indemnisation du déménagement.

³⁸³ Marie-Claude Leclerc et Pascale Scheromm (coordi.), 2008, *L'eau, une ressource durable ?*, éd. Scérén, CRDP, Académie de Montpellier, Agropolis international, p.152.

les rives du fleuve reste préoccupante. Cet argument alimente la démarche stratégique des adversaires du projet.

Du point de vue de l'un des grands adversaires au projet, le groupe des écologistes politisés, et même plus largement des écologistes scientifiques, une solution de rechange serait possible avec la mise en place d'écluses permettant d'évacuer les eaux polluées du fleuve Mankyang. L'ouverture d'écluses est constamment présentée dans l'action collective comme l'ajustement permanent au regard de leur relation systémique.

4.5. La stratégie de recadrage du projet et la discussion de nouvelles mesures

Cette stratégie se caractérise par différentes inflexions, liées aux exigences successives lorsque le projet passe d'un Ministère à l'autre, pour réexaminer et recadrer la première mouture du projet. Selon le Ministère de l'Environnement, le seuil de 0,10mg/l de concentration du phosphore garantissant la qualité de l'eau douce est impossible à atteindre. Ce Ministère joue avec la marge de manœuvre dont il dispose pour faire avancer et valoriser son point de vue par rapport aux ministères qui ont des conceptions différentes.

4.5.1. Le système d'action du ministère de l'Environnement

La demande sociale de formation dans le domaine de l'environnement est en hausse. Le Ministère concerné, ainsi que les autres ministères (en particulier celui des Affaires maritimes), recrutent leur personnel à partir d'un concours national organisé par le Ministère de l'Administration, qui répartit ensuite les fonctionnaires dans les différents ministères. Les personnels avec des responsabilités environnementales peuvent suivre une formation spéciale de *l'Institut National de l'Environnement et du Développement des Ressources Humaines*, qui siège au Ministère de l'Environnement. Cet institut est compétent en matière de politique d'éco-développement³⁸⁴, de changement climatique et de ressources en eau, thèmes sur lesquels il offre une instruction de base. Il existe également une filière de formation de l'Etat pour les experts qui cherche à diffuser les « bonnes pratiques » en matière d'environnement³⁸⁵.

³⁸⁴ Ignacy Sachs, 1980, *Stratégies de l'éco-développement*, éd. Economie et Humanisme & éd. ouvrières,, p .15.

³⁸⁵ Par exemple, la Corporation de l'Environnement Coréen.

Mais l'acquisition de nouveaux savoirs ou pratiques par l'ensemble des acteurs concernés requiert du temps. De nouveaux outils de formation devront être mis en place. Mais la compréhension des enjeux ne paraît possible, pour des fonctionnaires aux vécus divers et proches des réalités de terrain, que par une confrontation à ces réalités et par un partage social d'expériences. Une réflexion est en cours sur la gestion de la carrière des futurs fonctionnaires de l'Administration environnementale.

Les enseignements de l'Institut National de l'Environnement, du Développement des Ressources Humaines et de la Corporation de l'environnement coréen sont susceptibles de produire des spécialisations culturelles relatives à l'information écologique. Cela pourrait créer ou constituer une harmonisation des pratiques professionnelles chez les fonctionnaires du Ministère de l'Environnement. Elle inclut une éthique et elle sensibilise ses membres aux réalités de la nature³⁸⁶. La représentation de l'environnement dans ce ministère pourrait se démarquer de celle du Ministère de l'Agriculture ou du cabinet du Premier Ministre. Autour des nouvelles pratiques instaurées par le Ministère de l'Environnement, des enjeux se nouent et ils se traduisent dans un ensemble de logiques d'action, invisibles de l'extérieur mais bien réelles.

Au sein du gouvernement, le Ministère de l'Environnement a pour but de maintenir ce que l'on peut appeler l'ordre environnemental³⁸⁷. En 2001, il n'a pas exprimé de désaccord sur la décision finale de reprise des travaux³⁸⁸. Mais, il était hésitant sur la reprise des travaux, en raison des contraintes structurelles. Cette position du Ministère de l'environnement apparaît comme un choix dans des conditions de rationalité limitée, du fait de la volonté de maintenir le dispositif d'action existant dans l'espace politique de l'organisation gouvernementale³⁸⁹. Cette posture n'a pas empêché le Ministère de l'environnement de sensibiliser l'opinion publique dans le cadre d'une logique d'influence (conférence de presse, forum, etc.).

S'agissant du rapport social au système territorial, le Ministère de l'Environnement joue un rôle essentiel dans les délibérations sur les divers scénarios³⁹⁰ possibles, rédigés par la Commission d'enquête commune commanditée par son homologue de l'Agriculture sur la

³⁸⁶ Richard Sylvan Rouclet, 2007, *A-t-on besoin d'une nouvelle éthique, d'une éthique environnementale ?*, éd. Vrin, Paris, p.31.

³⁸⁷ Laurent Mermet, 1992, *Stratégie pour la gestion de l'environnement, la nature comme jeu de société*, L'Harmattan.

³⁸⁸ Kim Myung Sa, Ministre de l'environnement, ne s'exprime pas sur la reprise des travaux, ce que les écologistes critiquent, *Le journal de Hankuk*, 27.11.2001.

³⁸⁹ Erhard Friedberg, 1988, *L'analyse sociologique des organisations*, Éd. du GREP (Groupe de recherche pour l'Education et la Prospective Paris, p.8.

³⁹⁰ Commission d'enquête commune, 2000, *Le rapport final de l'impact sur l'environnement*.

qualité de l'eau. Une des propositions du Ministère de l'Agriculture consistait à changer les tuyaux d'égouts se déversant dans les fleuves Mankyung et Donjin ainsi qu'à installer un canal de décharge sur le fleuve Mankyung³⁹¹. Cette proposition a été partiellement approuvée par le Ministère de l'Environnement qui cependant continue de prendre des mesures préventives contre la contamination en amont des fleuves Mankyung et Donjin. Il a aussi, semble-t-il, revu à la baisse le taux d'irrigation pour la région, annoncé par le Ministère de l'Agriculture. En exprimant une interprétation divergente, le Ministère de l'Environnement espérait consolider son pouvoir au sein du système gouvernemental, avec des dispositifs visant à renforcer la réglementation écologique (0,10mg P/L, ce qui correspond au niveau 3 de la qualité de l'eau).

Pour affirmer son influence, le Ministère de l'environnement a pris en compte les mesures de son rival, le Ministère de l'Agriculture, qui est plus proche du Cabinet du Premier Ministre, mais en relevant les failles des infrastructures spécifiques mises en place (par exemple, l'installation d'un canal de décharge pour évacuer l'eau de l'un des deux fleuves, polluée par les effluents d'élevage)³⁹², en montrant pour chacune d'elles les obstacles à une bonne gestion de l'eau.

Un choix se fait toujours sous contrainte³⁹³. Le Ministère de l'Environnement a une liberté limitée pour travailler dans le contexte des relations tendues avec le Ministère de l'Agriculture. Ces tensions politiques sont aggravées par la pression de la sphère techno-économique³⁹⁴.

Cette dimension politique dans un mécanisme de jeu relationnel est délicate à tenir pour le Ministère de l'Environnement, étant donné qu'il doit assumer sa mission prioritaire de réglementations strictes et soutenir la cohésion de l'administration territoriale de la nation : en tant que membre à part entière du gouvernement, il ne peut se désolidariser. Il ne peut pas être officiellement opposé au projet mais, en coulisses, il prépare une alternative en s'appuyant sur le succès probable de ses propositions auprès des autres ministères. Le Ministère de l'Environnement a adopté un dispositif subtil de transaction implicite. Il persévère dans sa stratégie, mais sans remettre en cause le fond du projet ; il défend par exemple la réduction

³⁹¹ Selon le Ministère de l'Agriculture et Le cabinet du Premier Ministère; les données concernant le *projet de Saemankum*. Le Ministère de l'environnement, 2001, *Le programme de mesure de la qualité de l'eau concernant la création d'un réservoir d'eau douce à Saemankum*, Le Ministère de l'environnement.

³⁹² Park Geun Hyung, 2003, *Le bel Homicide. Que ce que la vérité de Saemakum ?*, Éd. de Geumulco.

³⁹³ Friedberg, 1993, *Le pouvoir et la règle, Dynamiques de l'action organisée*, Seuil, p.44.

³⁹⁴ Lionel Charles, 2010, « *L'environnement, discours et pratiques interdisciplinaires*, Marc Galochet, Jérôme Longuépée, Valérie Morel & Olivier Petit (coordi.), *Environnement, philosophie, culture et politique*, Artois Presses Université, p.168.

obligatoire de 30% de la quantité d'engrais utilisés par les agriculteurs dans la contrée de Saemankum et l'interdiction d'urbanisation nouvelle dans les nouvelles zones de polder pour le réservoir d'eau douce³⁹⁵. Ces mesures caractérisent la position politique originale de ce ministère dans la gestion globale du projet.

Chapitre 5.

5. Les jeux de pouvoir entre l'administration locale et les acteurs ministériels organisés

A travers l'approche dispositionnelle des hauts fonctionnaires, nous avons observé le système de pratique qui oriente le jeu politique national. C'est, semble-t-il, sur ce principe que les membres du cabinet du Premier Ministre usent de leur espace de pouvoir pour mettre en route leur pratique territoriale. Il apparaît que cela est nécessaire pour qu'ils puissent jouir d'une influence dans l'opération de développement local³⁹⁶. Bien que ces derniers aient à cœur la poursuite de ce projet, il est important de montrer leurs motivations politiques à la veille des élections générales.

Le Ministère de l'Environnement serait en difficulté s'il devait céder sur l'exigence de rendre le réservoir d'eau douce plus propre par le recours aux dispositifs technologiques les plus innovants préconisés par le cabinet du Premier Ministre. Ce travail technique est un passage incertain, tant il y a une incertitude sur la maîtrise de ces innovations techniques de traitement physico-chimique. Dans une perspective stratégique, ce Ministère joue sur cette incertitude. Le pouvoir dans la stratégie du cabinet du Premier Ministre consiste à structurer des processus d'échange avec le Ministère de l'Environnement, en exploitant les contraintes de la situation pour s'assurer du respect du barème de la qualité de l'eau³⁹⁷, pour faire avancer le projet.

³⁹⁵ *Le journal de Han-kook*, 5 février 2003 et *le journal de Séoul*, 19 décembre 2009.

³⁹⁶ Cho Myung Rae, 2006, *La politique de développement et le progrès vert*, Édition de l'environnement et vie, p. 29-30.

³⁹⁷ Erhard Friedberg, 1993, *Le pouvoir et la règle, Dynamiques de l'action organisée*, Éditions du Seuil, P. 117-118.

Nous chercherons à décrire plus en détails le processus de négociation entre l'administration centrale et les acteurs publics locaux. Par rapport à cela, les interactions au sujet du choix d'une méthode de gestion de l'hydrosystème, nous semblent particulièrement illustratives et nous les analyserons dans ce chapitre.

5.1. La gestion de l'hydro-système

Le jeu de l'espace politique au niveau du système territorial tient aux *forces de résistance*³⁹⁸. Ce jeu désigne le mécanisme le plus apte à rendre compte des stratégies de résistance contre le cabinet du Premier ministre. La zone d'incertitude contrôlée par les acteurs du Ministère de l'environnement est cruciale³⁹⁹ pour la réussite de leur action. Ces incertitudes constituent un facteur de pouvoir efficace de leur point de vue. L'incertitude à propos de l'hydrosystème reste un enjeu majeur du rapport de force pour le Ministère de l'environnement, car il garde la maîtrise de la gestion publique au niveau du territoire.

La seule solution fiable, à ce jour, reste l'approche opérationnelle de la circulation de l'eau entre les fleuves et la mer, ce qui évite la mise en place de systèmes complexes et onéreux. Dans l'état actuel, la proposition du Ministère de l'Environnement, d'ouvrir en permanence les écluses, est la seule qui abaisse le phosphore au-dessous de 0,10g /L. Comme l'observent Crozier et Friedberg, personne ne peut agir s'il n'en a pas les moyens. Ceci explique le déséquilibre dans les solutions effectivement à la disposition des partenaires, le Ministère de l'Environnement d'une part, le cabinet du Premier ministre d'autre part, par rapport aux objectifs et aux exigences des uns et des autres. Compte tenu du pouvoir qui est entre ses mains, le cabinet du Premier Ministère pourrait recourir à une stratégie plus offensive vis-à-vis du Ministère de l'Environnement, dans la mesure où le cabinet du Premier Ministre a la responsabilité de l'administration globale du pays, au niveau du système territorial. Pourtant, pour échapper aux contraintes du système politico-administratif, le Ministère de l'Environnement a mis en place un argumentaire cohérent au sujet du mélange de l'eau de mer, lui permettant de résister à la stratégie offensive du cabinet du Premier ministre. Cette

³⁹⁸ Erhard Friedberg, 1988, *Pour l'analyse sociologique des organisations*, Édition de la revue du G.R.E.P. : Groupe de recherche pour l'Education et la Prospective, n° 28, Paris, p. 91.

³⁹⁹ Michel Crozier et Erhard Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, Seuil, p.79.

démarche concilie un double objectif : elle correspond à la demande sociale environnementale, en proposant des aménagements qui restreignent les effets indésirables, ce qui est aussi la priorité de ce ministère ; elle respecte la solidarité au sein du gouvernement central, ce qui ménage la susceptibilité du cabinet du Premier Ministre au niveau du jeu de l'espace politique⁴⁰⁰.

« *Le jeu est un construit humain. Il est lié aux modèles culturels d'une société et aux capacités des joueurs* »⁴⁰¹. Ainsi, la position sociale du Ministère de l'Environnement et du Cabinet du Premier Ministre à maintenir leur espace structuré de positions concernant la gestion de l'eau pourrait être comparable à un jeu. Le modèle de la culture hiérarchique du cabinet du Premier Ministre s'oppose au modèle de la culture écologique du Ministère de l'Environnement, ce qui explique une partie de la difficulté à négocier. Ce différend intra-gouvernemental explique l'embarras de l'action collective comme construit culturel et social dans l'ensemble du territoire.

Le Ministère de l'Environnement est dans l'obligation de jouer un jeu constructif face au cabinet du Premier Ministre. Il a adopté une stratégie défensive consistant à clarifier ses objectifs, en jouant sur les dispositifs de circulation de l'eau. Cette construction des pratiques est une manière de résister face au pouvoir, tout en respectant « *les règles du jeu* »⁴⁰², c'est-à-dire la dimension politique et la loi de protection de l'environnement et de la qualité de l'eau⁴⁰³.

Le ministère de l'Environnement n'a jamais renoncé à une stratégie de négociation dans le contexte organisationnel. La négociation représente même une marge de manœuvre dont il dispose dans le jeu des interactions⁴⁰⁴.

Dans cette optique stratégique, la relation conflictuelle avec le Ministère de l'Agriculture (et éventuellement le Cabinet du Premier ministre) peut aboutir à un terrain d'entente sur les contraintes budgétaires, car l'enjeu fondamental consiste à épargner le budget du Ministère de l'Environnement⁴⁰⁵. Un mécanisme d'ajustement permanent entre les départements

⁴⁰⁰ Michel Crozier et Erhard Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, Seuil, p 148.

⁴⁰¹ Crozier et Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, p. 113-114.

⁴⁰² Crozier et Erhard, 1977, *L'acteur et le système*, p.284, p.53.

⁴⁰³ Loi n°4260 sur la protection de l'environnement et la qualité de l'eau, 1^{er} août 1990.

⁴⁰⁴ Friedberg, 1993, *Le pouvoir et la règle, Dynamiques de l'action organisée*, Seuil, p.41.

⁴⁰⁵ Les coûts d'amélioration de la qualité de l'eau sont supportés par le budget du Ministère de l'environnement (entretien avec un fonctionnaire de ce Ministère, juillet 2009).

ministériels opère par des jeux structurés pour réguler la coproduction de la décision⁴⁰⁶. Le Ministère de l'Environnement ajuste constamment sa conduite, pour à la fois rester membre à part entière du gouvernement et faire passer son objectif principal : assurer l'approvisionnement en ressource d'eau de niveau 3. Selon les principaux conseillers de ce Ministère⁴⁰⁷, un dispositif opérationnel spécifique est nécessaire.

5.1.1. Dispositif de circulation de l'eau de mer et embarras de la Préfecture

Le Ministère de l'Environnement a organisé en novembre 2009 la « *Conférence de l'environnement de Saemankum* ». La finalité était évidente. Face à des stratégies pour résoudre les problèmes communs du territoire, cette conférence visait à favoriser une négociation politique sur la réorganisation territoriale du pays. C'est ce qui entraîne la participation d'universitaires de différents pays, enrichissant le débat par leurs connaissances et leurs expériences. Par exemple, le professeur coréen Lee Chang-Sunk, spécialiste de l'environnement et des sciences de la vie, a affirmé que : « *la circulation de l'eau de mer est la source de vie de Saemankum*⁴⁰⁸ ». Barteld Fokkens, directeur de la Corporation des ressources de l'eau des Pays-Bas, a témoigné que : « *dans mon pays, depuis la naissance de l'écologie politique, 900 hectares de terres agricoles issus de la poldérisation ont été retransformés en zones humides dans le cadre d'un processus de dépoldérisation, afin de protéger la population contre la mer à la suite de l'élévation du niveau marin*⁴⁰⁹ ». La conclusion est qu'il n'y a qu'un moyen d'obtenir une eau de qualité convenable, c'est la solution alternative, la moins onéreuse, qui consiste à mélanger l'eau à l'intérieur du lac. En organisant cette conférence, le Ministère a mis à la portée d'un large public des connaissances expertes sur l'hydro-système, dans une optique de communication⁴¹⁰ à visée politique.

L'option de la circulation de l'eau va à l'encontre des souhaits de la Préfecture de Jeonbuk. Du reste, cette option signifie la fin des travaux. La Préfecture met en avant que la question de la circulation de l'eau de mer a déjà été réglée en 2006, à la suite d'un procès initié par les associations environnementales⁴¹¹. La Préfecture reproche au Ministère de

⁴⁰⁶ Crozier et Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, Seuil, p.113.

⁴⁰⁷ Le journal de Joongang le 24/ 09/ 2009.

⁴⁰⁸ Lee Chang-Sunk, 2009, *Rapport de la restauration écologique pour la valorisation de Saemankum*, Conférence pour l'environnement de Saemankum, Ministère de l'Environnement, 19 novembre 2009.

⁴⁰⁹ Conférence de l'environnement de Saemankum, 19 novembre 2009.

⁴¹⁰ Erhard Friedberg, 1993, *Le pouvoir et la règle, Dynamiques de l'action organisée*, Éditions du Seuil, p. 22.

⁴¹¹ « L'événement du jugement pendant l'année 2006 », *Le journal de Moonha*, 29 décembre 2006.

l'Environnement de ressusciter un sujet propice à controverses et suscitant des craintes d'abandon du projet⁴¹².

La préfecture estime aussi que la circulation de l'eau de mer pourrait être à l'origine de difficultés pour les futurs travaux de construction à l'intérieur des zones asséchées. La probabilité de risques provoqués par l'infiltration de l'eau semble plus élevée. L'eau pourrait partiellement éroder les berges, lors du processus de construction des travaux de revêtement des berges (digues intérieures) ayant pour fonction de canaliser les fleuves de Mankyung et Don-Jin. Ceci augmentera la hauteur de remblais dans les zones asséchées, entraînant une élévation du prix à l'unité des nouvelles terres. La Préfecture craint de nouveaux obstacles, liés à la volonté du Ministre de mobiliser progressivement un courant d'opinion.

5.1.2. La stratégie de négociation de la Préfecture de Jeonbuk

La préfecture de Jeonbuk, étant une organisation chargée de promouvoir les intérêts de ce district, est dans un rapport de dépendance avec le Ministère de l'Environnement, pour de multiples objectifs communs. Le Ministère de l'Environnement impose à la Préfecture des critères pour la qualité de l'eau. C'est pourquoi la Préfecture s'efforce de réduire sa dépendance envers ce Ministère.

Il y a une interdépendance entre la Préfecture et le Ministère, et une volonté de la Préfecture de se libérer de l'emprise du Ministère. Elle utilise deux tactiques : d'une part, le refus de l'ouverture des écluses, afin de souligner l'aspect vital des travaux pour le développement régional ; d'autre part, une stratégie de négociation, pour mettre fin au désaccord entre le Ministère et la Préfecture.

Lorsqu'une plate-forme opérationnelle pour la gestion de l'eau fut proposée par le Ministère de l'Environnement, la Préfecture aurait dû rendre compte des dépenses de 1 400 milliards de wons, accordés par le Ministère⁴¹³. Ce projet reste une priorité pour le Ministère de l'Environnement,⁴¹⁴ qui voit cet aménagement de l'espace s'intégrer dans l'évolution de l'écosystème océanique. Si les deux partenaires veillent sur leurs propres enjeux spécifiques,

⁴¹² « La collusion du Ministère de l'Environnement et de la Préfecture de Jeonbuk », *Journal de Séoul*, 19 décembre 2009.

⁴¹³ Le gouvernement invoque un nouveau projet global, présenté le 23 juillet 2009, visant une qualité de l'eau supérieure afin de permettre des loisirs nautiques. Le Ministère de l'Environnement a l'occasion de renforcer le plan « qualité de l'eau ».

⁴¹⁴ Jung Sous Bok, 1996, *Une imagination pour chercher une solution alternative verte*, éd. de l'institut de la littérature intellectuelle, p.75.

et campent sur leurs positions, il est évident que chaque partie est contrainte par des conditions financières et une obligation de résultats.

La crainte des habitants locaux pousse le Ministère de l'Environnement à ne pas oublier l'échec du réservoir d'eau douce de Sihwa⁴¹⁵. A cause d'une pollution des eaux, il est devenu un endroit insalubre, ce qui a obligé le déplacement d'une partie des habitants de cette contrée⁴¹⁶. Un budget considérable a été investi sans aboutir au résultat escompté. Le Ministère de l'Environnement veut réparer cet échec à tout prix, pour donner une meilleure image de son action à l'échelle des territoires.

5.2. Les objectifs de la Préfecture de Jeonbuk

La Préfecture de Jeonbuk a parfaitement compris ce scénario et elle ne rate aucune occasion pour expliquer que la quantité des eaux affluant des deux fleuves (Mankyung et Don-jin) est au moins 3,8 fois plus grande qu'à Sihwa⁴¹⁷. Par conséquent, une gestion saine de l'eau serait possible à Saemankum, autrement que par les voies retenues par le Ministère. Les rhétoriques de ces deux partenaires diffèrent.

Pour la Préfecture, la qualité d'eau de niveau quatre est amplement suffisante⁴¹⁸, le futur lac n'étant pas prioritairement destiné à l'approvisionnement en eau potable. La stratégie de la préfecture tente d'échapper aux contraintes du Ministère de l'Environnement qui défend une qualité d'eau élevée au niveau trois. Les dispositifs proposés par le Ministère de l'Environnement pour maintenir le niveau trois sont contraignants. Ils exigent la réduction du plan local d'urbanisme sur les zones urbaines de Kim-jé et Jeonjou⁴¹⁹, en amont de Saemankum. Pour la Préfecture de Jeonbuk, c'est difficile à mettre en œuvre dans une économie locale déjà fragilisée.

L'administration régionale de Jeonbuk a continué à freiner la circulation de l'eau en misant sur une opinion publique locale qui partage ses idées. En même temps, la Préfecture tente d'alerter le gouvernement, le directeur de service de l'environnement déclarant : « *Il est souhaitable de fixer la qualité de l'eau du lac au niveau actuel qui est un niveau permettant le*

⁴¹⁵ « Saemankum dans l'avenir : un deuxième Sihwa ? », *Le journal de Kook-Min*, 27 avril 2010.

⁴¹⁶ Han Kyung Goo, Park Jeon Young, Joo, Jong Teak, Hong Seong heup, 1998, *Que sont devenus les habitants de Sihwa?* Éd. Sol, Séoul.

⁴¹⁷ « Saemankum, un marais de plus en plus profond », *Le journal Don-A*, 10 octobre 1999.

⁴¹⁸ La prescription de la qualité de l'eau au niveau 4 est moins de 8mm (COD), moins de 0,1 ppm (total azote) et moins de 1,0ppm (total phosphore).

⁴¹⁹ « A nouveau une controverse au sujet de la circulation de l'eau », *Le journal de Hankook ilbo*, 3 janvier 2010.

tourisme et les loisirs, sans aucun problème d'odeur. Par contre, la circulation d'eau de mer pourrait ébranler le fondement de ce projet et le mettre en péril⁴²⁰ ».

Cette dissension permet de mieux comprendre les stratégies des uns et des autres. La Préfecture cherche à négocier en utilisant une démarche basée tant sur la persuasion que sur la force de l'opinion publique locale. Quant aux habitants locaux qui souhaitent avancer rapidement, ils ont constitué une association d'intérêt public pour la promotion du projet qui s'appelle « *la commission de soutien de l'ensemble des résidents locaux de Saemankum*⁴²¹ ». Par leurs actions, ils expriment un engagement en faveur d'une promotion rapide du projet, avec le concours de la Chambre du Commerce et de l'Industrie et d'autres organismes privés. La préfecture a profité de ces prises de position pour conforter sa propre situation et pour donner ainsi la preuve de sa bonne foi aux partenaires gouvernementaux, en misant sur le volontariat de la population locale et en tirant également profit de son soutien. La Préfecture a adapté sa stratégie aux ressources disponibles (en moyens humains et informatiques) ; elle pense réussir à faire avancer la construction des digues intérieures le long des fleuves.

En termes de stratégie, ces actions peuvent embarrasser le gouvernement. La controverse persistante sur le thème de l'hydrosystème risque de ralentir les travaux intérieurs et de retarder les bénéfices économiques attendus, tout en mettant en péril la réalisation du projet final. Les acteurs préfectoraux disposent d'une marge de manœuvre limitée. Entre le Ministère de l'Environnement et la Préfecture de Jeonbuk, un compromis a été trouvé pour éviter l'impasse et la rupture des négociations.

Pour Jean-Daniel Reynaud, « *l'accord n'est pas seulement un compromis entre des stratégies, il est aussi la création d'une règle pour la vie en commun*⁴²² ». L'arrangement trouvé ajuste à la hausse le niveau de la qualité de l'eau en visant un niveau intermédiaire proche de trois⁴²³. Cela permet au projet de se poursuivre, mais avec de nouvelles règles.

La stratégie d'intervention de la préfecture est guidée par une volonté de coproduction de la décision afin de diminuer la charge budgétaire jugée lourde. La décision d'ouverture des

⁴²⁰ *Journal de Séoul*, 2009, « Le conflit entre le Ministère de l'Environnement et la préfecture de Jeonbuk relative à la circulation de l'eau de mer », 19 décembre 2009.

⁴²¹ « Il fallait renforcer les constructions dans les zones endiguées ». *Le journal de Jeonbuk Joong-ang*, 06 mai 2009.

⁴²² Jean-Daniel Reynaud, 1997, *Les règles du jeu, l'action collective et la régulation sociale*, Armand Colin, p.29.

⁴²³ *Le journal quotidien de Jeonbuk*, 22 décembre 2009.

écluses jusqu'à atteindre une qualité de l'eau de niveau trois peut se comprendre comme une nouvelle modalité d'élaboration stratégique du système territorial⁴²⁴.

5.3. La préfecture de Jeonbuk et l'indemnisation

La préfecture de Jeonbuk a pour but de développer les espaces littoraux au niveau local. Avec cette politique d'aménagement, l'action locale pourrait, dans le cadre de la nouvelle croissance, offrir à la région l'opportunité de devenir une collectivité territoriale riche. La préfecture visait au début à faire démarrer les travaux le plus rapidement possible. Etant la première concernée et initiatrice de ce projet, la Préfecture de Jeonbuk a été dès l'origine au cœur de la gestion de ce projet. Dès juillet 1991, elle obtint de l'Assemblée nationale le vote d'un budget supplémentaire de 20 millions de wons réservé à ce chantier⁴²⁵. Ensuite, les acteurs de la Préfecture ont adopté une stratégie pour stabiliser leurs interactions avec les pêcheurs locaux en réalisant des travaux rapides. Au départ, les pêcheurs hésitent, car ils souhaitent bénéficier d'une indemnisation, mais ils ne désirent pas vraiment renoncer à leur pratique professionnelle traditionnelle. La Préfecture les persuade d'admettre la nouvelle situation et d'accepter l'indemnisation. L'administration préfectorale a affecté ce budget à l'indemnisation des pêcheurs, dans le cadre d'un compromis pratique censé aboutir à l'adhésion des pêcheurs, en misant sur le développement régional.

L'indemnisation par la Préfecture « est un construit politique relativement autonome qui assure l'articulation et l'ajustement de leurs intérêts »⁴²⁶. La capacité de choix des marins-pêcheurs était restreinte dans la mesure où leurs conditions de vie étaient modestes, ce qui est une des justifications de cette opération d'assèchement. L'enjeu de l'indemnisation repose sur l'acceptation d'un dommage effectif, moyennant compensation financière. La préfecture de Jeonbuk a pu poursuivre ses objectifs, car elle a réussi ce compromis social.

⁴²⁴ *Le journal de Séoul*, 12 mai 2010, rapporte les résultats des travaux de Yun Won Deuk, Docteur en océanologie à l'Institut halieutique national. Il a étudié le phénomène de marée rouge et ses conséquences. Il a constaté que les marées s'étendaient jusqu'à 26 km à l'intérieur de la digue, ce qui augmente la température de l'eau à l'intérieur de la digue, en plus de l'eutrophisation de l'eau ; c'est un environnement favorable à l'émergence d'une grande méduse, jusqu'alors absente de ces eaux.

⁴²⁵ Choi Young-Jin, 2009, « La métamorphose du projet Saemankum est coupable », *Weekly Kyung-Hyang*, n°837, 11/08/2009.

⁴²⁶ Friedberg, 1993, *Le pouvoir et la règle, Dynamiques de l'action organisée*, Seuil, p.16.

Le Bureau de planification de la Préfecture avait recueilli le consentement de 1 637 possesseurs de permis de pêche dans les milieux aquatiques, sur les 2000 reconnus (soit 80%)⁴²⁷. La Préfecture voulait amorcer rapidement des travaux. Elle semble chercher d'abord à défendre ses propres pratiques territoriales, en ayant recours à l'appui du gouvernement lorsque cela s'avère nécessaire. Elle saisit toutes les opportunités qui s'offrent à elle pour espérer faire progresser sa région en valorisant la modernité dans l'imaginaire de ses habitants.

5.4. La stratégie de maîtrise des zones d'incertitude du Ministère de l'Environnement

La pratique concrète du Ministère de l'Environnement peut s'étudier à travers les interactions relatives à la régulation du jeu par ce Ministère. Il est important de connaître son système d'action au sein de l'organisation gouvernementale, en confrontant les points de vue du Ministère et des associations mobilisées pour l'environnement.

L'activité du Ministère de l'Environnement est élaborée et mise en œuvre après concertation avec des partenaires sociaux, notamment certaines ONG et associations environnementales. Ces dernières disposent d'un pouvoir réel, à travers leurs actions collectives. Il est du ressort du Ministère de reformuler les objectifs à partir d'une coopération dans laquelle il joue le médiateur entre les parties prenantes. Dans ce cas précis, cette construction serait un moteur agissant qui *n'est pas une donnée naturelle*⁴²⁸. Les processus d'interaction entre le Ministère de l'Environnement et les associations environnementales s'inscrivent dans un échange social caractérisé par la circulation de l'information⁴²⁹, avec un minimum de coopération. Cette relation d'échange est matérialisée par la création d'un « *Conseil du partenariat public-privé de la politique de l'environnement*⁴³⁰ » qui offre un cadre de consultation sur les dispositifs environnementaux. Le Conseil du partenariat public-privé joue un rôle en matière de structuration du champ qui sert de cadre à un nouveau système d'action concret, en vue d'optimiser leur système de pratique et concrétiser sa réalisation.

La mise en place d'un *Conseil du partenariat public-privé* permet des démarches participatives qui émergent des échanges fructueux entre le Ministère et les associations. Ces

⁴²⁷ Rapport des données en faveur du projet de Saemankum présentées dans le débat public, le 10-11 mai 2001.

⁴²⁸ Crozier et Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, Seuil, p.278.

⁴²⁹ Friedberg, 1993, *Le pouvoir et la règle, Dynamiques de l'action organisée*, Seuil, p.158.

⁴³⁰ Article n°652 du règlement du Conseil du partenariat public-privé, du Ministère de l'Environnement, 2 février 2006.

dernières ont proposé un plan d'aménagement partiel avec la construction de parcs écologiques pour réguler les usages des plages de sable et réduire l'incertitude dans l'aménagement global de Saemankum⁴³¹. En tant que coordinateur, le Ministère de l'Environnement a transmis aux autres départements ministériels cette proposition qui a suscité des échos favorables. Les activités développées en commun forment un dispositif participatif, avec le Conseil du partenariat comme support de la régulation.

Pour les associations environnementales, la place attribuée à la gestion technologique, notamment pour la station d'épuration des effluents, s'inscrit dans le cadre d'une rationalité limitée. Sur ce point, pris en compte par le *Conseil du partenariat public-privé de la politique de l'environnement*, une reconfiguration politique devient envisageable par la révision des actions de développement et de leurs méthodes. Ce *Conseil* cherche à acquérir une capacité d'action autonome dans la réalisation de ses objectifs. Cela passe par une réflexion commune appropriée. Cette construction d'action s'inscrit dans un système d'ingérence des associations dans l'action publique, qui entraîne un changement de pratique des aménageurs.

La politique régulatrice du Ministère de l'Environnement, en collaboration avec des associations travaillant sur l'environnement, la culture ou le sport⁴³², peut devenir un dispositif de planification, qui fédère les forces de la société civile pour orienter le développement du territoire, en intégrant la façon de penser et d'agir de ces acteurs.

Le Conseil du Partenariat, rattaché au Ministère de l'Environnement, a mis au point en mai 2010 un programme stratégique intitulé *la communication sur l'environnement à Saemankum*. Il crée une organisation rassemblant des personnes physiques, des acteurs ordinaires et des spécialistes de l'environnement de différentes sphères sociales. C'est la concrétisation de la volonté des associations de traiter les problèmes des terres de remblai et des terres endiguées qui empêchent l'eau de mer d'affluer, même si on ne sait pas encore résoudre ces problèmes.

Ce Ministère a organisé une rencontre sur *la communication sur l'environnement à Saemankum* en juin 2010, avec les acteurs travaillant sur l'écosystème de Saemankum⁴³³. Ce plan prévoit un séminaire trimestriel sur les dispositifs opérationnels, au fur et à mesure de

⁴³¹ *Journal de Ohmynews*, 17 novembre 2006.

⁴³² Le centre d'information culturel du travail, L'association des travailleurs et des femmes de Jeonbuk, la Fédération citoyenne pour la réforme de l'autonomie dans l'éducation.

⁴³³ Entretien avec le responsable du plan sur *la communication sur l'environnement à Saemankum*, Ministère de l'Environnement, 5 août 2010.

l'avancement de l'aménagement à l'intérieur de la digue⁴³⁴. Cette dynamique constante dans l'action organisatrice du Ministère de l'Environnement fait appel aux capacités d'intégration des modalités environnementales. Cette communication élargie montre sa marge de liberté en matière de médiatisation des effets escomptés. La communication s'accompagne d'une participation effective des acteurs qui renforce le rapport social par des réseaux de relations⁴³⁵ autonomes et horizontaux sur le territoire. Le discours⁴³⁶ des experts participant aux programmes de communication consolide la position du Ministère de l'Environnement, car l'appropriation du langage des experts est un enjeu important dans le développement durable.

Cette organisation est destinée, entre autres, à la surveillance de la pollution des deux bras des fleuves (Mankyung et Don-Jin) et à la conduite de la coopération relative à la gestion effective de ce programme. Les plans d'action prennent la forme de campagnes publiques et d'activités de nettoyage des petits cours d'eau qui se jettent dans le fleuve Mankyung. Ce système de pratique traduit une capacité à construire le territoire comme système d'action et une collaboration inscrite dans la durée. Les participants sont sensibilisés au fait que ce programme contribue à la formation d'accords et permet une sorte d'apprentissage collectif et mutuellement bénéfique pour tous.

Conjointement, ce système d'action concret apporte des bénéfices réels et un soutien au développement de Saemankum grâce à sa double légitimité, rationnelle et relationnelle. Il contribue à une restructuration écologique des pratiques des aménageurs. Les conditions qui rendent la communication convaincante et pertinente pour l'action⁴³⁷, fortifient l'échange des informations importantes ; un tel système d'échanges réciproques favorise la compréhension mutuelle, pour les pouvoirs publics et pour les acteurs environnementaux.

Le contexte d'action s'inscrit dans la recherche et l'examen des principes à mettre en œuvre dans un territoire controversé. Le Conseil du partenariat se trouve placé *au bout d'un continuum de système d'action concret*⁴³⁸ qui révèle une nouvelle culture gouvernementale, susceptible d'éviter les pièges habituels de la direction hiérarchique. Car la pratique des acteurs de cet atelier de concertation vise à transformer en leur faveur les règles du jeu existantes, au terme d'une réforme appelée à se généraliser en cas de réussite.

⁴³⁴ Premier plan sur *la communication sur l'environnement à Saemankum*, Ministère de l'Environnement, 17-18 juin 2010, Condominium à Byeon San-Dae Myung.

⁴³⁵ Service de réseaux sociaux (en anglais, SNS).

⁴³⁶ Le soutien d'experts des associations écologiques consolide la position du Ministère de l'environnement. Le rôle de ce système d'action concret est la régulation des projets gouvernementaux, l'appropriation de la parole experte est un enjeu important.

⁴³⁷ Friedberg, 1993, *Le pouvoir et la règle, Dynamiques de l'action organisée*, Seuil, p.349.

⁴³⁸ Crozier et Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, Seuil, p.287.

L'enjeu stratégique de cette nouvelle coordination par le Ministère de l'Environnement consiste à contrôler les marges de manœuvre des autres ministères afin d'asseoir un programme et un ordre négocié des projets à long terme. Pour le Ministère de l'Environnement, ce dispositif d'action constitue une ressource essentielle, notamment dans le cadre d'un débat social⁴³⁹. Ce système de communication sociale est également un réservoir de stratégies. Ce système d'action renforce la socialisation des acteurs qui y participent et développe un nouvel esprit d'intégration sociale. Il est aussi un tremplin qui promeut une collaboration entre structures de gouvernance⁴⁴⁰.

Le programme de *la communication sur l'environnement à Saemankum* permet un autre regard sur le Ministère de l'Environnement. Il contribue à la transformation qualitative de la culture politique, tout en assurant une certaine prise en compte du développement durable. Le gouvernement vise à s'appropriier le système mis en place par le Ministère de l'Environnement, afin de fortifier sa politique en direction du mouvement écologique. Tout ceci passe par un renforcement de la législation environnementale et par l'impulsion de stratégies concertées avec les opérateurs économiques et les dirigeants écologiques.

Au début, la polysémie des pensées entre les départements du gouvernement a perturbé les communications. *La communication sur l'environnement à Saemankum*, sous l'unique tutelle du Ministère de l'Environnement et avec le concours des acteurs environnementaux, semble la clé de voûte d'une action publique qui accroît leur influence sociale. Ce système d'action, élaboré autour de *la communication sur l'environnement à Saemankum*, permet une véritable construction sociale des territoires.

5.5. La volonté du Ministère de l'Agriculture de défendre son projet

⁴³⁹ Kim Seon Hee, Jo Jin cheol, Park hyeong Seo, 2005, *La recherche du plan de construction du système de consensus social pour promouvoir les travaux nationaux*, Ed. institut du développement du territoire national, p.12. Park Tae Soon, 2006, « le conflit concernant les projets nationaux et la construction de compromis social, le forum politique sur la solution et la prévention des conflits », in *la solution des conflits publics et la construction de l'accommodement social*, p.6.

⁴⁴⁰ Kim Suk Joune, 2000, *La récréation nationale de la Corée et d'une nouvelle gouvernance ; la recherche d'un nouveau paradigme*, Éd. de l'administration de la Corée, n°34-2, p.5- 20.

L'objectif du Ministère de l'Agriculture est de contribuer au développement national à travers la création de terres cultivables⁴⁴¹. En accumulant des espaces agricoles exploitables, ce Ministère accroît ses ressources politiques. La promotion massive des exportations depuis 1960, dans une perspective de croissance industrielle, se fait au détriment du secteur agricole⁴⁴². Cette évolution de l'agriculture était ressentie par les responsables comme un handicap par rapport aux autres secteurs.

Au sein du gouvernement, le Ministère de l'Agriculture est considéré comme mineur pour son faible apport à la croissance à long terme de la nation. Pour ce Ministère, la conjoncture favorable à l'aménagement du territoire national laissait espérer un avantage substantiel, pour changer sa représentation de Ministère secondaire. L'expansion agricole qui résulterait de l'aménagement de Saemankum, est devenue la clé de voûte d'une stratégie ambitieuse du Ministère de l'Agriculture, pour accroître son influence au sein du gouvernement.

Dans la rivalité entre ministères, le gouvernement s'était engagé, dès le début du projet, à donner la priorité au Ministère de l'Agriculture. Selon son plan, l'objectif prioritaire est d'offrir de nouvelles terres agricoles à un prix raisonnable, puis d'établir une industrie agricole à grande échelle⁴⁴³. Avec de tels objectifs, le Ministère de l'Agriculture espérait augmenter sa visibilité et son importance. La promotion active du projet est une stratégie volontariste de ce Ministère. Le monopole technologique de l'assèchement lui permet de renforcer sa position et son influence, et de devenir incontournable au sein du gouvernement.

Sous la pression des opérateurs économiques, le Premier Ministre passe d'un projet principalement agricole à un projet principalement industriel. L'agriculture devient de moins en moins importante. Ce changement interroge le rôle du Ministère de l'Agriculture dans le projet et il conduit le Comité de l'Audit et de l'Inspection Nationale à dire que l'architecture générale du projet n'est plus adaptée, notamment par rapport aux résultats de l'enquête sur l'irrigation et la gestion des ressources en eau⁴⁴⁴. Les incertitudes sur le remblai ont entraîné des polémiques entre les partenaires sociaux.

⁴⁴¹ Le Ministère de l'Agriculture est devenu Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture, de la Sylviculture et de la Pêche le 29 février 2008.

⁴⁴² Kim Soo Yong, 1982, *L'évolution de la compétitivité et la structure d'exportation de la Corée*, édition, séoul, l'institut de l'économie de l'Université de Hanyang

⁴⁴³ Le Ministère de l'Agriculture, 2001, *L'argumentaire des travaux de Saemankum*, édition Le Ministère de l'Agriculture.

⁴⁴⁴ Comité de l'Audit et de l'Inspection Nationale, janvier 1999, *Enquête sur la promotion des travaux d'assèchement Saemankum*, revue d'Inspection, n° 6.

Le Ministre de l'Agriculture a déclaré dans une conférence de presse (le 6 juillet 1998) : « *A partir d'aujourd'hui, nous ne nous engageons plus dans d'autres projets de polder et il n'y a aucun plan de mise en place de nouveaux polders menés à grande échelle*⁴⁴⁵ ». Le Ministère de l'Agriculture répond à la demande sociale environnementale du pays. « *Naguère, parce qu'il n'a pas su le faire, un projet de polder des fleuves Yung-San, dans la région de Ganwon, a dû être abandonné*⁴⁴⁶ ». Le renoncement à ce deuxième projet de polder renforce les chances de réaliser celui de Saemankum. Ce Ministère s'est vu contraint de faire tantôt un pas en avant, tantôt un pas en arrière, avant de voir la réponse montrer sa démarche de labellisation environnementale. Jusqu'aux années 1990, ce Ministère détenait un quasi-monopole dans le domaine de la planification territoriale. Une relecture de la politique de cette époque montre que les politiques publiques d'aménagement négligeaient la problématique de l'environnement.

Avec la reprise des travaux, autorisée par le jugement de la Cour Suprême de Cassation en 2006, ce projet est devenu une préoccupation importante. Après cette date, chaque ministère est en charge d'une mission particulière : le Ministère de l'Environnement est responsable des zones vertes, celui de la Culture et des Sports des futures zones touristiques, etc. Le Ministère de l'Agriculture perd le monopole de l'élaboration du projet. Finalement, la participation limitée du Ministère de l'Agriculture à l'ensemble du projet sonne comme l'affaiblissement de sa capacité d'influence au sein du gouvernement.

Cette perte de monopole du Ministère de l'Agriculture sur la politique d'aménagement, se traduit dans la nouvelle répartition des affectations entre les départements ministériels. Cette donnée ne concerne que la répartition spatiale des attributions ministérielles et, à elle seule, elle ne rend pas compte du poids respectif des nouveaux secteurs d'activité dans le processus d'aménagement régional (il faudrait notamment prendre en compte la valeur économique des activités concernées).

⁴⁴⁵ *Le Journal de Hankyoreh*, 7 juillet 1998.

⁴⁴⁶ *Journal de Cho-Sun*, 6 juillet 1998. « Il n'y aura pas de nouvelle création de polders dans le pays ».

Champ d'action de chaque Ministère par zone réservée aux différents usages (2009)⁴⁴⁷

Zone ou section	Total		Autorité compétente
	Superficie (ha)	Proportion (%)	
	28 300	100.0	
Zones urbaines polyvalentes (entreprises internationales, équipements de loisir, tourisme)	6 730	23	Ministères des Affaires Maritimes, de l'Environnement, de l'Economie de la Connaissance, de la Culture et des Sports. Collectivité locale de Jeonbuk
Zones d'exploitation agricole	8 570	30.3	Ministère de l'Agriculture
Zones économique-industrielles	1 870	6.6	Ministère de l'Economie de la Connaissance
Zones de recherche et développement	2 300	8.1	Ministère de l'Education des Sciences et des Technologies
Zones d'énergies renouvelables	2 030	7.2	Ministères de l'Agriculture et de l'Economie de la Connaissance
Zones d'habitation	1 460	5.1	Ministère de l'Agriculture
Zones naturelles	4 240	15.0	Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement
Equipement de canaux d'évacuation	1 100	3.9	Non attribué

⁴⁴⁷ Mais en 2009, ces chiffres illustrent un programme qui n'est pas achevé ; donc son efficacité relative ne peut encore être mesurée

5.5.1. Vers une stratégie pro-environnementale du Ministère de l'Agriculture

Le ministère de l'Economie⁴⁴⁸ fait valoir qu'il serait moins cher d'importer les produits du secteur agro-alimentaire que de créer de nouvelles terres arables à un coût financier trop élevé⁴⁴⁹. Devant ce désaccord avec le Ministère de l'Economie, le cabinet du Ministre de l'Agriculture est conscient que, s'il engage une polémique avec son collègue de l'Economie, il lui sera difficile d'obtenir les ressources nécessaires à ce projet. Il bénéficie malgré tout d'un certain avantage, avec la promesse de soutien de la Présidence de la République au projet gouvernemental. Le Ministère de l'Economie battrait en retraite si le Président de la république lui enjoignait d'allouer les crédits pour cette opération.

En plus de la caution d'une partie de la majorité présidentielle, le Ministère de l'Agriculture bénéficiait également de l'aval de la collectivité locale de Jeonbuk. Dans la mesure où les hommes politiques ont besoin d'une opinion publique favorable dans une perspective électorale, continuer cette action d'aménagement et y impliquer les politiciens était une démarche acceptable de la part du Ministère de l'Agriculture.

Mais il restait des contraintes non négligeables pour mener sa mission à bien. La diminution de la consommation de riz en Corée a été préjudiciable à la réussite du projet. L'importation des produits agricoles de l'étranger (ici de riz), du fait de l'Accord de l'Uruguay Round sur l'agriculture, explique l'abandon de l'agriculture par les exploitants. De nombreux ménages agricoles ont été sévèrement touchés par le système d'indemnisation de la mise en jachères, voulue par le gouvernement⁴⁵⁰. Devant cette réalité, les agriculteurs de la région expliquent que l'extension des exploitations n'aide pas l'économie locale.

Le Ministère de l'Agriculture s'est heurté à un autre obstacle, du fait de la contamination du lac de Sihwa⁴⁵¹. Le Ministère de l'Agriculture cherche à accroître les ressources matérielles et symboliques du territoire. La pratique territoriale du Ministère de l'Agriculture a montré, dès le début, la motivation de ses promoteurs. Pour un député de la région Jeonbuk : *« c'est heureux que le Ministère de l'Agriculture ait annoncé la volonté de continuer ce*

⁴⁴⁸ Le Ministère de l'économie a changé de nom en 2008, devenant le Ministère des finances et des stratégies.

⁴⁴⁹ *Le Journal de Kyung hyang*, « le déroulement du processus Saemankum », 15 janvier 2002.

⁴⁵⁰ Park Suk Doou, kim Soou Suk, 2005, *La direction politique et la réalité des terres agricoles en jachère*, Éd. de l'institut d'économie rurale, p.26-47.

⁴⁵¹ La digue du lac d'eau douce de Sihwa a été achevée en janvier 1994. Des membres du gouvernement ont été déçus par le résultat et ont remis en cause deux autres projets nationaux en cours : le projet de Saemankum et le projet KTX (Korea Train express) de train coréen à grande vitesse.

*projet, en dépit des pressions des forces anti-polder pour le résilier*⁴⁵² ». Au-delà des visées mises en évidence, le Ministère de l'Agriculture veut prouver sa volonté de réussir et sa fermeté pour aller jusqu'au bout de ses objectifs. Mais son action provoque des rétroactions dans le secteur de la pratique environnementale. L'action du Ministère s'inscrit dans un continuum logico- technique, en fonction des caractéristiques de son organisation⁴⁵³.

Le Ministère de l'Agriculture choisit l'action stratégique pour sortir de ce dilemme. Il fait connaître que la reprise de ces travaux a reçu l'approbation des experts scientifiques. Le savoir des experts, fondé sur des arguments technologiques, pourrait renforcer la position du Ministère de l'Agriculture. Il propose diverses solutions : *pour améliorer la qualité de l'eau, des stations d'épuration des effluents de l'élevage ; une liaison entre les fleuves Donjin et Mankyung pour diluer l'eau de ce dernier ; la création de zones humides artificielles ; l'installation d'usines de traitement du phosphore ; la création d'îles de plantes artificielles ; l'installation d'un canal de décharge du fleuve Mankyung vers la mer ; l'introduction de l'eau du fleuve Kum dans le Mankyung, pour la dilution des pollutions ; la création des bassins de décantation pour le dépôt des matières organiques ; l'installation d'une unité de brassage de l'eau du fond du lac*⁴⁵⁴.

Aux propositions du Ministère de l'Agriculture, les adversaires du projet (les experts des écologistes et le Ministère de l'Environnement) avancent que ces solutions techniques sont difficilement réalisables :

- Pour les stations d'épuration des effluents de l'élevage, il faudrait des espaces de stockage trop grands et trop chers.
- Pour les éleveurs de porcs et de vaches, les budgets sont insuffisants pour la gestion du stockage⁴⁵⁵.
- Les dénivelés du relief rendent infaisable une liaison entre les fleuves Donjin et Mankyung pour diluer l'eau de ce dernier⁴⁵⁶.
- Dans les zones humides et les îles de plantes artificielles, ces plantes deviennent une source de pollution en hiver⁴⁵⁷.

⁴⁵² *Journal de ilbo jeonbuk domin*, 19 novembre 2000.

⁴⁵³ Friedberg, 1993, *Le pouvoir et la règle, Dynamiques de l'action organisée*, Seuil, p.156.

⁴⁵⁴ Ministère de l'Agriculture, 2001, *Le projet d'aménagement des marais côtiers, ce sera encouragé*, éd. du Ministère de l'Agriculture, p.14.

⁴⁵⁵ Kim Jung Ouk, 2003, *La réalisation ou pas de la condition préalable pour la gestion de la qualité de l'eau du projet Saemankum, après l'annonce forcée de Saemankum*, éd. de l'institut de l'étude d'environnement civil, p.61-63.

⁴⁵⁶ Conférence de presse du comité d'enquête commune public et privé, 2000. Dans le débat public du 7 mai 2001.

- L'installation d'usines de traitement du phosphore est compromise par l'impossibilité de fonctionner en période de sécheresse et en saison des pluies⁴⁵⁸.
- L'installation d'un canal de décharge du fleuve Mankyung vers la mer se heurte aux dénivelés qui nécessiteraient des pompes et pollueraient la mer au-delà des digues.
- L'introduction de l'eau de dilution du fleuve Kum dans le Mankyung ne serait pas supportable par les habitants du Kum en période de sécheresse⁴⁵⁹.
- La construction des bassins de décantation pour le dépôt des matières organiques est difficile, il faudrait d'énormes surfaces pour les rendre efficaces et, à la saison des pluies, l'eau s'écoule d'un seul coup⁴⁶⁰.

La logique du Ministère de l'Agriculture s'inscrit dans un cadre favorable à « un autoritarisme scientifique »⁴⁶¹, qui fait correspondre l'évolution technique à l'action politique, avec la volonté que le projet aboutisse au final. Le Ministre de l'Agriculture, a pu déclarer : « *pour ne pas être coupable devant l'Histoire, je favoriserai clairement un développement pro-environnemental, malgré les difficultés rencontrées avec les groupes environnementaux. S'il persiste malgré tout des problèmes, je me considérerai moi-même comme responsable*⁴⁶² ».

La fermeté de cette prise de position explique l'importance de la logique du *développement pro-environnemental*, c'est-à-dire la mise au point d'une vision écologique dans ce ministère. Le Ministère de l'Agriculture a mis en œuvre une démarche supplémentaire fondée sur la prise en compte des contraintes sévères de la Direction de la qualité de l'eau⁴⁶³, qui dépend du *Comité de Développement Durable* (directement rattaché à la Présidence de la République). L'orientation vers le *développement pro-environnemental* du projet du Ministère de l'Agriculture innove en matière d'enjeux éco-territoriaux. La prise en compte de cette dimension marque l'écologisation des pratiques territoriales⁴⁶⁴ qui participe à la mise en

⁴⁵⁷ Kim Hwan ki, 2003, *Prendre des mesures de la qualité de l'eau de Saemankum*, éd. de l'institut du mouvement de l'environnement

⁴⁵⁸ Jung Jong Kwan, 2001, *La vérification de pertinence pour prendre des mesures de la qualité de l'eau du futur lac*, 7 mai 2001, dans le débat public.

⁴⁵⁹ Yun Jae yong, 2001, dans le débat public du 7 mai 2001

⁴⁶⁰ Jung Jong Kwan, 2001, *La vérification de pertinence pour prendre des mesures contre la qualité de l'eau du futur lac*, 7 mai 2001, dans le débat public.

⁴⁶¹ Ulrich Beck, 2001, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Éd. ALTO aubier, Paris, p.484.

⁴⁶² *Journal de jeonbuk*, 9 février 2001.

⁴⁶³ *Journal du syndicat agricole de Jeonla-bukdo BY*, *La solution fondamentale de la qualité de l'eau de Saemankum*, 14 février, 2008, Les complexes d'élevage à grande échelle dans les zones en amont de Saemankum fournissent du travail à 1 122 ménages. Ils déchargent 1 100 tonnes de polluants par jour.

⁴⁶⁴ François Mélard, 2008, *Écologisation, Objets et concepts intermédiaires*, Éditions scientifiques internationales, Bruxelles.

œuvre d'une nouvelle conception du *développement pro-environnemental* dont l'objectif explicite est l'aboutissement du projet.

La mise en avant de cette nouvelle conviction par le Ministère ne signifie pas l'acceptation de la revendication essentielle liée aux modalités environnementales. *Le développement pro-environnemental* n'a de sens que si on tient compte du développement du territoire mis en projet. Il est difficile de renoncer à la valeur marchande d'une nouvelle terre pour la simple défense des sols sableux-boueux. Ce Ministère a aussi établi un dispositif environnemental global pour Saemankum, afin de gérer la charge totale de pollution⁴⁶⁵. Dans ce dispositif, les objectifs en matière de qualité de l'eau fluviale déterminent la gestion des fleuves Mankyung et Don-jin. Pour cela, on détermine le seuil autorisé de la charge en produit polluant brut de l'eau. Les usines à proximité des fleuves devraient déverser une quantité de produits polluants inférieure au seuil autorisé afin d'atteindre ces objectifs.

Pour le Ministère, ce système est crédible pour aboutir aux résultats visés. Le système de contrôle de la qualité de l'eau a été mis en place en 2006. La première étape (2006-2010) a permis d'atteindre en 2010 3,1ppm pour le fleuve Don-Jin, contre 3,6ppm en 2004 pour DBO (Demande biologique en Oxygène). Dans la deuxième étape (2011-2015), les objectifs pour le futur lac sont de 4,7ppm de DBO⁴⁶⁶. Ces réalisations prouvent le réalisme des objectifs et l'efficacité de la gestion de la charge totale de pollution⁴⁶⁷.

Même si les tensions au sein du gouvernement n'arrêtaient pas, il serait difficile de stopper la pratique d'aménagement, puisque les digues sont presque achevées et l'indemnisation des marins pêcheurs est déjà terminée. Un renoncement au projet pourrait entraîner la remise en cause par la population du gouvernement lui-même, globalement responsable du projet et de toutes ses conséquences, heureuses ou malheureuses.

Pour tenir compte de cette controverse, le Ministère de l'Agriculture est contraint de reprendre les négociations et de trouver des compromis ; il est obligé d'agir en tenant compte de la position et des objectifs des autres Ministères sur l'utilisation des terres nouvelles et sur la gestion de l'hydrosystème du futur lac.

⁴⁶⁵ Système de contrôle de la quantité des polluants déchargés dans un lac d'eau douce.

⁴⁶⁶ *Journal daily Jeonbuk*, 15 septembre 2010.

⁴⁶⁷ Les écologistes reprochent à l'élément de DBO retenu par le Ministère de l'Agriculture de ne pas prendre en compte le phosphore, le DCO (Demande Chimique en Oxygène), les nitrates, et les autres éléments polluants qui provoquent l'eutrophisation. Juong Jong Gwan, dans un forum public, 7 mai 2001.

5.5.2. La stratégie de repositionnement du Ministère de l'Agriculture

Le Ministère de l'Agriculture développe une planification des territoires ruraux. Pour cela, il dispose du pouvoir de décision sur la gestion des travaux. Dans cette perspective, il confie à la Société Coréenne de la Communauté Rurale des missions telles que le tracé d'une digue, l'enquête de faisabilité, la gestion de la sécurité des travaux, la forme de *monitoring* de la gestion de l'eau⁴⁶⁸. Le Ministère dispose ainsi d'un grand éventail de compétences mobilisables.

Au fur et à mesure que le projet prend forme, notamment par la construction à l'intérieur de la grande digue, la Société Coréenne de la Communauté Rurale et le Ministère de l'Agriculture prennent conscience de l'ampleur de la problématique environnementale. « Les contraintes de l'organisation, nécessaires pour la poursuite des buts collectifs, deviennent le point de passage obligatoire des relations de pouvoir qui lient les joueurs les uns aux autres⁴⁶⁹ ». Le Ministère de l'Agriculture a besoin d'un échange d'information avec le Ministère de l'Environnement. Ils sont obligés de rentrer dans un processus d'échange pour harmoniser les programmes. Les deux Ministères entendent arriver à l'interdépendance grâce à la complémentarité de leur rôle respectif. Cette volonté réciproque n'est pas synonyme d'égalité. La relation de pouvoir naît de leurs influences mutuelles. Le Ministère de l'Agriculture recherche une dépendance relationnelle, il ne peut pas décider de façon indépendante.

Le bon vouloir respectif de ces trois organisations s'inscrit dans une démarche de coordination de l'action. Cette interaction stratégique du Ministère de l'Agriculture vise un dispositif d'action consensuelle. Ces trois partenaires ont créé un « *Guide de la gestion de l'environnement pour le développement de Saemankum* »⁴⁷⁰. Ces lignes directrices de la gestion, avec concertation, tentent de répondre aux pratiques de développement controversées, par exemple la construction de revêtement des berges intérieures sur les bords du cours des fleuves Mankyung et Dong Jin est un exemple effectif. Pour permettre le passage de navires

⁴⁶⁸ D'après le Ministère de l'Agriculture.

⁴⁶⁹ Erhard Friedberg, 1988, *Pour l'analyse sociologique des organisations*, Édition de la revue du G.R.E.P. : Groupe de recherche pour l'Education et la Prospective, n° 28, Paris, p.52.

⁴⁷⁰ Ministère de l'Environnement, 2010, *Des lignes directrices de la gestion d'environnement conformément au développement de Saemankum*, édition de Ministère de l'Environnement, p.5.

de dragage, de bulldozers, de pelleteuses, de pièces d'équipement lourd et de camions à benne, le niveau de l'eau de mer à l'intérieur de la digue serait abaissé de 1,60 mètre par rapport à la hauteur moyenne du niveau de la mer à l'extérieur de la digue⁴⁷¹.

L'évacuation de l'eau de mer présente à l'intérieur de la digue permet d'augmenter progressivement la superficie de terre disponible. Mais, la diminution du débit d'eau de mer dans cette zone, entraîne un risque de stagnation de l'eau dans certains endroits et de concentration de polluants dans le futur lac ; une « marée rouge⁴⁷² » pourrait survenir. Ce processus serait à l'origine de diverses modifications physiques dans les zones endiguées. La mise en place du procédé fondé sur le *Guide de la gestion de l'environnement pour le développement de Saemankum* permet, avant l'aménagement de travaux à grande échelle à l'intérieur de la digue, de minimiser certaines conséquences physiques : la diffusion de la poussière des sables et celle des chantiers.

Pour favoriser l'exigence environnementale, il faut prendre des mesures préventives contre de possibles incidents dès la phase de planification des lignes directives. Il y a besoin d'un système de régulation territoriale permanente et d'un outil d'alerte avec des mesures automatiques. Cet effort préventif en matière environnementale s'inscrit dans une *régulation croisée*⁴⁷³ entre les parties en présence, reposant sur la construction de solutions concrètes.

La fonction de régulation volontaire du Ministère de l'Agriculture a joué un rôle dans l'action stratégique visant à réduire le poids des freins, internes et externes aux départements ministériels, en recherchant une coordination rationnelle. Le partage des responsabilités entre les trois partenaires engendre des pratiques plus performantes⁴⁷⁴.

L'ensemble des actions du Ministère de l'Agriculture gagne en crédibilité car il y a un changement de pratique lié à une méthode de développement conçue exclusivement « *en acceptant si nécessaire de faire des concessions face à leurs partenaires/adversaires d'interaction*⁴⁷⁵ ». Ces concessions s'expliquent par la nécessité d'aboutir à un jeu stable dans les interactions stratégiques avec le Ministère de l'Environnement. Ce système d'action intègre les modalités environnementales dans le cadre territorial des négociations.

⁴⁷¹ *Le Journal de Jungang*, 31 octobre 2010.

⁴⁷² Ministère de l'Environnement, 2010, *Guide de la gestion de l'environnement pour le développement de Saemankum*, éditions Ministère de l'Environnement, p.8.

⁴⁷³ François Dupuy & Jean Claude Thoenig, 1983, *Sociologie de l'administration française*, A. Colin, p.108.

⁴⁷⁴ Le Ministère de l'Environnement surveille l'impact sur l'usage des estuaires, le Ministère de l'Agriculture assure l'élimination des déchets et la Société Coréenne de la Communauté Rurale coordonne la bonne exécution des travaux et la gestion des divers matériaux pour les remblais.

⁴⁷⁵ Friedberg, 1993, *Le pouvoir et la règle, Dynamiques de l'action organisée*, Seuil, p.157.

La relation entre le Ministère de l'Environnement et la Préfecture a stabilisé les divergences dans les représentations de ces acteurs, afin d'harmoniser leurs systèmes d'action. Les pratiques aménagistes prennent la responsabilité de la régulation du système⁴⁷⁶. Le résultat des interactions stratégiques conduit le système d'action concret à finaliser la planification des territoires⁴⁷⁷ en un ensemble structuré. Cette régulation s'effectue par une transaction complexe, faisant intervenir de nombreux acteurs autour des enjeux du développement durable. Dans le chapitre six, nous détaillerons comment les relations de partenariat ont été mises en place.

⁴⁷⁶ Crozier et Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, Seuil, p.288.

⁴⁷⁷ Ibid.

Chapitre 6

6. Les adhésions des acteurs publics : un enjeu stratégique

L'objectif visé par le Ministère de l'Agriculture émanant d'une modalité d'action relative à sa logique interne de fonctionnement a été présenté au cours du précédent chapitre. Comprendre la réelle connaissance empirique de ce Ministère au sujet du remblai revient à identifier *des enjeux dans les marchandages qui se déroulent au sein de l'organisation*⁴⁷⁸. Il s'agit de considérer les éléments empiriques à la base de la construction politique qui prévalent dans ce contexte particulier. La modalité de cette disposition nous amène à décrire la manière dont sa logique d'organisation crée un facteur arbitraire contingent, car un acquis technique sur l'aménagement de l'espace de ce Ministère a été analysé comme une réponse aux contraintes propres d'une situation⁴⁷⁹ qui se heurte à des résistances venant de l'extérieur.⁴⁸⁰

Cette contrainte dans la mise en œuvre de cette action publique consiste à décrire une limite dans le contexte organisationnel. Penser le pouvoir de décision finale dans ce projet, c'est étudier une logique institutionnelle dans le cadre d'une régulation politique. L'ensemble de cette situation prend la forme d'une production du territoire. Il convient de considérer une négociation avec le Ministère de l'Environnement dans le contexte organisationnel en vue de réguler leur action collective. Nous examinerons la procédure de coordination qui en a résulté.

Nous chercherons également à identifier un dispositif d'action se concentrant sur les partenaires de la relation afin de jouer selon le bon vouloir de chacun. Il est intéressant de voir le système d'action concret pour analyser des rapports entre le système d'administration territoriale et les jeux d'acteurs. Il s'agit de présenter les moyens adaptés à une bonne gestion afin de comprendre suffisamment les objectifs spécifiques à chaque partenaire. En ce sens, la stratégie déployée au sein du système d'action concret sera abordée. On comprendra alors l'influence significative sur les modalités de changement permettant la crédibilité du contenu du projet national.

⁴⁷⁸ Erhard Friedberg, 1988, *L'analyse sociologique des organisations*, Édition de la revue du G.R.E.P. : Groupe de recherche pour l'Éducation et la Prospective, n° 28, Paris, p 83.

⁴⁷⁹ Ibid, p 96.

⁴⁸⁰ Le Ministère de l'Agriculture, 2001, *Le projet d'aménagement des marais côtiers, ce sera encouragé*, en ce qui concerne la question sur le rapport de ce projet, édition du Ministère de l'Agriculture, p. 34.

6.1. La transaction complexe de la construction des berges à l'intérieur de la digue

Après l'annonce officielle par le cabinet du Premier Ministre des modifications du projet global, le gouvernement a instauré un dispositif supplémentaire visant l'écologisation de la pratique territoriale, sur une longue période jusqu'en 2030. La première étape durera jusqu'en 2020, la deuxième étape commencera en 2021, selon le temps nécessaire aux différents départements ministériels compétents. Le plan prévoit huit emplacements différents pour :

1. *une zone écologique de découverte de la nature;*
2. *des terres agricoles*⁴⁸¹ ;
3. *un complexe industriel comprenant du FDI (Foreign Direct Investment);*
4. *un complexe pour le tourisme et le loisir ;*
5. *de nouvelles énergies renouvelables (les éoliennes);*
6. *un bureau des affaires internationales ;*
7. *un complexe de recherche et de développement ;*
8. *une ville et des possibilités d'hébergement.* ⁴⁸²

Le cabinet⁴⁸³ a proposé en même temps la construction de grandes artères (Saemankum – Pohang), le développement du chemin de fer aux alentours de Saemankum-Gunsan, un équipement portuaire, une route en remblai ; tous ces travaux étant mis en place dans la perspective d'un revêtement des berges au bord des fleuves, qui fixent les limites entre la surface de l'eau du futur lac et les zones asséchées intérieures créées par la digue⁴⁸⁴. Il prévoit aussi l'assainissement des cours d'eau, d'abord les fleuves de Mankyung et Donjin⁴⁸⁵. L'ensemble de ces infrastructures est destiné au renforcement de la dimension environnementale des constructions à l'intérieur de la digue.

Mais ce projet entraîne un grand besoin de terre pour les zones de remblais produites par la digue au niveau des berges des deux fleuves de Mankyung et de Dongin, dans le but

⁴⁸¹ Ces terres agricoles sont destinées à une agriculture de haute technologie créant plus de valeur ajoutée à l'exportation, par exemple l'horticulture.

⁴⁸² Selon le fil conducteur global du plan cadre de Saemankum, 29 janvier 2010.

⁴⁸³ Selon le cabinet du Premier Ministre, les fournitures d'infrastructures, d'énergie et de gestion de l'eau sont détaillées dans le plan d'action du développement intégré pour Saemankum, 29 janvier 2010.

⁴⁸⁴ Il s'agit de la construction d'une digue autour d'un lac d'eau douce afin de protéger les terres intérieures des dégâts potentiels des inondations futures.

⁴⁸⁵ Cabinet du Premier Ministre, *Le plan d'action du développement intégré pour Saemankum*, 29 janvier 2010.

d'empêcher l'affaissement, l'érosion ou la dénivellation du sol à la suite de l'élévation de ces berges. Ceci nécessite une énorme quantité de terre pour la bonification ultérieure des sols et il faudra la trouver. Une telle action d'aménagement est difficile à opérationnaliser⁴⁸⁶. Les autorités ont décidé de draguer du sable dans la mer. Mais la digue extérieure, déjà construite, gêne ! Le Ministère du Territoire et des Affaires maritimes a décidé la construction d'une porte pour laisser passer les navires de dragage jusqu'aux zones situées à 10 km dans la mer à l'extérieur de la digue, avec l'objectif d'exécuter la manœuvre plus de 27 fois par jour. La porte serait de 163 mètres de long et 29 de large. Le coût global de cette construction est estimé à près de 790 millions de wons⁴⁸⁷.

Le Ministère du Territoire et des Affaires maritimes collabore avec *la Société coréenne des ressources en eau* pour assurer les mesures nécessaires de remblais en zone asséchée, au fur à mesure du nouveau mécanisme de concertation. La qualité des terrains endigués sera renforcée avec de la terre et du sable pour permettre une gestion durable. Pour comprendre les besoins et la complexification des tâches, il faut rappeler que le processus de désalinisation des terres endiguées demande des ouvrages de tassement du sol. *La Société coréenne des ressources en eau* siège au Ministère du Territoire et des Affaires maritimes et elle a proposé trois méthodes de transfert visant à garantir la qualité des terres de remblais⁴⁸⁸.

Il faut 6 milliards de m³ de sable pour combler ces zones endiguées fragilisées, dont 4 milliards de m³ seraient retirés de la Mer Jaune, donc de l'extérieur de la digue, le restant serait à trouver à l'intérieur de la digue même. Les trois méthodes proposées pour transporter ce sable destiné aux travaux de construction intérieure en zones asséchées sont les suivants⁴⁸⁹: la première façon consiste à pomper le sable avec un tuyau par dessus la digue ; la seconde suppose la construction d'une nouvelle voie d'eau fluviale à travers le cours d'eau Kyungpo, à côté de Gunsan ; et la dernière repose sur une porte permettant aux navires de dragage de passer, ce qui suppose la démolition d'une partie de la digue⁴⁹⁰.

Selon *la Société des ressources en eau*, la première méthode coûterait 8 400 milliards de wons. La deuxième est relativement moins chère, soit 5 300 milliards de wons ; il faudrait draguer 20 milliards de mètres cubes. Mais les matières en suspension issues du dragage

⁴⁸⁶ Les écologistes ayant fortement protesté contre le défrichage de forêts pour fournir la terre indispensable aux digues, le gouvernement doit trouver une nouvelle source de terre pour refermer les berges, afin que l'eau ne puisse pas pénétrer dans la nouvelle terre dégagée.

⁴⁸⁷ *Le journal de Séoul*, 30 juin 2010.

⁴⁸⁸ *Le journal de Monwa ilbo*, 11 juillet 2010, et de *Jeonla il bo*, 16 juillet 2010.

⁴⁸⁹ *Le journal de Monwa ilbo*, 11 juillet 2010 et de *Jeonla il bo*, 16 juillet 2010.

⁴⁹⁰ Selon la Société des ressources en eau (établissement public).

remontent à la surface et s'étendent sur 50 kilomètres à la ronde. Cette méthode risque d'endommager l'espace des pêcheurs locaux des districts voisins⁴⁹¹. Avec la dernière méthode, le coût des terres de remblais est de 3 700 milliards de wons ; mais le point de dragage est à 10 km à l'extérieur de la digue. Ce calcul minimise fortement les dégâts causés à l'environnement de la zone de pêche⁴⁹². Cette troisième méthode est également la moins chère des trois selon les enquêtes de la *Société coréenne des ressources en eau*, ce qui explique que le Ministère du territoire et des affaires maritimes l'ait choisie.

« Les différents coûts du remblai en fonction du moyen de transport utilisé »

Moyen de transport	Prix au m ³	Avantages et inconvénients
Pompage	16 900 wons	Rapide, mais pas d'efficacité économique
Chenal dans la rivière Kyungpo	8 400 wons	Aménagement du cours d'eau et amélioration qualité de l'eau, mais long
Porte pour navires dragage	5 907 wons	Efficacité économique et faible impact sur la pêche, mais opinion réticente

Source : Préfecture de Jeonbuk, en juillet 2010.

Selon le Ministère des affaires Maritimes, il faut fournir des terres de remblais au moindre coût en tenant compte de la distance, du nombre de jours de travail et du prix du transport. Pour un responsable du développement des villes complexes, « lors des travaux de construction des berges intérieures en zones asséchées, le Ministère des affaires maritimes veut tenir compte de la mobilisation de toutes les forces pour minimiser les conséquences sur l'écosystème marin⁴⁹³ ». Ce discours montre que le Ministère est préoccupé par la mobilisation de tous et qu'il se préoccupe aussi de l'environnement marin. Nous avons indiqué plus haut les difficultés engendrées par le dragage sur l'écosystème du littoral qui procurait des ressources halieutiques aux pêcheurs locaux. Les boues de curage qui résultent de cette modification environnementale constituent un enjeu pour la structuration de l'espace⁴⁹⁴.

⁴⁹¹ La société des ressources en eau, 28 juin 2010, *Rapport du plan d'approvisionnement des terres remblais*.

⁴⁹² Cabinet du Premier Ministre, 2010, *L'idée de base pour des travaux de construction et le plan d'action du développement intégré pour Saemankum*, Éd. du cabinet du Premier Ministre, p.247.

⁴⁹³ Ministère du Territoire des Affaires Maritimes, à l'entretien août 2009.

⁴⁹⁴ Friedberg, 1993, *Le pouvoir et la règle, Dynamiques de l'action organisée*, Seuil, p.47.

La Préfecture de Jeonbuk a refusé et exigé le réexamen de ce plan. Elle soutenait que l'installation de la porte pour les navires de dragage entraînerait une entrée indésirable d'eau de mer. Pour la Chambre du Commerce de Gunsan, *« s'il arrivait que cette opération démolisse la digue, cela signifierait un recul pour le développement local. Si l'eau de mer peut aller et venir, la quantité de terres de remblais sera d'autant augmentée du fait de la nécessité d'élever beaucoup plus en hauteur les berges des fleuves. Ce qui ne pourrait qu'entraîner une augmentation des prix pour l'opération de remblais. De plus, la montée du prix à l'unité des nouvelles terres ne pourrait plus garantir les investissements »*⁴⁹⁵. Ces risques font hésiter les investisseurs et les industriels, les incitant à proposer un contre-projet. Ces complications diminuent l'intérêt de ce district aux yeux des investisseurs, nationaux ou internationaux.

Dans ce plan de perçage d'une porte dans la digue du côté de la mer, la Préfecture de Jeonbuk croit déceler une tentative pour remettre en cause la gestion du futur lac, déjà âprement négociée avec le Ministère de l'Environnement. Ce serait une nouvelle stratégie du Ministère des Affaires Maritimes, pour imposer son point de vue dans la controverse relative au processus de territorialisation.

Un membre de la préfecture suggère que *« si on démolissait une partie de la digue, les étrangers trouveraient que les Coréens construisent la clôture avant de bâtir la maison et que, par ailleurs, ils font des murs sans portes »*⁴⁹⁶. Aux yeux de ces autorités, l'image de la Corée en sera écornée et le projet ne répondra pas à l'ambition de produire une organisation territoriale cohérente.

Pour les acteurs de la Préfecture, cette digue est devenue le nouveau symbole de Saemankum et il ne faut pas y toucher. Mais, jusqu'à fin août 2010, il n'y a pas eu d'accord entre la Préfecture et le Ministère du Territoire et des Affaires maritimes sur le dragage du sable prévu pour cette opération de tassement du sol. *« Des conflits surviennent fréquemment au sein des gouvernements locaux, régionaux et nationaux et entre eux, ils affectent les décisions en matière d'environnement »*⁴⁹⁷.

La logique d'action de la Préfecture ne coïncide pas avec celle du Ministère. Cela se traduit par un blocage dans le système d'action territorial. Il en résulte une interdépendance

⁴⁹⁵ *Journal de Han kook*, 11 juillet 2010.

⁴⁹⁶ *Journal de Jeonla il bo*, 16 juillet 2010.

⁴⁹⁷ Pierre André, Claude E. Delisle, Jean-Pierre Revéret, 2010, *L'évaluation des impacts sur l'environnement. Processus, acteurs et pratiques pour un développement durable*, Éd. Presses internationales polytechniques, p.173.

limitée pour les deux instances sur le transport des boues de curage ; pour la Préfecture, il faut réexaminer le plan pour éviter de *démolir la digue*, quitte à aller dans le district de Gunjan, plus au nord et loin de la digue ; le Ministère des Affaires Maritimes propose la porte de passage des navires de dragage, au prix de la démolition d'une partie de la digue. C'est un contexte similaire à celui qu'Erhard Friedberg définit comme un jeu des « normes, valeurs et registres de justification sur lesquels s'appuient les objectifs et les buts de manière insuffisante pour assurer la structuration complète des comportements et des interactions des participants⁴⁹⁸ ». Dans un tel contexte, les tensions engendrées au sein de l'exécutif local entre la Préfecture et le gouvernement central (représenté par le Ministère des Affaires Maritimes) révèlent l'interdépendance limitée de leurs projets respectifs d'intégration en vue d'une action collective négociée. Chaque partie se retrouve bien limitée dans le système territorial.

Cette digue extérieure a été inaugurée le 27 avril 2010 et elle a coûté 2 900 milliards de wons pendant 19 ans, alors que sa réalisation continuait à être débattue, au même titre que la fin du système des marais. Des problèmes techniques, environnementaux⁴⁹⁹ et financiers s'y ajoutent et ils empêchent l'opération de remblais dans l'ensemble de la zone endiguée. Pour la Préfecture, décider du perçage du mur de la digue, seulement cinq mois après l'inauguration, avec la perte de tant de milliards de wons, n'améliore pas l'image de la Corée dans le monde.

Dans cette perspective, la *Chambre de Commerce* et la *Municipalité de Gunsan* ont démarré une pétition contre la mise en place de la porte pour le passage des navires de dragage⁵⁰⁰. Pour calmer cette polémique, le cabinet du Premier Ministre a annoncé que le perçage est en cours de discussion entre les exécutants concernés par ce projet (experts, techniciens, pédologues, océanologues)⁵⁰¹, afin de trouver « un système harmonieux⁵⁰² » pour le transport des agrégats, sans entraver l'avancement des autres projets liés à la construction de berges. Le Ministère du Territoire et des Affaires maritimes a dû reporter sa décision, dans l'attente d'un rapprochement des points de vue des différents départements ministériels.

⁴⁹⁸ Friedberg, 1993, *Le pouvoir et la règle, Dynamiques de l'action organisée*, Seuil, p.108.

⁴⁹⁹ Notamment la désalinisation de l'eau à l'intérieur de la digue, censée permettre le repiquage du riz.

⁵⁰⁰ Journal régional *Jeonbukjoongang Shinmun*, 11 juillet 2010.

⁵⁰¹ Le plan définitif sur les terres de remblais a été adopté par le cabinet du Premier Ministre en janvier 2011.

⁵⁰² Georg Simmel, 1995, *Le Conflit*, Circé, p.92.

6.2. La construction des berges intérieures

Le Ministère du Territoire et des Affaires maritimes est l'institution en charge des ressources halieutiques. Il voulait reporter le projet, en raison des effets sur l'écosystème océanique côtier⁵⁰³. Mais le cabinet du Premier Ministre a décidé la reprise du projet en mai 2004 et a dû s'incliner, dans la logique de la gestion des affaires publiques de l'Etat.

Pour lui, ce projet représente un risque pour la reproduction des ressources naturelles. Tout en ayant pris la décision de le remettre à plus tard, il ne pouvait pas adopter une opposition catégorique et définitive en tant que membre du gouvernement. Une des missions de ce Ministère consiste à penser la reconstruction des villes et des complexes d'hébergement correspondant au plan d'urbanisation et au transfert des terres de remblais selon le dispositif modifié en 2010⁵⁰⁴. Il devait « sauver la face » en déclarant qu'il n'y aurait plus de nouveau projet de polder après Saemankum⁵⁰⁵.

La controverse à propos de la construction de digues le long des berges des fleuves, à l'intérieur des zones endiguées, porte sur la bonne gestion de l'eau. La longueur des berges à endiguer est un autre point litigieux. D'un côté, le Ministère du Territoire et des Affaires maritimes souhaitait des digues moins longues, qui n'englobaient pas les emplacements prévus pour les complexes d'hébergement, de façon à pouvoir abaisser le niveau de la terre pour la zone d'urbanisation. La construction de berges intérieures concernerait 54 km sur un ensemble de 77km⁵⁰⁶. D'un autre côté, il était envisageable de limiter les berges internes destinées à séparer la surface en eau et les terres à vocation agricole. Les Ministères de l'Environnement, et du Territoire et des Affaires maritimes, ne souhaitaient pas que des berges puissent être endiguées le long des emplacements réservés à la protection des espaces naturels. Cette construction pourrait détériorer la qualité de l'eau et provoquer une rupture de l'écosystème. Ces ministères envisagent de réserver des espaces à une décision ultérieure, que les générations futures pourront prendre.

Si l'on endigue la berge devant l'emplacement destiné à la découverte de la nature (9,3 km), la qualité de l'eau sera dégradée rapidement ; l'enjeu essentiel est de maintenir une quantité d'eau suffisante dans le futur lac. Si l'on crée cette digue intérieure, la superficie du

⁵⁰³ Le Ministère du Territoire et des Affaires maritimes est contre ce projet : il aurait peu d'intérêt pour Jeonbuk, *Yeonhap new*, 3 juillet 2003.

⁵⁰⁴ Selon le fil conducteur global du plan cadre de Saemankum, 29 janvier 2010.

Dans la confirmation d'un fil conducteur global pour le plan cadre de Saemankum, 16 mars 2011.

⁵⁰⁵ *Journal national de Hankou*, 25 mai 2001.

⁵⁰⁶ Cabinet du Premier Ministre, 2010, *Plan d'action pratique intégré et idée de base pour des travaux de construction interne pour Saemankum*, Éd. du cabinet du Premier Ministre, p.251.

futur lac sera réduite d'autant, ce qui rallongera la période de circulation de l'eau à 40 mois (contre trois mois et demi actuellement), et diminuera la qualité de l'eau passant de ce fait du niveau 4 au niveau 6, d'après le Ministère de l'Environnement⁵⁰⁷. (Voir l'annexe 5.)

La Préfecture de Jeonbuk voulait des digues plus longues, même devant les emplacements réservés pour l'environnement. Rappelons que selon elle, l'inexistence de la berge dans la zone réservée à l'écologie équivaut à une absence d'aménagement de ces terres, qui resteraient inondables en saison des pluies, alors que la zone industrielle se trouve derrière et qu'il faudrait alors surélever avec plus de terres pour lutter contre les inondations consécutives aux débordements des eaux devenues ainsi trop abondantes. La position de la Préfecture de Jeonbuk dans l'organisation des travaux de développement interne diverge profondément de celle des Ministères de l'Environnement et des Affaires Maritimes. Les rapports de force entre le gouvernement central et régional s'observent dans leurs relations d'échange mettant en évidence des logiques sociales divergentes, sinon contradictoires. Les acteurs préfectoraux cherchent à limiter leur dépendance à l'égard de ces deux ministères.

Erhard Friedberg parle du « déficit d'interdépendance »⁵⁰⁸ pour assurer et développer un minimum d'initiative à la lumière de la relation systémique. Dans le programme de construction d'une digue intérieure dans les zones endiguées, les stratégies gouvernementale et préfectorale montrent un déficit d'interdépendance. La préfecture a suggéré la création d'une institution administrative spécifique à l'ensemble intégré de Saemankum, afin de favoriser les décisions communes⁵⁰⁹. Mais cette proposition n'a pas été prise en compte par le cabinet du Premier ministre. *Le plan d'action du développement intégré* (janvier 2010) tente de clarifier avec précision les rapports entre les différents acteurs, dans un souci d'efficacité et de mise en œuvre rapide des travaux d'endiguement intérieur.

Rappelons que l'argument principal de la Préfecture est que la construction de berges intérieures plus longues jouera un rôle important pour les routes et réduira les frais de remblais. Cela contribuera également à empêcher les matières polluantes de détériorer la qualité de l'eau. Par ailleurs, ces berges intérieures donneraient une impulsion à l'attractivité touristique du site.

Cette exigence sur la construction d'un espace spécifique se répercute sur le niveau général du remblai de toutes les autres zones. Si l'on ne construit pas de digues intérieures

⁵⁰⁷ Article sur l'emplacement d'une zone écologique, *Journal de Séoul*, 18 novembre 2010

⁵⁰⁸ Erhard Friedberg, 1993, *Le pouvoir et la règle, Dynamiques de l'action organisée*, Seuil.

⁵⁰⁹ *Journal de Jeonbuk Jungan*, 23 décembre 2010.

devant l'emplacement réservé à l'écologie, le niveau de remblai devra être surélevé de 1,50 mètre, ce qui implique d'élever aussi d'autres espaces⁵¹⁰. Cela engendre une augmentation du prix des remblais et la hausse du prix du lotissement. L'économie de Jeonbuk ne serait plus assez compétitive avec les zones industrielles des autres régions. La construction de la digue se justifie si elle rend moins cher l'emplacement du lotissement. Pour les responsables et partenaires locaux de la Préfecture, l'initiative de ces deux Ministères serait préjudiciable au nouveau lotissement, avec comme conséquence une hausse des prix des terrains. La Préfecture redoute aussi que cette proposition ne ralentisse le déroulement des travaux. Pour mieux défendre sa position, la Préfecture compte sur le soutien actif des organisations sociales régionales et des habitants locaux qui approuvent le projet. Ainsi a été créé le *Comité de loi de Saemankum*, dans le but de soutenir et de promouvoir la loi spéciale relative à une zone franche économique⁵¹¹. La préfecture compte également sur le soutien des classes dirigeantes, tels que les députés, les élus, les riches commerçants et les propriétaires fonciers⁵¹².

Elle tente d'accroître son pouvoir en collaborant avec l'organisation « *d'opposition à la construction d'une porte pour laisser passer des navires de dragage et l'assemblée pour la construction de la partie exclue de la digue intérieure* ». Cette organisation regroupe douze organisations de la société civile, dont le forum de développement Gunsan à l'Université de Gunsan. Ce forum cherche à promouvoir à la fois le milieu local et la construction de la digue intérieure le plus rapidement possible⁵¹³. Il a tenu de grandes assemblées en mobilisant les habitants locaux, les commerçants et les industriels afin de renforcer⁵¹⁴ sa position face à celle du Ministère du Territoire et des Affaires maritimes. L'action collective de la Préfecture rallie de nouveaux partisans et bénéficie du soutien de la presse locale⁵¹⁵. L'espace d'action de la Préfecture de Jeonbuk, combiné avec celui des habitants locaux, des commerçants et des industriels, est un construit politique en faveur d'une stratégie dans le cadre du système territorial local. La Préfecture, dans sa dimension politique, cherche à influencer le rapport de force en mobilisant des ressources nouvelles.

⁵¹⁰ D'après Park yang-il, Président de la Chambre du Commerce et de l'Industrie, Moon Dong Sin, maire de GunSan, la Préfecture de Jeonbuk, Lim Byung Chan, Secrétaire général du siège principal du mouvement d'attachement au pays natal de Jeonbuk, la Préfecture de Jeonbuk.

⁵¹¹ Loi spéciale adoptée par l'Assemblée Nationale en décembre 2007. Journal régional *Jeonbukjoongang Shinmun*, 6 mai 2009. Le Comité de la loi spéciale de Saemankum est devenu : Comité d'organisation pour promouvoir l'ensemble des habitants de Jeonbuk.

⁵¹² L'association du mouvement d'attachement au pays natal de Jeonbuk, 2007, *L'histoire de trente ans d'attachement au pays natal*, Editions de La société civile avec personnalité juridique, p. 600.

⁵¹³ *Le journal de Gunsan mirae*, 9 juillet 2010.

⁵¹⁴ La Chambre du Commerce et de l'Industrie a recueilli des signatures pour une pétition rapportant l'opinion locale, journal national, *Hankookilbo*, 4 juillet 2010.

⁵¹⁵ Le journal national est critique et le journal local est plutôt en accord avec ce projet.

Dans l'analyse sociologique des conflits du travail, on voit aussi que : « les coalitions (...) ne sont pas données au départ, c'est une stratégie qui les constitue ⁵¹⁶ ». La stratégie de la Préfecture ne reste pas passive. La mobilisation collective de Jeonbuk de façon concrète peut se redéfinir comme un ensemble de jeux intervenant dans l'organisation territoriale. Malgré la contrainte du pouvoir administratif national, la Préfecture œuvre politiquement pour favoriser sa propre rationalité. Ce qui la conduit à prendre l'initiative afin d'imposer des travaux plus longs sur la digue intérieure. Mais la Préfecture ne dispose pas d'un pouvoir équivalent à celui du Ministère des Affaires Maritimes. Ce qui entraîne une incertitude dans cette stratégie. En d'autres termes, « ... ce qui est incertitude du point de vue des problèmes est pouvoir du point de vue des acteurs ⁵¹⁷ ». Le pouvoir de la Préfecture, même associée aux organisations locales, est moindre que celui du ministère du Territoire et des Affaires maritimes.

Les habitants sont très attachés à leur région et ils expriment un sentiment d'identité fort envers Jeonbuk ⁵¹⁸. En jouant sur ce sentiment identitaire d'une part et sur les disparités socio-économiques d'autre part, le Conseil régional impose ses choix, en tirant profit des droits que la loi de déconcentration lui octroie ⁵¹⁹.

La stratégie de la Préfecture et du Conseil régional n'est pas seulement locale et elle finit par entraîner l'ensemble des partenaires ruraux, notamment *La société de la Communauté rurale*, et ceux qui sont chargés de la gestion du revêtement des berges des fleuves. La coalition des acteurs ayant les mêmes intérêts a gagné à sa cause le Conseil régional lui-même. Le Comité de Saemankum du Cabinet du Premier Ministre est poussé à négocier un compromis entre le Ministère du Territoire et des Affaires maritimes et la Préfecture de Jeonbuk sur la meilleure façon d'endiguer les berges. Cette médiation a facilité la résolution du différend. Chaque partie fait des concessions sur les zones d'emplacement, sources des divergences relatives aux facteurs écologique, notamment l'emplacement des éoliennes ⁵²⁰.

⁵¹⁶ Jean-Daniel Reynaud, 1982, *Sociologie des conflits du travail*, PUF, p.72.

⁵¹⁷ Friedberg, 1993, *Le pouvoir et la règle, Dynamiques de l'action organisée*, Seuil, p.250.

⁵¹⁸ L'association du Mouvement d'attachement au pays natal de Jeonbuk, le Conseil des habitants Jeonbuk pour stimuler l'économie de Jeonbuk, la Commission de soutien de l'ensemble des habitants Jeonbuk pour des travaux Saemankum, l'Association de libération coréenne de la municipalité de Jeonju, sont des organes particulièrement attachés à l'avenir de leur région natale.

⁵¹⁹ Kim Hyun Jo, 2009, *La théorie du système de la collectivité territoriale*, Éd. de Daeyoung.

⁵²⁰ Cabinet du Premier Ministre, 2010, *L'idée de base pour des travaux de construction et le plan d'action du développement intégré pour Saemankum*, Éd. du cabinet du premier ministre, p 251.

6.3. L'engagement du Ministère du Territoire et des Affaires maritimes et de la Préfecture de Jeonbuk dans le cadre d'un système d'action concret

Pour comprendre ce qui se passe au niveau des relations de pouvoir entre les Ministère du Territoire et des Affaires maritimes (conseillé par le Ministère de l'Environnement) et la Préfecture de Jeonbuk, il faut remonter à leurs échanges réciproques⁵²¹ avant, pendant et après la mise en chantier du programme d'aménagement.

Ces trois acteurs entretiennent des relations suivies, parce que le projet d'organiser le territoire de la nation fait partie des missions confiées aux deux ministères, mais aussi des compétences de la Préfecture de Jeonbuk qui, du point de vue de l'administration du territoire, est concernée au premier chef par ces marécages à endiguer. Au-delà de ces rapports évidents, imposés par leurs engagements réciproques, chacun a également des attentes particulières quant aux retombées économiques et politiques, du nouveau paysage géographique et écologique du territoire. Les rapports changeants entre ces trois acteurs s'analysent dans ce contexte, en attendant d'y ajouter la contribution des autres partenaires de cette action publique.

Aucun d'entre eux, malgré ce qui distingue leurs prises de position initiale, n'a intérêt à ce que le projet échoue. Il est possible de trouver un terrain d'entente, quitte à renoncer, pour l'un et l'autre, à tel ou tel point. Pour diminuer les tensions entre les acteurs en présence, une négociation stratégique s'engage pour accélérer les travaux sur les berges des fleuves à l'intérieur de la digue. Cette négociation vise à aboutir à un accord entre les deux parties dans leur engagement politique sur le dispositif environnemental (pour les Ministères du Territoire et des Affaires Maritimes, et de l'Environnement) et sur le rattrapage du développement régional (la Préfecture de Jeonbuk). Cette exigence est au coeur de leur interdépendance stratégique.

Alain Touraine évoque « *un ensemble hiérarchisé de systèmes d'action, c'est-à-dire, de rapports sociaux entre des acteurs dont les intérêts sont opposés, mais qui appartiennent au même champ social, donc partagent certaines orientations culturelles*⁵²² ». Des rapports sociaux s'établissent peu à peu et un nouveau jeu de coopération entre ces trois partenaires, pour faire avancer leurs intérêts dans un contexte culturel commun à l'échelle du mécanisme

⁵²¹ Selon Friedberg, le pouvoir est un échange et cette relation d'échange permet de jouer des avantages inégalement répartis.

⁵²² Alain. Touraine, 1978, *La voix et le regard*, Seuil, Paris, p.42.

politique. Cela nécessite de s'entendre sur la longueur des digues intérieures. Ce jeu de coopération permet de réguler les relations et de prévenir les conflits. C'est pour Jean-Claude Lugan l'idée de « *système de régulation des relations et de système d'alliance* »⁵²³.

Le *modus vivendi*⁵²⁴ de leur coopération est le suivant : le Ministère des Affaires maritimes a accepté de reculer de 11,5km la zone des éoliennes, ce qui évite l'affaissement du sol et permet d'aménager une grande route pour la circulation. La Préfecture de Jeonbok, a obtenu un espace de digue de 2,5km sur l'emplacement des terres agricoles, tout en concédant 9,3km de digue qui ne pourront pas être construits le long de la zone réservée pour l'écologie⁵²⁵. Ces trois instances approuvent cette décision résultant de multiples négociations et la considèrent comme une réponse recevable par chacune des parties.

Ces résultats pourraient être le fruit de l'efficacité d'un système d'action concret agissant dans l'intérêt de tous. Comme dit plus haut, tous les trois ont réduit leurs prétentions initiales. C'est bien un contexte de coproduction de la décision. Ce cadre de concertation,⁵²⁶ accepté par les trois instances apparaît comme l'intégration réelle de ce système territorial. Ceci permet la finalisation des travaux de construction de la digue intérieure conforme aux dispositifs de régulation du Comité de Saemankum du cabinet du Premier Ministre.

Le système d'action concret, selon Crozier et Friedberg, est « *la résultante de différentes stratégies, qui peut être considérée comme une solution aux problèmes de l'action collective, aux problèmes de l'interdépendance, de la coopération et du conflit que peuvent développer les acteurs*⁵²⁷ ». Ces acteurs sont des individus ou des groupes qui agissent dans le cadre du système territorial. Pour pouvoir résoudre le problème posé, ils créent des réseaux parallèles en outrepassant leurs domaines de compétence, tout en maintenant leur propre fonctionnement. C'est un réseau d'interactions entre des personnes et des institutions, relativement structuré et durable. Il dépasse les limites organisationnelles et institutionnelles des compétences des uns et des autres.

Nous retrouvons ces procédés dans notre analyse des relations entre les institutions qui interviennent sur l'organisation territoriale. Nous avons adopté le concept de système d'action concret de Crozier pour trois raisons. D'abord, il est difficile d'accéder aux informations relevant du niveau des acteurs individuels ; malgré certains entretiens semi-directifs sur place

⁵²³ Jean-Claude Lugan, 1993, *La systémique sociale*, PUF, p.81.

⁵²⁴ C'est un nouveau schéma convenu.

⁵²⁵ *Journal de Séoul*, 18 novembre 2010.

⁵²⁶ Friedberg, 1993, *Le pouvoir et la règle, Dynamiques de l'action organisée*, Seuil, p.156.

⁵²⁷ Crozier et Friedberg, 1977, *L'acteur et le système* Seuil, p.286.

avec des fonctionnaires de la Préfecture et des membres de différents départements ministériels, nos sources ne nous permettent pas d'identifier les responsables directs des négociations. La culture de l'action collective prévaut dans la recherche de compromis, pour partager les responsabilités en cas de problèmes ; elle est de règle dans tous les projets publics. Pour analyser les instances gouvernementales, le recours au système d'action concret est intéressant pour expliquer l'opposition, les négociations et les alliances. Enfin, le résultat envisagé, permettre la poursuite de l'avancement et surmonter la crise, est le même lorsqu'il s'agit d'individus ou de groupes.

La négociation sur le principal clivage relatif au revêtement des berges sur le bord des fleuves ne pouvait pas échapper à ce qu'on appelle pudiquement « le réalisme politique ». Ce n'est jamais simple et cela implique des dispositifs de négociation de manière à apporter un minimum de coopération entre chacune des parties. Le processus de coopération s'appuie sur la nature des échanges et les méthodes de gestion adoptées par les deux camps⁵²⁸. Tant que la Préfecture n'a pas renoncé à ses positions, elle continue son action d'aménagement et elle en tire profit dans sa négociation avec le Ministère des Affaires maritimes. Ce réalisme politique la met en conformité avec les priorités technocratiques de l'Etat, tout en facilitant la mise en œuvre du système d'action territorialisé. Le territoire a besoin de bien coordonner et de réguler les relations entre les trois parties engagées.

La symbiose des points de vue développés par les trois partenaires peut conduire à un plan d'action concret pour les parties engagées, en conformité avec la finalisation de leur système d'action, car il organise une convergence d'action, grâce au bon vouloir de chacun⁵²⁹.

La stratégie de l'engagement politique de la Préfecture ne semble pas efficace, malgré le soutien de l'opinion publique régionale. Mais son interdépendance stratégique a permis de rapprocher leur point de vue territorial en dépassant les limites de leurs compétences avec la marge de liberté de chacun des acteurs engagés dans ce jeu de coopération, grâce au ralliement d'acteurs jusqu'ici opposés.

⁵²⁸ L'abandon des berges sur la section prévue pour une réserve écologique provoque des surcoûts financiers et technologiques non négligeables pour tasser les terrains du complexe industriel. Le grand projet de polder est encore loin de voir le jour, car le problème de la terre impose des efforts financiers considérables (*Le Monde*, 8 mai 2010). Mais le gouvernement met en route la construction d'un autre Grand Canal qui repose sur une entreprise titanesque d'aménagement des quatre principaux fleuves. Cette initiative inquiète la Préfecture de Jeonbok, mais elle est nécessaire selon les prévisions économiques gouvernementales.

⁵²⁹ Le gouvernement a décidé de ne pas construire de berge sur la section d'emplacement d'une zone écologique de découverte de la nature, *Journal de Séoul*, 16 novembre 2010.

Chapitre 7

7. L'action territoriale dans le système de l'entreprise

Nous avons présenté dans un chapitre précédent la construction sociale de l'espace des milieux aquatiques comme une régulation des relations, en vue d'établir l'interdépendance stratégique entre acteurs territorialisés. Il faut maintenant la décrire plus précisément au niveau des entreprises concernées par le projet. Nous analyserons l'action des entrepreneurs selon l'idée de Sainsaulieu sur la culture d'entreprise où le mécanisme collectif permet une intégration plus importante entre individus dans le but d'obtenir une approche commune. Nous considérons dans cette partie la structure du champ de grandes entreprises, à l'échelle nationale, qui se concrétise à travers des dispositifs d'intégration réelle entre dimension politique et système économique.

Nous nous attacherons à l'ensemble de ces logiques d'action permettant de contribuer à la concertation du pouvoir économique. Etudier l'action organisée dans le système d'entreprise, c'est décrire l'ajustement en permanence de leur comportement pour produire les enjeux écoterritoriaux d'aujourd'hui. Nous examinerons si cette orientation se construit dans la dimension écologique du moment avec son propre objectif de développement. L'idée selon laquelle la nature est objet de régénération malgré les détériorations occasionnées par le projet, sert de point d'appui à une stratégie pour faire face aux critiques des militants associatifs environnementaux. Tout ceci sera envisagé pour répondre aux rétroactions du système social dans leur démarche.

Il est intéressant d'analyser la montée au puissance des entreprises dans le projet de Saemankum. Cette dernière traduira le poids décisif de la culture d'entreprise selon la manière dont les acteurs économiques qualifient la structure de leur espace de position. Pour ce faire, nous montrerons les pratiques d'aménagement mises en œuvre par les acteurs économiques. Nous essayerons d'étayer l'analyse grâce au système de disposition pour comprendre le champ d'action des opérateurs économiques en lien avec leur culture professionnelle⁵³⁰ et leurs relations avec l'Etat.

⁵³⁰ À noter que nous avons eu encore plus de difficulté pour obtenir des informations des entreprises travaillant à Saemankum que de l'administration.

7.1. L'action collective de l'entreprise dans une structuration du champ

Les grandes entreprises coréennes du bâtiment et des travaux publics⁵³¹ valorisent un territoire, mais au profit de leur structure spécifique de conglomérat. Elles concentrent le pouvoir au niveau économique, dans une logique capitaliste. Cette recherche du profit s'accompagne de questions sur la thématique environnementale.

Selon Ulrich Beck, « *évoquer les effets secondaires [environnementaux] revient aujourd'hui à nuire aux entreprises qui ont investi leur avenir et celui de leurs employés dans ces projets, et donc aussi à nuire à la politique économique gouvernementale*⁵³² ». Les grandes entreprises sont prêtes à prendre en compte les pratiques qui privilégient leur stratégie de développement à l'échelle macro-économique⁵³³.

Des entreprises spécialisées dans la construction civile, essentiellement Hyundai, de Daelim et de Daewoo, se sont davantage investies dans la gestion d'infrastructures que d'autres groupes. Dans une logique entrepreneuriale, cette configuration relève de l'ordre social ordinaire, puisqu'elle correspond à une culture professionnelle observable dans la plupart des pratiques de ces entreprises.

Friedberg explique que « *les acteurs n'agissent jamais dans un espace non structuré. Leur rationalité et leur capacité de choix sont pré-structurées par leur appartenance à des cultures professionnelles*⁵³⁴ ». Pour les pratiques communautaires d'entreprises, les « choix pré-structurés » correspondent à un repère professionnel sur la manière dont des acteurs économiques se positionnent.

« *La dimension culturelle est présente dans tout système social de production économique (...) L'analyse stratégique de l'organisation complète cette vision culturelle des rapports humains au travail, en introduisant une compréhension de l'action comme résultant de ces jeux informels*⁵³⁵ ». La culture d'entreprise intégrée aux pratiques de gestion et d'organisation

⁵³¹ Logement collectif, port industriel, barrage, grand ponts, grands équipements autoroutiers entre Séoul et Pusan, bâtiment publics.

⁵³² Ulrich Beck, 2001, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Éd. ALTO Aubier, Paris, p.453.

⁵³³ Ahmed Silem, 1989, *Introduction à l'analyse économique, base de méthodologies et problèmes fondamentaux*, Éd. Armand Colin, Paris, p.153.

⁵³⁴ Friedberg, 1993, *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée*, Seuil, p.16.

⁵³⁵ Renaud Sainsaulieu, 1987, *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques & Dalloz, p.214 & 217.

du travail constitue une importante ressource dans les choix stratégiques des entreprises. La stratégie entrepreneuriale, construite à partir de l'approche cognitive partagée par les acteurs d'une organisation, est essentielle dans le cadre de l'action collective de l'entreprise.

Une des caractéristiques de la culture des entreprises coréennes est liée au confucianisme⁵³⁶ : la *capacité d'action*, comme principe de management d'entreprise. Elle se reflète dans la culture de l'entreprise par la création d'un sentiment communautaire qui met l'accent sur la place privilégiée de la « relation affective et humaine », selon Cho Yung Ho⁵³⁷. Les responsables d'entreprise prétendent que la construction des relations humaines est « en amont » du *business*.

7.1.1. La culture d'entreprise comme principe de développement

La plupart des pratiques professionnelles observées dans les grandes entreprises, notamment dans leur gestion des ressources humaines, explique la culture d'entreprise. Le responsable d'un chantier de Hyundai exprime le climat général d'enthousiasme partagé par le monde du travail, malgré la compétition avec les autres entreprises : « *je suis reconnaissant envers l'ensemble des ouvriers qui ont accepté de travailler en coopération les uns avec les autres et qui ont mobilisé tous leurs efforts pour atteindre nos objectifs tels qu'ils ont été fixés, malgré l'environnement et le travail pénibles, tout cela afin d'achever la construction de la digue, qui fait la fierté de l'entreprise* ». Ce discours relaye un discours souvent entendu⁵³⁸. Il devrait être nuancé à la faveur d'une analyse des changements observés dans la société civile d'aujourd'hui, où l'on observe des manifestations et des revendications syndicales d'ouvriers mécontents et désireux de voir leur société entrer dans un modernisme caractérisé par une forme d'individualisme.

L'unité des salariés se fonde sur le représentant de l'autorité qu'incarne le chef d'entreprise, comme les membres d'une famille se réfèrent au chef de famille. Cet aspect s'explique par le lien affectif existant entre les employés et leur chef. On comprend mieux la

⁵³⁶ Le confucianisme fait partie intégrante du système social. You Sunk Chune, 1997, *La limite et la possibilité de capitalisme confucéen*, Éd. la modernité et la tradition, n°1, p.74-93. Il est un principe essentiel déterminant la structure sociale et culturelle des relations humaines. kim Kyung Dong, 1993, « L'étude théorique sur le confucianisme et sur la modernisation », in *La théorie du changement dans la société coréenne*, Éd. Nanam.

⁵³⁷ Cho Young Ho, 2001, « Le collectivisme dynamique : La culture d'entreprise chaebols coréenne », in *la recherche de la région internationale*, n°5-1, p.111. Édition. la presse universitaire étrangère.

⁵³⁸ Cho Young Ho, 1995, *Les caractéristiques culturelles des grandes entreprises*, in Sin You Kune, *L'orientation de gestion des grandes entreprises*, Éditions la société de Saekyung, p336. Sin You Kune, 1992, *La gestion de la Corée ; le phénomène et la perspective de ce management*, Éditions Park Youngsa.

fidélité de ces derniers envers l'entreprise. La dimension affective s'avère un élément primordial au bon fonctionnement au sein de l'entreprise.

Le directeur du quatrième chantier de la digue déclare : « *ce sont les forces et les énergies conjointes des employés qui reflètent leur confiance en moi, en s'encourageant mutuellement pour que les tâches de construction de la digue soient bien menées, sans produire un seul accident dans notre entreprise depuis le commencement des travaux* ». La force de ces employés est un comportement favorable à la compétitivité de l'entreprise. Ne pas susciter un seul accident peut avoir des résultats inattendus en matière de coopération dans le cadre du développement de l'entreprise. Dans ce contexte, la culture managériale du dévouement à l'intérêt collectif de cette entreprise révèle la condition sociale apte au développement de la vie des entreprises en s'inscrivant dans la recherche du bénéfice optimal⁵³⁹.

Ce dispositif est constitutif de la vie collective et l'interaction entre les salariés et l'entrepreneur permet de comprendre la culture managériale qui cherche à tirer profit de toute activité de l'entreprise. Le projet de l'organisation territoriale prend la forme d'une action collective de ces entreprises pour augmenter leurs bénéfices.

« *A condition de tenir compte de toute la recherche en sciences sociales depuis longtemps élaborée sur les rapports entre culture et travail en organisation, la culture d'entreprise peut devenir un véritable concept de développement*⁵⁴⁰ ». « *Une fidélité au patronat et un devoir de protection du patronat envers les salariés* »⁵⁴¹ permettent aux salariés de renforcer l'esprit de groupe en donnant un sens à ce qu'ils font⁵⁴². Les dirigeants les poussent à s'investir davantage dans l'entreprise, en les incitant à développer leur esprit d'innovation. Au cours de ce processus, les liens affectifs nés de l'échange réciproque entre salariés constituent un des éléments essentiels de solidarité au sein de l'entreprise. Ces conditions sont déterminantes pour la discipline des salariés et leur adhésion à la relation de travail. Ils se conforment ainsi plus facilement à l'espace d'action prescrit par l'entreprise pour favoriser une réussite collective. Les comportements singuliers sont alors limités. La culture communautaire d'entreprise valorise l'innovation et le développement⁵⁴³.

⁵³⁹ *Le journal d'économie quotidienne*, 15 septembre 2009.

⁵⁴⁰ Renaud Sainsaulieu, 1987, *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques & Dalloz, p.223.

⁵⁴¹ Christian Thuderoz, 2005, *Sociologie des entreprises*, La Découverte, p.57.

⁵⁴² Jacques Rhéaume, 2010, *L'action communautaire d'inspiration Nord-Américaine*, in *Faire communauté en société, Dynamique des appartenances collectives*, Presses Universitaires de Rennes, p. 179.

⁵⁴³ Cho Young Ho, 2001, *Le collectivisme dynamique : la culture d'entreprise chaebols coréenne*, in *La recherche internationale*, n°5-1, p. 114, pp. 102-124. Éd. de la presse universitaire étrangère (le centre international). Les membres de l'organisation ayant une forte conscience collective ont l'attitude fondamentale

Selon Sin You Kune, la culture d'entreprise est le résultat d'un environnement économique basé sur des pratiques de développement. Ces pratiques favorisent un fonctionnement positif de l'entreprise en produisant une harmonie au sein de la communauté qu'elle constitue. Cette formation culturelle contribue à l'établissement de la prospérité des entreprises. Elle est une ressource d'action et de gestion. Elle permet de mieux atteindre les objectifs économiques poursuivis à travers l'aménagement des milieux aquatiques.

7.1.2. L'approche de la culture d'entreprise par Sainsaulieu

La réflexion de Sainsaulieu sur l'action organisée des entreprises fait de la culture d'entreprise un mécanisme collectif qui permet une intégration des individus en leur donnant une approche commune. « *L'analyse culturelle des comportements collectifs au travail et tout particulièrement des capacités relationnelles dans les entreprises*⁵⁴⁴ » s'intéresse aux rapports entre l'organisation de la structure de management et la logique interne des actions collectives. Il propose une typologie des cultures d'entreprise selon quatre éléments : *la négociation, la fusion, les affinités et le retrait*, qui sont à l'œuvre dans les relations entretenues dans le cadre de l'organisation du travail. La notion de « fusion » nous semble adaptée à l'analyse de l'aménagement de l'espace des milieux aquatiques.

Pour Sainsaulieu, qu'est-ce qui fonde la « culture d'entreprise » ? Il explique ainsi le principe de « fusion » : « *Une première culture est marquée par le modèle fusionnel des relations. Les relations entre pairs sont intensément affectives, mais peu axées sur le débat d'idées. [...] Les valeurs de la masse, de l'unité [...] l'emportent ici*⁵⁴⁵ ».

On trouve cette fusion au sein des entreprises, dans la mesure où l'esprit collectif, source de cohésion, est notamment engendré par le rapport au chef. Les salariés se soumettent à l'autorité, en partie par le lien affectif qu'ils entretiennent avec leurs responsables et du fait de l'estime qu'ils portent au chef d'entreprise.

Cette culture collective, conçue au sein des grandes entreprises, se retrouve dans la gestion des affaires publiques. Mais elle ne fonctionne plus dans le compromis fusionnel qui permet

d'être fidèles à l'entreprise. *Le journal de l'économie quotidienne*, « Le changement de la culture des grandes entreprises pendant dix ans », 21 août 2007.

⁵⁴⁴ Renaud Sainsaulieu, 1987, *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques & Dalloz, p.173.

⁵⁴⁵ Renaud Sainsaulieu, 1987, *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques & Dalloz, p.173.

d'unifier les politiques des différents acteurs économiques entre eux. Entre les entreprises concernées, surtout Daewoo, Hyundai et Daelim, les relations sont intenses, fondées sur le fait d'avoir toutes les trois été retenues pour l'exécution du projet. Elles ont une ambition commune de réussite.

En dépit de cette culture d'entreprise fusionnelle et essentiellement affective, le rapport social régissant les relations entre les entreprises est de nature rationnelle. Leur système de relations est fondé sur la recherche d'une productivité optimale dans un cadre concurrentiel et il échappe à ce cadre fusionnel. Ce rapport social aux milieux aquatiques a permis un débat sur le partage des bénéfices escomptés de la planification territoriale. Sur les quatre sections de travaux du chantier de Saemankum, Daewoo en a obtenu deux et Hyundai et Daelim une seule, ce qui a été remarqué. Il existe une forte rivalité entre les grandes entreprises qui, dans les coulisses, cherchent à nouer de solides relations avec les hautes autorités politiques du pays. Bénéficiant d'un *a priori* favorable du gouvernement, certaines peuvent accroître leur position au rang national.

Il y a une concurrence réelle entre les grandes entreprises mais, pour des raisons culturelles, des effets convergents d'entente et de coopération entre les grands groupes (Hyundai, Daelim et Daewoo) s'imposent dans l'action collective et elles sont favorisées par un environnement culturel commun.

7.1.3. L'interdépendance entre dirigeants économiques et politiques

Dans le développement des espaces côtiers, les entreprises ont soutenu activement les décideurs politiques dans leurs efforts pour conforter leur secteur de production industrielle. Les dirigeants d'entreprise, dans un cadre d'interdépendances stratégiques, peuvent faciliter la coopération avec l'Etat, voire la rendre indispensable. Cette alliance est à la base d'une relation étroite qui est entretenue à travers la domination de l'économie de marché nationale. Le gouvernement n'a pas, par exemple, une connaissance approfondie des remblais. Il a besoin de conseils techniques et de l'aide des spécialistes pour élaborer et mener à bien le plan de développement territorial⁵⁴⁶. Cette situation permet à l'entreprise d'entretenir des relations avec l'échelon politique national, grâce à l'apport d'une technologie de pointe. C'est par un appel d'offres aux entreprises que le gouvernement lance son dispositif d'action.

⁵⁴⁶ Cho Myung Rae, 2006, *La recherche politique et la société démocratique*, Éd. Han-wool, n°10, p.269-274.

Cet appel d'offres est une stratégie rationnelle dans la mesure où il est structuré par des règles du jeu formalisées et, en quelque sorte, convenues entre les acteurs en présence, l'Etat et les entreprises. Toutefois, cet appel d'offres devient contraignant par la suite pour les acteurs économiques, qui réservent leurs meilleurs produits et techniques, pour le « client » étatique. Certaines entreprises ne restent pas inactives et continuent à développer de nouveaux systèmes d'action orientés vers cette demande permanente du gouvernement pour des projets novateurs. Dans ce contexte de compétition intense, d'autres entreprises cherchent à « contourner cette règle du jeu dans le cadre même de leur gestion interne⁵⁴⁷ ».

L'action collective de ces entreprises est une négociation répondant d'abord à des raisons stratégiques⁵⁴⁸. Cette négociation entre les acteurs politiques et les grandes entreprises génère des pratiques de coopération qui s'expliquent par le modèle de développement de l'économie keynésienne⁵⁴⁹. Leur interaction stratégique débouche sur un système d'action organisé et forme un large secteur d'investissement. La collaboration entre l'Etat et les entreprises produit des bénéfices réciproques. L'interférence entre acteurs économiques et politiques s'analyse comme un rapport de pouvoir en vue d'une coopération performante dans les territoires.

Au niveau des actions organisées, les stratégies des grandes entreprises cherchent à maximiser le programme d'action politique et à créer une opportunité d'action dans le cadre de la gestion de leur entreprise⁵⁵⁰. Ces échanges concrets renouent le réseau relationnel entre l'activité lucrative des entreprises et le capitalisme d'Etat⁵⁵¹.

Pour orienter l'action publique, l'Etat a besoin de ressources décisives. Celles-ci sont disponibles par l'intermédiaire des opérateurs économiques. Ces derniers, par leur alliance avec les pouvoirs publics, cherchent à pérenniser leur action. Ils assurent en commun la continuité de la gestion territoriale héritée du passé, en mettant en œuvre de nouvelles pratiques dans le cadre du développement durable. Les choix opérés naissent de l'interdépendance stratégique des acteurs.

⁵⁴⁷ Sung Kyung ryung, 1992, « La structure d'un parti politique et les classes sociales coréennes », in Lee Eun Jin, Kim Seok Jun, *La culture d'élection et la politique coréenne*, Éd. Institut de la Culture et la Société.

⁵⁴⁸ Michel Crozier et Friedberg, 1992, *L'acteur et le système*, Éditions du Seuil, points Essais.

⁵⁴⁹ Ahmed Silem, 1989, *Introduction à l'analyse économique, Bases méthodologiques et problèmes fondamentaux*, Armand Colin, Paris, p.67.

⁵⁵⁰ Ulrich Beck, 2003, *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, Flammarion-Aubier, Paris, p.234.

⁵⁵¹ « A partir de la tradition de centralisation du pouvoir qui caractérise depuis longtemps la Corée, on a mis en exergue le rôle essentiel de l'Etat coréen, à travers l'expression "*capitalisme d'Etat*", pour orienter, stimuler et contrôler le développement économique ». Eric Bidet, 2003, *Corée du Sud, Economie sociale et société civile*, L'Harmattan, p.28. « Cette intervention constante de l'Etat dans les affaires économiques est en contradiction avec les thèses néolibérales qui dominent aujourd'hui ».

Ce système d'action s'inscrit dans un échange réciproque et il est valorisé par des résultats satisfaisants. Les nouvelles pratiques collectives publiques s'ouvrent à la gestion environnementale et l'organisation des entreprises restructure et aboutit à de nouvelles régulations de leur champ d'action économique.

7.2. La stratégie des entreprises dans le domaine de l'environnement

Les grandes entreprises de construction ont été des acteurs majeurs de l'histoire de l'économie dans le système territorial. Mais le management de ces entreprises a connu des tensions fréquentes avec les militants associatifs environnementaux. Le dispositif environnemental n'est pas la priorité d'entreprises qui cherchent avant tout le rendement et la profit⁵⁵². L'engagement patronal à l'égard de la thématique environnementale est sujette à des ajustements permanents avant d'aboutir à un programme d'opérations de développement⁵⁵³.

Ces entreprises ont extrait des roches de la montagne Hae-chang⁵⁵⁴, de 1991 à 1998, pour construire des barrages. Ensuite, une partie des habitants, les écologistes radicaux et certaines initiatives citoyennes se sont opposés à ces travaux d'excavation⁵⁵⁵. Le Parc National Coréen et le Ministère de l'Environnement ont demandé l'arrêt des travaux de la digue. Ces entreprises s'engagent dans des négociations pour faire avancer leur appropriation économique de l'espace concerné. Ils ont proposé « *un plan de travaux de restauration et de reconstruction du paysage de montagne Hae-Chang* », permettant la poursuite de l'extraction des roches et des sols de cette montagne⁵⁵⁶. Pour Eric Katz, « *nous ne restaurons pas la nature ; nous ne la remettons pas à neuf. La restauration de la nature est un compromis ; elle ne devrait pas être une mesure fondamentale de politique environnementale*⁵⁵⁷ ». La restauration de la nature n'incarne pas un modèle essentiel, mais permet des modalités de négociation avec ces entrepreneurs, afin d'aboutir à un accommodement acceptable du point de vue de la politique environnementale.

⁵⁵² Seong Baek Seo, Kim Woo bon 1996, *La recherche sur des questions d'environnement naturel en gestion de management des entreprises coréennes*, Ed. L'institut d'économie et d'environnement coréens, n°5-1, p.63.

⁵⁵³ Antoine Bailly, 1978, *L'environnementalisme, environnement et action*, Éd. du CDSH-CNRS, Paris, p.11.

⁵⁵⁴ Cette montagne est incluse le parc national. Elle a 200 mètres de haut et une superficie de 20 ha.

⁵⁵⁵ En 2003, un écologiste s'est suspendu à un arbre près du chantier pendant plusieurs jours pour empêcher les travaux d'excavation.

⁵⁵⁶ *Journal de Hankyoreh*, 13 juin 2002.

⁵⁵⁷ Eric Katz, 2007, « Le grand mensonge ; la restauration de la nature par les hommes », in *Éthique de l'Etat. Nature, valeur, respect*, Éd. Vrin, p.371.

Les systèmes sociaux font pression sur le système de management patronal au nom de l'enjeu environnemental, qui devient une nouvelle règle de jeu. Si ces entreprises avaient continué leurs pratiques professionnelles antérieures, leur image et leur réputation auraient été écornées. La renaturation leur permet de poursuivre la promotion de leurs intérêts, quitte à ajuster leurs comportements à des interactions stratégiques de compensation. Cela reflète la mise en place d'une nouvelle culture professionnelle dans les entreprises. « Une part importante des conflits et des négociations concerne le maintien, la modification, le changement ou la suppression des règles⁵⁵⁸ ». « *Le plan de travaux de restauration et de construction du paysage de la montagne Hae-Chang* » traduit une responsabilisation écologique et sociale de ces entreprises, face à la modification des règles en termes d'action publique des entrepreneurs.

L'exigence écologique n'était pas autrefois considérée comme une règle obligatoire dans le modèle économique et social des entreprises. Cette responsabilité, au moins partielle, redéfinit une logique de l'engagement pour l'environnement, susceptible de stabiliser les rapports avec les écologistes. La construction de ce dispositif est un défi pour le nouveau management des entreprises.

7.2.1. La renaturation, une ressource décisive dans l'action stratégique des entreprises

Le système territorial s'oriente vers une organisation économique et sociale diversifiée où des différenciations s'opèrent entre les milieux sociaux. Les interdépendances sont plus fortes et encouragent à rechercher une approche opérationnelle globale. Les problématiques environnementales sont au cœur des interactions entre acteurs économiques et écologistes, qui poursuivent leurs stratégies respectives dans le déploiement de leur pratique.

Les promoteurs économiques ont mis en avant une étude⁵⁵⁹ selon laquelle l'extérieur de la digue forme déjà un nouveau banc de sable. En faisant connaître la régénération des plages de sable aux autorités et au public, après les détériorations occasionnées par le projet, ces acteurs économiques usent de ressources stratégiques pour faire face aux critiques des militants associatifs environnementaux et produire leurs propres systèmes d'action.

⁵⁵⁸ Jean-Daniel Reynaud, 1993, *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, A. Colin, p.25.

⁵⁵⁹ Université de Séoul, 2001, *L'analyse du changement sur la configuration topographique dans le milieu sous-marin à l'extérieur de la digue avant et après sa construction et la recherche des conséquences du polder sur les zones littorales de la mer occidentale*. Édition, Séoul, Institut de la science de vie agricole.

Selon la *Société Coréenne de la Communauté Rurale*, « les marécages pourraient disparaître temporairement, mais nous savons qu'on pourra avoir un nouvel espace naturel susceptible de se régénérer avec le temps⁵⁶⁰ ». Un professeur de l'université Gune San renchérit : « Il est vrai que la vitesse de production des nouveaux marécages est lente. Mais, après un certain temps, la sédimentation se reconstituera rapidement⁵⁶¹ ».

Ces discours sont destinés à calmer les appréhensions et les inquiétudes écologistes quant à la disparition des sols sableux et boueux. Selon les experts géologiques, les vasières ne sont pas figées, car elles changent en permanence selon les conditions topographiques, climatiques et même la configuration du terrain. Pour la *Société Coréenne de la Communauté Rurale*, le milieu aquatique serait assez fort pour surmonter l'impact des aménagements par l'intervention des hommes⁵⁶². Il y aurait un afflux considérable de terre et de sable de la mer Jaune provenant de Chine⁵⁶³. Les vasières de la côte ouest pourraient réapparaître grâce aux alluvions⁵⁶⁴.

La nature a sa propre logique et sa propre dynamique, elle fonctionne comme un système fermé qui s'auto-organise. On peut l'aménager et la transformer, sans forcément la détruire. Les entreprises semblent mettre en avant cette perception de la nature avec l'idée qu'on ne détruit pas la nature, on se contente de la transformer de façon à lui permettre de survivre.

A l'opposé, un professeur de l'université de Chonnam fait le constat suivant : « L'estuaire d'eau de mer Saemankum devrait être évalué avec les barèmes de l'économie écologique. Nous observons que la *Société Coréenne de la Communauté Rurale* met l'accent sur les 628 hectares de nouveaux bancs de sable⁵⁶⁵, lesquels constituent la surface maximum atteignable. Il faut bien voir qu'il s'agit ici d'une nouvelle vasière qui ne représente que 3% par rapport à la surface initiale de 28 300 hectares. Voilà pourquoi il n'est pas possible d'établir une comparaison quelconque sur l'envergure de ces nouvelles vasières par rapport aux vasières originelles⁵⁶⁶ ». Lors du même débat, un professeur de l'université de Bousan confirme : « En

⁵⁶⁰ La Société Coréenne de la Communauté Rurale et le Ministère de l'Agriculture, 2001, *Le gouvernement envisage de promouvoir le projet de polder*, Éd. de Société Coréenne de la Communauté Rurale et du Ministère de l'Agriculture, p 34.

⁵⁶¹ Compte-rendu des débats publics relatifs au projet de Saemankum, 7 & 10 mai 2001.

⁵⁶² D'après *La Société Coréenne de la Communauté Rurale*.

⁵⁶³ Institut d'information géographique nationale, Ministère du territoire des affaires maritimes, Hong Jae Sang, 1998, *Des sols sableux-boueux de la Corée*, Éd. de Daewonsa.

⁵⁶⁴ *Journal de l'économie de Séoul*, 19 avril 2000, professeur Park seung Woo.

⁵⁶⁵ Selon les écologistes, le sol de Saemankum se compose de sable à 60-70% et de matériaux organiques provenant des fleuves.

⁵⁶⁶ Compte-rendu des débats publics relatifs au projet de Saemankum, 7 & 10 mai 2001.

fin de compte, ces 628 hectares sont des dépôts de marée utilisés comme station balnéaire qui n'ont pas de capacité de production de ressources naturelles ».

Si la plage de sable se régénère, certains scientifiques doutent que ces nouveaux marécages puissent avoir le même caractère halieutique que les précédents. On ne tirera pas de la commercialisation des espèces maritimes des ressources considérables. La régénérescence de nouveaux bancs de sable n'offre pas de perspective fiable.

Les échanges entre spécialistes sur la régénération liée à ces transformations montrent la compréhension inégale par les milieux sociaux des problématiques environnementales, sociales et institutionnelles⁵⁶⁷. Selon Maurice Thévenet : « *Ce raisonnement stratégique met en jeu les systèmes de références profonds : penser "stratégie", c'est penser en terme de futur, de relations à l'environnement, de projet, de vision, autant de notions fondées sur des représentations individuelles (celles des dirigeants par exemple) et collectives*⁵⁶⁸ ».

L'avenir de l'entreprise n'étant garanti que par ses bénéfices, la dimension environnementale devient un défi qui impose à l'entreprise d'y répondre par une concertation. Les acteurs économiques justifient leurs propositions en rappelant que des sols sableux tels que ceux des districts de Gyehwa⁵⁶⁹, Asan, Nanyang ont été déjà régénérés⁵⁷⁰. L'aménagement par la régénération de la nature ouvre un champ des possibles aux acteurs économiques. La renaturation est l'élément efficace de cette négociation au niveau territorial.

7.3. Management vert comme référentiel de l'action publique

Pour les entrepreneurs, l'utilisation de technologies vertes est mise en avant. Elles n'ont pas seulement pour vocation d'atteindre un mode de relation moins conflictuel, mais d'aboutir à une image de responsabilité des entreprises face aux enjeux environnementaux. Cette dualité d'objectifs « *ne fait que mettre en évidence les références opérant au niveau global de l'entreprise*⁵⁷¹ ». La renaturation pratiquée par les aménageurs vise à concevoir un nouvel écosystème. Elle devient une ressource politique pour produire le champ d'action dans le système territorial de ce projet.

⁵⁶⁷ Jacques Perrin, 1988, *Comment naissent les techniques, la production sociale des techniques*, Ed. PubliSud, p.11.

⁵⁶⁸ Maurice Thévenet, (1993) 5^{ème} éd. 2006, *La culture d'entreprise*, PUF, p.99.

⁵⁶⁹ Le district Gyehwa n'a pas installé le barrage sur l'embouchure des fleuves, ce qui permet de pratiquer la régénération des nouvelles vasières.

⁵⁷⁰ « Après le polder, les vasières littorales peuvent être régénérées », *Le journal de Né-il*, 29 août 2006

⁵⁷¹ Maurice Thévenet, 1993, 5^{édition} 2006, *La culture d'entreprise*, PUF, p.48.

Les entreprises mettent en avant l'idée de « croissance verte » par la technologie disponible. Derrière la bataille, sans vainqueur, de la renaturation, menée par les aménageurs économiques avec une politique de management durable orientée vers la coordination opératoire attendue. Dans ce contexte, les entreprises sont prêtes à faire certaines concessions, mais sans remise en cause de leur logique de croissance.

Ce choix stratégique d'un management vert a pour but d'obtenir une nouvelle image d'entreprise en termes de pratique sociale. Un dirigeant de Hyundai dit que « *Hyundai est axée sur la technologie verte de pointe pour la faible émission de carbone* ⁵⁷² ». A long terme, la considération des spécificités environnementales n'est pas en contradiction avec l'action de management des entreprises, mais favoriserait plutôt l'émergence de nouvelles sources de profit. La politique de l'industrie, intégrant des technologies vertes, a rendu nécessaire d'adopter une vision active, dans laquelle elles sont utilisées comme une nouvelle opportunité d'affaires tout en améliorant l'image du modèle de gestion.

Conclusion du chapitre VII

Tout se passe ici comme si tout un chacun se devait d'évoluer entre deux conduites apparemment contradictoires : D'une part, une culture officielle de l'entreprise avec une ligne de conduite s'inscrivant dans une relation paternaliste inspirée du modèle familial ; l'individu doit se conformer à son environnement social, marqué par son héritage culturel. D'autre part, une culture, invisible pour les non initiés, développe des rapports sociaux individualistes qui, dans le contexte organisationnel, correspondent à une relation duelle « patron et salarié » ⁵⁷³.

Lorsqu'un dirigeant se retire, la succession dans les entreprises se fait de père en fils. L'environnement culturel entrepreneurial découle du lien de sang entre parents ⁵⁷⁴. L'activité entrepreneuriale se construit sur le modèle du droit de propriété familiale. La concentration du capital entre les mains du chef d'entreprise ⁵⁷⁵ renforce la centralisation administrative et assoit sa manière de diriger. Au-delà de l'intérêt financier immédiat, ces chefs d'entreprises

⁵⁷² Kim Jung Gyeom, dans l'article *La diversité est la concurrence*, Le journal Séoul 21 septembre 2009.

⁵⁷³ Kim Kyung Dong, 1990, « La conscience du travail des Coréens », in *La recherche des rapports entre les dirigeants et les travailleurs*, Éd. institut des relations entre employeurs et employés, p.65.

⁵⁷⁴ Kim Kyung Il, (1999) 2005, *Confucius doit mourir pour faire vivre le pays*, Éd. Bada. Kang Gang Sik, 2000, *L'idéologie confucéenne nouvelle et la culture et la politique confucianiste de la dynastie de Cho-Sune*, Éd. Jipmooudang.

⁵⁷⁵ Les grandes entreprises ont un financement préférentiel dans les politiques de développement. Elles peuvent emprunter et rebondir.

visent à imposer un pouvoir capitaliste. Cette dimension politique fait de la culture d'entreprise⁵⁷⁶ le moyen d'organiser les pratiques professionnelles.

La caractéristique importante de la culture d'entreprise est l'appartenance collective, renvoyant à la « *relation systémique exprimée au niveau de l'organisation des membres appartenant à l'ensemble de l'organisation d'entreprise, comme moyen d'action*⁵⁷⁷ ». Les responsables d'entreprise mettent l'accent sur les relations humaines qui trouvent leur espace d'action dans le sentiment de conscience communautaire.

Le processus d'échanges entre les partenaires « nationaux », envoie un message politiquement signifiant, où l'action menée par une volonté collective nationale, à laquelle participent et l'Etat et les entreprises, conduit à une gestion rationnelle s'appuyant sur un référentiel de politique publique.

« L'écologisation pratique » structurant le management durable de l'entreprise est une option incontournable pour tout projet d'avenir dans le cadre du mécanisme de régulation des pratiques d'aménagement. Le territoire comme système d'action présente les technologies « vertes » comme un choix rationnel.

Le système territorial a été institutionnalisé avec des préoccupations scientifiques et économiques. Dans cette institutionnalisation, les entreprises privilégient une pratique de développement menée sous la conduite de l'Etat, plutôt que sous leur propre initiative dans le cadre de « l'autonomie sociale de l'entreprise »⁵⁷⁸.

Chapitre 8

⁵⁷⁶ Lim Hyune Jin, 1999, « La structure de gouvernance et l'État : la force du centre orienté », in *La compréhension structurale de la société coréenne*, Éd. Arke.

⁵⁷⁷ Sin You Kune, 1992, *La gestion de la Corée ; le phénomène et les perspectives de ce management*, Éd. Park Youngsa, p.438.

⁵⁷⁸ Sainsaulieu (coord.), 1992, *L'entreprise, une affaire de société*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p.22.

8. Une mobilisation sociale hétérogène et son action territoriale

Le chapitre précédent nous a aidé à comprendre comment les acteurs économiques se sont organisés pour l'action territoriale. Il a aussi montré comment l'entreprise contribue en même temps à mieux organiser son rapport au politique ; sa stratégie de développement repose beaucoup sur une façon de pensée partagée. Maintenant nous nous attacherons à décrire les modalités d'action des écologistes. L'argument des acteurs associatifs écologistes est différent de celui des pêcheurs, qui sont assez divisés sur la prise en compte de l'environnement. Pour montrer leur bonne volonté, les militants des associations ont mis au point un autre ressort stratégique avec des pêcheurs qui luttent pour leur droit de vivre. La considération de l'intérêt des pêcheurs a eu une résonance particulière chez les écologistes. Mais il reste à voir la mise en place de l'action collective des écologistes associatifs, ainsi que des acteurs religieux, pour diffuser la pratique de l'environnement dans leurs constructions identitaires communes.

Ce chapitre montre comment, au sein du mouvement social, les pêcheurs locaux ont organisé leurs revendications propres, de façon progressive et convergente avec celles des autres partenaires sociaux, malgré leurs divergences avec les écologistes. On peut rappeler que face à ce projet, tous les pêcheurs locaux n'ont pas eu la même réaction, car le prolongement des travaux a permis à certains de poursuivre un temps leurs pratiques de pêche en les adaptant aux nouvelles données. Nous suivrons, étape par étape, la manière dont ces efforts ont été mis en œuvre.

Parmi les catégories socio-professionnelles, celles exerçant des métiers traditionnels sont les plus concernées par les bouleversements annoncés. Nous analysons, à partir d'entretiens, de documents et d'observations sur le terrain, les positions des pêcheurs mais aussi – dans une moindre mesure – celles d'autres catégories sociales.

8.1. Des marins-pêcheurs aux positions différenciées

Les rapports que les hommes entretiennent avec leur environnement naturel sont en relation avec leurs modes d'existence. La nature peut être exploitée ou transformée en fonction des besoins des hommes. Les interactions des marins-pêcheurs et des conchyliculteurs avec leur espace de vie leur ont permis de reproduire et d'inscrire dans la continuité une pratique sociale dont le développement a été assuré par les générations antérieures. Elles leur ont permis de capitaliser des acquis traditionnels. Ce qui a donné naissance à un sentiment d'appartenance participant à la définition de l'identité professionnelle. Ils ont construit un modèle de communauté locale, en conformité avec leur culture marine.

L'Etat voudrait façonner le futur des territoires dans une approche rationnelle. Mais cette action territoriale apparaît inadaptée aux pêcheurs à pied professionnels attachés à la valorisation patrimoniale. Ils ont peur qu'elle ne modifie leur métier et leur espace de vie. Une tension naît entre les pêcheurs locaux et les écologistes, attentifs *au maintien de l'écosystème*⁵⁷⁹ et, de l'autre côté, l'État soucieux de la rentabilité des territoires. Même si les points de vue des pêcheurs et des écologistes ne s'accordent pas d'emblée, ils peuvent aboutir à une unité propice au développement d'un mouvement social.

Dans notre problématique, la première hypothèse nous amène maintenant à la deuxième : *Les pêcheurs locaux et les écologistes défendent des positions hétérogènes, voire antagonistes : les uns veulent garantir les ressources halieutiques, les autres préserver l'écosystème. Même s'ils ont des divergences, ils se rejoignent sur les perturbations de l'environnement naturel par le projet. Cet objet de mobilisation rallie différents acteurs aux enjeux plus ou moins convergents. Le socle de valeurs qu'ils partagent a un impact considérable sur les relations entre les pêcheurs locaux et les écologistes, locaux ou nationaux. Les valeurs bouddhiques marquées par le respect de la vie et de la nature les réunissent.*

Les marins-pêcheurs considèrent que le projet d'endiguement ne tient pas compte des attributs territoriaux spécifiques qui, longtemps, ont façonné leur environnement culturel et inspiré leurs modes d'action. L'idée de substituer à la pêche une autre activité, même génératrice de revenus supplémentaires, est mal accueillie chez les pêcheurs.

Cette unanimité de façade cache de profondes divergences entre les motivations des différents acteurs littoraux. Une première catégorie d'habitants apprécie le projet pour sa

⁵⁷⁹ Denis Couvet et Anne Teyssède-Couvet, 2010, *Écologie et Biodiversité*, Éd. Belin, p.222.

dynamique territoriale et ses perspectives d'évolution temporelle et matérielle. D'autres voient la possibilité de continuer à pratiquer leur métier pendant les travaux. Une partie des pêcheurs locaux estime les indemnités accordées médiocres et rallient les adversaires du projet. Une minorité de pêcheurs pense que la spécificité du site est menacée. Ceci explique leur alliance avec les écologistes. Ces divisions entre les pêcheurs eux-mêmes diminuent l'efficacité des mobilisations collectives. Au cœur de notre travail, relevons trois caractéristiques :

1. Le refus du mode de vie traditionnel, qui reste pénible pour certains pêcheurs, rend le grand projet séduisant.
2. Ceux qui cherchent la survie quotidienne, selon un mécanisme social ancestral, veulent garder la situation actuelle.
3. Une partie des pêcheurs locaux s'associe aux écologistes pour réunir l'intérêt particulier et la dimension écologique.

Les pêcheurs ayant accepté l'indemnisation du gouvernement estiment que leur position sociale ne sera pas affectée par la perte de leur terrain de travail. Ils acceptent la logique de développement du territoire. Ceci empêche les velléités d'action revendicative. Par contre, d'autres pêcheurs pensent que l'indemnité est insuffisante et revendiquent une compensation pécuniaire supplémentaire, tout en continuant leur pratique professionnelle. Ces divergences sont liées à la vision de chaque partie sur l'avenir de la région.

Notre étude aborde le territoire comme un référent important pour les acteurs professionnel des littoraux, notamment par les formes d'économie solidaire qui y sont développées. Les changements induits dans le rapport au travail et dans les rémunérations, par la construction de la digue extérieure, pourraient influencer le champ d'action des pêcheurs. C'est l'occasion d'éclairer leur vision de l'espace géographique et leur argumentation.

Le mouvement de Saemankum a constitué un catalyseur important dans la revendication de nouvelles modalités environnementales. En raison de prises de position diverses au sein de ce mouvement, son impact initial a été faible. Cette faiblesse, s'explique par le scepticisme et le désaccord fondamental entre le groupe des pêcheurs locaux et celui des écologistes politiques sur le rôle réel de la mobilisation collective.

Néanmoins, l'action organisée contre le projet d'aménagement s'appuie sur deux positions convergentes, d'un côté, le désir de continuer la pratique professionnelle des pêcheurs, de l'autre, le référentiel écosystémique du *lobby* écologiste. L'invention d'une conception

environnementale défendant le droit à l'existence des pêcheurs a fini par s'intégrer dans la pensée des écologistes. Une alliance a été possible avec les associations environnementales, sur une action de défense des conditions de travail des pêcheurs. Sur ce terrain, les populations traditionnelles et les écologistes se sont réunis et ont défendu un intérêt commun.

L'étude de la puissante mobilisation collective explique l'adoption d'actions environnementales par les marins-pêcheurs. L'analyse du mouvement de Saemankum facilite la compréhension des discours visionnaires sur le modèle écosystémique de notre temps. La mobilisation collective a réuni des acteurs littoraux et elle montre le bien fondé de notre seconde hypothèse.

8.1.1. La prise de conscience de la souveraineté du peuple

Si le système territorial se construit dans l'action collective, les acteurs politiques envisagent l'action publique sous la forme hégémonique de la rationalité accordée au référentiel technique. C'est une forme culturelle héritée d'une tradition séculaire.

Après l'insurrection populaire des ouvriers et des étudiants de l'été 1987, l'environnement politique a évolué peu à peu vers plus de démocratie. Cette revendication a permis la modification de la structure politique avec la prise de conscience de la souveraineté du peuple. La concrétisation institutionnelle de cette évolution fut insuffisante pour modifier le mécanisme territorial actuel en profondeur. Un régime démocratique au niveau de la politique publique n'a pas été mis en place, même dix ans après.

La division de la Corée (Nord et Sud) a fait de la sécurité nationale un enjeu politique majeur. L'unité du peuple était primordiale et constituait la logique fondamentale transmise par l'Etat⁵⁸⁰. La multiplicité des acteurs sociaux menaçait cette unité. Alain Touraine donne une explication de la difficulté d'une telle concertation institutionnelle. Cette situation a laissé le champ libre à un autoritarisme politique, écartant toute velléité démocratique, empêchant toute prise de position publique différente de celle de l'Etat. C'est l'opposé de la relation entre l'Etat et la société civile dans les démocraties libérales⁵⁸¹. La culture nationale autoritaire⁵⁸² ne permettait pas l'échange d'intersubjectivité politique.

⁵⁸⁰ Alain Touraine, 1992, *Critique de la modernité*, Fayard, p.395.

⁵⁸¹ Emiliano Grossan et Sabine Saurugger, 2006, *Les groupes d'intérêt. Action collective et stratégie de représentation*, Armand Colin, Paris, p.113.

⁵⁸² Jusqu'en 1987, la société coréenne s'est définie par son identité confucéenne. Les pouvoirs politiques et le budget sont centralisés. Le gouvernement local dépend du gouvernement central, sans autonomie locale.

Aujourd'hui, le climat social relativement détendu, conséquence de la prise en compte de la souveraineté du peuple, a permis aux pêcheurs locaux d'exiger une indemnité supplémentaire à celle déjà obtenue du gouvernement au début des travaux.

8.1.2. La faible mobilisation sociale des populations du littoral

Les autochtones s'expriment avec quelques réserves, dans les propos repris ci-après : « *Nous avons reçu peu d'indemnisation, nous pensons que c'est un lot de consolation, ce n'est pas suffisant, cette somme ne permet de vivre que pendant un mois, alors qu'il est nécessaire de prendre en compte au moins trois ans*⁵⁸³ ». Pour d'autres, « *on barre la mer, en donnant un peu d'allocation, entre deux-trois millions de wons, je ne pense pas qu'il y ait d'autres moyens pour vivre, comment faire autrement pour survivre ?*⁵⁸⁴ ». L'indemnisation proposée par le gouvernement au début des travaux ne représentait qu'un lot de consolation. En même temps, en revendiquant une indemnité supplémentaire, les marins-pêcheurs ne peuvent plus soutenir et suivre les revendications des écologistes, malgré leur adhésion à ce mouvement. Ils se retrouvent tiraillés et pris dans une tension, entre leur intérêt pécuniaire et les principes à défendre.

Pour d'autres encore, du côté des pêcheurs notamment, on entend : « *L'indemnisation du gouvernement, ce n'est pas assez important pour construire une nouvelle vie, une indemnisation appropriée est nécessaire, on nous enlève notre environnement de travail. Toute ma vie, je n'ai fait que pêcher, je ne sais pas où aller avec une si petite indemnité, je ne sais pas quoi faire d'autre pour vivre, l'avenir est incertain*⁵⁸⁵ ». Pour la plupart de ces hommes, la pratique de la pêche en baies peu profondes constitue non seulement leur activité professionnelle, mais fait également partie de leur culture. La perte du droit au travail est un objet de crainte, voire de souffrance. La modification des espaces aquatiques, entraîne une *tension ingérable entre l'intérieur* (le moyen de subsistance) et *l'extérieur* (le champ de l'environnement)⁵⁸⁶. Selon Christian de Montlibert⁵⁸⁷, lors de la fermeture des usines sidérurgiques, la disparition de l'espace de travail remet en question tous les rapports sociaux

⁵⁸³ Le salaire moyen par mois est de 1 600 000 (un millions six cents mille wons).

⁵⁸⁴ Entretien avec un pêcheur sur l'indemnisation, 56 ans à Kyhwari.

⁵⁸⁵ Entretien avec un pêcheur de 59 ans, village de Kyhwari.

⁵⁸⁶ Jean Foucart, 2009, *Fluidité sociale et souffrance*, L'Harmattan, p.34-35. « La victime devient muette, il n'y a plus rien à dire. Le désespoir prive de langue et anéantit tout », p.30.

⁵⁸⁷ Christian de Montlibert, 1989, *Crise économique et conflits sociaux dans la Lorraine sidérurgique*, L'Harmattan.

autour du travail. Pour ces marins-pêcheurs, la possibilité de se construire dans leur humanité est en jeu. Ce sentiment d'injustice ressentie les empêche de trouver la force d'unification nécessaire pour concevoir d'autres solutions, d'où le manque de collaboration avec les écologistes⁵⁸⁸.

Un autre pêcheur observe : « *Le gouvernement dit qu'il n'y aura plus d'indemnisation, s'il en est ainsi, à qui pouvons-nous alors nous plaindre de notre situation injuste ?* ⁵⁸⁹ ». Un membre d'un comité pour les dommages aux pêcheurs du littoral note : « *bien que l'Etat affirme que le versement de 460 milliards de wons est terminé, ce n'est pas approprié comme indemnité réelle. Il faudrait mettre en place une autre forme d'allocation, si la question de rediscuter à nouveau ce problème se posait. Donc pour cela, nous souhaiterions des rémunérations supplémentaires le cas échéant* ». Certains marins-pêcheurs montrent combien les conditions matérielles méritent d'être réexaminées. Ceci passe par une mobilisation sociale qui revendique une nouvelle évaluation de cette allocation.

Parmi les marins pêcheurs, ceux qui exigent une aide supplémentaire n'ont pas de demande concernant l'environnement naturel. Des voix discordantes se sont faites entendre au sein du mouvement de mobilisation des marins pêcheurs. Deux tendances opposées se sont dessinées, d'une part un groupe d'autochtones attachés à leur intérêt matériel (marins pêcheurs), d'autre part un groupe cherchant à faire alliance avec les écologistes en laissant de côté leur profit personnel.

8.1.3. Les visions différenciées des pêcheurs locaux

Avant de parvenir à une alliance avec les écologistes, certaines divergences entre groupes de pêcheurs ont été importantes. Il s'agit de saisir le mécanisme qui a permis de résoudre les divergences et les revirements de position, pour rendre visible la stratégie mise en place.

Pour améliorer les conditions particulièrement difficiles de leur travail, certains pêcheurs accueillent le projet et la modification du territoire de manière positive. Cette opération d'aménagement est également pour eux source d'espérance. Les pêcheurs qui avaient perçu une indemnité de la part de l'Etat ne peuvent plus changer de position, sous peine de rembourser ce qu'ils ont déjà reçu. Beaucoup comptaient sur l'indemnisation pour débiter

⁵⁸⁸ Certains pêcheurs critiquent le premier accord avec le gouvernement.

⁵⁸⁹ Homme, 62 ans, pêcheur à bateau, village de Kyhwari.

une nouvelle vie⁵⁹⁰. D'autres soutiennent cette dynamique territoriale avec le développement de nouveaux usages de ces espaces pour accroître la rentabilité du territoire.

Des pêcheurs s'opposent au projet parce qu'ils craignent que les aménagements réalisés modifient leurs pratiques. Les discours font ressortir une ligne de fracture entre ceux qui soutiennent ce projet et ceux qui s'y opposent.

8.2. L'hétérogénéité des partisans du projet

Les points de vue divergents des pêcheurs s'expliquent en partie par des variables géographiques : les intérêts de chaque commune sont différents, en fonction de leur situation, notamment par rapport au barrage. Dans les quinze communes concernées par le projet, toutes les opinions sont présentes ; il se dessine souvent un courant majoritaire, mais argumenté de façon particulière. Nous avons sélectionné quelques communes en fonction de leur position géographique (Kim-Jé, Sim-po, Khe-wa à l'intérieur de la digue et Shinshido, à l'extérieur).

La commune de Kim-Jé compte le plus de pêcheurs favorables au projet, beaucoup exerçant une double activité professionnelle, pêcheur et agriculteur. S'ils perdent la pêche, il reste l'agriculture. Certains sont relativement indifférents au projet, pour d'autres il représente l'espoir d'acquérir de nouvelles terres, leur permettant de laisser un héritage familial à leurs descendants et de sauvegarder une propriété qui constitue un patrimoine créateur d'identité⁵⁹¹. Pour un agriculteur, transmettre la terre à son fils est une manière de se réaliser et d'accomplir sa vie. Léguer sa terre est un des piliers symbolique de l'espace social rural⁵⁹².

Les habitants de la commune de Sincido, sur les digues extérieures, sont également plutôt favorables au projet dans sa phase actuelle, mais pour d'autres raisons. Sincido était à l'origine une île isolée et elle est aujourd'hui reliée à la terre ferme grâce à la digue. Cette digue, conçue comme une autoroute, permet de désenclaver la commune en facilitant le transport. Ces aménagements ont fait flamber le prix des terrains, avec l'arrivée souhaitée de nouveaux habitants, ce qui a favorisé les propriétaires de l'île et leurs projets fonciers.

⁵⁹⁰ Certains marins-pêcheurs trouvent dangereux que certains continuent à travailler, malgré l'indemnisation.

⁵⁹¹ Han Ji Un, « Maintenant, il faut abandonner l'attachement à la terre (éditorial) », *Le journal de nouvelle Geo-Jé*, 4 mars 2010.

⁵⁹² Martina Deuchler, 2003, *La conversion confucéenne de la société coréenne*, éd. Acanet. Léguer la terre était important dans le cadre de la culture confucéenne.

Ces deux communes sont majoritairement favorables au projet, pour des raisons de désenclavement ou de patrimoine. A Simpo, à l'intérieur de la digue, la position est moins tranchée, car les avis sont plus partagés. Un pêcheur de 65 ans note : « *C'est bon de ne pas pêcher car c'est fastidieux et il fait très froid, on se tue au travail. Je suis pour ce projet car les générations futures devraient prospérer beaucoup plus que notre génération* ». Un autre pêcheur continue : « *Si ce projet était abrogé, je devrais rembourser le gouvernement* ». Ce projet d'aménagement du territoire a été bien accueilli par une partie des pêcheurs locaux⁵⁹³, en raison des promesses de développement local et d'amélioration des conditions de travail.

Dans la commune de Simpo, dès le début du projet de Saemankum, quelques habitants ont manifesté une relative indifférence : il n'y a pas eu de mouvements sociaux dynamiques, comme dans le village de Bou-An. Les exploitants des viviers sont défavorables au projet car ils perdent des clients. Dans ce village portuaire, les clients venaient de l'extérieur pour manger des coquillages et des poissons pêchés sur place. Suite au projet, l'attrait pour ce village s'est amenuisé, la digue fermée a engendré une eau stagnante où une partie des pêcheurs locaux continue de pêcher. L'abaissement de la clientèle est le résultat d'une qualité moindre des produits de la pêche, du fait d'une eau moins pure que l'eau de mer. La régression de la clientèle pousse les restaurants du village à la concurrence afin d'attirer un maximum de clients, d'où leur manque d'enthousiasme envers le projet.

Le facteur déterminant de la prise de position n'est pas la défense de l'environnement, mais d'ordre local et économique. La localisation à l'intérieur ou à l'extérieur des digues joue un rôle important. Pour ceux qui habitent les digues extérieures, ce projet constitue une véritable opportunité et il donne l'espoir de bouleverser leur quotidien de manière favorable et de se placer dans la course économique, répondant ainsi au *credo* politique qui entoure ce projet. Pour ceux qui habitent à l'intérieur de la digue, la situation est totalement différente. Dans chaque commune, il existe une fraction de pêcheurs qui n'est pas mécontente des changements intervenus.

8.2.1. Dans les trois communes, les adversaires du projet utilisent les mêmes arguments

⁵⁹³ Monn kyung Min, 2000, *Les rapports de Saemankum*, éd. M&B. Les pêcheurs étaient favorables, car 1 637 personnes ont donné leur consentement à ce projet.

Quelques exemples permettent de mieux appréhender la variété des arguments mis en avant par les adversaires du projet. La réflexion d'un pêcheur à pied, qui a suivi ce « marathon » sociopolitique, illustre la situation : « *Jusqu'en 1991, nous avons cru aux promesses des hommes politiques qui disaient que cette région allait devenir riche. Nous avons les mêmes idées que les habitants, mais nous nous sommes tous trompés. La mer, les estuaires sont morts, et nous avec. Quant aux hommes politiques, eux, ils allaient, comme d'habitude, tirer profit de ce projet de Saemankum au cours des élections locales et nationales qui allaient suivre. Par ailleurs, à cause de tout ça, notre vie de pêcheurs allait être fragilisée. Tous nos regrets sont d'autant plus justifiés que les indemnités accordées sont étalées sur plusieurs années, ce qui entraîne nécessairement la paupérisation de ce métier de pêcheur, l'argent reçu étant chaque fois dépensé aussitôt* ». Ce discours révèle deux problèmes de nature économique. D'une part, le projet n'a pas créé toute la richesse qui en était attendue, il n'est pas à la hauteur des promesses. Certains fonctionnaires ont voulu persuader les populations locales que leur niveau de vie allait s'améliorer grâce au projet et pensaient que leur image de marque en serait d'autant valorisée, gage d'une augmentation de leur crédibilité et influence en vue de faciliter la réélection des élus dont ils dépendent.

D'autre part, l'étalement des indemnités empêche la reconversion professionnelle escomptée par les pêcheurs et les maintient dans une condition précaire, parce que l'indemnité professionnelle perçue à chaque échéance ne permet pas de financer et de développer de nouvelles activités, ou de préparer une mobilité professionnelle. Cette politique d'indemnisation a produit au sein de la population une disqualification sociale. Un autre argument est de nature plus politique : il dénonce les parlementaires dont les ambitions électorales exagèrent l'importance de ce projet.

Parmi ceux qui ne vivent pas directement de la pêche, notamment à Simpo, par exemple les petits magasins de poissons crus ou les pêcheurs à pied peu indemnisés, le projet est aussi source d'inconvénients par rapport à leur situation antérieure. Pour certains habitants, ce projet n'aura pas beaucoup d'incidence sur leur quotidien, aussi restent-ils indifférents, même si aucun ne nie l'existence d'un problème écologique.

D'autres arguments relèvent de la psychosociologie. L'objection au projet a eu des conséquences graves pour certains individus. Lors d'un entretien, des pêcheurs locaux m'ont montré des rangées de bouteilles d'alcool vides sur des étagères⁵⁹⁴. La frustration de ces pêcheurs a provoqué un profond désarroi psychologique, une perte totale des repères et des

⁵⁹⁴ « *Nous avons bu beaucoup d'alcool, tout le temps, beaucoup plus qu'avant, à cause de cette histoire* ».

valeurs traditionnels. Beaucoup sont désespérés et consomment beaucoup d'alcool. Ces pêcheurs sont déçus par le projet, mais en même temps résignés, parce qu'ils n'ont plus l'énergie pour lutter contre les pratiques des aménageurs. Ils ne trouvent pas de sens à un engagement aux côtés des écologistes, car ils redoutent de ne plus comprendre les perspectives de leur vécu territorial quotidien. L'un de nos interlocuteurs témoigne : « *j'en ai assez des querelles autour de cette affaire* ».

8.3. Les rapports entre pêcheurs locaux et écologistes

Une partie des pêcheurs locaux partage avec les écologistes le principe de la sauvegarde de la biodiversité unique de cette zone. Ils veulent s'associer dans une stratégie de coopération que nous examinons. L'argumentation des uns et des autres est marquée par des divergences au sein d'une même commune ou entre différentes catégories sociales.

Il y a trois points de vue discordants parmi les habitants : favorables, indifférents et défavorables. Mais leurs positions sont peu efficaces à l'égard des porteurs de projet, car elles sont incarnées par des individus qui, contrairement aux écologistes, ne se sont pas organisés en groupes de pression politique pour défendre leurs intérêts spécifiques. Personne n'est arrivé à regrouper la population et à la fédérer.

Les habitants favorables au projet ont des positions relativement claires : ils sont loin des écologistes, car ils ne croient pas à la possibilité de concilier l'action territoriale et la pratique environnementale. Les écologistes soulignent qu'ils n'ont pas eu un soutien important des habitants et moins encore des pêcheurs indemnisés. La question de l'impact réel des écologistes par rapport aux pêcheurs se pose.

A Sincido, les pêcheurs ont accepté l'idée d'une nécessaire modernisation et ils partagent l'objectif de croissance de l'île. Par contre, les écologistes considèrent que le projet est une atteinte considérable à l'écosystème local. Lorsque des militants écologistes ont manifesté leur opposition à la construction des digues, certains habitants de cette île les ont affrontés et même pris à partie physiquement. Les limites du dialogue social comme moyen de résolution des conflits et d'évitement des conflits physiques sont connues. Une explication est que « l'obstacle consiste tout simplement à ne pas écouter l'autre et à vouloir lui imposer son

propre point de vue »⁵⁹⁵. Des intérêts opposés sont en jeu et la force est une manière de s'exprimer.

Les écologistes n'ont pas trouvé un soutien important au sein de la population locale. Les choses se sont aggravées, lorsqu'ils ont demandé la suspension du projet. Cette démarche a mis à l'épreuve la solidarité entre les pêcheurs locaux dans la mesure où, pour ces derniers, elle est venue trop tardivement. C'est la raison pour laquelle un accord entre écologistes et pêcheurs locaux est compliqué et débouche difficilement sur une action commune de protestation⁵⁹⁶. Cette situation montre à quel point les rapports sociaux freinent la construction d'un point de vue territorial fédérateur.

8.3.1. Des freins au soutien de l'action collective des écologistes

Parmi les adversaires du projet, des pêcheurs locaux désapprouvent les écologistes, car ils veulent continuer leur activité de prélèvement des ressources halieutiques, ce qui freine l'élaboration d'une alliance avec les associations environnementales. Ces habitants sont souvent sceptiques face aux arguments des écologistes.

Nous avons déjà vu dans la partie consacrée aux marins-pêcheurs que la période des travaux se prolongeant, la construction des digues est retardée ; de ce fait, il était possible pour les pêcheurs de continuer leur pratique professionnelle. Des marins-pêcheurs ont poursuivi leur activité, même si elle était perturbée par les travaux. Malgré leurs différends sur l'indemnité distribuée, ils ont procédé à la réouverture de la pêche. Le risque d'un conflit entre les pêcheurs locaux eux-mêmes subsistait. Certains d'entre eux avaient officiellement abandonné leur bateau en contrepartie de l'indemnité. Le gouvernement a même racheté les bateaux, pour réduire le nombre de pêcheurs en activité. Ceux dont les bateaux n'étaient pas déclarés ont pu continuer la pêche avec leur barque. C'est un des freins au renforcement de l'action collective.

Certains poursuivaient la pêche de manière un peu illégale, en bénéficiant de l'indemnité versée par l'Etat. Ceux qui ont déjà vendu leur bateau, qui ne sert plus, n'ont pu continuer la pêche pendant le prolongement des travaux de la digue. Ils le regrettent, ce qui a renforcé l'amertume vis-à-vis du gouvernement et la tension, permanente et latente, entre les pêcheurs

⁵⁹⁵ Philippe Breton, 2004, *Argumenter en situation difficile, une méthode simple pour affronter les situations difficiles de toutes natures* La découverte, p. 59.

⁵⁹⁶ Les revendications des écologistes ont été occultées par la coupe du monde de football en 2002 (en Corée et au Japon) et par l'élection présidentielle, la même année.

eux-mêmes et avec les écologistes. Un rassemblement fondé sur des principes communs a été impossible.

Un pêcheur de la commune de Sincido évoque les raisons de cette tension : « *Au début, nous pensions que les écologistes travaillaient pour nous, j'aimais les groupes environnementaux, ils avaient été bons jusque-là. Maintenant, ils ne le sont plus du tout. Dès le début, ils auraient dû empêcher cette affaire, [...] ⁵⁹⁷. En raison de la digue, le courant rapide et fort de l'eau a rendu la pêche et la culture des algues plus difficiles [...], même si les écologistes exigent maintenant l'abrogation de ce projet, dans la situation actuelle, parce que les digues sont déjà fermées, il est trop tard désormais pour changer la face des choses. Aussi bien, si ce projet venait à être annulé, ce serait comme si notre village de pêcheurs mourait complètement ⁵⁹⁸ ».*

Ce discours traduit la résignation d'une partie de la population locale. L'intervention tardive des écologistes est mal accueillie par les pêcheurs de Sincido. Si les écologistes ne trouvent pas d'écho parmi les pêcheurs, certains acteurs traditionnels revoient leur position, tenant compte de la désapprobation persistante des écologistes au projet. Les écologistes tentent de convaincre par leurs actions les pêcheurs les plus sensibles et certains d'entre eux finissent par revoir leur position.

L'adhésion des pêcheurs au projet comporte des réserves : un pêcheur qui habite à l'extérieur de la digue ⁵⁹⁹ soupire : « *C'est la même chose qu'une vache qui va à l'abattoir, je suis devenu aveugle à cause de l'indemnisation, je regrette l'approbation du projet* ». Ce discours révèle un désaveu après l'approbation initiale, assez générale, du projet. Il montre que les pêcheurs étaient surtout intéressés par la dimension pécuniaire.

Rappelons que selon la préfecture de Jeonbuk, sur un nombre total de deux mille ayants droit, 14200 indemnités versées ont été payées en plusieurs fois, pour un montant total de 470 milliards de wons ⁶⁰⁰. Les indemnités sont différentes selon la pêche à bateaux, la pêche commune, l'aquaculture et la pêche à pied. Pour les pêcheurs à pied, l'indemnité moyenne atteignait à peine sept millions de wons, avec des variations selon la situation particulière des pêcheurs : leur ancienneté et leur lieu de résidence. Les écarts importants de l'indemnisation

⁵⁹⁷ La pêche est interdite depuis la construction de la digue et la pêche illégale est punie d'une amende.

⁵⁹⁸ Homme, 67ans, pêcheur, village de Sincido.

⁵⁹⁹ Entretien avec des pêcheurs à Biando sur la politique d'indemnisation, juillet 2008.

⁶⁰⁰ *Journal de Joongang*, 6 janvier 2011. La Préfecture de Jeonbuk a publié le Livre blanc sur *les indemnités concernant des travaux de Saeamankum*, 2009. Le gouvernement fait de nouveaux versements.

selon les groupes, les régions et même d'une commune à l'autre (Bouan, Kimjé, Gunsan) sont perçus comme inégalitaires.

Pour un pêcheur, « *la préfecture avait classé les indemnisations pour la pêche à pied sur une échelle allant de un à huit* ». D'autres se demandent, « *selon quels critères cette distribution est-elle faite ? Comment la pêche à pied peut-elle être classée en 8 sous-catégories différentes ?* ». « *Une personne a reçu deux millions, une autre dix millions, alors qu'elles travaillent sur la même mer, éprouvent les mêmes peines, encourent les mêmes dangers !* ». Cet écart entre les montants distribués s'expliquent par des techniques de pêche plus ou moins coûteuses et par l'importance des prises réalisées par chaque famille. Mais il a entraîné des protestations des pêcheurs. Ce ressentiment a divisé la profession et entraîné des réactions divergentes face aux sollicitations des groupes écologistes. Le mouvement pour l'environnement de Saemankum a été fortement affaibli.

Il s'agit de la capacité de l'acteur ordinaire à mobiliser des connaissances pour critiquer et agir sur la société dans laquelle il vit⁶⁰¹. Une partie des marins-pêcheurs a réussi à mettre de côté ces divergences pour participer à deux actions collectives, en avril 1996⁶⁰² et octobre 1997, sur les digues elles-mêmes. Cette mobilisation de grande ampleur n'était pas dirigée contre le projet et elle n'a pas pris la défense de principes écologiques. Elle était la manifestation d'un désaveu du plan d'indemnisation. L'ensemble du collectif réclamait des moyens supplémentaires de subsistance.

8.3.2. La construction d'une alliance stratégique entre pêcheurs et écologistes

La diversité des arguments et des motivations au sein de la population montre la complexité des relations avec les écologistes. Nous analysons de quelle manière une partie des pêcheurs locaux et des écologistes accordent leur regard sur ces espaces aquatiques dans leur système d'action.

Rappelons brièvement la position des écologistes sur l'aménagement des milieux aquatiques, exposée largement au chapitre deux. Pour un écologiste, « *il est important de noter que Saemankum est le dernier estuaire intact* ». Pour un autre, « *nous sommes partie intégrante des écosystèmes, les bancs de sable sont eux-mêmes un présent précieux ; s'il vous*

⁶⁰¹ Ulrich Beck, 2001, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Éd. ALTO-Aubier, Paris.

⁶⁰² Institut d'administration coréenne, 2003, *La fonction et le rôle de mécanisme d'arbitrage du conflit*, Éd. L'institut d'administration coréenne, p.56.

plaît, laissez-les ». Au-delà de l'alerte, ces propos ont pu attirer l'attention des pêcheurs. La présence permanente des écologistes à côté des pêcheurs, ainsi que leurs discours traduisant des enjeux écologiques nationaux et internationaux, sont des aspects appréciés par les pêcheurs, ce qui a produit un rapprochement inédit. Le système de croyances des pêcheurs traditionnels change petit à petit, leur permettant de s'ouvrir aux revendications écologiques. Cette transformation a permis de dépasser l'ancienne polémique entre partisans et adversaires du projet, et d'amorcer un rapprochement entre eux.

Même si le modèle keynésien du dirigisme économique *s'efforce de contrôler l'ensemble du fonctionnement de la société*⁶⁰³, les communautés traditionnelles de pêcheurs ont envisagé de s'associer aux membres influents de la défense de l'environnement pour la défense de leur identité culturelle, mise à mal par cette action d'aménagement. Cette situation nouvelle n'a pas suffi pour rallier aux écologistes une majorité de pêcheurs, mais elle a éveillé un intérêt particulier pour une plus grande solidarité, notamment chez ceux qui ont survécu à la dégradation de leur profession.

Les écologistes ont été sensibles à ce besoin de collaboration. Ils ont répondu en essayant de sensibiliser les pêcheurs locaux à l'importance des cadres sociaux hérités, aussi bien au niveau de leur patrimoine culturel que de leur avenir tourné vers l'économie solidaire.

Un militant souligne : « *Saemankum continue de mourir, mais la mort n'est pas encore complète, il est nécessaire de le sauver ; sans action environnementale, pas de création de richesse. Nous devons commencer à reprendre le travail*⁶⁰⁴ ». Un autre surenchérit : « *Bien que ce milieu soit confronté au risque, grâce à la capacité de restauration des écosystèmes, la situation n'est pas désespérée. Cet estuaire de Saemankum n'est pas seulement important en tant qu'écosystème, mais aussi pour la population, car la vie des pêcheurs locaux doit aussi être prise en compte* ». Ces propos traduisent une nouvelle sensibilité des écologistes au destin des pêcheurs locaux. Ils montrent clairement que les écologistes ont intégré dans leur discours originel des positions nouvelles, signe de l'évolution de leur manière d'appréhender le système territorial. Mais ces discours donnent également à entendre deux autres choses : l'espoir de sortir de la situation de crise, sans abandonner le système social traditionnel, ensuite la proposition d'une collaboration active.

Les propos de deux pêcheurs confirment le changement de point de vue. Pour un premier pêcheur à pied, « *sauvegarder la mer, c'est ma vie ! Est-ce que ces zones sableuses sont un*

⁶⁰³ Alain Touraine, 1974, *Pour la sociologie*, Seuil, p.183.

⁶⁰⁴ Entretien avec un directeur du groupe de travail Saemankum, août 2009.

terrain inutile ? Vraiment, je vis dans ces milieux marins côtiers ». Pour un autre, « *nous sommes le plus heureux quand on est marée basse, je veux vivre dans cet espace littorale rural ».* Certains écologistes ont senti la valorisation très forte de leur territoire par les pêcheurs et leur volonté de le préserver coûte que coûte. Sauvegarder la mer s'inscrit dans leur relation de travail. Certains pêcheurs veulent prendre en compte les préoccupations des écologistes. L'intérêt pécuniaire est passé au second plan. Ces positions nouvelles, même s'il faut se garder de toute généralisation, permettent d'entrevoir une tendance au rapprochement entre les deux courants d'idées.

Mais les remarques de ces pêcheurs montrent aussi autre chose. Elles manifestent un inflexionnement de leur vision enclavée. Les écologistes proposent de les aider à surmonter cette difficulté, en élargissant leur stratégie. Cette initiative explique la nouvelle attitude des pêcheurs qui mettent en avant leurs valeurs essentielles et leur identité propre.

Ces discours sont significatifs de la tendance au rapprochement des deux partenaires et redonnent à une partie de la population l'espoir d'une transformation du projet. Ces prises de position ont entraîné des débats pour mettre au point de manière concrète les formes de collaboration et déboucher sur une stratégie d'action concertée.

Pour consolider ces rapports sociaux et politiques, les militants des associations environnementales mettent sur pied des partenariats avec les associations professionnelles⁶⁰⁵ et des projets éducatifs et pédagogiques. Les écologistes ont préparé des programmes pour les habitants, avec un atelier d'information sur la biodiversité des zones d'interfaces entre la terre et la mer⁶⁰⁶.

Dans leur esprit, cette démarche permettra de dynamiser et de transformer les capacités de survie des pêcheurs. Les militants mettent en place le cadre d'un dialogue permettant que chaque position soit entendue et considérée de part et d'autre. Cette initiative fait naître une réflexion de fond sur les priorités dans le projet ; elle élabore des solutions alternatives pour l'avenir de chacun, par exemple le maintien d'une ouverture de la digue surmontée par un pont, la taille du lac intérieur. Elle permet aussi à chaque partie d'appréhender et de saisir l'ensemble des points de vue et d'enrichir ses savoirs en matière de biodiversité ou d'intérêt professionnel.

⁶⁰⁵ Les militants associatifs travaillent avec les associations professionnelles environnementales allemandes. Jean-Gabriel Contamin, 2010, « Cadrages et luttes de sens », in *Penser les mouvements sociaux, conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Olivier Fillieule, Éric Agrikoliansky, Isabelle Sommier (coord.), La Découverte, p.61-62.

⁶⁰⁶ Cet atelier FASS (*For a sustainable Saemangeum*) a été inauguré le 26 novembre 2004. *Compte-rendu pour le Saemankum du développement durable*, Ed. de la Fédération des mouvements de l'environnement, 2004, p.72.

La pensée d'Anthony Giddens éclaire ce processus. Pour lui, une connaissance n'est jamais figée. La structuration de la société se fonde sur la circulation des savoirs et des connaissances générales à travers les institutions qui la composent⁶⁰⁷. Ici, le processus s'est mis en place à partir d'une diffusion des discours des écologistes. Les connaissances ont imprégné la société des pêcheurs qui les ont utilisées pour transformer leur environnement social. Mais ce mouvement n'a pas été unilatéral. Les écologistes ont pris en compte les savoirs des pêcheurs indigènes. Giddens appelle cette circulation des savoirs une double herméneutique. Elle produit la structuration de la société⁶⁰⁸. Cette circulation s'est faite entre le savoir scientifique des écologistes et le savoir empirique des pêcheurs. Ils se sont diffusés de part et d'autre, transformant chaque position par la prise en compte d'une nouvelle dimension. En suivant Giddens, ce dialogue entre les différents corps sociaux mêlant les connaissances des experts et les savoirs autochtones est un signe de la modernité avancée⁶⁰⁹. Malgré les tensions parmi les pêcheurs, certains ont compris que ce dialogue leur permet de se re-dynamiser, et d'accroître leurs forces par un partenariat avec les écologistes. Ce dialogue permet la production de significations nouvelles⁶¹⁰.

8.3.3. La mobilisation collective contre le discours des dirigeants publics

Il faut considérer un aspect nécessaire à la mobilisation collective de tous les milieux sociaux, pour comprendre la réalité des luttes entre partisans et adversaires d'une telle action. La question peut être approfondie par la conjonction de deux données : la pratique collective des promoteurs du projet et sa critique pour la défense des milieux aquatiques.

Rappelons que « *le Comité pour la réalisation de Saemankum, formé par les Églises* », de la coalition chrétienne, a publié une déclaration exigeant l'achèvement rapide du projet⁶¹¹. Selon elle, si ce projet devait être revu ou modifié, ce serait un signe de mépris envers la région. Pour une partie des pêcheurs et des habitants appartenant à des associations de promotion du projet, Saemankum était un espoir pour tout le pays, afin d'attirer l'attention

⁶⁰⁷ Jean Nizet, 2007, *La Sociologie d' Anthony Giddens*, La découverte.

⁶⁰⁸ Anthony Giddens, (1987) 2005, *La constitution de la société, Eléments de la théorie de la structuration*, PUF.

⁶⁰⁹ Anthony Giddens, 1994, *Les conséquences de la modernité*, L'Harmattan.

⁶¹⁰ Daniel Cefaï et Danny Trom (coordi.), 2004, *Les formes de l'action collective, mobilisation dans des arènes publiques*, Éd. de l'EHESS, p.12.

⁶¹¹ Pour eux, la sauvegarde de la nature n'est pas une finalité en soi. L'amélioration de la vie humaine devrait prévaloir sur la volonté de la défense de la nature, *Journal de Jeonbuk*, 15 mai 2003.

des autres acteurs territoriaux⁶¹². Dans cette intention, les partisans du projet ont manifesté à Séoul pour expliquer l'intérêt du projet pour leur région.

Pierre Lascoumes signale que : « le problème à résoudre n'est pas la préservation d'un ordre naturel, mais la difficulté de concilier des intérêts contradictoires de développement économique et social avec des mesures protectrices des milieux⁶¹³ ». Les tensions manifestes ont permis de mesurer le dilemme entre ces deux aspects dans la gestion des affaires publiques. Chacune des deux parties s'accroche à ses convictions et tente de mobiliser l'opinion publique par une action collective en sa faveur. Ces divergences au sein de la population s'accompagnent d'une reconfiguration vers un certain assemblage social. A Saemankum, en dépit des réactions de plus en plus vives, l'État est resté figé sur ses positions, ne laissant aucune place à une conciliation. La communication sur une action territoriale a très vite atteint ses limites.

Le gouvernement préfère maintenir l'aménagement d'espaces spécifiques, ce qui provoque une alliance de circonstance entre les écologistes et l'initiative des pêcheurs qui développent conjointement une action collective. Cette pratique se singularise par le fait que ces groupes s'expriment en termes de « paix » et d'appel pour « la vie », s'adressant directement aux populations concernées par cette organisation territoriale⁶¹⁴. La pratique organisée des deux alliés renforcés s'interprète comme une volonté d'élargir l'espace d'action à travers l'engagement associatif d'un maximum d'acteurs. Cette collaboration montre à tous l'ambition d'élargir le mouvement vers d'autres secteurs de la vie sociale⁶¹⁵.

Le mouvement de Saemankum n'est pas spontané et il dépend des associations mobilisées⁶¹⁶. Leur champ d'action est le produit d'une idéologie⁶¹⁷. L'importance de l'idéologie développée repose sur la mise en pratique de formes de réactions inhabituelles. De cet ensemble naissent de nouveaux enjeux dans la construction de l'action territoriale.

⁶¹² Pour eux, les militants contre le projet défient la population du pays. *Journal de Jeonbuk*, 20 mai 2003.

⁶¹³ Pierre Lascoumes, 1994, *L'éco-pouvoir environnement et politique*, La Découverte, Paris, p.99.

⁶¹⁴ La Fédération de la vie et de la paix des vasières de Saemankum, Institut de vie de Saemankum, 2004, *Après un an du mouvement de trois pas et une prosternation-le chemin de la vie et de la paix*, Éd. de la fédération de la vie et de la paix des vasières de Saemankum.

⁶¹⁵ Isabelle Sommier, 2010, « Diffusion et circulation des mouvements sociaux », in *Penser les mouvements sociaux, conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Olivier Fillieule, Éric Agrikoliansky & Isabelle Sommier (coord.), p.111.

⁶¹⁶ Christophe Aquiton et Daniel Bensaid, 1997, *Le retour de la question sociale, le renouveau des mouvements sociaux en France*, Éditions Page deux, p.14.

⁶¹⁷ Alain Touraine, Gilles de Margerie et Ghislain Wouters (coord.), 1982, *Mouvements sociaux d'aujourd'hui, acteurs et analyses*, Éditions de ouvrières, p.11.

La suite de l'analyse montre comment l'action militante est mise en pratique. Le discours du président Roh Moo Hyune, le 11 février 2003, à propos de cette affaire publique, a été un élément déclencheur : « *Je ne veux pas éviter la confrontation sur les affaires de Saemankum. On ne peut pas arrêter ce projet. [...]. Mais le contenu de ce projet devra être réajusté.* » Après ce discours, une action critique est menée par des ONG et les écologistes, car le Président a réaffirmé de manière explicite la volonté de poursuivre le projet jusqu'à son terme.

Les militants associatifs cherchent de nouvelles modalités d'action en commun pour influencer le système territorial actuel. C'est l'enjeu de cette confrontation d'un type nouveau, appelé « *nouveau mouvement social* », ici celui de Sambo-il-Bae⁶¹⁸.

8.4. Significations de la mobilisation des religieux et des écologistes

Rappelons qu'à la suite du discours du Président, les représentants des initiatives citoyennes ont cherché à faire suspendre le projet. En 2003, déclencher une action de grande ampleur des citoyens n'était pas chose facile, en raison d'une certaine indifférence, voire de réticences à se mobiliser pour des problèmes socio-économiques, ce qui reflète l'influence d'un comportement individualiste, même chez les partisans de la protection de l'environnement⁶¹⁹.

Un premier événement a été un Sambo-il-Bae, proposé par le moine Soou Kyung et le prêtre Moon Gye Hyune. Sambo-il-Bae est une forme de marche symbolique dans laquelle on fait trois pas en avant, puis on se prosterne, plusieurs fois de suite⁶²⁰. Ensuite, un pasteur, un moine bouddhiste de Won, un représentant du catholicisme et un du bouddhisme traditionnel se sont rassemblés pour dénoncer d'une seule voix les risques du projet. Au-delà de leurs divergences théologiques, ils ont cherché à infléchir le rapport de force auprès des instances politiques.

⁶¹⁸ Cette expression coréenne signifie : « trois pas, puis une prosternation ». C'est un rite traditionnel bouddhiste pour prier et exprimer une demande.

⁶¹⁹ D'après le *journal quotidien de Dae-Han* (10.03.1998), ce projet de polder a été une affaire insuffisamment préparée pour aboutir.

⁶²⁰ Entretiens avec un écologiste de jeonbuk. Août 2009.

Ce rite du Sambo-il-Bae est connu comme un procédé de mortification ou d'auto-flagellation bouddhiste. C'est une ascèse physique et psychologique, dans laquelle on colle le front au sol en baissant son corps et en s'agenouillant, dans le dépassement de la souffrance. Selon la théorie bouddhiste, les trois pas symbolisent la convoitise, la colère et la sottise, et la prosternation est une forme de repentance de ces trois passions⁶²¹.

« *Les religions ne sont pas seulement des métaphysiques. Elles s'expriment également comme des réalités sociales majeures*⁶²² ». Si le Sambo-il bae est d'abord un rite religieux, il est aussi l'expression et la manifestation d'une pratique sociale sur la scène publique ; cette action se fonde sur des principes qui constituent l'univers religieux de référence des écologistes⁶²³. Dans le bouddhisme, cette interaction spécifique entre religion et environnement prend racine et se traduit dans une *pratique écologique* originale. L'approche culturelle bouddhiste se définit comme une réflexion sur la vie. Pour Quentin Ludwig, l'attitude de compassion qui spécifie cette croyance s'explique par son attachement à la protection de la nature⁶²⁴.

De nombreux croyants, sous l'égide des quatre représentants à l'origine de cet événement⁶²⁵, ont parcouru plus de 300 km, de Jeonbuk à Séoul, en exécutant le Sambo-il-Bae. Cette marche a duré 65 jours et a abouti à une déclaration commune des 1 600 personnes participantes, demandant la suspension du projet. Cette déclaration a été faite devant la préfecture de Jeonbuk, le 28 mai 2003⁶²⁶. L'événement a donné naissance à une nouvelle forme de sensibilisation de l'opinion publique, à la fois affective et spirituelle. Pour Christophe Traïni, « Les émotions sont au cœur de la mobilisation collective ⁶²⁷ ».

« *Le mouvement de protection de l'environnement est un processus de mobilisation et une action dynamique pouvant transformer l'organisation sociale tout en influençant sa*

⁶²¹ Entretien avec un moine à Jeonjou, en 2009.

⁶²² Samir Amin, 2008, *Modernité, religion et démocratie*, Ed. Parangon/Vs, p.29.

⁶²³ André Micoud, 2000, « Les référents religieux des écologistes », dans Pierre Bréchon, Bruno Duriez et Jacques Ion (coordi.), *Religion et action dans l'espace public*, l'Harmattan, p.255.

⁶²⁴ Quentin Ludwig, 2006, *Le bouddhisme, histoire, courants religieux, cultures*, Éd. Eyrolles, p.114.

⁶²⁵ Dans l'entretien avec une ONG, à cause de la critique d'idolâtrie par la communauté protestante, le pasteur a fait les trois pas, mais a remplacé la prosternation par une prière.

⁶²⁶ Les prêtres catholiques étaient 62, les moines bouddhistes 3, les fidèles bouddhistes de won 68, l'Union de la Jeunesse bouddhiste de won 51, les fidèles des églises anglicane et protestante 60, les représentants des sociétés savantes étaient 58 ; se rajoutent 6 avocats, 29 artistes, 38 médecins et pharmaciens, 32 professions intellectuelles (éducation etc.), 163 personnes d'associations de la société civile, 62 du parti des ouvriers démocrates, 47 du parti de la réforme de la nation, 28 du parti socialiste, 214 des communautés agricoles de tout le pays, 17 représentants des communautés agricoles des femmes de Jeonbuk, 658 membres de la fédération ouvrière démocratique de Jeonbuk, 37 commerçants. (Chiffres de l'Association environnementale de Yosou, 28 mai 2003).

⁶²⁷ Christophe Traïni, 2009, *Émotions ... Mobilisation !*, Éd. Presses de la fondation nationale des science politiques.

*structure*⁶²⁸». Le thème de la marche (Sambo-il-Bae) a permis aux acteurs politiques et aux membres du Parlement de réfléchir aux modifications de la structure sociale⁶²⁹ provoquées par le projet. Il a conduit la télévision à s'emparer du sujet et à s'interroger sur la suspension du projet et sur les alternatives. La médiatisation de l'action de Sambo-il-Bae a permis d'élargir l'audience du projet⁶³⁰.

Selon le rapport rédigé par ce mouvement, l'action militante a mobilisé directement ou indirectement pendant les 65 jours environ 20 000 personnes et les populations ont fait beaucoup de dons. La société civile a pris parti pour ces pèlerinages. Le pouvoir religieux a eu de profondes résonances. Le syncrétisme religieux a montré que les différences idéologiques peuvent être surmontées. Pour les représentants des principales religions, ce qui se passe autour de ce projet a un enjeu éthique fondamental, le seul enjeu auquel il s'agit de se confronter à l'heure actuelle. La solidarité suscitée a conduit à une remise en question du système territorial et à admettre la nécessité de réformer le modèle de développement.

Leur souhait était de mettre en marche un changement social en éveillant *l'écologie pratique*, à travers l'action religieuse. De leur point de vue, seule une conscience de soi permet de mesurer la propre responsabilité de chacun dans la situation actuelle. Cette considération conduit chacun à modifier sa propre attitude, pour ensuite influencer le comportement des autres et produire une réaction en chaîne. Les quatre représentants religieux construisent *le nouveau mouvement social*. La demande d'une meilleure qualité de vie serait croissante et encouragerait une communication effective *poussant à accéder à l'espace politique*⁶³¹. Ils ont mis l'accent sur la promotion de leurs croyances, tout en insistant sur l'insertion, dans celles-ci, d'une profonde responsabilité vis à vis de l'environnement.

Sambo-il-Bae a mis en évidence *un capital de production culturelle*⁶³² par la religion. Pour Touraine, *les nouveaux mouvements sociaux* exercent un contrôle social dans l'optique d'un changement de direction de l'historicité visant à prendre en charge la culture. L'interaction entre les écologistes et les acteurs religieux a conduit à une nouvelle forme

⁶²⁸ Goou Doo Wan, 1996, *La sociologie du mouvement d'environnement coréen*, Éd. de la littérature et de l'intelligence, p.20.

⁶²⁹ Jean-Claude Luga, 2005, *La systémique sociale*, PUF, p.69.

⁶³⁰ « Les mouvements sociaux ont besoin de publicité: celle des médias, de l'argumentation publique, du tapage aussi », Érik Neveu, 2005, *Sociologie des mouvements sociaux*, La découverte, Paris, p.19.

⁶³¹ François Dubet et Danilo Martuccelli, 1998, *Dans quelle société vivons-nous?*, Seuil, p.224.

⁶³² Marc-Henry Soulet, 2004, *Agir en société, Engagement et mobilisation aujourd'hui*, Academic Press, Fribourg, p.191.

d'identité collective forte⁶³³, condition nécessaire pour qu'un mouvement social modifie profondément la direction de l'historicité. Pour Marc-Henry Soulet, le statut social d'un groupe s'inscrit dans le « modèle culturel identitaire⁶³⁴ ».

8.4.1. La culture des croyances liées au bouddhisme chez les acteurs du littoral

La classe populaire, qui englobe les pêcheurs et les agriculteurs, vit spécifiquement des apports venant de la mer et de la terre. La territorialité de ces acteurs s'éprouve au sein d'une coopération locale qui, par un dispositif de régulation interne, entretient des liens avec l'économie solidaire.

Le système des acteurs du littoral donne lieu à des usages influencés pour une part significative par leur culture organisationnelle. Une caractéristique principale de leur pratique professionnelle s'appuie sur des modalités culturelles en lien avec leur appartenance territoriale. Elles produisent un lien affectif au territoire. Cette compréhension culturelle explique les rapports sociaux entre les acteurs professionnels des littoraux et leur système territorial.

Selon certains pêcheurs, un aspect de leur culture fait de la mer l'objet d'une crainte respectueuse⁶³⁵. Elle est un être supranaturel. Les pêcheurs cherchent des rapports harmonieux avec la nature pour valoriser leur action professionnelle. Dans les coutumes locales, les autochtones avaient « élaboré un système intellectuel et religieux cohérent...[...], pour instituer une alliance honorable avec la nature⁶³⁶ ». Ce système de représentation chamanique des populations riveraines explique leur relation au travail. Même s'ils ne connaissent pas les raisons scientifiques des variations de la nature, ils appréhendent de manière cohérente et d'une certaine façon rationnelle, leur environnement grâce à la croyance en un Dieu de la mer transcendantal. Pour eux, le roi des dragons dans la mer dirige les

⁶³³ « Les identités naissent et mobilisent à travers des interactions ». Charles Tilly et Sidney Tarrow, 2008, *Politique(s) du conflit de la grève à la révolution*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, p.142. Érik Neveu, 2005, *Sociologie des mouvements sociaux*, La découverte, paris, p.77. « L'action protestataire constitue un terrain propice à ce travail identitaire ».

⁶³⁴ Marc-Henry Soulet, 2004, *Agir en société, Engagement et mobilisation aujourd'hui*, Academic Press, Fribourg, p.33.

⁶³⁵ L'activité de pêche varie en fonction de la saison, du déplacement des poissons et du climat.

⁶³⁶ Michel Perrin, (1995) 2002, *Le chamanisme*, PUF, p.119.

fluctuations des marées et de la mer. Cette croyance chamanique s'est construite sur la base du taôisme. « Le taôisme a été influencé par la religion bouddhiste⁶³⁷ ».

L'usage et la pratique liturgiques, liés à cette croyance populaire, sont une démarche chamanique des autochtones de cette région ; elle ressemble, à bien des égards, à la cérémonie bouddhique. Voici un exemple : « le 30 janvier 2000, les marins pêcheurs de la contrée ont enterré un genévrier, le Juniper, à l'endroit où se mélangent l'eau salée et l'eau douce près des vasières de Hae Chang Byeonsanbando, du village de Bouan. Cette cérémonie se retrouve dans un rituel de la pratique bouddhiste. Ce qui témoigne de leur confiance dans la foi bouddhique (la foi de Maitreya) pour pérenniser la coexistence mutuelle et la paix du village, qui est menacée par l'anxiété liée à la construction du remblai⁶³⁸ ». Pour Park Hac Rae, « la région de Saemankum, marquée par la culture du bouddhisme, défend l'idée de mutuelle⁶³⁹ ».

D'après Françoise Champion, « il existe une tradition minoritaire trouvant sa source dans le bouddhisme qui valorise la nature sauvage⁶⁴⁰ » ; dans un tel contexte, la manière dont les autochtones appréhendent le milieu marin côtier, a des affinités culturelles avec la tradition bouddhique. Sa conception de la nature renvoie à la structure du couple : « la société humaine et la nature » comme un élément de communion inséparable.

Un moine explique que « *l'on est fondé de dire que la nature n'est pas un objet de conquête, mais un objet consubstantiel de l'homme* ». L'instruction bouddhique ne conçoit pas de séparation entre l'homme et la nature, tant au niveau symbolique que concret. La compréhension du mécanisme social sur les milieux aquatiques est une forme de consubstantialité pour les marins, ce qui leur permet d'interpréter le projet au travers de leur relation de travail entre nature et société, dans des rapports de partenariat et de collaboration. Dans cette philosophie, les usagers du littoral font de la pêche une valeur de leur culture bouddhique, vécue à travers le mode d'organisation des espaces ruraux.

Selon So Gi Seok, « les êtres humains sont marqués par la nature, ils sont formés par la nature ; s'il n'y a pas de nature, il n'y a pas d'homme ; de même, si la nature est morte, l'homme meurt. On mesure combien tous les êtres vivants dépendent les uns des autres. Bref,

⁶³⁷ L'institut d'éducation à l'environnement dans le bouddhisme coréen, (1996) 2005, *La pensée orientale et la question de l'environnement*, Éd. de Mosek, p.262 & 264.

⁶³⁸ Hang sook Hee, 2000, *Le chemin de vivre ensemble, voie commune, les marais côtiers*, dans un article sur *Les oiseaux migrants de passage, un rituel pour enterrer les arbres de juniper*, Éditions de l'Institut du Mouvement de fédération d'environnement.

⁶³⁹ Park Hac Rae, 2006, *la culture de Saemankum*, Éditions l'information et la personne, p 217.

⁶⁴⁰ Françoise Champion, 1995, « Religion, approches de la nature et écologies », in *Archives des sciences sociales des religions*, n°90, p.43.

c'est un peu comme quand deux bâtons s'étayaient mutuellement : si l'un tombe, l'autre tombe aussi. C'est la théorie de l'interdépendance, conditionnée par la culture bouddhique⁶⁴¹».

On peut imaginer « utiliser la religion comme écologie⁶⁴² », comme explication de l'intégration de la religion dans les dispositifs environnementaux. Ces croyances bouddhiques ont fait naître un esprit orienté vers la sauvegarde de la nature. La gestion de l'écologie pratique s'intègre à la culture territoriale des acteurs du littoral.

Cette croyance, héritée de la culture bouddhiste des acteurs côtiers, occupe une place centrale ; elle suppose la coexistence égalitaire de toutes les choses. Cette idée d'égalité est particulièrement présente dans la pêche. Chez les pêcheurs à pied, il y a un partage communautaire des tâches et une répartition égalitaire des revenus. L'héritage de la culture bouddhiste dans le système traditionnel de pêche participe à l'intégration sociale des acteurs du littoral⁶⁴³. Cette interprétation se justifie à partir de la célèbre cérémonie du « *Pungeo* ».

Cette pratique religieuse consiste à faire des offrandes au Dieu de la mer pour espérer une pêche abondante et une grande sécurité pour le bateau. C'est une cérémonie organisée communément par les pêcheurs du village, en tant qu'usagers des espaces littoraux, le 5 février de chaque année. Les bateaux sont parés de drapeaux de couleur (rouge, jaune, vert, bleu). Les femmes préparent les plats pour les convives, les chamanes revêtent des vêtements de couleurs proches de celles des drapeaux. Par leurs danses, trances et invocations, ils sollicitent la bienveillance des divinités et les font entrer en communication avec le public, qui est ainsi associé aux prières⁶⁴⁴. Le chamane est l'intermédiaire entre la divinité et le public, il devient agent d'intégration et de cohésion sociale. « Cette cérémonie rituelle n'a pas pour seul rôle d'être vue, mais de transmettre une culture de la pêche qui se déploie dans l'espace rural des marins. Cette pratique symbolique bouddhique, transmise de génération en génération, vise à éloigner tous les malheurs possibles du village⁶⁴⁵ ». Cette manifestation renforce les liens de solidarité et d'alliance entre les marins et les populations riveraines. Il n'est pas

⁶⁴¹ So Gi Seok, 2005, *La recherche religieuse autour de l'éthique d'environnement moderne*, Éd. de la société d'information sur la science coréenne, p.69.

⁶⁴² Pierre Gentelle, 1993, *Chine : Comment vivre son milieu*, sous la dir. de Dominique Bourg, La découverte essais, p.18.

⁶⁴³ Lee Won Gyu, 1987, *La religion et la fonction d'intégration*, Éd. de l'institut philosophique du christianisme, p.98-99.

⁶⁴⁴ Lee Gyung-Yup, 2003, *La recherche pratique de la cérémonie rituelle du roi des dragons dans la mer du Sud*, Éd. de l'institut de folklore coréen, p.379.

⁶⁴⁵ *Ibid.*, p.360.

étonnant que cette pratique ait donné naissance à des associations de propriétaires de bateaux et à des associations issues du groupe de pêche à pied, composées en majorité de femmes⁶⁴⁶.

Les situations difficiles liées à la pêche sont surmontées plus facilement collectivement, grâce à une coopération interne. Des assemblées générales sont organisées périodiquement, pour élaborer des plans de protection des communautés villageoises. Cette organisation des rapports spatiaux illustre combien la société traditionnelle, dans toutes ses composantes, vit en harmonie permanente avec la culture bouddhique⁶⁴⁷. Les communautés de marins-pêcheurs et de ramasseurs de coquillages trouvent leur place dans ce fonctionnement. Elles gardent à l'esprit que cette coexistence égalitaire et communautaire entre les usagers de la mer découle de la cérémonie du « Pungeo » qui est une adaptation culturelle du bouddhisme. Pour Kuo Li-ying, « l'adaptation de la doctrine bouddhique à la culture locale se manifeste aux deux niveaux de la pratique spirituelle et de la croyance populaire⁶⁴⁸ ».

Les écologistes politisés présentent un cadre de pensée qui s'inspire des croyances liées au bouddhisme. Il apparaît donc nécessaire de comprendre la manière dont ces conceptions ont influencé leur régulation stratégique de ces acteurs. Des tensions politiques sont apparues au sein et entre les Ministères mis en cause par les actions répétées des militants associatifs.

8.5. L'action territoriale des écologistes

Les pratiques des écologistes et les formes d'intervention des populations riveraines locales s'inscrivent dans une perspective de grande visibilité sur la scène politique et publique⁶⁴⁹. L'engagement des militants pour faire valoir leurs intérêts particuliers peut s'analyser en termes de stratégie visant à exercer une influence réelle et permanente dans l'espace politique national. Cette stratégie est spécifiquement élaborée et défendue par ces acteurs associatifs et donne lieu à des actions collectives d'envergure qui leur permettent de

⁶⁴⁶ Entretien avec un pêcheur à pied de Bouan, en 2009.

⁶⁴⁷ Face à l'impasse actuelle, pour se consoler de son sentiment de privation, la profession des pêcheurs a organisé un repas devant la mer et une cérémonie, à la fois religieuse et politique, d'offrandes, de sacrifices et de prières face à la mer pour obtenir une amélioration de sa condition sans devoir s'exiler. Cette initiative illustre le profond attachement à la région et la volonté acharnée d'y vivre.

⁶⁴⁸ Kuo Li-ying, 1994, *Bouddhisme et culture locale*, Éd. de École française d'Extrême-Orient, p.162.

⁶⁴⁹ Véronique Guienne, 2006, *L'injustice sociale, l'action publique en question*, Erès, p.120.

disposer d'une forme de pouvoir susceptible de les amener à atteindre plus rapidement leurs objectifs⁶⁵⁰.

Rappelons qu'une démarche de coopération se met en place, même si cette collaboration est rendue difficile par le refus d'une partie des pêcheurs ne souhaitant pas participer à ce mode d'action collectif, avec les écologistes ou d'autres groupes de pression. Malgré l'existence de ce désaccord potentiel, pour les deux parties en présence, ce rapprochement est un moyen d'accomplir leurs objectifs respectifs. Ils se sentent obligés de développer une nouvelle forme de coordination en faveur d'une écologie plus pratique, favorisant de manière collective la subsistance des pêcheurs⁶⁵¹.

Dans un deuxième temps, pour renforcer leur organisation, les écologistes recherchent des convergences avec des acteurs religieux, qui partagent une vision idéologique proche : l'importance de la relation entre l'homme et la nature. Cette dimension fait partie de leur champ social structuré commun. Ces derniers ont répondu favorablement à cette sollicitation. Cette restructuration a permis de développer une labellisation environnementale et d'initier une autre forme de relations sociales et politiques. La ressource d'action basée sur le partage d'éléments idéologiques s'exprime à travers l'approche opérationnelle commune dans le système territorial.

Ce système territorialisé d'acteurs se traduit par une utilisation d'idées inspirées de la culture bouddhiste, tout en continuant à symboliser la liberté d'expression des écologistes dans la poursuite de leur propre stratégie. La capacité réflexive des écologistes se réfère à des enjeux culturels à prendre en compte pour analyser ce nouveau mouvement social.

Quelque soit le type de recomposition et les efforts consentis par ces militants associatifs, ils se heurtent à une forme de rationalité, fondée sur le *leitmotiv* industriel, qui demeure importante au sein de la collectivité territoriale de Jeonbuk. Pendant longtemps, les acteurs engagés sur la voie de la socialisation militante ont été considérés comme un obstacle pour le développement local. Un écologiste explique que « *certaines habitants ont fait une campagne d'appels téléphoniques de protestation au bureau de l'association environnementale*⁶⁵² ». La posture des associations mobilisées dans le cadre de cette intervention politique active a été

⁶⁵⁰ Crozier et Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, Seuil, p.104.

⁶⁵¹ Les populations de Bouan et Khé-Hwa sont plus revendicatives dans leur opposition au projet ; elles font preuve d'une lutte plus organisée et plus structurée que d'autres mouvements sociaux.

⁶⁵² Entretien avec le secrétaire général du bureau environnement à Jeonjou, 24 07 2009. Cet écologiste a été hospitalisé pendant une semaine, après une attaque par les « forces de développement » de cette contrée.

difficile au début. Cette mésentente s'explique essentiellement par la contrainte d'une adaptation économique de la région, entourée de nombreuses zones d'incertitudes.

Pour les écologistes politiques, le contrôle des zones d'incertitudes se construit dans la relation de pouvoir⁶⁵³. Les associations les plus influentes ont fait participer les naturalistes amateurs à une véritable pratique politique. Ce dispositif d'action a également pris la forme d'un lobbying auprès d'acteurs de la scène socioculturelle ; nombre d'artistes, d'agriculteurs, de juristes et de médecins ont répondu favorablement. La stratégie a « joué la montre », en attendant de pouvoir faire preuve de suffisamment de représentativité pour bénéficier d'une force d'action plus large. Ces efforts ont permis de constituer un véritable *capital de ressources*⁶⁵⁴ pour élargir leur marge de manœuvre, principalement leur capacité d'action environnementale.

Leur organisation réticulaire a permis de développer un rapport de pouvoir en leur faveur. Pour cela, ils engagent à deux reprises, des procès devant les tribunaux avec le soutien des pêcheurs et d'un avocat sympathisant⁶⁵⁵. Ils lancent des pétitions au niveau national, voire international. Le mode d'action le plus visible consiste dans des manifestations publiques devant l'Assemblée nationale.

8.5.1. La restructuration des pratiques de l'association mobilisée

Les mobilisations collectives à Saemankum ont été divisées en deux courants : les écologistes scientifiques et les écologistes politisés. Pour une partie des militants politisés, il faut continuer la lutte collective, du fait du succès de ce mouvement ; une partie des écologistes scientifiques estiment que les mouvements de Saemankum se focalisent sur la critique du système public territorial, au détriment de la volonté d'aménagement de cette contrée.

La confrontation à la question de l'organisation⁶⁵⁶, entre écologistes, est un frein pour porter des revendications politiques. C'est également un handicap pour convaincre des acteurs d'horizons divers (acteurs ordinaires, professionnels) de rejoindre leur mobilisation. Certains militants rappellent que ce mouvement était au départ exclusivement orienté vers la poursuite

⁶⁵³ Crozier Friedberg, 1992, *L'acteur et le système*, Seuil, p.453.

⁶⁵⁴ Érik Neveu, 2005, *Sociologie des mouvements sociaux*, La découverte, p.56

⁶⁵⁵ Les écologistes ont engagé un procès contre le gouvernement à l'origine du projet. L'association de protection des vasières a gagné le procès en première instance. *Hankyoreh*, 4 février 2005.

⁶⁵⁶ Érik Neveu, 2005, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, p.22.

d'un seul but : le principe écologique. Ce raisonnement néglige l'attachement de la population à sa région.

Si les écologistes ne parvenaient pas à surmonter leurs divergences, l'espace politique des promoteurs et de la collectivité territoriale s'en trouverait renforcé. Et quant à la partie des universitaires et des organismes associatifs, ils considèrent que la suspension de ce projet n'est pas raisonnable. Dans ce dernier cas, il leur semble important d'aboutir à une redéfinition du jeu territorial des militants.

8.5.2. Un jeu territorial sur la construction de la section restante des digues

Le spectre de l'échec du projet de Sihwa pousse les écologistes à proposer des solutions alternatives. Ils préconisent une réorientation du projet qui concilie les objectifs de croissance et le bon fonctionnement de l'écosystème. Il s'agirait de réduire les surfaces remblayées. Des écologistes ont pris contact avec des personnalités scientifiques indépendantes venant de l'université pour bénéficier de leur expertise et ils en ont tiré de nouvelles perspectives ; ils ont commencé à prendre sérieusement en compte ce que la population attend des politiques publiques sectorielles et ils se sont placés dans une nouvelle optique : tout en demandant le réexamen du projet global, ils proposent des alternatives compatibles avec la nécessaire médiation sociale incluant bien d'autres acteurs encore⁶⁵⁷. Ils ont constitué un *Comité de la Nouvelle Initiative* pour faire la promotion de ce nouveau postulat⁶⁵⁸.

Ce Comité de la Nouvelle Initiative prend appui sur le territoire comme système d'action. Les habitants ont fini par tolérer cette nouvelle initiative, préférable à tout affrontement social. Ce Comité a pris conscience qu'il est impossible de présenter des arguments convaincants auprès des opérateurs politiques, sans prendre en considération le sens du projet pour la construction territoriale future pour laquelle il est urgent d'agir en interaction avec des acteurs non étatiques⁶⁵⁹.

Les membres de ce comité ont mis de côté les anciennes revendications pour faire place à des idées novatrices. Certains experts de ce comité proposent que la section de 2,7 kilomètres,

⁶⁵⁷ *Saejeonbuk Shinmun*, 19 janvier 2005.

⁶⁵⁸ Le Comité de la Nouvelle Initiative, constitué par une soixantaine d'initiatives citoyennes, a été inauguré le 16 décembre 2004 à l'université nationale de Heonbuk.

⁶⁵⁹ Patrick Hassenteufel, 2008, *Sociologie politique: l'action publique*, Armand Colin, p.8.

qui n'est pas encore fermée, accueille un pont permettant la circulation de l'eau⁶⁶⁰. C'est dire qu'au lieu de fermer les kilomètres restants, un pont relierait les deux digues en construction en permettant à l'eau du fleuve de se mélanger à celle de la mer. Ce comité estime cette nouvelle proposition plus réaliste et plus soutenable que les projets des aménageurs. Ils espéraient une stabilisation conciliant l'efficacité économique et le facteur environnemental, dans le cadre d'un nouveau modèle de gestion de ce projet. Pour le comité, cette nouvelle initiative avait pour but la satisfaction aussi bien des pouvoirs publics que des acteurs réunis au sein d'associations environnementales.

Cette idée a été accueillie négativement par les élus locaux et par les décideurs publics⁶⁶¹. Certains professeurs proposent la construction sur place d'un parc logistique (avec des endroits spécifiques pour stocker et livrer les marchandises), alors que d'autres optent pour la construction d'un port de plaisance contribuant au développement de l'industrie touristique⁶⁶². Ces acteurs soutiennent que le programme d'aménagement du littoral sera accéléré dans le cadre du développement rural, car la construction d'un parc logistique peut se faire assez rapidement, même plus vite que la création de terres agricoles⁶⁶³, si le plan public maritime conduit par le gouvernement investit dans ce projet et accélère son achèvement.

Jeong Gyu-Ho, 2006, *La question de la démocratie et la leçon de Saemankum*, in *Saemankum, Autoportrait de la Corée du Sud*. N°48, Édition de l'environnement et vie.

Ce comité a cherché à favoriser l'autonomie politique régionale à l'échelle du territoire. Un professeur de science de l'environnement de la terre⁶⁶⁴ préconise un modèle de développement limité, qui restreint la partie remblayée à 15% du total du projet⁶⁶⁵, ce qui permettrait de n'utiliser qu'une partie du terrain et de laisser le reste de la surface à l'état naturel, afin d'assigner des espaces communs utilisables par les pêcheurs placés en situation de profiter de la circulation de l'eau de mer⁶⁶⁶. Ce nouveau modèle de gestion ne vise pas seulement la réduction des surfaces aménagées sur la mer pour économiser des terres de remblai, mais aussi la diminution du poids budgétaire réel des investissements déjà consentis.

⁶⁶⁰ Dans une interview au *quotidien de Pressian*, 1 février 2005, le ministère de l'agriculture recule sur le projet de Saemankum.

⁶⁶¹ *Jeonbuk Jooang il-bo*, 28 janvier 2005.

⁶⁶² *Quotidien de Pressian*, 23 novembre 2004, des organismes associatifs ont proposé le développement partiel d'un ensemble touristique et la construction d'un complexe d'éoliennes.

⁶⁶³ Car le processus de désalinisation prend beaucoup de temps.

⁶⁶⁴ Dans la conférence du débat public, le 14 mai 2003, organisée par l'Institut de la société de Jeonbuk, le sujet était : *Est-il possible de concevoir la solution alternative?*

⁶⁶⁵ *Le journal citoyen de kimjé*, 30 mai 2003.

⁶⁶⁶ Jeong Gyu-Ho, 2006, *La question de la démocratie et la leçon de Saemankum in Saemankum, Autoportrait de la Corée du Sud*, N°48, Édition de l'environnement et vie. P 25-42. *Hankyoreh*, 16 novembre 2004.

Ainsi, il ne sollicite qu'une partie du remblai. L'exploitation des zones restantes dépendrait de l'importance relative des investissements escomptés.

De façon liée, le professeur Kim Sunk Chel a proposé l'urbanisation du littoral à partir de la construction de quelques villes-satellites autour des digues⁶⁶⁷. Cette idée a suscité deux réactions polémiques : des organismes associatifs craignent la disparition inévitable des attributs spécifiques du territoire ; les tenants de l'industrialisation y voient un prétexte pour obtenir la suspension des travaux⁶⁶⁸. Un autre professeur proposait de créer des éoliennes sur la digue⁶⁶⁹.

De nombreuses personnalités impliquées dans le projet (universitaires, éco-experts) ont en face d'eux des adversaires actifs (le Ministère de l'agriculture, les élus locaux, des ingénieurs de la digue, l'aménageur public, les entrepreneurs de travaux publics et les personnels techniques). La polémique portant sur la connexion des digues par un pont a donné lieu à des batailles d'experts. Pour faire face à toutes les revendications du Comité de la Nouvelle Initiative, les experts des pratiques aménagistes (les promoteurs, les dirigeants étatiques, les élus locaux) mobilisent des arguments scientifiques pour légitimer leur projet. Leurs arguments reposent sur l'idée que le flux de courant qui passerait sous le pont serait trop puissant et le détruirait. Un débit de 0,5 m³ d'eau par seconde suffirait à inonder les terres de cette zone. Le pont serait techniquement difficile à mettre en œuvre car toute la digue risquerait d'être balayée en trois ans. Ils estiment qu'aucune agriculture, aucune zone touristique, aucun complexe industriel et encore moins un port quelconque, ne pourraient naître ni se développer sur cet espace⁶⁷⁰.

« *La science devient de plus en plus nécessaire, mais de moins en moins suffisante à l'élaboration d'une définition socialement établie de la vérité* ». Les discours des acteurs politiques s'appuient sur l'expertise technique pour rendre plus crédible leur projet face aux profanes (acteurs ordinaires, opposants non-scientifiques) qui n'ont pas le lexique pour décoder la réalité. Même si les sciences avaient pour vocation d'être des « *briseurs de tabous* », elles doivent aujourd'hui endosser celle d'être des « *constructeurs de tabous* » (Ulrich Beck, 2001). La fonction des sciences balance entre ouverture et clôture des

⁶⁶⁷Kim Sunk Chel, 2006, *Saemankum, et Kum-Kang, le projet coopératif de l'un et autre*, Éd. de Chanh Bi, n°31.

⁶⁶⁸Baek Nak Cheong, 19 mars 2003, *Proposition pour sauver Saemankum*, journal de Presian.

⁶⁶⁹ Professeur Lee Fil Yoel, 2003, « Les vasières de Saemankum doivent vivre et si on fait un polder, les habitants de Jeonbuk pourraient vivre mieux ? » dans *la voie à vivre ensemble*, éd. La voie à vivre ensemble.

⁶⁷⁰ « Impossible de réaliser le nouveau plan de Saemankum », in *Saejeonbuk Shinmun*, 19 janvier 2005.

possibilités d'action (par exemple, par rapport à la construction du pont), créant des conflits et divisions internes à la profession⁶⁷¹.

L'usage social de la mer est enjeu de pouvoir entre les acteurs concernés. L'implication directe des experts contraint les représentants du Comité de la Nouvelle Initiative à revoir leurs stratégies, dépendant elles-mêmes des ressources d'un groupe d'écologistes. La construction de la digue apparaît comme légitimée par cette argumentation technique et discrédite la proposition de construction d'un pont développée par certains experts en écologie. Le savoir des experts est utilisé, entre autres ressources d'actions disponibles, par l'Etat, afin de faire appliquer ses décisions sur le terrain.

L'influence des experts sur le pouvoir politique peut être qualifiée *d'éco-pouvoir*⁶⁷². Celui-ci s'assoit sur la crédibilité de l'expertise et remet en cause la rationalité sociale. Aussi, de nombreuses controverses naissent lorsqu'il s'agit de mettre en relation la technique et le social. Ce qu'un individu considère comme écologique, un autre peut le percevoir comme technique ; les logiques elles-mêmes sont remises en question⁶⁷³. Dans cette lutte, les acteurs se présentent comme technologues ou éco-experts dans le but d'imposer leur point de vue quant à la définition des problèmes du pont. Le projet de construction du pont apparaît irréalisable pour les promoteurs. Ces expertises donnent aux acteurs politiques un pouvoir d'action en cautionnant la construction de la digue. « *Manifestement, le savoir scientifique et technique représente un tel "pouvoir d'action" »*⁶⁷⁴.

Ces débats théoriques permettent de comprendre les questions en discussion. A présent, nous abordons un autre aspect, la façon de mener le développement présenté par les militants associatifs pour illustrer l'interaction politique dans le système territorial de Saemankum.

8.5.3. La tentative de négociation par le dialogue comme régulation stratégique des acologistes

Pour illustrer l'interaction politique dans le système territorial de Saemankum, il faut partir de la stratégie de la loi spéciale⁶⁷⁵. Cette stratégie repose sur la création de marges de

⁶⁷¹ Ulrich Beck, 2001, *La société risque, sur la voie d'une autre modernité*, ALTO, Aubier, p.343-345.

⁶⁷² Pierre Lascombes, 1994, *L'éco-pouvoir, environnements et politiques*, la Découverte, Paris.

⁶⁷³ Michel Callon, 2006, « Pour une sociologie des controverses techniques », in *Sociologie de la traduction, textes fondateurs*; Presses de l'École des Mines, Paris, p.150.

⁶⁷⁴ Nico Stehr, « La science : nouvel environnement, Nouvelles pratiques ? », *Sociologie et sociétés*, Vol.32, n°1, Presses de l'université de Montréal, 2000, p.161.

⁶⁷⁵ Cette loi a été promulguée le 17 décembre 2007. Ceci sera développé dans le chapitre X.

liberté par des opérations de réajustement dans l'espace du pouvoir politique, initiant des solutions alternatives au modèle de développement. Les acteurs institutionnels locaux ont poussé le gouvernement à élaborer une loi promouvant ce projet⁶⁷⁶.

Cette nouvelle législation contraint les écologistes à envisager de nouvelles façons de procéder : négocier en choisissant une orientation de coopération plus que de heurts⁶⁷⁷. Les militants des associations visent à développer une capacité d'action susceptible d'étendre leur réseau de relation en tant qu'acteurs intermédiaires. La création du « *Congrès national pour la coexistence et la réconciliation de Saemankum*⁶⁷⁸ » est un exemple. C'est une organisation spécifique, sensée élargir la marge de manœuvre du militantisme associatif, associant des avocats, des savants venant des universités, des élus locaux et des citoyens. Les divers participants cherchent à aller au-delà des tensions qui les divisent. Cette stratégie de négociation des écologistes permet de rétablir le dialogue et d'articuler les approches globale et locale⁶⁷⁹. Cette nouvelle structure des relations a permis d'obtenir une planification territoriale combinant diverses rationalités.

Pour contourner l'obstacle de la légitimité⁶⁸⁰ que la loi confère aux élus, ce congrès national cherche à incarner une autre forme de légitimité du pouvoir qui s'exprime dans la volonté des citoyens au nom de droits fondamentaux⁶⁸¹, en soulevant par son existence même un certain nombre d'obstacles juridiques, administratifs et politiques, en élargissant la marge de manœuvre du militantisme associatif, en exerçant ainsi une pression plus importante sur les dirigeants politiques. Ces deux approches changent le rapport de forces autour du système territorial en difficulté à rebondir face à un problème. Cela s'inscrit dans la perspective d'une ère historique nouvelle⁶⁸².

La Cour administrative de Séoul a prononcé une sentence selon laquelle *la loi portant sur le comblement d'une surface d'eau public* ne tient pas compte des données

⁶⁷⁶ Ces pressions sur le gouvernement ont pour but d'élargir leur marge de liberté en s'appuyant sur un processus purement bureaucratique aux ordres des politiques.

⁶⁷⁷ Reynald Bourque et Christian Thuderoz, 2002, *Sociologie de la négociation*, La Découverte, p.46.

⁶⁷⁸ Le Congrès national pour la coexistence et la réconciliation de Saemankum a rencontré le préfet de Jeonbuk, le 13 janvier 2006.

⁶⁷⁹ Christine Morel-Maroger & Vincent Brulois, 2005, « *Changer la communication du changement* », Jean-Claude de Crescenzo, in *Changement dans les organisations*, Tome2, *communication, négociation et interactions*, Publié sous la direction de Jean-Claude de Crescenzo, L'Harmattan, p.39-40.

⁶⁸⁰ « *La légitimité ne constitue pas le ressort du pouvoir* », François Chazel, 2003, *Du pouvoir à la contestation, droit et société*, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence & Maison des sciences de l'homme, p.45.

⁶⁸¹ Eric Agrikoliansky, 2010, « Les usages protestataires du droit », in *Penser les mouvements sociaux, conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Publié sous la direction de Olivier Fillieule, Eric Agrikoliansky, Isabelle Sommier, La Découverte, p.225.

⁶⁸² Alain Touraine, 1978, *La voix et le regard*, Seuil, Paris.

environnementales⁶⁸³ (voir annexe numéro 4.). Il est vraisemblable que cette décision du tribunal a eu une influence sur la façon d'aborder le système public des affaires d'envergure nationale. Il est possible que ce soit un tournant dans le champ d'action politique, même s'il est peu probable que cette jurisprudence permette de prendre en compte tous les aspects du projet.

Cette structure de jeu a fait évoluer l'action de l'Etat dans sa gestion des affaires publiques en produisant de nouvelles conditions culturelles⁶⁸⁴. Cela a permis de construire un autre rapport de force dans les relations entre acteurs. Le rapport social des écologistes avec leurs partenaires tente de restructurer l'équilibre des forces de décision.

Le renoncement au programme public du fleuve de Young San⁶⁸⁵ est le résultat de la pression médiatisée exercée par des associations déterminées dans leur action. Le revirement du gouvernement révèle le poids des dispositions culturelles des écologistes dans cet affrontement structuré, où ils occupent des positions dominantes dans les rapports de force avec l'autorité compétente. Cette modalité d'élaboration construit les atouts respectifs de chacun dans une structure des relations selon le degré d'entente dans l'échange. Quant à la place du rapport de pouvoir des écologistes, elle repose sur la solidité des relations déjà existantes dans l'interaction stratégique entre les opérateurs publics.

Conclusion du chapitre VIII

Ce chapitre a décrit l'action collective des associations, comme force expressive et dynamique dans sa dimension symbolique. La question de l'indemnité a débouché sur une action critique clairement exprimée par ceux qui se sentaient lésés, mais elle a aussi créé des divisions entre pêcheurs eux-mêmes. Nous avons identifié comment une partie des pêcheurs et des écologistes prennent en compte ces espaces aquatiques dans leur action territoriale.

Même si le regard des pêcheurs sur les espaces de pêche se distingue de celui des écologistes, leur objectif de garantir les ressources halieutiques leur permet de trouver des points d'approche communs. Ils ont été amenés à élargir leur représentation de l'écosystème, construisant ainsi une nouvelle mobilisation collective avec les écologistes. Cette convergence

⁶⁸³ Joongang il-bo, le 17 janvier 2005, *Joongang il-bo*, 01 février 2005.

⁶⁸⁴ Alain Touraine, 1992, *Critique de la modernité*, Fayard, p.277.

⁶⁸⁵ Dans le discours du président Kim Dae Jung, tous les projets de polders dans le pays ont été abandonnés. *NEWS+ Dong- a Le revue hebdomadaire*, n°173, 11 mars 1999.

basée sur le droit à la subsistance a renforcé l'écologie pratique au regard du système territorial. Car ce droit est associé, au moins partiellement, aux aspects environnementaux.

Plus concrètement, *le système d'action historique* de cette mobilisation s'est appuyé sur le Sambo-il bae. Selon la philosophie bouddhique et sa théorie de l'origine interdépendante, *vous êtes ma racine, je suis aussi vôtre racine*. Protéger l'environnement, c'est se défendre soi-même⁶⁸⁶. Comme le relate Lee Ju Hyang, « *la nature n'est pas que la propriété des hommes. La vie de l'être humain est pleine de dignité, la vie de la nature est aussi dignité. S'occuper de la nature maintenant, c'est s'occuper de notre futur*⁶⁸⁷ ». Ces principes fondamentaux ont été le vecteur à travers lequel les quatre représentants religieux ont dénoncé le système territorial du gouvernement et justifié une forme d'ingérence dans ce projet. La cohérence de ce mouvement s'articule autour de l'idée de communion entre la nature et l'être humain. Le dévouement désintéressé des militants écologistes, des ONG, d'une partie des populations, des représentants des quatre religions et des professionnels de la pêche se lit comme la réponse de la société civile aux enjeux de la modernité à l'échelle des milieux aquatiques.

Si ce mouvement a élaboré ses revendications éthiques à partir d'un bagage religieux, il induit peu à peu une remise en cause du cadre culturel confucianiste traditionnel. Le Sambo-il bae correspond bien à cette mutation et il constitue une forme d'innovation culturelle : c'est un nouveau sujet-citoyen qui agit à travers le Sambo-il bae, un sujet-citoyen qui prend une certaine distance par rapport aux influences culturelles constitutives de l'organisation sociale. Il s'agit de défendre la protection de la vie comme élément culturel fondamental et de contribuer à la construction d'une nouvelle action collective pour un territoire vert. Le Sambo-il bae a mobilisé des ressources sociales en vue de critiquer l'ordre établi. Ce système de pratique a éveillé un sens de la responsabilité écologique pour un nouveau développement territorial. Le monde religieux a manifesté une sensibilité nouvelle, en approfondissant sa démarche de foi. Il infléchit l'environnement culturel avec une pratique spirituelle⁶⁸⁸.

La demande de ces acteurs a été la régulation de l'usage des ressources naturelles. Il se peut que la stratégie de développement produise des effets indésirables pour les attributs spécifiques de ces milieux. Ce système d'acteurs socio-religieux véhicule indirectement des questions relatives au rapport spatial et au lien affectif dans les sociétés humaines, face au

⁶⁸⁶ *Hwa Um Kyung* en fait le cœur de la théorie de l'interdépendance.

⁶⁸⁷ Lee Ju Hyang, 2002, *Dans mon cœur, il y a la lune*, Éd. Moon Yedang, p.75.

⁶⁸⁸ «A l'origine de la pensée religieuse, on trouve non pas des objets et des êtres déterminés, mais des forces anonymes ». Maurice Halbwachs, 1925, *Les origines du sentiment religieux*, Éd. Sstock, p.81.

changement dirigé. Ce rapport territorial conduit à l'élaboration d'un système ouvert, pour imposer un nouveau modèle de l'environnement dans le pays⁶⁸⁹.

Les pratiques militantes écologiques transforment aussi l'orientation historique de l'action politique. Le *Sambo-il bae* est une façon de construire l'historicité du système territorial et d'inventer de nouvelles formes de politiques publiques. Le sens symbolique de cette volonté collective vient de l'élaboration de nouvelles règles du jeu dans les procédures de gestion démocratique du projet⁶⁹⁰. Le système d'action des groupes religieux modifie la structure des rapports sociaux, en les faisant passer d'une structure hiérarchique à une structure démocratique, se fondant sur des relations horizontales plutôt que verticales.

L'action collective de Saemankum a développé un nouveau mouvement social, avec une stratégie fondée sur une capacité réflexive. Les différentes thèses en présence parmi les écologistes montrent des zones d'incertitudes. Mais la continuation du mouvement peut être interprétée comme le mépris du désir des habitants locaux de sortir de leur sous-développement et de diminuer les contrastes régionaux dans la répartition de la richesse nationale. Les écologistes espèrent élargir leur poids dans l'espace politique. Une fois cette divergence entre militants associatifs surmontée, il est possible de se restructurer pour atteindre les objectifs. Si les écologistes ne pouvaient plus demander à faire table rase de ce projet dans son état actuel d'avancement (puisque la construction de la digue est presque achevée), leurs efforts jusqu'à présent perdaient une partie de leur signification. Ces militants estiment avoir négligé l'importance de possibles arrangements économiques. Une partie des écologistes admet la nécessité de répondre aux contraintes des marchés et aux demandes de la population régionale qui estime avoir été oubliée jusque-là.

On s'achemine vers une adaptation et non un arrêt total du projet. La réduction de la partie remblayée permettrait un usage de ce milieu en rendant possible à la fois la rentabilité des investissements déjà réalisés et la prise en considération des caractéristiques écologiques du territoire. Cette réponse satisfait les élus contrés et les pêcheurs à qui on concède des portions de l'espace du littoral.

La lutte des écologistes renvoie à la *démocratie pluraliste* 2008⁶⁹¹. L'action démocratique initiée par les écologistes se trouve au cœur du *nouvel enjeu social* susceptible d'amorcer un tournant cognitif dans la pratique territoriale. Les luttes politiques des écologistes ouvrent

⁶⁸⁹ Alain Touraine, 1974, *Pour la sociologie*, p.34 & 37.

⁶⁹⁰ Marcel Gauchet, 1998, *La religion dans la démocratie*, Gallimard.

⁶⁹¹ Charles Tilly et Sidney Tarrow, 2008, *Politique(s) du conflit de la grève à la révolution*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, p.224.

l'accès à un nouveau champ d'action, dans lequel les individus sont considérés comme des interlocuteurs crédibles. Ceci permet de s'inscrire dans une dimension d'échanges avec les élites politiques et économiques. L'échange réciproque se construit dans une relation d'interdépendance tenant compte du rapport de force avec les écologistes. Cela permet d'identifier leur *rapport social au système territorial*.

Chapitre 9

9. L'adaptation des populations et leur résilience

Jusqu'à présent nous avons examiné l'action collective visant principalement à empêcher la réalisation du projet d'aménagement. Ce projet s'étant néanmoins réalisé, il nous semble intéressant de considérer maintenant un aspect complémentaire en privilégiant l'étude de la résilience des populations riveraines et notamment des pêcheurs. Dans ce chapitre, nous essayerons d'abord de cerner les contours du concept de résilience avant de voir ses applications dans le cadre de notre recherche et ce en quatre points à savoir : l'adaptation des populations traditionnelles à la fermeture de la digue, la modification des conditions de travail chez les pêcheurs, les tentatives d'adaptation des pratiques et la concurrence effreinée, preuves d'un effort de résilience.

Selon Serge Tisseron, « *la résilience s'inscrit dès l'origine du côté d'une psychologie des comportements, c'est de ce point de vue qu'elle nous invite à un regard nouveau dans deux domaines essentiels : la capacité de résister à des situations traumatiques et la possibilité de transformer un traumatisme pour en faire un nouveau départ* »⁶⁹². Pour notre recherche, la résilience se comprend au niveau de l'écosystème comme une régénération après perturbation du système de marée. Quant à la régénération des bancs de sable, elle permet de s'engager davantage dans la pratique de la pêche. Dès lors, le concept de résilience se définit ici comme la résistance des pêcheurs locaux à la pression externe sur ce projet. Par conséquent, vu sous cet angle, la résilience peut s'appliquer à une communauté villageoise où la régénération des capacités aide à reprendre son fonctionnement normal.

À partir du moment où on a fermé la digue et empêché l'écoulement de l'eau douce, le degré de salinité a diminué, les courants et les marées ont disparu, la composition minéralogique de cette zone a été transformée et les terres asséchées. Comme l'a constaté Marcel-Pierre Cléach dans un projet similaire : « *Non seulement cette évolution menace la capacité d'une population croissante à se nourrir de la mer, mais elle empêchera vraisemblablement les écosystèmes de retrouver leur état initial* »⁶⁹³. Cette situation

⁶⁹² Serge Tisseron, 2008, *La résilience*, Paris, P.U. F, p 11.

⁶⁹³ Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, 2008, *Marée amère pour une gestion durable de la pêche, rapport sur l'apport de la recherche à l'évaluation des ressources halieutiques et à la gestion des pêches*, Rapport du Sénateur Marcel-Pierre Cléach, Éd. L'Espace Librairie du Sénat, p.40.

inéluçtable remet en cause toutes les pratiques professionnelles des pêcheurs fondées sur une répartition équitable des ressources suffisantes.

La profession a pris conscience que les ressources halieutiques sont désormais limitées, et il faut faire face à une situation de concurrence acharnée, chacun voulant prélever un maximum de produits maritimes. Toutefois, en raison de la renaissance de vasières à l'extérieur de la digue, les pêcheurs ont pu garder leur métier pour leur permettre de tourner la page.

Ce chapitre porte sur la résilience des pêcheurs entraînés dans des situations problématiques et sur leur capacité à rebondir face à une pression exogène. Pour les populations riveraines de Saemankum, la résilience consiste à trouver des solutions vivables face aux agressions diverses résultant du projet de la digue. Dans une approche diachronique, après l'étude de la situation antérieure au projet, nous allons voir les contributions positives qu'il entraîne, et les adaptations des pêcheurs à leur nouvelle situation en tant que redémarrage de leur vie.

9.1. L'adaptation des populations traditionnelles à la fermeture de la digue

Avant la fermeture de la digue, la pêche à pied traditionnelle se faisait avec un instrument appelé « gré ». Il a un manche prolongé par deux tiges qui aboutissent à une plaque métallique transversale. À marée basse, le pêcheur tire à reculons son outil attaché à la taille, pour soulever le sable et dégager les coquillages. À marée haute, les pêcheurs avec les bateaux prenaient le relais. Il n'y avait pas de tensions dans cet espace social régulé par les marées.

Après la rétraction des sédiments sableux des espaces littoraux, les pêcheurs ont été forcés de chercher une nouvelle solution⁶⁹⁴ et d'imaginer d'autres moyens de subsistance. Ayant pris conscience que la durée et les ressources de la cueillette des coquillages sont désormais limitées, ces pêcheurs ont été déstabilisés. Ils ont surexploité les ressources encore disponibles, chacun essayant de s'assurer le plus de prises possibles dans le temps le plus court, compte-tenu de l'évolution de la pêche.

Ces changements s'analysent sociologiquement comme une conséquence de la vulnérabilité d'un corps social dans la gestion de ressources piscicoles fortement diminuées.

⁶⁹⁴ Immanuel Wallerstein, 2004, *Comprendre le monde, introduction à l'analyse des systèmes-monde*, La Découverte, p.122.

Pour éclairer les bouleversements entraînés par la nouvelle situation dans l'organisation sociale, nous explicitons ce qui justifie socialement le système d'action des acteurs littoraux et nous montrons comment ils résistent ou s'adaptent aux nouvelles conditions de travail.

9.2. La modification des conditions de travail chez les pêcheurs

Les pêcheurs étaient divisés dès le départ en deux camps, ceux qui ont, par opportunisme politique, choisi de faire momentanément alliance avec les écologistes pour des actions limitées dans le temps ; ceux qui sont restés campés sur leur opposition aux sollicitations contraires à leur vision du fonctionnement social préexistant.

Au sein du groupe des pêcheurs, face à la nécessité de l'engagement, il y avait des approches différentes d'une collaboration avec les écologistes. Mais, à un moment ou à un autre les logiques d'actions sociales différentes⁶⁹⁵ des pêcheurs et des écologistes redeviennent contraignantes. Au bout du compte, les deux fractions de pêcheurs retournent à leur activité professionnelle, abandonnant la collaboration avec les écologistes.

La majorité des pêcheurs est privée d'une part importante de son sentiment intime, ce qui produit du désenchantement, puisqu'il est impossible de revenir à la routine journalière traditionnelle. Ils sont obligés maintenant d'adopter de nouveaux comportements face à la mutation de la pêcherie. Face à cet avenir incertain, ils sont perturbés et inquiets pour leur façon de travailler et de vivre ensemble. La crise de la pêche traditionnelle modifie le rapport pratique à la nécessité d'une action en relation avec leur environnement. Dans leur nouvelle approche, les pêcheurs cherchent un moyen d'optimiser leur travail, malgré un effondrement prévisible des ressources dans l'estuaire.

9.3. Les tentatives d'adaptation des pratiques et la concurrence effrénée

Pour réguler et contrôler la qualité de l'eau, le Bureau de gestion de l'écluse de la digue est contraint d'ouvrir les écluses trois à quatre jours par mois pour évacuer et renouveler l'eau intérieure. La hauteur de l'eau à partir du sol à l'intérieur de la digue doit rester à un mètre cinquante. Pour ce résultat, il faudrait ouvrir l'écluse pour permettre à l'eau apportée par les

⁶⁹⁵ Guy Bajoit, 2003, *Le changement social, approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*, Armand Colin, p.133.

deux fleuves de s'échapper. Dans ce cas, les pêcheurs à pied seraient heureux. Mais, quand l'eau reste au-dessous de cette valeur seuil, les pêcheurs en bateau sont mécontents, à cause du trop faible tirant d'eau. Ils préfèrent une profondeur supérieure à 1,50 m. La profondeur de l'eau est un dilemme difficile au sein de la communauté de pêche, du fait de la cohabitation de pratiques professionnelles différentes dans un même village.

La gestion de l'écluse ne permet plus aux pêcheurs à pied de poursuivre leur récolte halieutique de manière traditionnelle avec le *gré*. Cette écluse est fermée de 26 à 27 jours par mois. La pratique professionnelle à pied est donc réduite à trois ou quatre jours par mois. Cette restriction entraîne la chute du revenu de certains pêcheurs à pied, ce qui ne leur permet plus de subvenir aux besoins de la famille et de maintenir leur niveau de vie. L'impératif économique pousse certains pêcheurs à pied à poursuivre la récolte à l'intérieure de la digue, en s'immergeant jusqu'à la taille. Certains pêcheurs à pied se risquent dans l'eau de mer. En revanche, les pêcheurs embarqués qui utilisent des filets n'ont pas été trop inquiétés dans leur travail par cette nouvelle situation.

Ce contexte environnemental inédit conduit les pêcheurs à développer, chacun dans son propre domaine de compétence, de nouvelles techniques de pêche. Dans le périmètre de la digue, le niveau de l'eau reste stable sur une durée beaucoup plus longue et ne dépasse guère le niveau de la taille des pêcheurs, induisant de l'innovation technique. Les pêcheurs en bateau, face à l'appauvrissement du poisson, se sont tournés vers la pêche aux coquillages avec des pompes permettant d'injecter de l'air à forte pression dans le sable. Le sable ainsi soulevé dégage des coquillages qui sont ensuite récoltés avec un filet par un deuxième pêcheur. Face à ce climat, les pêcheurs à pied ont utilisé des bouées en polystyrène, elles aussi équipées de pompes. Les pêcheurs développent *des procédés techniques nouveaux*⁶⁹⁶, pour combler le manque à gagner découlant des modifications apportées à leur environnement.

Cette nouvelle technique induit une transformation des pratiques de pêche, mais elle a des conséquences défavorables sur la qualité des produits de la pêche et sur leur prix de vente⁶⁹⁷. Alors que la pêche traditionnelle permettait aux coquillages d'évacuer le sable, cette nouvelle pratique ne le permet plus. Les produits de la pêche sont de bien moindre qualité, d'autant plus que les écluses ne permettent plus l'échange constamment renouvelé entre l'eau douce et l'eau de mer, ce qui ne maintient plus la fraîcheur des coquillages. Cette nouvelle technique a

⁶⁹⁶ Christian Lévêque et René Urien, 2005, « Étudier des écologies futures », in Laurent Mermet (coordi.), *Un chantier ouvert pour les recherches prospectives environnementales*, PIE-Peter Lang, Bruxelles, p.14.

⁶⁹⁷ À cause de la brutalité du procédé, le coquillage ne peut pas dégorger le sable et il reste dans la coquille, ce qui n'arrivait pas dans la pêche au Gré.

aussi accéléré les cadences de travail et le volume des captures est trop important, d'où une chute du prix.

Ces nouvelles façons d'exploiter la ressource marine ont créé des tensions entre les différentes catégories professionnelles concernées par la pêche, c'est-à-dire entre les adeptes de la pêche halieutique traditionnelle au *gré* et ceux qui adoptent les techniques nouvelles, dans la pêche à pied comme dans la pêche en bateau.

Les pêcheurs qui n'ont pas eu la capacité, la volonté ou les moyens financiers pour adopter les nouvelles techniques sont frustrés, d'autant plus que, lors des rares jours où ils peuvent travailler avec le *gré*, leur récolte avec cet instrument est insignifiante. Ils se considèrent comme des victimes : ils envient ceux qui se sont adaptés à la nouvelle situation et à cette innovation technologique ; ils en veulent aux hommes politiques qui sont à l'origine du projet qui bouleverse l'équilibre de leur environnement⁶⁹⁸.

Certains pêcheurs reconnaissent le caractère nuisible de cette nouvelle méthode de travail. D'autres justifient leur action en disant : « *il n'y a pas d'autre choix pour vivre dans la situation actuelle* ». Malgré l'effondrement de la pêche, ils font passer la logique de survie immédiate avant celle de la gestion durable et écologique. Ils restent engagés dans ces nouvelles pratiques de pêche, malgré les tensions qu'elles impliquent dans leurs rapports sociaux.

Cette conjoncture leur paraissant inéluctable, les pêcheurs se résignent à accepter les modifications irréversibles de leurs conditions de travail. Ceux qui avaient résisté à l'action d'aménagement territorial se sont épuisés et ils renoncent à la lutte. L'altération de leurs conditions de travail ne les rend plus réceptifs à des représentations collectives de l'action environnementale⁶⁹⁹.

Le nouveau système de régulation sociale repose sur l'individualisme, ce qui entraîne d'abord une compétition où chacun veut disposer de son propre dispositif technique individuel, ensuite des tensions suscitées par les inégalités dans les indemnisations de l'Etat. Au lieu de renforcer la cohésion du groupe des pêcheurs face à l'Etat⁷⁰⁰, le conflit a engendré une individualisation des rapports sociaux entre chaque pêcheur et l'Etat. La désorganisation, générée par ces relations de rivalité économique est d'autant plus forte du fait de leur

⁶⁹⁸ Dans les entretiens avec des pêcheurs à pied, en 2009

⁶⁹⁹ Axel Honneth, 2006, *La Société du mépris*, La Découverte, p.211.

⁷⁰⁰ Georg Simmel, 1999, « Le conflit », in *Sociologie, Etude sur les formes de la socialisation*, PUF, p.265-346.

cloisonnement et de leur concentration dans un espace aux ressources limitées. Elle a contraint certains à chercher d'autres revenus en dehors de la pêche.

9.3.1. Des tentatives de reconversions socio-professionnelles

Certains pêcheurs à pied abandonnent leur métier et deviennent dépendants des prestations sociales et des reconversions professionnelles envisageables, notamment à l'initiative de l'Etat qui propose des emplois à faible niveau de qualification en échange d'un petit salaire⁷⁰¹.

La Société Coréenne de la Communauté Rurale a proposé un plan d'aide pour les pêcheurs de cette contrée dans huit domaines : la surveillance du lac artificiel, la gestion et l'entretien des écluses, la surveillance de missions environnementales, le traitement des déchets affluent des fleuves, la culture de plantes halophytes, le ramassage des coquillages morts sur les plages de sable déjà asséchées, la recherche sur l'environnement et l'exploitation de tests agricoles. Selon cette institution administrative, 151 personnes ont signé un CDI et 853 autres ont signé un CDD, ce qui permet le reclassement global de 1 014 habitants. Les pêcheurs concernés ont voulu profiter de ce dispositif ; mais, le nombre de postes était limité, ce qui a entraîné encore plus de tensions entre personnes en situation précaire.

Certains ont cherché un emploi saisonnier pour la cueillette dans les exploitations agricoles environnantes, ou à travailler dans des usines comme ouvriers. D'autres ont migré vers d'autres régions côtières, pour continuer leur pratique de pêche. Ces bifurcations professionnelles ont eu des retentissements sur leur niveau de vie. Dans le cas d'une reconversion en tant qu'ouvrier, la baisse des revenus est conséquente. « *En travaillant dans les bancs de sable, j'arrivais à gagner 60 000 wons par jour pour cinq heures de travail, maintenant je ne gagne plus que 20 000 wons (environ 12 euros)* ». Ces bifurcations ont aussi un impact psychologique au niveau de l'image de soi et de la reconnaissance sociale.

Un pêcheur parle de lui-même dans ces termes : « *cette affaire me désole, quand je repense à l'homme que j'étais avant, qui passait pour quelqu'un de distingué* ». L'expression de ce souvenir rappelle que, précédemment, les gens exerçant ce métier pratiquaient une profession indépendante qui leur assurait un bon niveau de rémunération et surtout un statut social élevé. Depuis les années 1970, l'augmentation de l'exportation des palourdes,

⁷⁰¹ La Société Coréenne de la Communauté Rurale (KRC) a la charge des créations d'emplois pour les pêcheurs en difficulté.

notamment vers le Japon, a considérablement amélioré le niveau de vie des pêcheurs, en raison de la richesse du pays en produits marins.

Dans leur quête de revalorisation professionnelle, l'ensemble des pêcheurs n'est pas parvenu à regagner la sérénité psychologique d'avant le projet. Ils expriment au contraire la sensation humiliante du déclassement social et leur statut de victimes. Les acquis traditionnels de la pêche représentaient une grande partie de leur dignité et de leur estime d'eux-mêmes. Par ailleurs, la mer symbolisait l'incarnation et l'expression de leur singularité identitaire.

Certains fonctionnaires de la Préfecture demandent aux pêcheurs de quitter et d'oublier la mer. Mais c'est l'endroit de leur vécu territorial. C'est le milieu où s'est forgée la mémoire collective de leur espace vital vécu, où s'est construite leur culture originelle. Le système territorialisé de ces acteurs est socialement construit dans ce contexte de perturbation de l'écosystème local. Les pêcheurs sont soumis à une déprofessionnalisation⁷⁰² mettant à mal leur identité, accompagnée d'un déclassement social.

On assiste à une désocialisation, à la fois dans la pratique professionnelle et par rapport à l'environnement social. Mais la majorité des pêcheurs ne peut pas se résoudre à partir ailleurs, au moins tout de suite, compte tenu de son fort attachement à sa région natale.

9.3.2. Preuves d'un effort de résilience

Jusqu'ici, nous avons évoqué le sort des populations à l'intérieur de la digue, directement insérées dans les nouvelles infrastructures. Nous nous penchons maintenant sur les mutations intervenues dans les communautés vivant à l'extérieur de la digue et qui peuplent les archipels tels que Sinci, Sunyou, Yami, etc. Selon la Préfecture, les pêcheurs à pied à l'extérieur de la digue n'ont pas pu pratiquer de pêche pendant longtemps en raison des travaux. Toutefois, des chefs de service administratif de la municipalité de Gusan demandent l'autorisation de pratiquer la pêche à pied, notamment sur de nouveaux bancs de sable apparus après les travaux, auprès d'institutions publiques telles que le Ministère de l'Agriculture, la Préfecture de Jeonbuk et la Société Coréenne de la Communauté Rurale (KRC). D'après la Préfecture, plusieurs rencontres ont eu lieu, dans le cadre d'une négociation permanente, entre les pêcheurs locaux et les responsables institutionnels, dans le souci de favoriser l'intégration sociale. Ainsi, le premier palier de la résilience est lié à la nécessité de survie. Les services de

⁷⁰² Claude Dubar, 2001, *La socialisation*, Armand Colin, 4ème édition, p.149.

cette municipalit  ont essay  de trouver des pratiques alternatives pour rem dier aux situations auxquelles sont expos es les communaut s perturb es par de tels changements⁷⁰³.

Ces trois instances ont accord  une autorisation de p che aux p cheurs sur la partie ext rieure de la digue pour assurer, dans un souci d' conomie sociale, un revenu aux habitants locaux. Un des b n fices pour les p cheurs   pied est l'att nuation des rivalit s entre les diff rentes parties en pr sence. Cette disposition   la n gociation et   la prise en compte des int r ts respectifs des acteurs a permis des avanc es dans l'op ration de d veloppement.

Dans ces op rations, il est int ressant d'examiner le rapport de force entre des acteurs locaux et l'appareil administratif national, dans un contexte de relations strat giques. Alors que l'ampleur de l'enjeu ne permet pas de retourner   l' tat initial, les collectifs d'acteurs jouent de l'arrangement coordonn , comme strat gie pour sortir de l'impasse. Cette capacit    d velopper l'action n goci e, en tenant compte des diff rentes logiques en pr sence, est une manifestation de la r silience environnementale. La structure d'interd pendances montre les capacit s des acteurs   r pondre au syst me territorial en changement. L'effort de l'ensemble des acteurs organis s permet la r silience, dans la mesure o  le syst me de mar e perdure. Cela nous ram ne   reconnaitre l'importance des rapports sociaux dans la recherche d'un cadre de vie apais    l'int rieur de l'espace rural. S'agissant du red marrage de la subsistance quotidienne, des p cheurs locaux soulignent l'aspect positif de cette r silience. De m me que la capacit  de r cup ration de ces acteurs encourage un fonctionnement normal du syst me aquatique.

Malgr  les  volutions environnementales, les populations touch es ont fait preuve d'une r silience efficace, qui s'appuie sur des concertations avec les autres parties en pr sence pour une reprise d'un d veloppement territorial respectant le registre culturel de la p che. Cette  tude s'int resse aux processus de formation de nouveaux mod les d'organisations. Quant   l'activation de ces coop rations publiques et priv es, elle montre la capacit  de r cup ration qui a aid  ces communaut s villageoises   se remettre d'une perturbation. Ainsi, cette dimension de r silience produit la r g n ration des aptitudes humaines favorables   l'adaptation mutuelle de fa on plus r aliste en restaurant progressivement le dialogue. Tout cela contribue   instaurer une paix sociale dans leurs  changes qui peuvent permettre une v ritable capacit  de rebondir des acteurs publics et priv s.

⁷⁰³ Journal de Jeonbuk, le 03, janvier 2010.

Conclusion

La région a été un bassin d'emploi important qui a vu arriver de nombreux investisseurs et des chômeurs d'autres régions, attirés par la perspective d'une réussite professionnelle et de revenus réguliers et croissants. Malgré un début de cohabitation difficile, les nouveaux arrivants, qui trouvaient dans la pêche leur revenu principal ou d'appoint, se sont intégrés dans le tissu social local.

Face au projet de digue, une partie des pêcheurs, qui étaient d'accord pour une action collective avec les écologistes, ne disposaient pas du temps nécessaire pour participer à un rassemblement commun sur la scène politique. Ils exercent un travail précaire et se trouvent constamment dans l'urgence de trouver une ressource pour assurer leur subsistance. Ils ne peuvent pas se payer le luxe d'interrompre leurs activités face à la concurrence d'autres pêcheurs, de la même communauté ou venant d'ailleurs.

La gestion de l'écluse devient très importante, car elle permet de réguler le niveau d'eau. Reste qu'on ne peut nier que ces opérations ont des répercussions importantes aussi bien sur les techniques de pêche traditionnelle, que sur les relations entre les différentes catégories de pêcheurs. On peut dire qu'ils ont trouvé là de nouvelles techniques pour se réapproprier la ressource locale limitée. Cette nouvelle technologie, qui entraîne la surexploitation des ressources piscicoles, ne tient nul compte de l'avenir. En retournant trop profondément les fonds marins, elle a pour effet une perte de la productivité et compromet la relation d'équilibre entre les hommes et leur milieu.

L'ancien mécanisme de régulation sociale, qui reposait sur la solidarité et le travail collectif, ne fonctionne plus dans le nouveau contexte, d'autant moins que les préoccupations premières de chacun consistent à prélever le maximum de ressources dans un espace désormais limité, dans une logique de concurrence.

Pour leur permettre de tourner la page, la résilience consiste à trouver des solutions d'adaptation sociale. Ainsi, en raison de la renaissance de vasières à l'extérieur de la digue, certains ont pu garder leur métier. C'est dans cette configuration que s'est trouvé le rapport social des acteurs au niveau de leur relation d'interdépendance. L'action collective des différents acteurs peut développer leur système territorial.

QUATRIÈME PARTIE :

SAEMANKUM, UNE NOUVELLE GOUVERNANCE DU TERRITOIRE

Chapitre 10

10. La construction politique et sociale d'une gestion durable des milieux aquatiques

Nous verrons dans cette dernière partie de quelle façon les écologistes sont parvenus à élargir leur poids dans l'espace politique pour construire une nouvelle gouvernance du territoire. En effet, jusqu'à présent nous avons analysé l'intrusion des partisans et adversaires dans le jeu territorial, de façon à mieux comprendre la construction sociale de l'espace des milieux aquatiques. Ensuite, il nous sera aussi nécessaire de décrire le système d'action concret à ce sujet et montrer comment on en est arrivé à une certaine régulation entre différents groupes d'acteurs engagés dans ce processus. En somme, ceci revient à reconnaître que les pratiques de l'aménagement se construisent dans une relation d'interdépendance, à l'échelle de l'interaction stratégique. Le rapport de pouvoir des écologistes se structure par les relations avec les opérateurs publics. La régulation croisée de ces acteurs⁷⁰⁴ est le résultat d'un rapport de force et elle aboutit nécessairement à des compromis provisoires.

Nous pouvons maintenant tirer un premier enseignement de l'action d'aménagement des milieux aquatiques. La pratique territoriale a considérablement évolué au fil des années, mais le changement relevé est le reflet du jeu démocratique qui affecte l'ensemble du système territorial. C'est le véritable déplacement des modes d'intervention de la politique publique actuelle dans la construction des territoires de ce pays. Nous examinons les facteurs qui modifient le jeu politique dans ce modèle de développement.

Le jeu des interactions est un outil interprétatif pour étudier le rapport de force dans l'action territoriale. Dans ce jeu, le contexte politique est marqué par la déconcentration

⁷⁰⁴ C'est la régulation entre le technique (l'administration, les techniciens) et le politique (les élus, locaux et nationaux).

administrative, par la montée en puissance des enjeux écologiques et par la société informationnelle mondialisée, qui sont des indices pour identifier le remaniement du projet sous l'effet de l'interdépendance stratégique.

Notre troisième hypothèse porte sur *l'apparition récente d'une demande sociale environnementale dans la pratique territoriale, qui aboutirait à une modification des positions stratégiques des différents acteurs de la scène publique impliqués dans le projet. Le gouvernement a été contraint de modifier, de manière significative, le projet de départ et de proposer des aménagements. Cette dimension pourrait révéler un déplacement en profondeur des références guidant l'action publique. L'enjeu gouvernemental est de déboucher sur une concertation capable d'apaiser les tensions. Ce conflit local pourrait être une sorte de catalyseur décisif au niveau national; jouant un rôle dans l'émergence d'une nouvelle culture politique et obligeant chaque partie à s'engager dans une forme inédite de dialogue social en rupture radicale avec une pratique politique traditionnelle en régression*⁷⁰⁵.

10.1. Une nouvelle donne dans la conduite des affaires publiques nationales

L'examen des programmes publics de Saemankun montre le rôle joué par les structures organisationnelles dans l'obtention d'arbitrages qui supposent une volonté de coopération à tous les niveaux chez les partenaires sociaux, politiques et industriels.

Pour appréhender la portée de cette stratégie dans la nouvelle façon de mener l'action publique, nous décrivons les principaux paramètres à l'origine de la nouvelle gestion politique et économique à l'échelle nationale. Dans un contexte favorable à une interaction stratégique entre les partenaires territoriaux, la régulation d'un projet de grande envergure permettant l'émergence d'un nouveau *système d'action historique* dans la régulation est-elle prévisible ? Pour identifier le lien entre le jeu d'acteurs et le système, nous décrivons les modifications observées dans les enquêtes menées sur place et dans les discours sociaux des partenaires, sur l'action territoriale des acteurs impliqués.

Pour caractériser cette évolution, nous décrivons d'abord le rapport de pouvoir à l'intérieur de l'action administrative dans le processus de déconcentration, en complétant l'analyse des stratégies d'action par une approche en termes de pouvoir. Nous analysons

⁷⁰⁵ Devenue obsolète pour la nouvelle génération, marquée par la culture occidentale nord-américaine.

ensuite le passage d'une matrice exclusivement nationale vers l'intégration d'une nouvelle pratique sociale plus hétérogène, due à l'ouverture à la mondialisation. Cette dernière étend et construit des relations sociales dans des réseaux qui permettent de diffuser et de partager les informations par l'expansion de la libre communication. Manuel Castells analyse la modification de l'action sociale des individus rapportée à l'échelle planétaire. Pour lui, cette révolution de l'information est aussi fondamentale que le fut la révolution industrielle. « La société de NTIC » est un outil nouveau, qui permet la mise en réseaux du monde entier. Enfin, il faut prendre en compte l'importance du souci écologique, au niveau national et international. Ce sont des indices pour identifier une forme de gouvernance en pleine évolution, capable de déplacer des modalités politiques vers des aspects diversifiés au regard du *territoire comme système d'action*.

10.2. Politique de déconcentration régionale et concertation

Au début des années 1990-1991, l'action publique territoriale a suscité la sympathie de tous. L'aménagement de Saemankum a accentué cet enthousiasme, surtout à Jeonbuk. Les élus locaux et les habitants de la collectivité territoriale sont fatigués du jeu permanent de poursuite et d'interruption des travaux. Tous aspirent à des négociations entre partenaires pour trouver des compromis et ne plus se livrer des batailles interminables.

Il était difficile, au regard de l'hétérogénéité des échanges politiques entre activités administratives nationales et régionales, de résoudre ce dilemme de façon unilatérale en s'appuyant sur une seule idée. Le conseil régional a exigé de nouvelles règles de jeu entre les partenaires, dans un contexte dynamique de transformation des structures administratives et politiques.

Un élu régional rappelle : « *il serait nécessaire de créer une agence de développement de Saemankum à Gusan. Cette proposition permettrait de disposer d'un lieu unique de décision pour faire progresser plus rapidement ce projet* ». Ce discours traduit une gestion intégrée de l'action administrative susceptible de donner du poids aux décisions relatives aux choix opérés. Du fait de la complexité de la gestion des affaires publiques, la création d'un Bureau de développement de Saemankum s'apparente à un enjeu politique à l'échelle de la région. La volonté d'être associé à l'élaboration des futures décisions favorise l'essor d'une nouvelle

forme de gestion. La multiplication des associations non lucratives de la société civile et de l'action sociale du peuple souverain à l'échelle régionale, encourage une demande de davantage de démocratie à l'échelle nationale. Pour illustrer la construction de ce point de vue, nous allons voir à quel point les positions centrales et régionales étaient au départ éloignées.

*Conflit entre l'Etat central et la collectivité territoriale de Jeonbuk*⁷⁰⁶

	Position Etat central	Position Préfecture Jeonbuk	Position Conseil régional
Pertinence du projet.	Ministère Environnement et Ministère Pêche pour réexamen projet à cause qualité eau. Ministère Pêche exige réexamen.	Préfecture opposée au réexamen du projet.	Elus régionaux pour création Bureau de développement de Saemankum à Gusan, pour renforcer poids décisions et unifier système de gestion
Affectation des nouvelles terres	Agriculture : 71,6% Industrie : 6,6% Tourisme : 3,5% Ville rurale : 2,3%	Réduction agriculture et complexe industriel, avec centres de recherches, usines et logistiques, port international, aéroport et golf.	Comité Assemblée de région cherche à minimiser les soutiens au programme de développement du Ministère Agriculture. Réexamen plan développement à l'intérieur de la digue.
Loi créant zone franche économique	Ministère Planification économique défavorable à création zone franche.	Préfecture déterminée à obtenir zone franche à Saemankum	Création digue entraine tensions entre municipalités (Gusan, Kimjé et Bouan). Région veut revoir délimitation lignes côtières pour maintien un lien avec mer pour Kimjé.

Source : Ce schéma s'inspire du modèle de Ham Han Hee, Kang kyung Pyo, (2007), auquel nous avons ajouté la colonne « le Conseil régional ».

Ce tableau rend compte des clivages entre la position du pouvoir public central, des acteurs préfectoraux et du conseil régional. La complexité de ce projet rend difficile la résolution de problèmes et nécessite des changements dans l'organisation politique antérieure. La rigidité bureaucratique traditionnelle se trouve dans une situation de crise qui ne peut durer. Ces modalités politiques entraînent une crise de leur modèle rationnel face à l'environnement social sans cesse en changement. Les hauts fonctionnaires centraux sont contraints de prendre en compte les points de vue des autres acteurs, en leur permettant d'accéder à l'espace de décision politique.

La centralisation du pouvoir de décision permettait aux dirigeants des ministères de mener une affaire publique dans le sens qui leur est favorable. Ce *credo* politique de promotion de cette structure organisationnelle est éloigné de l'autonomisation de la vie régionale. Cette

⁷⁰⁶ Ham Han Hee, Kang kyung Pyo, 2007, *Les pêcheurs locaux, les écologistes et le gouvernement autour de la perception de la mer, le conflit qui entoure ce projet de Saemageum*, ECO, volume 11, n°2 éd. de l'institut de la sociologie de l'environnement coréenne, p. 279.

démarche s'inscrivait en faux par rapport à la position de la ligne politique tenue par le pouvoir central pour la régulation systémique dans l'action collective et par conséquent par rapport au point de vue des représentants ministériels.

D'où la difficulté dans laquelle se trouvent tous les dispositifs de coordination que pouvaient proposer les autres acteurs dans un environnement social complexe et diversifié. L'élargissement de l'espace du pouvoir autoritaire est difficile sous la forme d'une extension des droits civiques. Le système de décentralisation entre l'Etat et la préfecture représente un faible horizon d'action à l'échelle de la région. Les acteurs préfectoraux sont plus sensibles à l'orientation politique nationale qu'aux demandes concrètes des habitants locaux.

Les acteurs régionaux ont envisagé de développer une administration autonome. Cette régionalisation correspond au principe « *bottom up* », dans la mesure où elle concrétise la volonté des acteurs locaux de participer aux décisions qui les concernent. Un nouveau système d'action permettant une procédure de concertation est nécessaire. Il s'agit de dépasser la seule décentralisation des pouvoirs qui restent entre les mains du gouvernement central.

La politique de déconcentration, à partir de 1995, a permis la naissance d'une gouvernance correspondant à une nouvelle structure politique⁷⁰⁷. Ceci a donné une grande impulsion au fonctionnement du système territorial. Ce contexte favorable a contribué à de nouveaux échanges sociaux attendus par les autorités politiques et par les élus locaux, ainsi que par les partenaires de la société civile. On assiste, à partir de 1995⁷⁰⁸, au développement d'une négociation collective, impulsée par la collectivité territoriale de Jeonbuk, dans son rapport de force avec l'Etat. Cette déconcentration administrative a permis une prise de conscience sociale des partenaires régionaux et nationaux concernés par l'action publique dans le cadre de la vie politique.

La collectivité territoriale exige un déplacement du rapport de force, jusque-là défavorable. Après la déconcentration, le Conseil régional de Jeonbuk veut avoir l'initiative de ce projet, ce qui serait la preuve concrète de la redistribution des pouvoirs. La déconcentration par rapport à la décentralisation correspond à une règle du jeu démocratique, car elle transforme la structure politique traditionnelle. Cette lecture explique l'élargissement de la responsabilité des acteurs régionaux. La participation des habitants locaux peut apporter une efficacité politique dans le cadre d'une autonomie régionale accrue. Cette approche

⁷⁰⁷ Ceci sera développé dans la section suivante.

⁷⁰⁸ Le *système de la collectivité territoriale* a été mis en place le 27 juin 1995.

reconnait l'identité et les prérogatives territoriales des habitants régionaux. Elle suppose l'extension de l'espace du pouvoir et elle favorise en cas de besoin le remaniement du projet.

C'est notamment la raison pour laquelle le gouvernement central a approuvé une loi spécifique constituant une zone franche économique pour les espaces réaménagés. Cette loi apporte un fondement légal au projet et lui donne ainsi sa légitimité, dans une perspective macroéconomique. Cette opération permet en outre une nouvelle mobilisation de ressources par les autorités compétentes. Néanmoins, malgré cette relative entente observée entre le gouvernement et la collectivité territoriale de Jeonbuk, on continue de se heurter à une position de certains départements ministériels dont le Ministère de la planification économique qui semble rester favorable à la création d'une zone franche, même si en tant que membre du gouvernement, il doit se ranger aux décisions prises par celui-ci.

Quant au Bureau de développement de Saemankum, il s'est doté d'un comité chargé de préparatifs du projet comprenant des acteurs territoriaux différenciés (acteurs régionaux et nationaux)⁷⁰⁹, pour favoriser précisément les rapports qui existent entre ces différentes instances. Cette procédure de transversalité politique correspond au schéma type d'un mode d'intervention régionalisé, à l'intérieur du territoire comme système d'action.

Les pratiques territoriales développées par le gouvernement dans ce projet révèlent la limite de son autorité et de sa capacité à trouver une solution à la politique d'ouverture de l'Etat. D'une part, l'impasse de cette politique s'explique par des vellétés de reprise en mains de ce qui a déjà été cédé à la déconcentration, par des variables conjoncturelles relatives à l'environnement politique et social et par le coût trop élevé engendré par la durée des travaux.

D'autre part, la réactivité de l'Etat est encouragée par cette modalité de politique publique qui repose sur une sorte de coopération diversifiée, observée ici dans les échanges avec l'administration centrale du pays et les entités régionales qui ont su s'adapter aux exigences d'une nouvelle offre politique.

Concrètement, dans ce que nous regroupons dans l'ensemble « pouvoir central et pouvoir régional », dans l'esprit de la nouvelle coopération soulignée ci-dessus, il a fallu faire preuve de collaboration dans le processus de décision, malgré le rapport de forces nouveau. Sur ce point, le gouvernement a conçu son action en mode « *bottom up* » en associant des acteurs régionaux, par exemple dans le plan de changement de l'usage des nouvelles terres, en faisant participer des organismes tels que l'Institut de la Recherche du Territoire national, l'Institut

⁷⁰⁹ *Le journal de l'économie de Séoul*, 05 mai 2013.

d'Evaluation de la Politique de l'Environnement Coréen, la Société coréenne de la Communauté Rurale, l'Institut maritime coréen et l'Institut de Développement de Jeonbuk⁷¹⁰

Le système de relation entre ces cinq instituts partenaires a donné naissance à une construction sociale qui intègre une volonté de discussion au-delà des différences de points de vue et qui oblige les acteurs à assouplir leur position. Ainsi, le gouvernement a modifié sa position initiale et intégré des stratégies d'information sur ses imaginaires spatiaux pour y associer les collectivités locales. Un partage des compétences lié à la déconcentration exprime la réorientation vers un espace de régulation des rapports sociaux. C'est également le reflet de l'impossibilité d'aboutir à un accomplissement de leur mission sans reconnaître la diversité des intérêts des différentes parties prenantes, y compris les positions régionales.

Les modes d'action de la région de Jeonbuk, grâce à la promotion d'un espace discrétionnaire, donnent une dimension nouvelle à la gestion des dissonances entre les principaux acteurs du développement national et régional. Ils jettent les bases d'une pratique politique innovante quant aux espaces territoriaux du projet, où les acteurs exécutants deviennent plus autonomes par rapport aux codes de la vie commune, majoritairement partagés par les habitants.

Le système d'action des responsables publics aboutit à une procédure plus souple et plus ouverte : dans l'éventualité où peu d'entreprises investiraient dans les nouvelles terres jusqu'en 2020, ce nouvel accord permet de reporter la décision quant à l'usage définitif de ces nouveaux territoires après cette date⁷¹¹.

⁷¹⁰ Ces cinq institutions ont joué un rôle fondamental dans le territoire comme système d'action pour la planification du développement interne et externe. (Une partie d'entre elles dépendent du pouvoir central, les autres des collectivités territoriales). L'Institut de la Recherche du Territoire national, l'Institut d'Evaluation de la Politique de l'Environnement Coréen, la Société coréenne de la Communauté Rurale, l'Institut maritime coréen et l'Institut de Développement de Jeonbuk, 2008, *Une étude de régulation concernant le programme d'usage et d'appropriation territoriale située sur le polder à Saemankum*.

⁷¹¹ D'après la position de l'Autorité de la promotion du projet de Saemankum.

Le plan de répartition des surfaces pour l'affectation des nouvelles terres

Emplacement	Surface et composition		Durée
Totalité du site	280km ²	100%	I : jusqu'à 2020 II : après 2021, aménagement différé (reporté)
Ville complexe et hébergement	12,9 km ²	4,6%	étapes I-II : Développement par palier
Terres agricoles	85,7 km ²	30,3%	étape I
Complexe industriel	18,1 km ²	6,4%	étape I
Recherche et science	12,3 km ²	4,4%	étape II
Commerce et affaires	4,6 km ²	6%	étapes I-II : Développement par palier
Infrastructures	42,8km ²	15,1%	étape I
Espaces verts	59,5 km ²	21,0%	Régulation chaque année, à partir étape I
Tourisme et loisirs	17,3 km ²	6,1%	étape I
Divers	29,7 km ²	5%	

(Source : Cabinet du Premier Ministre, le plan cadre de Saemankum 2011)

Pour comprendre le jeu d'interactions, il faut rappeler que le Cabinet du Premier Ministre a proposé de faire le point sur l'appropriation concrète des affectations du site. Le projet d'aménagement initial prévoyait d'affecter 70% de la surface aux terres agricoles et 30% à l'industrie. A partir de 2007, le gouvernement a inversé la répartition (70% pour le complexe industriel et touristique et 30% pour des champs à cultiver), l'emplacement pour les espaces verts et les terres réservées en vue d'une future affectation par les générations à venir a été fortement élargi. Après mars 2011, le gouvernement a procédé à une nouvelle modification, en répartissant le tout en huit parties⁷¹² au regard de la gouvernance environnementale.

Il existe un compromis relatif au processus de décision portant sur l'organisation du territoire du pays, entre le Ministère de la Planification Economique et le Ministère de l'Environnement et le Ministère de l'Agriculture sur la question de l'environnement, en cas de développement à l'intérieur de la digue. Malgré ce compromis, les difficultés soulevées par la question financière entraînent une marge d'incertitude quant à la coopération, notamment en

⁷¹² D'après le Cabinet du Premier Ministre. *Le Journal de l'environnement*, 11 novembre 2011.

matière de coordination qui demeure encore une controverse délicate susceptible de remettre en cause la stabilité des coopérations.

La modification du plan de répartition des surfaces pour l'affectation des nouvelles terres correspond aux procédures engagées dans l'action collective selon une régulation relationnelle des systèmes d'acteurs. En ce sens, le gouvernement a élaboré un programme définitif avec *un plan cadre conformément au projet de développement de Saemankum*⁷¹³.

Un tel produit transactionnel dans le système politique national débouche sur une nouvelle construction de l'espace politique favorisant les relations dans une perspective d'autonomie accrue des collectivités territoriales. Le rapport de pouvoir nouvellement introduit aboutit à une concertation à l'échelle de la région.

10.2.1. La collaboration entre des acteurs politiques centraux et leurs homologues locaux autour d'un système territorial

L'interaction stratégique de la gestion publique, telle qu'elle est perçue par les acteurs locaux, va de pair avec un jeu relationnel, non plus entre éléments passifs mais entre sujets sociaux intervenant activement sur les initiatives du Cabinet. Ce qui renforce les aspirations légitimes de ceux qui, parmi les acteurs sociaux locaux, se plaignaient jusque-là de l'attitude précédente du pouvoir qui avait, à leurs yeux, tendance à empêcher leur participation franche aux affaires publiques, ainsi qu'à une activité politique libérée de toute entrave.

L'administration centralisée vise à renforcer l'union de l'Etat et la sécurité nationale. Elle passe aux yeux de tous comme ayant changé d'orientation, du fait de sa nouvelle politique de déconcentration accompagnant la décentralisation⁷¹⁴, participant à une stratégie de développement de l'équilibre de l'Etat⁷¹⁵. Fondé sur une autre répartition des compétences, le pilotage sort de la zone d'incertitude du contexte décisionnel, mais c'est également un élargissement essentiel de la ressource politique au sein des services de l'Etat.

⁷¹³ Cabinet du Premier Ministre, 2011, *Le plan cadre de Saemankum 2011*.

⁷¹⁴ « À la différence de la décentralisation qui transfère des pouvoirs de décision de l'Etat vers des institutions juridiquement distinctes, la déconcentration est un processus par lequel l'Etat transfère en son sein un pouvoir de décision à une autorité subordonnée, qui reste sous l'emprise hiérarchique du pouvoir central ». Pierre Chapsal, 2010, *Les collectivités territoriales en France*, 5^{ème} édition, Vuibert, p.77.

⁷¹⁵ Lim Seung Bin, 2003, *Etude concernant la pertinence logique de la décentralisation et du développement de l'équilibre de l'Etat*, éd. l'Institut de développement de Kyung Gui. *Un développement équilibré est notre avenir*, conférence du 28 janvier 2011, 7^{ème} anniversaire de la régionalisation, et du développement de l'équilibre de l'Etat, Institut de Développement de l'Avenir coréen.

Dans cette reconfiguration, le gouvernement a créé en 2009 la *Commission de Saemankum*, auprès du Cabinet du Premier Ministre, chargée de délibérer sur la planification de l'utilisation des terres nouvelles. Cette commission est composée de 23 personnes dont dix appartenant à différents ministères (Ministères des Finances, de la Science et de la Technique, de l'Administration, de l'Agriculture, de l'Environnement, etc.), du Préfet de Jeonbuk, des experts publics ou privés tels un océanographe, un géopolitologue, un hydrobiologiste, un géographe, un aménagiste, un juriste et un politologue⁷¹⁶. Ainsi, ces acteurs ont dû ajuster leur pensée à la pression écologique, avec le développement durable comme outil de maîtrise de la gestion des projets d'intérêt public.

Cette structuration sociale, constitutive d'un réarrangement des relations de pouvoir à différentes échelles, est une conciliation autour de la logique politique. Soucieux d'inspirer et d'activer l'interaction stratégique, le projet a induit des changements en termes d'action territoriale, notamment pour les instances centrales qui sont obligées d'assouplir leur position et de renouveler le pouvoir local. Concrètement, cette gouvernance participative⁷¹⁷ favorise d'importantes mutations en matière de processus de socialisation hiérarchisée ; en même temps, la régionalisation corrigerait un fonctionnement administratif déséquilibré.

Cette commission médiatise toujours le projet. Son interaction est le produit d'une approche commune de mise en territoire. Ces relations d'échanges bilatéraux ont un impact symbolique considérable aux yeux des citoyens et observateurs extérieurs. Ce jeu stratégique expliquerait la naissance d'une nouvelle projection culturelle, permettant de résorber les tensions. Le construit culturel constitué par le jeu d'interactions n'est pas une valeur, mais un instrument permettant de découvrir la culture comme moyen d'action de ces groupes⁷¹⁸.

La capacité collective de cette commission se construit dans *le système d'action concret* (SAC). Il prend la forme d'une réflexion et d'un dialogue pour l'altération des règles dans l'instauration d'un ordre nouveau. La structure relationnelle de cette organisation intègre l'hétérogénéité des ressentis des différentes composantes gravitant au niveau de ces interactions. Cette mise en opérationnalité construit un système de relations mieux concerté à l'échelle des territoires.

⁷¹⁶ *Journal de Dong-a*, 1^{er} janvier 2009.

⁷¹⁷ Maurice Blanc, 2009, « Gouvernance », in J.-Marc Stébé et Hervé Marchal (coordi.), *Traité de la ville*, PUF, p.19.

⁷¹⁸ Crozier Michel et Friednerg Erhard, 1977, *L'acteur et le système*, Seuil, p.210-211.

10.3. Vers une mondialisation de la vision des rapports environnementaux

L'action économique compose avec une situation de concurrence globale. La finance peut dominer le marché mondial comme un système unique. Le libre échange est à l'origine de l'expansion du capitalisme, lui-même immergé dans l'économie mondiale de marché. L'attrait des dernières innovations en matière d'information technologique et de communication numérique instantanée conduit à la création de réseaux de relations de portée mondiale. A travers le web, les individus ou groupes peuvent devenir un nœud de convergence, avec une simple plate-forme en ligne. Cette société en réseaux se forme par le biais d'interdépendances réciproques entre chacun des nœuds. Les *network* permettent d'élargir l'échafaudage des rapports humains (*Twitter, Say Word, Facebook*).

La structure sociale par le développement des TIC devient la « *société network* ». SNS est le support le plus important de partage d'informations et de réseautage entre les utilisateurs de services de réseaux sociaux (en anglais, SNS). Cela influence la culture qui devient ce processus de communication. Cette révolution numérique influence l'identité de chacun. Manuel Castells dit que l'essentiel n'est pas l'accroissement du rôle de l'information et de la connaissance, mais un résultat social, la régénération de la relation entre l'ego et la société. Cette influence s'explique par deux caractéristiques : la société en réseaux a augmenté la vitesse de circulation de l'information, dont le résultat est la simultanéité ; l'espace de pratique sociale a été élargi à l'échelle d'une diffusion mondiale.

L'intégration des expressions culturelles à travers les systèmes de communication mondialisés occasionne des bouleversements sociaux et la remise en cause des idéologies et des acteurs politiques⁷¹⁹. La liberté d'expression des acteurs sur le web s'appuie sur la facilité de communication et favorise une mise en relation permettant la construction d'actions collectives nouvelles. Elles débouchent sur une tendance à la division politique. Toutes ces incidences de la société numérique sont révélées clairement par les retombées des mouvements sociaux au niveau de l'action planétaire⁷²⁰. Nous évoquerons ces aspects plus en détails dans une section ultérieure (10-4).

⁷¹⁹ Manuel Castells, 1998, *La société en réseaux. L'ère de l'information*, Fayard, p.421, p.423.

⁷²⁰ kim Hoo Gi, 2007, *L'esprit du temps dans l'ère de la mondialisation*, édition Arche.

La société informationnelle peut inviter à la compréhension d'un patrimoine commun de l'humanité, dans le sens d'une expansion de la culture environnementale. Cette orientation encourage la prise de conscience des acteurs, individuels et collectifs, locaux ou nationaux. L'action publique actuelle reflète la construction d'une culture écologique dans un cadre national. Les élites politiques territoriales sont obligées de repenser la nature dans le modèle de développement centralisé⁷²¹. Un responsable explique : « *nous avons organisé (en septembre 2008) un concours international pour six pays (Corée, Japon, Etats unis, Angleterre, Espagne, Pays-Bas) afin d'élaborer activement un plan global à propos du développement pro-environnemental d'autres pays au niveau de la mondialisation* ». Le concours international exige des expériences multiples permettant d'intégrer les idées d'autres pays liées à l'environnement. Cela remet en cause directement le monolithisme de la pratique de développement. Les informations obtenues au concours international orientent le territoire vers des dimensions diversifiées, davantage fondées sur la confrontation des intervenants, ce qui peut être appréhendé comme un tournant néolibéral de la gestion publique. La stratégie de développement des opérateurs nationaux incorpore un axe sur la culture environnementale inspiré des exemples internationaux.

La déclinaison environnementale du thème de l'action publique a conduit les pouvoirs publics à modifier le guide d'action. L'ensemble des milieux sociaux, agissant de manière regroupée, exige de nouvelles pratiques aménagistes, en refusant la seule présence de l'Etat en matière de décision politique. Les institutions internationales telles que la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques, ou la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), le Protocole de Montréal et la Convention de Ramsar, bras armés de la mondialisation, semblent avoir affaibli le rôle de l'Etat-nation dans certaines prérogatives de sa souveraineté, car il est contraint de transiger avec les différentes parties prenantes de l'organisation politique nationale et internationale.

Au début, les territoires devant devenir compétitifs, cette pratique entraînait les acteurs à poursuivre le développement endogène⁷²² de la région. Ces acteurs, dans la perspective d'une dimension globale de ce projet, ont dû revoir leur gestion dans le sens d'une plus grande intégration d'autres points de vue. Le dispositif du concours international a apporté l'expérience du développement des autres pays, à partir de leurs savoir-faire. Les informations recueillies à travers la comparaison des divers projets construit un nouveau modèle approprié

⁷²¹ Mathieu Nicole, 2000, *Repenser la nature dans la ville : un enjeu pour la géographie*. Natures sciences sociétés, n°3 p. 79-80.

⁷²² La structure de l'économie se réalise dans l'échange entre les ressources humaines et matérielles.

au territoire national par la déconstruction et la reconfiguration du modèle antérieur. C'est le point de départ d'une nouvelle stratégie de développement.

Pour la construction d'emplacements écologiques, la régulation systémique dont les compétences sont partagées entre le Ministère de l'Agriculture (les responsables territoriaux, les exécutants de ce projet et les promoteurs de la région) et le Ministère de l'Environnement⁷²³ est un bon exemple. Leur rapport de force inégal peut évoluer par l'arrangement négocié, à travers la pratique de coopération. La forme de gouvernance que les acteurs poursuivent par l'expérience mondialisée est le produit de la transaction de leur pratique en un ensemble stable. Cette transaction sociale semble correspondre à une tactique de la part des porteurs de projet au niveau du système territorial.

Concrètement, le gouvernement a concédé la nécessité d'une coopération des collectifs d'acteurs présents et concernés par l'avenir de Saemankum. Il a créé en 2010 « *un groupe pour une communication sur l'environnement de Saemankum* », consacrée à l'intégrité des écosystèmes ; sa mission était de coordonner les multiples logiques sociales. La première réunion de cette commission a été animée par le Premier Ministre et son cabinet à la préfecture de Jeonbuk où, une fois de plus, on a dû reconnaître le besoin d'organiser une gestion plus durable du projet et garantir son succès futur.

Cette commission a réuni plus de 60 personnes aux fonctions variées, aussi bien des experts que des aménageurs ou des fonctionnaires⁷²⁴. La première réunion du 24 juin 2010 a traité de la « *structuration optimale des bassins de Saemankum afin de permettre la mesure de la bonne qualité de l'eau* ». Celle qui a suivi, le 23 mars 2011, a été axée sur une réflexion globale de la prise en compte du risque environnemental. La troisième a eu lieu le 24 juin 2011, le sujet était l'élargissement des emplacements écologiques, contre le développement plus important de la pollution. La dernière s'est déroulée sur place le 25 octobre 2011. Elle a été chargée d'étudier, sur la décennie antérieure, les évaluations rendues nécessaires en matière de système aquatique, sans oublier la recherche d'un mode de gestion efficace pour l'avenir⁷²⁵.

Ces multiples réunions ont permis d'inscrire le projet dans la durée et de fixer des priorités dans l'hétérogénéité des besoins sociaux, pour préserver le consensus. On constate la

⁷²³ Après la confirmation d'un fil conducteur global pour le plan de Saemankum, annoncé par le gouvernement en mars 2011.

⁷²⁴ Le cabinet du Premier Ministre, le Ministère de l'Environnement, la préfecture de Jeonbuk, le maire de Jeonjou, l'institut de développement de Jeonbuk, les associations de l'environnement de Jeonbuk, etc. La discussion animée était une véritable communication ouverte pour la compréhension mutuelle.

⁷²⁵ 25 octobre 2011, *Journal de Jung-ang*.

consolidation du *système d'action concret*, qui est le produit de l'intercompréhension subjective.

Au niveau de la société informationnelle, les entreprises ont joué un rôle comme principaux acteurs de la mondialisation marchande et elles ont participé au développement de techniques vertes pour construire le territoire. Premièrement, elles ont créé des lieux de passage pour les poissons, ainsi que pour les bateaux (un de quatre mètres de large, l'autre de seize mètres de large)⁷²⁶ à côté de deux écluses⁷²⁷. Deuxièmement, elles ont planté des végétaux halophytes sur les sols salins et posé des grilles en fibres naturelles. Ces deux initiatives ont permis de limiter les nuages de poussière de sable et de sel causés par le vent, protégeant les villageois de cette nuisance.

Dans leur stratégie de développement pro-environnemental, les entreprises ont accepté la création d'un espace multifonctionnel sur la digue pour la construction de la jetée sur laquelle on a ouvert des espaces verts⁷²⁸. Ce dispositif technique, destiné à prendre en compte les exigences écologiques, concilie l'appropriation économique avec la gestion verte de l'espace⁷²⁹.

L'expérience sociale multidimensionnelle des enjeux autour de l'action territoriale n'est pas seulement liée aux nouvelles manières de se percevoir des acteurs, mais représente également la rupture d'une représentation monolithique dans un contexte de mondialisation, dans le respect du mode de vie de chacun et des priorités professionnelles de tous.

La diversification au sein de la gouvernance a créé un nouveau contexte favorisant l'éclosion d'un modèle démocratique en faveur du développement durable. L'intervention des acteurs face aux différents intérêts en jeu, au niveau de la problématique de l'estuaire, l'a emporté. L'action « *bottom up* », en s'inscrivant dans la logique du SAC, s'est révélée peu à peu compatible avec le développement durable.

⁷²⁶ Les entrepreneurs ont créé la digue en utilisant un matériau écologique : des sacs troués remplis de rochers. Sur les deux versants de la digue, ils plantent des arbres et du gazon, remplaçant le ciment par des espaces verts.

⁷²⁷ À marée basse, les écluses sont ouvertes, tandis qu'elles sont fermées à marée haute, pour contrôler le niveau de l'eau à l'intérieur de la digue.

⁷²⁸ Entretien avec le directeur de Hyundaiil des travaux de la digue.

⁷²⁹ La Société coréenne de la Communauté Rurale, 2007, L'étude de l'analyse de faisabilité pour la construction de la ceinture verte sur la pente intérieure de la digue de Saemankum, La Société coréenne de la Communauté Rurale. La disparition des bancs de sables a une répercussion négative sur l'hygiène, car la poudre de sel et de sable se répand dans le village, comme l'odeur des crabes morts.

10.4. La nouvelle construction de l'action collective et les enjeux écoterritoriaux

Nous devons mettre en évidence la part revenant aux partenaires sociaux institutionnels dans la redéfinition de l'action par les dirigeants politiques. Les opérateurs publics ont tenté d'échapper à la contrainte occasionnée par le mouvement social interreligieux, le *Sambo-il bae*, qui s'est fait connaître sur la scène internationale.

Les écologistes et une partie des acteurs religieux ont popularisé l'affaire de Saemankum et touché l'opinion publique mondiale lors de rencontres et d'échanges internationaux. Par exemple, pendant l'Assemblée Générale de la Convention de Ramsar, en novembre 2002, à Valence (Espagne). Invités parmi d'autres militants associatifs, les écologistes politisés ont présenté les enjeux du milieu aquatique de Saemankum sur la scène internationale. Ils avaient mandaté deux religieux, le Père Moon Gyu Hyune (prêtre catholique) et un moine bouddhiste, l'honorable Soou Kyung⁷³⁰. Ils ont effectué la prière religieuse (trois pas et une prosternation) dans la salle de la réunion. Les représentants des ONG de chaque pays et les délégations nationales, présents à cet événement, ont participé à cette prière en soutien à cette démarche et en ont fait l'éloge. Ce fut un succès médiatique considérable, pour les religieux et surtout pour les écologistes. Cette première manifestation, avec les gestes symboliques qui l'accompagnent, a été renouvelée deux ans plus tard, en février 2004, de par la Fédération coréenne pour le mouvement environnemental, lors d'une invitation au Royaume-Uni. Des ONG étrangères et des militants environnementaux, appartenant aux Amis de la Terre ou *Greenpeace*, s'y sont associés⁷³¹. Des associations environnementales⁷³² du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'Australie ont envoyé des lettres à l'ambassade coréenne de leur pays pour faire réexaminer le projet de développement territorial. Les écologistes japonais ont aussi participé à cette campagne de la Fédération coréenne pour le mouvement de l'environnement.

L'ensemble de ces manifestations de sympathie a eu une certaine résonance en Corée. Les efforts du monde religieux ont introduit un enjeu social dans la stratégie d'action

⁷³⁰ Le gouvernement a infléchi sa position sur le projet parce qu'il redoute que les prises de position environnementales du clergé bouddhiste influencent la population coréenne.

⁷³¹ Les écologistes ont invité des représentants de groupes environnementaux à l'étranger, pour leur montrer la réalité de Saemankum.

⁷³² Les associations ont reçu 5 246 lettres, en 7-8 mois en 2003, de la part de 67 pays. Les collectifs environnementaux de 39 associations de toutes les régions du pays ont envoyé au Ministère de l'Agriculture une déclaration exigeant la suspension de ce projet (source : Fédération du mouvement de l'environnement, 20.08.2003).

territoriale. Un tel enjeu ne peut s'expliquer que par la pratique de la régulation de la relation. Cette régulation révèle une avancée vers une nouvelle forme de démocratie et elle contribue à développer des pratiques nouvelles, montrant les changements possibles à la suite d'une redistribution des cartes en matière de système territorial.

Les pouvoirs publics ont dû, sous l'effet de l'action organisée, ajuster leur position au nouveau rapport de force avec les acteurs religieux et les écologistes ; ils se sont ouverts à la logique de régulation dans une perspective de rationalité polyvalente et d'une redistribution des pouvoirs. L'action sociale explique ce mécanisme de régulation qui révèle une pratique politique collective dans le contexte organisationnel.

Rappelons que le Cabinet du Premier Ministre et le Ministère de l'Environnement ont organisé à Séoul la « *Conférence de l'environnement de Saemankum* » (voir ci-dessus chapitre 5.) et un « *symposium international pour la construction des sites et des emplacements écologiques* », avec le but de redresser un programme public remis en cause par un dispositif technique défaillant. Ce symposium a suscité un ensemble de débats sur les expériences en matière de restauration écologique, notamment aux Pays-Bas, en Allemagne et au Japon⁷³³. Le résultat de la coopération entre ces deux Ministères peut être perçu comme un construit social susceptible de conduire à une meilleure gestion territoriale⁷³⁴. Le dispositif d'action de ces ministères traduit leur volonté politique commune en faveur de la régulation du rapport social qui constitue un système territorial d'importance pour tous les acteurs significatifs de la vie publique. Cette approche éclaire les changements intervenus dans les comportements affichés jusque-là en matière d'intérêt public⁷³⁵.

La régulation croisée administrative /politique entre les élus locaux et l'administration du gouvernement central semble avoir aujourd'hui tendance à davantage combiner la gestion du territoire avec l'appropriation des pratiques de développement intégrant l'ordre environnemental. La conséquence visible en est que désormais l'enjeu social dans le jeu des relations de pouvoir des acteurs en présence se traduit par une régulation de la pratique des acteurs par la coopération. De la sorte, ils ont pu développer des atouts différents en ne renonçant pas à leurs intérêts essentiels.

⁷³³ « *Symposium on ecology site development of Saemangeum* », organisé par le Ministère de l'Environnement, le 24 novembre 2011, *Le journal de l'environnement*, 22 novembre 2011.

⁷³⁴ Le SAC est un outil d'analyse pour comprendre les jeux d'interaction stratégique (voir chap.I).

⁷³⁵ « (La sociologie politique) recherche la clé de ces évidences gestionnaires partagées dans les origines sociales et les formes de socialisation du personnel politique et dans les conditions de fonctionnement d'un métier politique professionnalisé exercé entre pairs. (Elle) recherche les conditions de possibilité de ces fameuses "marges de manœuvre" symboliques et politiques, qui donnent sens à l'idée d'autonomie relative du politique » Michel Offerlé, 2004, *Sociologie de la vie politique française*, Paris, La Découverte, p.63.

La tournure prise par les événements a joué un rôle important dans l'expérience sociale du grand public quant à la coordination de ce projet, au-delà du conflit de valeurs qui a longtemps divisé l'opinion. La bonne volonté réciproque des différents protagonistes a permis d'accroître la prise en compte des pratiques environnementales dans le processus de territorialisation. Au début, ce jeu complexe ne correspondait qu'à l'action collective bureaucratisée, en vue de concrétiser les objectifs des promoteurs du projet. Le système d'acteurs territorialisé (au sens de Guy Di Méo)⁷³⁶, dans son enjeu officiel et réel, a conduit à un processus de régulation. Ce processus prend la forme de l'action territoriale en redéfinissant la pluralité des rôles liée aux expériences vécues des différents acteurs. Ce système d'action produit une potentialité de changement favorable à la structure relationnelle entre les acteurs publics et privés dans leurs rapports de force. L'affaire de Saemankum, par le mouvement de Sambo-il-bae, a joué un rôle de catalyseur décisif au niveau national, qui a contribué à faire émerger une nouvelle culture politique.

10.4.1. *Vers un compromis transactionnel à Saemankum*

Une transaction sociale n'est pas forcément la preuve d'un renouveau démocratique sur un territoire donné. Elle peut, dans certains cas, être annonciatrice d'une socialisation apaisée des relations internes entre partenaires sociaux aux intérêts pourtant divergents.

La commission d'enquête commune entre acteurs privés et publics constituait une opportunité de compromis pour accomplir des objectifs communs. L'apparente diversité de cette commission n'est pas une incarnation démocratique dans le sens d'une égalité entre acteurs. Les experts de cette commission ont également montré la réalité complexe de la transaction, qui ne se limite pas au sens social de leur relation. Il peut être important d'essayer d'avoir des relations apaisées dans la pratique sociale au sein du système territorial. La tension entre les visions des diverses parties en présence exige de comprendre le point de départ des discussions. Une *transaction sociale* permet de produire une ressource créative, offrant l'occasion de sortir de l'organisation politique préexistante.

Ce projet se construit sur un temps long ; ceci nécessite l'élaboration d'un processus de mise à plat permanent de la compétence sociale pour envisager une réflexion constante sur

⁷³⁶ Expression utilisée par Guy Di Méo, lors du colloque, Territoires et rationalités, les 14,15, et 16 novembre 2012.

l'avenir du projet, face aux problèmes abordés. Comprendre comment les parties en présence coopèrent entre elles dans ce rapport de force orienté vers une approche opérationnelle du système territorial. Ce qui équivaut à appréhender comment *la transaction sociale* entre les nombreux intervenants structure leur action collective régulatrice en tenant compte de la *démocratie environnementale* du territoire⁷³⁷.

Au début, le rapport déséquilibré dû aux positions des acteurs a été un frein à l'échange d'informations pour Saemankum. Les différents champs sémantiques intervenant dans l'action territoriale sont si éloignés que la compréhension réciproque devient difficile. Cette carence du dialogue social explique le déficit de souplesse accommodante des partenaires pour atteindre l'objectif commun visé.

Il est important de revenir sur la manière dont les acteurs concernés sont entrés dans une relation de partenariat pour aboutir à une régulation constructive de leurs rapports sociaux. Dans cette relation de régulation, on observe un processus évolutif de choix stratégiques à l'échelle de l'action collective. Cette stratégie d'action se rapproche de la négociation dans le contexte d'ensembles sociaux. La réalité du système territorial se construit à partir de la connaissance. Cette connaissance organise *le territoire comme système d'action* pour les choix stratégiques dans le contexte de l'interaction croisée. La construction de cette connaissance se structure autour du rapport social et spatial.

Dans une mutation accélérée, l'ensemble des décideurs publics et des acteurs privés concernés est sans cesse rappelé autour de la table de négociations pour la redéfinition des actions nationales qui se déclinent dans des pratiques territoriales spécifiques.

Au niveau à la fois matériel et symbolique, les responsables publics ne peuvent pas se permettre de retirer ce plan. Les éco-conseillers veulent mettre en place une *appropriation du développement durable*⁷³⁸, dans la mesure où ils revendiquent une démarche constructive optimale en fonction des demandes, de façon à éviter l'annulation pure et simple du projet.

La *Commission de Saemankum* a mis en place deux sous-comités pour favoriser autant que possible l'expertise sectorielle visant à rendre la gestion plus efficace (voir chap. X). L'un est le *Comité d'aménagement du territoire* constitué par différents experts ; il s'occupe de

⁷³⁷ Expression d'Agnès Michelot, 2009, citée in Marguerite Boutelet et Juliette Olivier (coordi.), *La démocratie environnementale, participation du public aux décisions et politiques environnementales*, Presses universitaires de Dijon.

⁷³⁸ Villalba Bruno, 2009, *Appropriation du développement durable, émergence diffusions traductions*, Presses Universitaires du septentrion.

l'installation des infrastructures et des plans d'utilisation des terres. L'autre est *le Comité de la gestion environnementale*, constitué lui aussi des différents experts.

Les deux sous-comités régulent leur travail en commun au moyen d'examens au cas par cas, ce qui va au-delà de l'interprétation mécaniste du modèle rationnel. Ce processus de communication entre des capacités d'action différenciées permet de mettre en place un nouveau jeu.

La *Commission de Saemankum* a adopté à la fois la proposition des écologistes en faveur de la circulation de l'eau de mer par des écluses⁷³⁹ et le dispositif d'action des promoteurs concernant l'entretien physico-chimique, pour éviter les contaminations telles qu'on en avait observées dans le projet du lac Sihwa. C'est une illustration du compromis pratique (régulation croisée) dans l'action stratégique.

Conformément au décret du Ministère de l'Agriculture, la période d'ouverture des écluses correspond au commencement des travaux de revêtements des berges internes. Les trois méthodes de gestion des écluses ont été appliquées à la lettre, la gestion ordinaire, la gestion préventive contre les cataclysmes et la gestion ponctuelle. La première méthode porte sur la circulation de l'eau de mer conformément au management écologique des bassins intérieur et extérieur de la digue de Saemankum. La profondeur de l'eau par rapport au fond dans le bassin intérieur devrait toujours être de 1,5m. Pour anticiper la contamination de l'eau du bassin intérieur, l'ouverture des écluses permet de laisser sortir l'eau à marée basse, puis de la faire revenir à marée haute, de façon à ce que la profondeur moyenne du bassin reste toujours stable à 1,5 m par rapport au fond⁷⁴⁰. La deuxième méthode évite les dégâts des inondations lors de la saison des pluies. La troisième concerne la gestion ponctuelle lors de situations particulières, par exemple des travaux de construction intérieure destinés au revêtement des berges⁷⁴¹.

Sur la qualité du management écologique du futur lac, dans une réunion de *l'Institut de Recherche Coréenne pour l'Implantation Humaine*⁷⁴², la *Commission de Saemankum* a précisé⁷⁴³ les objectifs à atteindre. En quelques mots, ces objectifs sont : niveau 4 pour les zones agricoles, niveau 3 pour les zones résidentielles et touristiques (voir annexe numéro 4).

⁷³⁹ Le gouvernement ne voulait pas ouvrir la baie de Saemankum.

⁷⁴⁰ La hauteur de l'eau à partir du sol (à l'intérieur de la digue) doit rester à un mètre cinquante.

⁷⁴¹ Lee Jin Hee, 2009, *La recherche de la gestion des écluses du lac Saemankum pour la protection de la qualité de l'eau*, Éd de l'Institut d'évaluation de la politique environnementale, p.5-6.

⁷⁴² Lors du congrès organisé par l'Institut de Recherche Coréenne pour l'Implantation Humaine, afin de rassembler les opinions sur le plan de développement d'ensemble de Saemankum, 22 décembre 2010.

⁷⁴³ Le gouvernement a annoncé des budgets supplémentaires à hauteur de trois milliards de wons, visant l'amélioration de la qualité de l'eau pour les années 2011-2020, *Le Journal de l'environnement*, 29 janvier 2010.

Il a ajouté que le système actuel de gestion de l'eau⁷⁴⁴ serait maintenu jusqu'à ce que ces objectifs de qualité soient atteints⁷⁴⁵.

Aujourd'hui, le résultat voulu n'est pas atteint. Il est en cours de réalisation et la nécessité de cette réalisation favorise une négociation permanente pour une révision des pratiques territoriales, afin d'assurer la durabilité du développement. Cette description montre l'importance des moyens de communication entre les membres des deux sous-comités. Elle montre les possibilités d'accès des uns et des autres aux informations dont ils ont besoin dans leur interdépendance stratégique.

Leur *système d'action concret* prend cette forme pour construire un projet partagé par ces sous-comités, nourri par leurs imaginaires spatiaux. Ce processus de régulation explique que l'agir communicationnel est essentiel pour la reproduction symbolique et sociale, telle que l'intégration et la socialisation⁷⁴⁶.

Pour la communication, la mise en place d'une nouvelle socialisation vise à réduire les rapports stratifiés pour s'orienter vers des règles du jeu plus démocratiques dans l'espace de négociation et obtenir l'assentiment de nombreux acteurs sociaux. N'importe quelle activité de régulation proposée par des militants d'associations environnementales d'une part, des autorités politiques d'autre part, pourrait impliquer une modification des règles du fonctionnement social habituel, compte tenu des enjeux du projet⁷⁴⁷.

Le défi majeur rencontré par ces sous-comités et la commission de Saemankum a été de procéder à un choix rationnel de mesures qui se dérouleraient en deux étapes. La première étape consiste à restaurer de petits cours d'eau dans un périmètre de 77 kms aux alentours du fleuve Mankyung, particulièrement dans sa partie nord⁷⁴⁸. La deuxième étape réduira des sources de pollution, ponctuelle et non ponctuelle. D'où la décision d'implanter de la végétation au bord des fleuves, ce qui nécessite des travaux supplémentaires. Cette idée était absente dans le plan initial.

La mise en place de ces actions sélectionnées au préalable développe une gestion plus prudente. Cette stratégie d'action s'est révélée à ce point optimale qu'après les travaux

⁷⁴⁴ Selon le plan de gestion des écluses présenté par le Ministère de l'Agriculture le 08 octobre 2007.

⁷⁴⁵ Le Cabinet du Premier Ministre, 2010, *L'idée de base pour des travaux de construction et le plan d'action du développement intégré pour Saemankum*, Éditions du Cabinet du Premier Ministre, p191.

⁷⁴⁶ Jürgen Habermas, 2000, *Après l'État-nation ; une nouvelle constellation politique*, Fayard.

⁷⁴⁷ Jean-Daniel Reynaud, 1997, *Les règles du jeu, l'action collective et la régulation sociale*, éditions Armand Colin, P 20. (*La règle est bien le fait social par excellence, mais à condition d'ajouter que l'activité de régulation est un enjeu social*).

⁷⁴⁸ Journal de Séoul, 22 décembre 2011.

d'achèvement de la digue extérieure, on n'est jamais tombé dans la situation qui était advenue dans le projet du Lac Sihwa (voir chap. I, ci-dessus). Ces deux comités ont adapté les techniques au modèle LID (*Low impact development* = développement de faible impact⁷⁴⁹). Les acteurs de l'aménagement ont pris des mesures préventives pour faire face aux retombées environnementales qui auraient pu survenir au cours des travaux à l'intérieur de la digue⁷⁵⁰.

10.4.2. *La nouvelle construction des rapports de force entre acteurs territorialisés*

Le territoire comme système d'action constitue le point central de cette recherche. Nous pouvons vite établir un lien avec le rapport de force que peut déclencher opportunément cet aménagement. L'action organisée d'un acteur ne provient pas d'un centre unique, mais se réalise à travers la capacité à transformer ses rapports avec les autres. Elle est fondée sur des réseaux de relations. Ce fondement s'enracine dans la complexité des situations stratégiques mises en œuvre par les membres d'une société donnée.

Michel Foucault « refuse de concevoir la primauté du pouvoir politique ou économique comme capacité de pression, ou comme seule faculté de contraindre qui que ce soit, car le pouvoir n'est pas une simple force de répression, mais une force productive et créative permettant de construire une autre réalité concrète. C'est en ce sens, pour s'approprier cette force, qu'il est nécessaire de s'appuyer sur des discours de vérité qui seuls peuvent incarner réellement le pouvoir⁷⁵¹ ».

La pratique territoriale entraîne l'action collective de plusieurs partenaires. Elle exige la volonté de recourir à des forces productives et créatives, certes diversifiées, mais s'appuyant sur la même tension de tout recours aux discours de vérité (tels que l'écologie sociale⁷⁵²) qui véhiculent l'ordre démocratique. Dans les précédents chapitres nous avons décrit l'autoritarisme du pouvoir, il apparaît plus démocratique dans la gestion de ce projet car, suite à *la commission de Saemankum*, l'action publique associe des acteurs d'horizons différents

⁷⁴⁹ Kim Bo Kook, 2010, *La recherche du plan applicable LID, dans les zones de développement urbain pour l'amélioration de la qualité de l'eau*, éditions de l'Institut de développement de Jeonbuk.

⁷⁵⁰ Le journal de Joong Ang, le 25 octobre 2010.

⁷⁵¹ Michel Foucault, 2009, *Le courage de la vérité, le gouvernement de soi et des autres (II)*, Gallimard et Seuil.

⁷⁵² Expression utilisée par Mathieu Nicole, *L'utopie du développement durable et la recherche urbaine*, in *Développement durable, Communautés et sociétés Dynamiques socio-anthropologique*. Edition P.I.E.Peter. p. 216.

dans une optique de co-construction plutôt que d'imposition. Ce dispositif d'action constitue une preuve d'un changement des pratiques territoriales dans le cadre d'un rapport de forces défavorable au gouvernement.

Notre réflexion sur les rapports de pouvoir renvoie à la structure relationnelle qui découle des pratiques territoriales partagées par les acteurs en présence. La relation entre l'organisation des comités et leur environnement se construit dans des interactions constantes. Chacun des acteurs s'efforce d'avancer ses pions dans la mise en œuvre de la négociation, à travers les divers contextes politiques traversés. Chacun est obligé de s'impliquer dans une relation d'échange, en dépit des rapports de force politiquement disparates entre les collectifs d'acteurs présents⁷⁵³.

Les acteurs territoriaux jouent de leurs avantages, dans le champ de l'environnement et du développement territorial, en tenant compte des formes de coopération. Celles-ci s'expliquent également par le fait que le pouvoir central est amené à échanger et à négocier la façon dont l'orientation de l'action publique est élaborée.

Cette construction de l'action se restructure dans le contexte organisationnel de ces comités, par la régulation des rapports sociaux, afin de répondre à l'offre politique d'inclure des acteurs d'horizons divers. La coordination de l'action publique produit des jeux d'équilibre entre les membres de la société pour dépasser le dualisme, à partir de la redéfinition de leurs rapports.

La stratégie de développement par la concertation territorialisée révèle que les rapports de force ont pris un poids important dans la négociation et l'échange entre tous les partenaires. La transaction sociale autour de la reconnaissance des intérêts respectifs comprend l'action négociée. Ce qui structure un modèle explicatif du changement des pratiques d'aménagement à l'échelle d'un nouveau construit d'action collective. L'effort du gouvernement pour intégrer des composantes environnementales, dans un contexte de croissance durable, constitue une nouvelle donne, tant sur la scène politique que culturelle.

⁷⁵³ Renaud Sainsaulieu, 1987, *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*, Édition des Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques & DALLOZ, p. 118.

Conclusion du chapitre X

Au cours des dernières décennies, la matrice unique de pensée reposait sur une idéologie puissante elle-même émise par des structures politiques de top down (allant du haut vers le bas). A cet effet, la tension croissante autour du programme territorial national provient d'une communication biaisée. La réflexion sociale pour arriver à un dialogue entre les acteurs s'est établie dans le cadre d'une structure de communication ouverte. Ce système social, par sa façon de mener l'action publique, permet le passage au stade de la démocratie participative⁷⁵⁴ qui favorise le choix d'un développement concerté. La *Commission de Saemankum* reconfigure les deux sous-comités et ouvre un débat susceptible de déboucher sur des compromis acceptables. De nombreux acteurs tels que des experts, des élus locaux, des membres influents de l'organisation gouvernementale ont pris part aux débats relatifs au projet.

L'Etat central a évolué vers une forme de partenariat, en renonçant à son habituelle vision d'autorité directe dans un cadre d'interaction stratégique. La politique de la déconcentration introduit un mode d'action passant par une redistribution des pouvoirs et comportant un réaménagement politique. L'application sociale des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) semble amplifier l'action territoriale. Cet éclairage rend compte de la diffusion de l'action culturelle liée à la capacité des groupes à prendre en compte des enjeux variés. Un seul opérateur de développement peut être quelquefois le porteur d'un apprentissage social sur la culture environnementale. Cette mondialisation influe directement sur le projet actuel.

L'action organisée des acteurs religieux ne peut, dans le champ de l'aménagement de l'espace, négliger le volet international de la dimension environnementale. Le jeu des relations de pouvoir de ces acteurs inscrit les modalités de la régulation en un ensemble stable. La pratique de la régulation se construit dans le rapport de force. La position relative de chaque partenaire sur l'échelle territoriale lui permet d'imposer plus ou moins ses idées, pour conforter son dispositif d'action dans le contexte de l'arrangement négocié.

Les rapports sociaux entre les fonctionnaires du gouvernement et les militants religieux et écologistes ont modifié la structure des relations entre acteurs, permettant de déboucher sur un

⁷⁵⁴ Expression d'Agnès Michelot, 2009, citée in Marguerite Boutelet et Juliette Olivier (coord.), *La démocratie environnementale, participation du public aux décisions et politiques environnementales*, Presses universitaires de Dijon, p.11. Jan Sang Jin, 1996, *Un nouvel horizon de la modernité*, 7^e cours donné par Habermas à l'université de Séoul en 1995, éd. Nanam, p.61.

partenariat entre eux. Cela a rendu possible un réexamen du projet comprenant des modifications significatives. Le modèle de développement actuel impose à chacun l'intégration des critères relevant de la globalité des échanges qui sont les seuls à donner du sens à toute action d'ensemble. Ce qui montre le dynamisme de l'approche de la culture écologique, sans oublier le profit économique à escompter du reste du projet. Cette construction de la relation des différents groupes d'acteurs intègre des changements graduels fondant la coopération dans le cadre de l'action collective.

Cette approche éclaire la manière dont le jeu stratégique se construit dans le système d'action d'interdépendances. Le rapport de pouvoir entre partenaires constitue une structure de relations. Leur relation dans les stratégies déployées prend la forme d'une interaction entre la société et son territoire⁷⁵⁵. Ces acteurs marchandent leurs intérêts inégalement répartis à l'échelle du pouvoir, pour faire émerger un nouveau principe de coopération. C'est un fait significatif du processus transactionnel.

Le déplacement du mode d'action politique gouvernemental a joué un rôle dans l'émergence d'une nouvelle culture de l'action territoriale. Cette pratique produit un *système d'action concret* induisant une nouvelle plate-forme de concertation dans une labellisation environnementale qui organise la vie du pays. Ce mécanisme de régulation est susceptible de favoriser un développement durable. L'analyse de cette stratégie de développement en termes de rapports de force a permis d'identifier le déplacement de l'action territoriale de l'échelle locale vers une dimension nationale, qui devient le catalyseur d'un nouvel ordre social.

⁷⁵⁵ Blanc Maurice, 1992, *Pour une sociologie de la transaction sociale*, Paris, L'Harmattan.

11. Conclusion générale

Notre étude a pour but de comprendre les pratiques d'aménagement dans l'opération de développement des milieux aquatiques de Saemankum. Elle appréhende *le territoire comme système d'action*, au regard du champ social étudié. Rappelons comment le choix de ce projet s'est imposé à nous, pour deux raisons principales. D'une part, cette recherche permet d'élaborer un référentiel actuel concernant un projet innovant dans le champ de la sociologie de l'environnement. Cette étude encourage la discussion des conditions favorables à l'émergence de la gouvernance participative dans un monde social en changement⁷⁵⁶. D'autre part, pour une étudiante en sociologie, la conduite d'un projet de recherche d'une telle ampleur constitue un défi personnel.

Pour un pays qui fonde sa réputation sur ses réussites macro-économiques, ce projet est un véritable challenge, à la fois sur le plan du développement dit durable et du rôle des acteurs économiques et environnementaux, et sur le plan du système d'action territorialisé du pays (voir chap. X). Son évolution récente ouvre de nombreuses perspectives pour la Corée, mais aussi pour d'autres pays, à commencer par les pays dits développés.

L'histoire sociale du siècle dernier montre que, dans l'imaginaire communautaire, l'organisation territoriale est une préoccupation récurrente : comment construire dans la durée un Etat-nation puissant pour les générations futures ? Cette question centrale entraîne l'émergence de questions sur la prise en compte des enjeux liés à l'environnement face à l'objectif de croissance (voir chap. I).

La situation de Saemankum traduit la pluralité des attentes des différents groupes d'acteurs. Les militants associatifs, les partenaires socio-économiques et les autorités publiques ont fourni de nombreux efforts pour résoudre les dissensions qui sont apparues dès la naissance du projet. L'appropriation politique des milieux aquatiques a inévitablement produit des clivages. Elle a mis au grand jour des différends profonds au sein de l'espace social lui-même et elle a nourri les réactions de nombreuses catégories de citoyens (voir chap.

⁷⁵⁶ Les univers sociaux évoluent continuellement, ce qui rend nécessaire d'inventer les moyens de négocier l'ordre établi, sinon il n'est même pas possible de maintenir le *statu quo*.

II). Rapidement, la grande complexité du problème est apparue, opposant les adversaires et les promoteurs du projet sur la question du mode de développement local le mieux adapté.

Les divergences entre ces rationalités territoriales expliquent ce qui a déclenché les tensions : d'abord, l'insuffisante indemnisation des pêcheurs locaux et l'opportunité du projet lui-même (voir chap. II) ; par la suite, les dissensions sur des valeurs qui semblent inconciliables, telles que le développement économique du territoire et la protection de l'environnement (voir chap. II).

Dès le départ, ces travaux d'aménagement ont nécessité des investissements considérables. Il n'y a pas eu de « dialogue social » préalable, ce qui explique la succession d'imprévus, inhérents à ce genre de grand projet. L'absence d'enquêtes d'opinion préalables a manqué dans l'élaboration et la production du dossier global. Ces éléments préliminaires permettent à un observateur averti de soupçonner la complexité de la situation.

Les instigateurs du projet misaient sur une maîtrise technique totale et sur leur capacité d'anticipation des difficultés prévisibles ; mais des obstacles imprévus ont ébranlé leurs certitudes. Des dissensions se sont révélées dans le système territorial au niveau de l'ensemble des partenaires, y compris au niveau des décideurs politiques et économiques, pourtant habitués à coopérer dans ce type de gestion macro-économique (voir chap. VII).

La mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire, en tant que projet partagé par un ensemble de protagonistes, reflète sa conflictualité et débouche sur des mutations inattendues dans l'environnement social existant. Sans aller dans le détail des affrontements, nous soulignons l'émergence d'une rationalité territoriale négociée par des militants associatifs cramponnés, dès le départ, aux pratiques environnementales. Ensuite, l'analyse en matière de savoirs scientifiques, sur l'usage spécifique et les dispositifs techniques de traitement de l'eau, a fait également l'objet de la part des différents groupes d'acteurs, de vifs débats sur la base des estimations des experts, en particulier hydrobiologistes et océanologues. Ces acteurs ont pu convaincre les autres interlocuteurs grâce à la connaissance technique, des risques de pollution des 12 000 hectares de réservoir d'eau douce (voir chap. I). Par la suite, il devient possible d'appréhender comment ils ont misé sur l'état des savoirs actuels dans leur système territorial et ils ont pu proposer aux fonctionnaires du Ministère de l'Environnement des critères acceptables pour la construction envisagée.

Leurs échanges avec les aménageurs et les membres influents de la société civile ont été féconds et riches en leçons utiles ; elles ont été rendues possibles par une collaboration

constructive, malgré l'inégalité du rapport de force. Ce vaste échange d'informations a été d'un apport considérable pour faire progresser les débats (voir chap. X). Du fait des efforts consentis par tous, la dynamique de la négociation stratégique s'est imposée. Entre autres exemples, le gouvernement a dû accepter un calendrier des travaux innovant. La construction du lac intérieur artificiel⁷⁵⁷ dépendra d'une évaluation intermédiaire de la qualité de l'eau escomptée et de la faisabilité du lac, programmée au début 2015 (voir chap. X).

L'acceptation même de ce projet, par les hauts fonctionnaires et par les défenseurs de l'environnement, n'aurait rien de spontané et serait la conséquence d'un construit politique et social, car nous nous trouvons ici devant une action collective politique dont les parties en présence jouent de leurs atouts, au regard de leurs ressources respectives et de leur pouvoir, inégalement répartis. Les participants à ce jeu organisent leur action stratégique en fonction du contexte organisationnel qui règne dans le système territorial. C'est le mécanisme de régulation des relations que Crozier et Friedberg mettent au centre de l'analyse stratégique. Nous nous trouvons devant un *système d'action concret* dans lequel les différentes stratégies déployées par les uns et les autres visent à leur permettre de prendre part aux événements marquant une nouvelle page de l'histoire de leur pays.

Nous avons surtout analysé le rapport social au système territorial et le jeu d'interactions qu'il permet dans le contexte de Saemankum. Nous avons montré comment les diverses parties en présence, malgré leurs forces inégales, ont pu construire une organisation territoriale pensée, dans la limite du temps du projet, par des dissidences suivies d'échanges, de négociations et enfin de compromis sociaux. Ces compromis pratiques entre acteurs n'ont pas lieu par hasard dans les processus de décision politique, au niveau du territoire comme système d'action.

Les résultats de cette recherche ont révélé des changements importants, dans la perception de l'enjeu de durabilité pour l'ensemble de l'espace géographique coréen. Pour appréhender ce changement, nous avons essayé de montrer le rapport entre le système de dispositions et l'action publique territoriale (voir chap. IV). A partir de là, nous avons observé les dispositions des élites dirigeantes, ce qui a permis d'appréhender un échange réciproque entre la bureaucratie adossée à la hiérarchie et le programme de relance de l'économie locale. Nous avons examiné leur engagement politique à travers leur expérience historique. Les propriétés culturelles constituent des ressources fondamentales dans l'action stratégique, au niveau des divers groupes d'acteurs. En résumé, nous décrivons le territoire comme un système d'action.

⁷⁵⁷ D'après le gouvernement de Saemankum de ARIU, *Le journal de Jeonbuk*, 19 Juin 2011.

La stratégie de développement territorial montre comment l'idée d'une appropriation politique, tournée vers la recherche d'une croissance optimale et se traduisant peu à peu en richesse réelle, s'est imposée à tous. Cette valorisation de la modernité a permis à la Corée de faire des progrès rapides et de passer du stade de pays en développement à celui d'un pays industrialisé. Cette rapide industrialisation a satisfait pendant des décennies la volonté des dirigeants de faire de la Corée un Etat puissant, ainsi que la fierté nationale de la population. Toutefois, dans le projet de Saemankum, les limites de ce modèle de développement sont elles aussi apparues. A la faveur de la socialisation liée à la diffusion de multiples cultures (véhiculées par les médias issus de la mondialisation) et à la politique de décentralisation plus ouverte sur l'espace politique et social, une partie de la population a su remettre en question ce « modernisme », mais sans le rejeter complètement.

Notre première hypothèse, centrée sur les caractéristiques du projet de Saemankum, le fait reposer sur un référentiel technique original, tout en restant sous la « tutelle » de la disposition confucéenne qui l'érige en stratégie de développement. Cette culture valorise un dispositif technique qui se combine avec la stratégie politique des responsables de l'Etat. La considération de la culture hiérarchique est un indicateur de son importance actuelle, sur le plan social comme sur le plan politique. Dans cette culture, la pratique de gestion territoriale du projet est descendante (*top-down*).

La deuxième hypothèse place la mobilisation collective contre le projet dans le contexte des associations mobilisées et des initiatives citoyennes intimement liées au bouddhisme. Cette mobilisation s'est traduite dans de nouvelles formes d'action sociale, le mouvement de Sambo-il bae par exemple. Il apparaît comme un révélateur de l'action territoriale, lui-même étant attelé au modèle environnemental. L'ensemble de ces articulations aboutit à une rencontre harmonieuse des dimensions sociales et spatiales, ce qui explique et justifie que des préoccupations de gestion territoriale, fidèles aux valeurs bouddhiques, soient partagées par des partenaires sociaux venant d'horizons différents, mais également attachés au respect de la vie et de la nature.

Notre recherche montre comment ce processus de territorialisation a été soumis à la critique et a suscité une attitude réflexive chez les différents acteurs engagés dans la rétroactivité du mécanisme social pour la protection de l'environnement. Elle montre aussi comment les uns et les autres construisent un discours alternatif, à la lumière de leur socialisation et de leurs expériences variées. De nouvelles valeurs font irruption dans la construction des territoires et elles contribuent au renforcement du développement durable.

Dans le cas de Saemankum, cette construction politique est source d'inspiration pour une nouvelle vision de la société, dans son rapport pratique au territoire. A ce stade de l'analyse, la pratique religieuse s'affirme comme un véritable auxiliaire pour la recomposition territoriale permanente. Le mouvement de « *Sambo-Il bae* » a exercé une influence considérable sur le remaniement du projet. C'est la preuve de l'impact de la stratégie des écologistes qui ont donné un rôle important à une approche inspirée par la culture bouddhiste. Cette mobilisation collective met en évidence le mécanisme de jeu qui fait évoluer les pratiques de l'aménagement à travers les interactions des acteurs dans le système territorial.

Alors que le bouddhisme était traditionnellement une attitude intérieure personnelle de recherche de la sérénité, l'affaire de Saemankum a révélé des moines s'ouvrant progressivement à la réalité de la nature. L'intégration sociale de l'environnement fait partie consubstantiellement de la préservation générale de toute vie, ce qui est l'essence même du bouddhisme. La manifestation du *Sambo-Il bae* a réduit la distance sociale qui séparait les moines, traditionalistes et ritualistes, des partisans d'une pratique religieuse moderne.

La mobilisation organisée par ces acteurs religieux débouche sur un engagement public en faveur d'une exigence sociale intégrative et sur des actions environnementales en concertation avec d'autres intervenants de la société civile pour la construction d'un point de vue commun. Ce système d'action a des traits communs avec *les nouveaux mouvements sociaux* décrits par Alain Touraine et les rapproche d'autres religions, comme le protestantisme et le catholicisme. Cette convergence débouche sur une action collective interreligieuse et impulse des jeux d'acteurs religieux originaux, allant dans le sens de l'historicité du pays. Ce genre d'action sociale, inspirée par un système de dispositions religieuses, a déclenché un impact non négligeable sur l'évolution du projet de Saemankum et sur le système territorial du pays.

La troisième hypothèse montre qu'un projet local peut devenir une sorte de catalyseur décisif pour l'ensemble de la nation. Ce catalyseur a permis l'émergence d'une nouvelle culture politique. L'action territoriale ainsi obtenue s'est construite à travers un engagement collectif. L'aménagement des milieux aquatiques a déclenché une action de grande envergure dans l'organisation du territoire. Ce qui prouve à quel point la concertation nationale est utile avant toute mise en œuvre d'un plan d'action dans un grand projet. L'innovation réside ici dans l'association de la tradition et de la modernité, pour aller vers un peu plus de développement durable dans la société actuelle.

Dans la gouvernance d'un pays, les stratégies sont aussi évolutives. A l'origine, la tournure prise par la politique choisie par l'Etat montre que les élites dirigeantes avaient

adopté une stratégie de meneur (*leader*), tandis que les citoyens ordinaires avaient plutôt une attitude passive d'attente des événements. Dans un deuxième temps, le gouvernement est parvenu à enclencher des négociations sur les pratiques territoriale et environnementale entre toutes les forces en présence. Ce qui veut dire que la capacité de négociation touchant au territoire s'est conclue dans un jeu d'équilibre partagé.

La description de cette concertation permet d'identifier les dépendances relationnelles. Cette structuration des relations a fait accepter un partage de l'espace du pouvoir, obligeant les aménageurs à adopter de plus en plus la négociation, dans le jeu d'interdépendance. Dans cette relation d'échange, entre les responsables gouvernementaux, les chefs d'entreprises et les militants associatifs travaillant pour l'environnement local, les partenaires ont abouti à une coopération, indispensable pour tenter de maîtriser les zones d'incertitude du projet. Les propositions ont évolué en tenant compte des opportunités de chacun. Dès que les positions initiales ont commencé à changer du fait des compromis obtenus, tous ont recherché l'apaisement des relations entre des partenaires fatigués par ces multiples rencontres et ces négociations interminables.

Le système d'action des partenaires du projet de Saemankum s'est orienté vers un dispositif participatif incluant les différents groupes d'acteurs, chacun avec son pouvoir et ses ressources. Un nouveau système territorial a été redéfini sous l'effet de conditions endogènes et exogènes. Les formes de rationalité des différents acteurs concernés s'inscrivent dans le cadre de rapports de force et des enjeux considérables mobilisés dans ce projet. Les rationalités mises en œuvre dans chacune des négociations ou des alliances sont des catalyseurs du système d'action. Nous avons examiné la compatibilité entre les rationalités au cours de ce projet, en tenant compte de la territorialisation des pratiques environnementales et, d'autre part, de l'influence de l'univers cognitif des acteurs concernés, en lien avec les milieux aquatiques, sur leurs pratiques territoriales.

Nous avons vu comment l'idée de gouvernance démocratique s'est inscrite dans l'imaginaire social et a pris une telle ampleur. Le modèle du développement durable s'est imposé comme élément unificateur dans la régulation des usages sociaux des zones littorales. La question générale qui sous-tend la problématique est : comment les différents groupes sociaux aboutissent-ils à une relation de partenariat malgré des intérêts divergents et opposés au départ ? Notre travail montre que, dans le contexte du développement durable, les rapports de force, qui sont des relations d'interdépendance, se sont modifiés à travers des négociations

et des échanges de pouvoir ; ils ont pesé différemment dans les processus d'élaboration d'un compromis social qui incite les parties en présence à la collaboration.

Pour construire de nouveaux territoires, nous avons montré que l'enjeu éco-territorial a permis ici de surmonter les différences et d'aboutir à une reconnaissance mutuelle. La construction de son territoire conduit la société à un autre stade de réflexion dans son imaginaire spatial. On peut se rapprocher de ce qu'on appelle *la transaction sociale*. La transaction est engagée dans une perspective de régulation simultanée, afin d'atteindre un changement des pratiques territoriales et l'intégration de modalité écologique. Ce système d'action réoriente le territoire par les engagements des uns et des autres, permettant au passage de dégager un compromis acceptable par tous. Les processus d'évolution du projet sont apparus en filigrane, permettant de décrire la *stratégie d'ajustements permanents* (Crozier et Friedberg, 1985) des acteurs aux positions différenciées, ainsi que la dynamique de changement susceptible de conduire au dépassement de ce dualisme.

Les théories organisationnelles que nous avons mobilisées se sont révélées pertinentes ici, du fait des ressemblances existant entre la situation en Corée aujourd'hui et celle des années 1970 en Europe. Nous avons analysé la transition vers un modèle social plus ouvert, en prenant les rapports sociaux au système territorial comme fil conducteur. Le choix des théories de Crozier et Friedberg d'une part, et de Touraine d'autre part, s'est imposé « naturellement ».

Le développement d'un territoire s'inscrit dans la longue durée. C'est pourquoi la réflexion sur le système territorial reste d'actualité pour toutes les nations. En partant de ce projet, nous avons compris que, en sociologie de l'environnement, le versant le plus intéressant du problème réside dans les conséquences des différentes logiques sociales de rationalités en présence. Pour aboutir à une vision globale de l'économie, partir d'un nouveau territoire ou d'un petit espace géographique entraîne l'imbrication des autres niveaux et des retombées sur le système global aux échelles régionale, nationale, voire internationale. L'ensemble de la communauté nationale est concernée par un tel projet et elle est totalement partie prenante. Le cheminement de cette pratique territoriale pourrait servir de modèle et apporter une valeur ajoutée : l'exemplarité d'un modèle possible pour d'autres pays. Sur le plan symbolique, c'est très important dans l'imaginaire coréen.

Dans une interview aux *Dernières Nouvelles d'Alsace* (29 décembre 2012), Nicolas Hulot, Envoyé spécial pour la protection de la planète, nommé par le président Hollande, déclare : « *je souhaite valoriser les pratiques innovantes et créer des alliances avec des Etats en pointe*

*en matière de développement durable comme la Corée du Sud*⁷⁵⁸ ». Ce discours est un signe de la reconnaissance internationale effective des efforts consentis jusqu'à présent par la Corée du Sud en matière de développement durable. Ces efforts s'inscrivent dans les enjeux d'un développement orienté vers la dimension sociale et culturelle, telle qu'elle s'observe dans la construction du territoire.

11.1. Quels espoirs de changement en Corée ?

La société coréenne⁷⁵⁹ s'oriente vers un nouveau type de gouvernance qui l'éloigne d'une vision et d'une gestion trop homogénéisées. Son fonctionnement s'exprime à travers des relations plus complexes, voire conflictuelles. Une demande culturelle et sociale autour de l'action publique apparaît dans un *territoire comme système d'action*, défini en termes de diversité. Le choix d'un territoire politique n'émane plus seulement de la vision linéaire d'une minorité de décideurs, mais plutôt d'une logique qui tient compte de tous les milieux sociaux et des intérêts des uns et des autres, quitte à intégrer dans la démarche une transaction permanente.

Ce projet, montre que, le plus souvent, l'action territorialisée bénéficie d'abord aux plus favorisés, même en matière sociale et culturelle. De même, pour des raisons conjoncturelles, les priorités environnementales peuvent être mises entre parenthèses. La Corée a connu ces dernières décennies une transition très importante dans l'histoire. Elle a vécu un passage accéléré, plus rapide qu'en Occident, de la tradition vers la modernité. Un nouvel aménagement de son territoire en montre toute la complexité, les avantages, les inconvénients, voire les risques. En associant valeurs séculaires et pragmatisme innovant, le pays invente de nouvelles alternatives au tout économique, grâce à la médiatisation de l'altérité, pour accorder le cadre social hérité et la modernité dans la perspective du développement durable. C'est la mise au point d'un modèle original que la Corée ambitionne de proposer au reste du monde.

⁷⁵⁸ « Il faut changer de logiciel », interview de Nicolas Hulot, DNA, 29 décembre 2012.

⁷⁵⁹ Le pays a élu en décembre 2012 une nouvelle présidente, Mme Park. Elle semble donner la priorité à la reprise de la croissance économique, en modifiant le projet d'aménagement actuel de Saemankum. Elle pourrait envisager une nouvelle priorité à l'environnement social dans un système territorial différent. Ces principaux projets pour le pays ne concernent pas directement le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics, mais le développement de la santé publique. L'environnement étant en lien avec la santé, la protection de l'environnement devrait trouver un écho favorable dans son programme. Cet enjeu changerait l'action territoriale. (Par exemple, les remboursements des frais pour maladie grave, améliorant le niveau de santé de la population dans le cadre d'une véritable politique sociale, notamment pour les classes défavorisées).

Elle impulse une nouvelle dynamique socio-culturelle à toute l'Asie de l'Est, qui devient le nouveau centre de l'économie et de la croissance mondiales.

Le développement économique puis écologique de la Corée sont fulgurants. Ce sont les deux grands baromètres du modèle que la Corée présente aujourd'hui au monde entier. Il s'explique en tenant compte de la conjonction de facteurs objectifs et de coïncidences. Les conséquences de la Guerre de Corée entre le Nord et le Sud, dans les années 1950, ont été décisives pour la reconstruction et l'industrialisation du pays. Ce défi constituait un aiguillon pour ne pas être en reste. La majeure partie des hommes politiques et des patrons des grandes entreprises naissantes ont compris l'urgence de l'éveil de la nouvelle puissance économique, refusant de profiter du temps long pour se préparer tranquillement. Cette précipitation a aussi amené des déséquilibres.

Saemankum est révélateur⁷⁶⁰ d'une diffusion rapide et de l'homogénéisation des pratiques environnementales. La Corée a adopté le modèle qui circule dans différents pays, sous l'effet de la mondialisation. Ce développement avec une dimension écologique a été rapidement intégré comme un élément culturel à part entière⁷⁶¹. Tout autant qu'au niveau économique, le pays essaie d'être considéré comme une nation innovante et exemplaire du point de vue des enjeux écologiques. Les risques liés à l'environnement, joints à la dépendance envers les importations de ressources naturelles de plus en plus rares, ont encouragé la recherche de solutions alternatives vers la « *croissance verte* ». Enfin, la tradition de respect de la vie et de la nature, inhérente à l'héritage bouddhiste, a contribué à faciliter la prise de conscience écologique des divers milieux sociaux (voir chap. VIII).

Malgré les résultats encourageants de notre travail, nous nous sommes heurtés à quelques limites. Le caractère éloigné de notre terrain d'étude n'a pas permis de suivre de près les réunions liées au projet, notamment dans la période récente, ce qui n'a pas permis d'observer des moments clés de la prise de décision.

De même, l'utilisation de la langue française a rendu le travail scientifique, avec l'utilisation d'un vocabulaire précis, plus compliqué et plus long. Deux autres difficultés ont encore rallongé les délais, d'abord la construction du plan initial de la recherche à travers des lectures variées, afin d'aborder la réflexion théorique. Ensuite, la nécessité de garder une certaine neutralité axiologique, car l'enjeu environnemental est ce qui nous a amenée à nous

⁷⁶⁰ La querelle est source de renouvellement. L'absence rend le cœur plus affectueux.

⁷⁶¹ Wintz Maurice, 2008, « *La place de la nature dans le développement durable urbain* » in Philippe Hamman, *Penser le développement durable urbain : regards croisés*, L'Harmattan, Paris. p.69.

intéresser au sujet. Le problème a été de prendre la distance nécessaire vis-à-vis des valeurs et des convictions personnelles durant l'analyse et d'utiliser les mots pertinents et justes pendant la recherche préliminaire ; ces mots sont heureusement fournis par les outils conceptuels de la sociologie.

Comme le projet n'est pas achevé à ce jour, les motivations des acteurs à propos de la gouvernance démocratique sont susceptibles d'évoluer pendant le temps long du projet, ce qui représente une limite de notre étude. De même, la réalisation du projet n'est pas terminée et toutes ses conséquences ne sont pas encore apparues. Mais cette première approche reste utile pour comprendre l'évolution de l'attitude politique, telle que nous l'avons observée dans le projet à son stade actuel. Nos résultats pourront servir à ceux et celles qui étudieront le développement de nouveaux projets s'inscrivant dans des perspectives comparables. Notre champ de recherche n'est pas définitivement clos et il appelle une prolongation, ou de nouveaux travaux de recherche.

11.2. Bibliographie

- Abric, Jean-Claude, 2005, *Méthode d'étude des représentations sociales*, Toulouse Erès édition.
- Agrikoliansky, Eric, 2010, *Les usages protestataires du droit*, dans *Penser les mouvements sociaux, conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte.
- Agulhon, Maurice et Bodiguel, Maryvonne, 1981, *Les associations au village*, édition Actes sud, Hubert Nyssen.
- Angelier, Eugène, 2002, *Introduction à l'écologie, « des écosystèmes naturels à l'écosystème humain »*, Paris, TEC & DOC édition.
- Aquilon, Christophe et Bensaïd, Daniel, 1997, *Le retour de la question sociale, le renouveau des mouvements sociaux en France*, Éditions Page deux.
- Arborio, Anne-Marie, Fournier, Pierre, 2005, *L'enquête et ses méthodes, L'observation directe*, Nathan.
- Atlaséco 2011 – *Atlas économique et politique mondial*- édité annuellement par le Nouvel Observateur, p 62- 63.
- Aubertin, Catherine et Vivien, Frank-Dominique, 2006, *Le développement durable, enjeux politiques, économiques et sociaux*, La Documentation Française Paris, Édition IR.,.
- Bae, Jung Sook, Belot, Robert, Bruneton Yannick, Cho, Myung Won, Eckly Pierre, Eismann Gaël, Ha Woo Bong, Kweon Suk-In, Lee Yong-Jae, Park Sun Hee, Schmitt Olivier, Suh Geo-suk, 2013, *Corée-France. Regards croisés sur deux sociétés face à l'occupation étrangère*, Le pôle éditorial de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM).
- Bae, Jung Sook, 2007, *Regards interculturels vers l'Asie ; Chine, Corée, Japon*, Le pôle éditorial multimédia de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard.
- Bagla, Lusin, 2003, *Sociologie des organisations*, Paris, La Découverte.,.
- Bagla-Gökalp, Lusin, 1998, *Sociologie des organisations*, Paris, La Découverte.,.
- Bailly, Antoine, 1978, *L'environnementalisme, environnement et action*, Paris, Édition de CDSH (centre de documentation sciences humaines).
- Bajoit, Guy, 2003, *Le changement social, approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*, Paris, Armand Colin.
- Beaud, Stéphane & Weber, Florence, 2003, *Guide de l'enquête de terrain*. Paris, La Découverte.
- Beck, Ulrich, 2001, *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Éditions de ALTO Aubier.,.
- Beck Ulrich, 2003, *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, Paris, Flammarion, Aubier.,.
- Bellier, Irène, Gabas Jean-Jaques, Vernières, Michel et Viltard, Yves, 2008, *Savoirs et politiques de développement*, sous la direction de Vincent Géronimi, Paris, Karthala-Gemdey.
- Berger, Corinne et Roques, Jean-Luc, 2005, *L'eau comme fait social*, Paris, L'Harmattan.
- Berger, Peter et Luckmann, Thomas, 2006, *La construction sociale de la réalité*, Paris Armand Colin.
- Bernoux, Philippe, 1985, *La sociologie des organisations*, Paris, Seuil.
- Bernoux, Philippe, Amblard Henri, Herreros Gilles, Livian Yves-Frédéric, 1996, *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris, Seuil.
- Bertaux, Daniel, 1997, *Les récits de vie*, Paris, Nathan.,.

- Bidet, Eric, 2000, *Économie sociale et NPI* (les nouveaux pays industrialisés), Le cas de la Corée du sud, *Annales de l'économie publique et coopérative*. Vol, 71 n°3, Liège, Blackwell-cirec international.
- Bidet, Eric, 2003, *Corée du Sud, Economie sociale et société civile*, Paris, L'Harmattan.
- Blanc, Maurice, 1992, *Pour une sociologie de la transaction sociale*, Paris, L'Harmattan.
- Blanc, Maurice, Josiane, Stoessel-Ritz et Mathieu, Nicole (dir), 2012, Développement durable, communautés et sociétés, *Dynamiques socio-anthropologiques*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang. EcoPolis.
- Blanc, Maurice, et Hamman Philippe, 2009, "*Ville et environnement, frontières et transactions*", in *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, vol.n°3.
- Blanc, Maurice, 2009, « La transaction sociale : genèse et fécondité heuristique » in *Pensée plurielle*, n°20, Bruxelles, De Boeck Supérieur.
- Blanc, Maurice, 2011, "*Participation et médiation dans la recherche en sciences sociales : une perspective transactionnelle*", in *Pensée plurielle*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, n°28.
- Blanc, Maurice, 2013, *Editorial, Minorités, métropoles, mondialisations*, in *Espaces et sociétés*, n° 154, Toulouse, Erès.
- Blanc, Maurice, Marc Mormont, Jean Remy, Tom Storrie (dir) 1994, *Vie quotidienne et démocratie. Pour une sociologie de la transaction sociale*, Paris L'Harmattan.
- Blanc, Maurice, 1998, "*La transaction , un processus de production et d'apprentissage du « vivre ensemble*", in Freynet M.-F, Blanc M, Pineau G, (dir), *Les transactions aux frontières du social*, Lyon, Chronique sociale.
- Blanc, Maurice, 1999, "*Espace, changement social, sciences sociales*, in *La nature et l'artifice*" *Espaces et société* n°99. Paris, L'Harmattan.
- Blanc, Maurice, 2012, *Démocratie Participative et classes moyennes*, in *Espaces et sociétés* n°148-149, Toulouse, Erès Edition.
- Blanc, Maurice, 2009, « Gouvernance », in J.-Marc Stébé et Marchal Hervé (coordi.), *Traité de la ville*, PUF.
- Blanchet, Alain, Gotman ,Anne, 2005, *L'enquête et ses méthodes*, entretien, 2^{ème} édition Refondue.
- Boncoeur, Jean et Thouément, Hervé, 1993, *Histoire des idées économiques*, tome 1 de Platon à Marx, Paris, Nathan Édition.
- Bourdieu, Pierre 1987, *Choses dites, le sens commun*, Paris, Minuit.
- Bournonville, Carole, 1998, *Introduction aux théories des organisations*, Paris, Foucher.
- Bourque, Reynald et Thuderoz, Christian, 2002, *Sociologie de la négociation*, Paris, La découverte.
- Breton, Philippe, 2004, *Argumenter en situation difficile, une méthode simple pour affronter les situations difficiles de toutes natures*. Paris, La découverte.
- Busino, Giovanni, 1998, *Sociologie des sciences et des techniques*, Paris, PUF.
- Callon, Michel, 2006, "*Pour une sociologie des controverses techniques*", in *sociologie de la traduction textes fondateurs*; Paris, Les Presses Ecole des Mines.
- Castel, Robert, 1995, *les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.
- Cefaï, Daniel et Trom, Danny, 2004, *Les formes de l'action collective, mobilisation dans des arènes publiques*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Chaliand G. et Rageau J.-P., 1983, *Atlas de la découverte du monde*, Paris, Fayard.
- Champion, Françoise, 1995, "*Religion, approches de la nature et écologies*", in *Archives des sciences sociales des religions*. n.90.
- Chapsal, Pierre, 2010, *Les collectivités territoriales en France*, 5^{ème} édition, Paris, Vuibert.
- Chazel, François, 2003, *Du pouvoir à la contestation, droit et société*, librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Maison des science de l'hommes.

- Chevassus-au-Louis, Bernard, Pujol, Jean-Luk, 2009, “*Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes*”, dans *Contribution à la décision publique centre d’analyse stratégique*, Paris, Éditions documentation française.
- Chaliand G. et Rageau J.-P., 1983, *Atlas de la découverte du monde*, Fayard, p 67.
- Claval, Paul, 1998, “*La géographie sociale et culturelle*”, dans Bailly, *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand Colin.
- Cléach, Maecel- Pierre, 2008, *Amère Marée, le rapport sur l’apport de la recherche à l’évaluation des ressources halieutiques et à la gestion des pêches*. Paris Edition Assemblée nationale.
- Combessie, Jean-Claude, 2001. *La méthode en Sociologie*, Paris, La Découverte.
- Contamin, Jean-Gabriel, 2010, “*Cadrages et luttes de sens*”, in *Penser les mouvements sociaux, conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, (codir) Fillieule Olivier, Agrikoliansky Éric, Sommier Isabelle, Paris, La Découverte.
- Copans, Jean, 2006, *Développement mondial et mutations des sociétés contemporaines*, Paris, Armand Colin.
- Cormier-Salem, Marie-Christine, Juhé-Beaulaton, Dominique, Boutrais, Jean, Roussel Bernard, 2005, *Patrimoines naturels au sud, territoires identité et stratégies locales*, Paris, édition IRD.
- Couvet, Denis et Teyssède-Couvet Anne, 2010, *Écologie et Biodiversité*, Belin.
- Crozier, Michel et Friednerg Erhard, 1977, *L’acteur et le système*, Paris, Seuil.
- Crozier, Michel, 1970, *La société bloquée*, Paris, Seuil.
- Crozier, Michel, 1979, *On ne change pas la société par décret*, Grasser & Fasquelle.
- Crozier, Michel, 1991, *État modeste État moderne : stratégies pour un autre changement*, Paris, Fayard.
- Crozier, Michel, 1995, *La crise de l’intelligence : essai sur l’impuissance des élites à se réformer*, Paris, interEditions.
- Crozier, Michel, 1963, *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Seuil.
- D’Iribarne, Philippe, 1993, *La logique de l’honneur, gestion des entreprises et traditions nationales*, Paris, Seuil.
- D’Iribarne, Philippe, Henry Alain, Segal Jean-Pierre, Chevrier Sylvie et Globokar Tatjana, 1998, *Cultures et Mondialisation : gérer par delà les frontières*, Paris, Seuil.
- Dargent, Claude, 2011, *Sociologie des opinions*, Paris, Armand colin.
- De Gaulejac, Vincent, 1997, “*Identité et lutte des places*”, dans *Citoyenneté Identités*, sous la direction de Bernard Bier et Bernard Roudet, Paris, Éditions Document de l’INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l’Éducation Populaire) hors-série 4-Janvier 1997, Marly-le Roi, INJEP.
- Degenne, Alain et Forsé Michel, 2004, *Les réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin.
- Delissen, Alain, Rotermund Hartmut O, Gipouloux François, Markovits Claude, Anh Nguyễn Thê, 1999, *L’Asie orientale et méridionale aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles (Chine, Corée, Japon, Asie du Sud-est, Inde)*, Paris, Nouvelle Clio, P.U. F.
- Delissen, Alain, Benzoni Elena, Bérenger François, Bérenger-Badel Agnès, Butterlin Pascal, Eck Bernard, Gantet Claire, Houillon Vincent, Beaupré, Marienstras Elise, Ingrao Christian, Guineret Hervé, Boucher Thomas, 2005, *Le massacre, objet d’histoire, Folio histoire*, Paris, Gallimard.
- Delissen, Alain, 2007, « *Carrefour historique, carrefours historiographiques : les nouveaux passés de la Corée du Sud* » Matériaux pour l’histoire de notre temps, n° 88, octobre-décembre, pp, 20-25.
- Demazière, D, et Dubar Claude., 1997, *Récit de vie analyser les entretiens biographiques, l’exemple de récits d’insertion*, Paris, Nathan.
- Depraz, Samuel, 2008, *Géographie des espaces naturels protégés*, Paris, Armand Colin.

- Deuchler, Martina, 2003, *La conversion confucienne de la société coréenne*, Paris, éditions Acanet, Traduction en coréen, Lee Hun Sang.
- Di, Méo Guy, 1991, *l'homme, la société, l'espace*, Paris Anthropos -Economica,.
- Dobré, Michelle, 2002, *L'écologie au quotidien, Éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Paris, L'Harmattan.
- Doise, Willem, Clémence Alain, Lorenzi-Cioldi Fabio, 1992, *Représentation sociales et analyse de données*, Presse Universitaires de Grenoble.
- Dubar, Claude, 1998, *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin.
- Dubar, Claude, 2001, *La socialisation*, Paris, Armand Colin, 4ème édition.
- Dubar, Claude, 2001, *La crise des identités*, Paris, PUF.
- Dubet, François et Martuccelli Danilo, 1998, *Dans quelle société vivons-nous?*, Paris, Seuil.
- Dubois, Jean-Luc et Mathieu, François-Régis, 2002, "la dimension sociale du développement durable : réduction de la pauvreté ou durabilité sociale", in *Développement durable*, Jean- Martin Yves, (direction), *Doctrines, pratique, évaluation*, Paris, IRD.
- Dupuy, François et Thoenig Jean Claude, 1983, *Sociologie de l'administration française*, Paris Armande Colin.
- Durkheim, Emile, 1993, *Les règles de la méthode sociologique*, 7^{ème} édition, Paris, P.U. F.
- Eder, Klaus, 1993, « *La communication écologique et la culture environnementaliste* », in Bourg Dominique., *la nature en politique ou l'enjeu philosophique de l'écologie*, Paris, L'Harmattan et Association Descartes.
- Eder, Klaus, 2000, « *l'environnement et le discours écologique* », sous la direction de Abèlès M, Charles L, Jeudy H.-P. et Kalaora B., *l'environnement en perspective*, contextes et représentations de l'environnement, Paris, l'Harmattan.
- Eymard-Duvernay, François, 2004, *Économie politique de l'entreprise*, La découverte, Paris.
- Foucart, Jean, 2009, *Fluidité sociale et souffrance*, Paris, L'Harmattan.
- Fraser, Nancy, 2005, *Qu'est ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Paris La Découverte.
- Frémont, Armand, [1976] 1999, *La région espace vécu*. deuxième édition, Paris, Champs Flammarion.
- Friedberg, Erhard, 1993 *Le pouvoir et la Règle, Dynamiques de l'action organisée*, Paris, Seuil.
- Friedberg, Erhard, 1988, *Pour l'analyse sociologique des organisations*, Paris? Pour la revue du G.R.E.P. : Groupe de recherche pour l'Education et la Prospective, n° 28.
- Gadant, Jean, 1987, *L'aménagement et développement rural*, Paris, Édition technique et documentation (Lavoisier).
- Gauchet, Marcel, 1998, *La religion dans la démocratie*, Paris, Gallimard.
- Génot, Jean-Claude, 2003, *Quelle éthique pour la nature*, Paris, Edisud.
- Gentelle Pierre, 1993, *Chine : Comment vivre son milieu*, (dir) Dominique Bourg, Paris, La découverte.
- Giddens, Anthony, 1994, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.
- Giddens, Anthony, [1987], 2005, *La constitution de la société, Eléments de la théorie de la structuration*, Paris, PUF.
- Giraud, Claude, 1993, *L'action commune, Essai sur les dynamiques organisationnelles*, Paris, L'Harmattan.
- Grawitz Madeleine, 1993, *Méthodes des sciences sociales, 9 ème éditions*, Paris, *Précis Dalloz*,.
- Grossan, Emiliano et Saurugger Sabine, 2006, *Les groupes d'intérêt, Action collective et stratégie de rerésentation*, Paris, Armand colin.

- Guibert, Joël, Jumel Guy, 1997, *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.
- Guienne, Véronique, 2006, *L'injustice sociale, l'action publique en question*, Toulouse, Erès.
- Habermas, Jürgen, 1987, *Logique des sciences sociales et autres essais*, Paris, PUF.
- Habermas, Jürgen, 2000, *Après l'Etat-nation, une nouvelle constellation politiques*, Paris, Fayard.
- Habermas, Jürgen, 1987, *Théorie de l'agir communicationnel, (rationalité de l'agir et rationalisation de la société)*, Paris, Fayard.
- Halbwachs, Maurice, 1925, *Les origines du sentiment religieux*, Paris, librairie Stock.
- Hamman, Philippe, 2012, *Sociologie urbaine et développement durable*. Bruxelles, Edition De Boeck Université.
- Hamman, Philippe, et Causer Jean-Yves, 2011, *Ville, environnement et transaction démocratiques*, Bruxelles, Peter Lang, P.I.E.
- Hamman, Philippe, et Causer Jean-Yves, 2011, *Travail, formation et transactions sociales*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, EcoPolis.
- Hamman, Philippe, 2013, *Sociologie des espaces-frontières, Les relations transfrontalières autour des frontières françaises de l'Est*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.
- Hamman, Philippe, 2009, *Sociologie du développement durable urbain. Projet et stratégies métropolitaines françaises*, P.I.E. Peter Lang. Bruxelles, EcoPolis.
- Hamman, Philippe, Blanc, Christine et Frank, Cécile, 2011, *La négociation dans les projets urbains de tramway. Eléments pour une Sociologie de la ville durable*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, EcoPolis.
- Hassenteufel, Patrick, 2008, *Sociologie politique: l'action publique*, Armand Colin.
- Hatch, Mary Jo et Cunliffe Ann L., 2009, *Théorie des organisations, de l'intérêt de perspectives multiples*, 2^{ème} édition, Bruxelles, Éditions de Boeck.
- Hervieu-Léger, Danièle, 1993, *Religion et Ecologie*. Paris, Cerf.
- Honneth, Axel, 2005, *La Société du mépris*, Paris, La découverte.
- Jodelet, Denise, 1989, *Les représentations sociales*, Paris, PUF.
- Kahn, Herman, 1979, *World Economic development: 1979 and beyond*, London, Boulder Westview Press.
- Kalaora, Bernard, 1998, *Au-delà nature l'environnement, l'observation sociale de l'environnement*, Paris, L'Harmattan.
- Katz, Eric, 2007, *Le grand mensonge ; la restauration de la nature par les hommes, dans Éthique de l'Etat, Nature, valeur, respect*, textes réunis et traduits par Afeissa Hicham-Stéphane, Paris, Libraires philosophiques J.Vrin.
- Kellerhals, Jean, Modak Marianne, et Perrenoud David, 1997, *Le sentiment de justice dans les relations sociales*, Paris, P.U.F.
- Kirat, Thierry et Torre André, 2008, *Territoires de conflits, analyses des mutations de l'occupation de l'espace*, Paris, L'Harmattan.
- Kuo, Li-ying, 1994, *Bouddhisme et culture locale*, Paris, Éditions de École française d'Extrême-Orient.
- Lionel, Charles, 2007, *Environnement, philosophie, culture et politique*, « L'environnement, discours et pratiques interdisciplinaires », sous la direction de Galochet Marc, Longuépée Jérôme, Paris, Librairie philosophiques J. Vrin.
- Lafargue, Jérôme, 1998, *La protestation collective*, Paris, Nathan.
- Lafaye, Claudette, 1996, *La sociologie des organisations*, Paris, Nathan.
- Lascoumes, Pierre, 1994, *L'éco-pouvoir environnement et politique*, Paris, La Découverte.
- Latour, Bruno, 1999, *Politiques de la nature, comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte.

- Leclerc, Marie-Claude et Scheromm Pascale, 2008, *L'eau, une ressource durable ?* (coordir) par Marie-Claude Leclerc (CNRS) et Pascale Scheromm (INRA), Édition de Scérén, CRDP, Académie de Montpellier, Agropolis international.
- Les Chiffres 2012, *L'économie et la société en 30 thèmes et 200 graphiques*, hors-série de la revue Alternatives économiques du 4^{ème} trimestre 2011, p 88.
- Lévêque, Christian et Urien René, 2005, *Étudier des écologies futures, Un chantier ouvert pour les recherches prospectives environnementales* sous la direction Mermet Laurent, Bruxelles, P.I.E.- Peter Lang.
- Ludwig, Quentin, 2006, *Le bouddhisme, histoire, courants religieux, cultures*, Paris, Éditions Eyrolles.
- Lugan, Jean-Claude, 2005, *La systémique sociale*, Paris, PUF.
- Lusin, Bagla- Gökalp, 1998, *Sociologie des organisations*, Paris, La Découverte.
- Mac, Farguhar Roderick, 1980, *The Post-Confucian Challenge*. The Economist 9 février 1980.
- Mathieu, Nicole, 2000, *Repenser la nature dans la ville : un enjeu pour la géographie*. Natures sciences sociétés, n°3.
- Mathieu, Nicole, *L'utopie du développement durable et la recherche urbaine*, in *Développement durable, Communautés et sociétés Dynamiques socio-anthropologique Bruxelles*, P.I.E.Peter Lang.
- Mathieu, Nicole et Marcel Jollivet, 1989, *Du rural à l'environnement, La question de la nature aujourd'hui*, Paris, ARF L'Harmattan..
- Mathieu, Nicole, Papy François, Ferault Christian, 2012, *Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes*, Paris, Edition Quae.
- Marx, Karl, 1985, *Le capital*, traduction de J. Roy « la transformation de l'argent en capitale », Chronologie et avertissement par Louis Althusser, Paris, L'Flammarion.
- Mélard, François, 2008, *Écologisation, Objets et concepts intermédiaires*, Bruxelles, Scientifique internationale,.
- Mermet, Laurent, 1992, *Stratégie pour la gestion de l'environnement, la nature comme jeu de société*, Paris, L'Harmattan.
- Michelot, Agnès, 2009, *la construction d'une participation : dans La démocratie environnementale, participation du public aux décisions et politiques environnementales*, sous la direction de Marguerite Boutelet et Juliette Olivier, Dijon, Presse Universitaires de Dijon, Collection Sociétés.
- Micoud, André, 2000, *Les référents religieux des écologistes*, dans *Religion et action dans l'espace public*, sous la direction de Bréchon Pierre, Duriez Bruno et Ion Jacques, Paris, L'Harmattan.
- Morel, Valérie, Petit, Olivier, 2010, *Collection Géographie*, Artois Presses de l'Université.
- Morel-Maroger, Christine, Brulois Vincent, 2005, *Changer la communication du changement, dans Changement dans les organisations, Tome2, commuication, négociation et interactions*, Publié sous la direction de Jean-Claude de Crescenzo, Paris, L'Harmattan.
- Morin, Edgar, 1994, *Sociologie, édition revue et augmentée par l'auteur*, Paris, Foyard.
- Moscovici, Serge, 1994, *La société contre nature*, Paris, Points Seuli.
- Moscovici, Serge, 2002, *De la nature pour penser l'écologie*, Paris, Métaité.
- Moscovici, Serge, 1989, in *Des représentations sociales collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire, Les représentations sociales*, sous la direction de Denise Jodelet, Paris, PUP.
- Neveu, Érik, 2005, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La découverte,.
- Nizet, Jean, 2007, *La Sociologie d'Anthony Giddens*, Paris, La découverte.
- OCDE, 1999, *Examen des politiques agricoles de la Corée*, OCDE, Paris, P 17.

- Offerlé, Michel, 2004, *Sociologie de la vie politique française*, Paris, La Découverte.
- Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, 2008, *Marée amère pour une gestion durable de la pêche, rapport sur l'apport de la recherche à l'évaluation des ressources halieutiques et à la gestion des pêches*, par Marcel-Pierre Cléach, Sénateur, Éditions L'Espace Librairie du Sénat, p 40.
- Pierre, André, Delisle Claude E., Revéret Jean-Pierre, 2010, *L'évaluation des impacts sur l'environnement. Processus, acteurs et pratiques pour un développement durable*, Paris, Presses internationales polytechniques.
- Perrin, Jacques, 1988, *Comment naissent les techniques, la production sociale des techniques*, préface de Christopher Freeman, Paris, PubliSud.
- Perrin, Michel, 1995, 4^{ème} édition 2002, *Le chamanisme*, Paris, P.U. F.
- Pétron, Alfred, Clément Roseline, Taunay Julien, Guillouet Susy, Radigue Pailine, 2006, *recherche-action et développement local*, Paris, L'Harmattan.
- Pluchart, Jean-Jacques, hiver 2000 / 2001. *Corée du sud et renaissance d'un dragon*, *Revue trimestrielle Géoéconomie*, n° 16.
- Quivy, Raymond, Van Campenhoutd Luc, 2006, *Manuel de recherche en sciences sociaux*, Paris, édition Dunod.
- RAMSES 2013, Gouverner aujourd'hui ?*, sous la direction de Thierry de Montbrial, de l'IFRI (Institut français des Relations international), Paris, Dunod.
- Remy, Jean, 1996, "*La transaction, une méthode d'analyse*"; *contribution à l'émergence d'un nouveau paradigme*, *Environnement & Société*, n°17.
- Revue du Cepii, 1999, *Economie internationale, les crises en Asie*, n° 76, 4^{ème} trimestre 1998, Paris, La Documentation française.
- Reynaud, Jean-Daniel, 1982, *Sociologie des conflits du travail*, Paris, P.U.F.
- Reynaud, Jean-Daniel, 1993, *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Colin,.
- Rezsohazy, Rudolf, 2006, *Sociologie des valeurs*, Paris, Armand Colin.
- Rhéaume, Jacques, 2010, "*L'action communautaire d'inspiration Nord-Américaine*", in *Faire communauté en société, Dynamique des appartenances collectives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Sachs, Ignacy, 1980, *Stratégies de l'éco-développement*, Paris, Éditions d'économie et humanisme, et les éditions ouvrières.
- Sainsaulieu, Renaud, 1987, *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*, Paris, Édition des Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques & Dalloz.
- Sainsaulieu, Renaud, 1992, *L'entreprise, une affaire de société*, sous la direction de Sainsaulieu Renaud, Paris, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Sainsaulieu, Renaud, 1995, *Sociologie de l'entreprise, organisation culture et développement*, Paris, La presse science politique et Dalloz.
- Samir, Amin, 2008, *Modernité, religion et démocratie*, Paris, Parangon/Vs.
- Scieur, Philippe, 2005, *Sociologie des organisations*, Paris, Armand Colin.
- Silem Ahmed, 1989, *introduction à l'analyse Économique, Base de méthodologiques et problèmes fondamentaux*, Paris, Armand Colin.
- Simmel, Georg, 1995, *le Conflit*, Circé.
- Simmel, Georg, 1999, "*Le conflit*", *Sociologie, Etude sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF.

- Sommier, Isabelle, 2010, *Diffusion et circulation des mouvements sociaux*, in *Penser les mouvements sociaux, conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, sous la direction de Fillieule Olivier, Agrikoliansky Éric, Sommier Isabelle, Paris, La découverte.
- Soulet, Marc-Henry, 2004, *Agir en société, Engagement et mobilisation aujourd'hui*, Fribourg, Academic press fribourg.
- Stehr, Nico, 2000, *Sociologie et sociétés, la science : nouvel environnement, Nouvelle pratiques ?* Vol, XXXII n°1 printemps, Edition les presses de l'université de Montréal, p161.
- Steiner, Philippe, 2005, *La sociologie économique*, Paris, La découverte.,
- Strauss, Anselm, 1992, *La trame de la négociation, sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan.
- Strauss, Anselm & Corbin Juliet, 2004, *Les fondements de la recherche qualitative, techniques et procédures de développement de la théorie entraînée*, Fribourg, Academic Presse Fribourg.
- Sylvan, Rouclet Richard, 1993, 5^{édition} 2006, *A-t-on besoin d'une nouvelle éthique, d'une éthique environnementale*, Textes réunis et traduits par Hicham-Stéphane Afeissa;.
- Thévenet, Maurice, *La culture d'entreprise*, Paris, P.U.F
- Thuderoz, Christian, 2005, *Sociologie des entreprises*, Paris, Éditions La Découverte.
- Tilly, Charles et Tarrow Sidney, 2008, *Politique(s) du conflit de la grève à la révolution*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- Touraine, Alain, 1982, *Mouvements sociaux d'aujourd'hui, acteurs et analyses*, sous la direction de Alain Touraine, Paris, Éditions de ouvrières, publié avec la collaboration de Gilles de Margerie et Ghislain Wouters;.
- Touraine, Alain, 1965, *Sociologie de l'action*, Paris Seuil;.
- Touraine, Alain, 1973, *La production de la société*, Paris, Seuil.
- Touraine, Alain, 1974, *Pour la sociologie*, Paris, Seuil.
- Touraine, Alain, 1978, *La voix et le regard*, Paris, Seuil;.
- Touraine, Alain, 1984, *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard.
- Touraine, Alain, 1992, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard.
- Touraine, Alain., 1997, *Pourrons-nous vivre ensemble?, Egaux et différents*, Paris, Fayard.
- Trémoulinas, Alexis, 2006, *Sociologie des changements sociaux*, Paris, La découverte.
- Traïni, Christophe, 2009, *Émotions... Mobilisation !*, Paris, Presse de la fondation nationale des science politiques.
- Van, Campenhoudt Luc, 2001, *Introduction à l'analyse des phénomènes sociaux*, Paris, Dunod;.
- Villalba, Bruno, 2009, *Appropriation du développement durable, Emergence, Diffusions traductions*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.
- Wallerstein, Immanuel, 2004, *Comprendre le monde introduction à l'analyse des systèmes-monde*, Paris, La Découverte.
- Watier, Patrick, 1996, *La représentation et les représentations de l'activité sociales*, Paris, Méridiens Klincksieck /Masson.
- Weber, Max, 1965, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon.
- Weber, Max, 1995, *Economie et société*, tome 1, le pouvoir et l'ordre sociologique et écologique « les catégories de la sociologie », Paris, Plon.
- Weber, Max, [1915] 2000, *Confucianisme et taoïsme*, Paris, Gallimard, "le caractère pacifique du Confucianisme".
- Weber, Max, 2002, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, 3^{ème}, Paris, Flammarion.
- Wintz, Maurice 1997, *Le conflit autour de l'environnement de l'III Domaniale*, Regards Sociologiques, 14, p 91-111.

- Wintz, Maurice, 2008, "*La place de la nature dans le développement durable urbain* ", in Philippe Hamman, *penser le développement durable urbain : regards croisés*, Paris L'Harmattan.
- Wintz, Maurice et Dersé Fabien, 2012, "*La perception des friches dans les Vosges du nord : entre nature abandonnée et nature « déjà là*", in *Annales scientifiques de la réserve de Biosphère transfrontalière, Vosges du Nord-Pfälzerwald*, Tome 16, Parc National Régional des Vosges du Nord, La Petite Pierre.
- Wintz, Maurice, 2011, "*Le Grand Cormoran, révélateur de l'enchevêtrement des dynamiques naturelles et sociales dans l'espace rhénan*" in *Revue d'Allemagne, Biodiversité et société : perspectives comparées à partir du Rhin supérieur*, Tome 43, n°4.
- Wintz, Maurice, 2010, "*Naturalité et société*", in Vallauri et al. (codi), Biodiversité, naturalité, humanité. Pour inspirer la gestion des forêts, Lavoisier, Paris.
- Wintz, Maurice, 2005, "*Quelles natures pour quelles protections ?* " Paris, Editions A Venir Collectif ROC.
- Wintz, Maurice, 2004, "Les associations d'environnement : entre militantisme et institutionnalisation " Paris, *Revue sociologies pratiques*, n°9.

Bibliographie des textes en Coréen

- 강광식, 2000, 신유학 사상과 조선조 유교 정치 문화, 서울 집문당.
김계현, 2007, 환경 GIS, 서울 문운당.
김현조, 2009, 지방 자치론, 서울 대영 문화사.
김호기, 2007, 세계화 시대의 시대 정신, 서울 아르케.
김경동, 1993, *유교의 근대화에 대한 이론적 고찰*, [한국 사회 변동론], 서울 나남출판사.
김경일, 2005, 공자가 죽어야 나라가 산다, 서울 바다출판사.
김석근, 1999, *한국의 전통사상과 자유 민주주의 : 유교와 근대의 만남과 갈등*, [한국의 자유 민주주의], 서울 인간과 사랑.
김운태, 1982, 한국 정치론, 서울 박영사.
금장태, 1993, *의리사상과 선비 정신* [한국사상의 심층연구] 서울 우석출판사.
고병익, 1984 동아시아의 전통과 근대화 서울, 삼지원.
구도완, 1996 한국 환경 운동 사회학, 서울 문학과 지성사.
국민호, 1999 동아시아의 국가 주도 산업화와 유교, 전남 대학교 출판사.
김대환, 2003, 아시아의 경제 변화와 국가의 역할 전환, 서울, 한울 아카데미.
칼막스, 1997, 프리드리히 엥겔스 저작선집I, 서울, 박종철 출판사.
- 노진철, 1995, 환경과 사회, [환경문제에 대한 현대사회의 적응], 서울, 한울 아카데미.
- 문경민, 2000, 새만금 리포트, 중앙 M&B.
문태훈, 2004, *한국 토지정책의 녹색화*, [녹색의 관점에서 본 한국 50년사], 바람과 물 연구소.
박근형, 2003, 아름다운 살인, [새만금 진실은 무엇인가], 서울 그물코.
박학래, 김성환외 2006, 새만금 문화권, [개발과 상생의 문화지대], 정보와 사람.
박종민, 2008, *한국의 정치 문화* [정치학 이해의 길잡이 시리즈 7권 한국 정치편], 한국 정치 학회편, 법문사.
- 신유근, 1992, 한국의 경영 : 그현상과 전망, 서울 박영사.
소기석, 2005, 현대 환경윤리에 대한 종교학적 연구, 한국 학술정보 주.
새만금, 네가 아프니 나도 아프다, 풀꽃 평화연구소 역음, 돌베개.
- 이경엽, 2003, 남해안 용왕굿의 현장론적 연구 : 별교장도 용왕굿을 중심으로, 한국 민속학회.
이주향, 2002, 내가슴에 달이 들어, 서울 문예당.
이승환, 1999, 아시아적 가치, 서울 전통과 현대.
이원규, 1987, *종교와 통합기능*, [현대 사회와 종교], 서울 서광사.
임도빈, 2007, 관료제 민주주의 그리고 시장주의, 한국 행정 학보 제 41권 3호.
임현진, 1999, 국가와 지배 : 구조 중심 지향적 세, [한국 사회의 구조론적 이해], 서울 아르케.
임현진, 2002, 21세기 한국사회의 안과 밖, 서울대 출판.
임승빈, 2003, 지방 분권과 국가균형 발전의 논리적 적합성에 관한 연구, 경기 개발 연구원.
- 조명래, 1996, 개발 정치화 녹색 진보, 환경과 생명.
조명래, 2006 한국 개발주의 심장부의 대해부, [민주사회 정책 연구] 2006년 하반기 통권 10호 한울.
조영호, 1995, 한국 대기업의 기업문화 특성, 신유근 외 [한국 대기업의 경영 특성], 서울 세경사.

- 조영호, 2001, 동적 집합주의 [한국 재벌 기업의 기업문화] 한국 외국어대교 국제 지역 연구센터 수록지 정보 언어 연구 5권 1호.
- 장창익, 2001, 한국의 갯벌, 환경 생물 그리고 인간 ; 서울대학교 출판.
- 정규호, 2006, [새만금 교훈과 민주주의 문제], 환경과 생명, 48.
- 정규호, 2003, [국가 주도 대규모 개발 사업의 특성과 지속 가능성 문제], 한국 환경 사회학회 에코 5.
- 정용덕 2004, [이승만 정부의 관료제], 50년대의 한국, 연세대 현대 한국학 연구소편 서울 오름.
- 정수복, 1996, [녹색 대안을 찾는 생태학적 상상력], 서울, 문학과 지성사.
- 정용덕, 2001 현대 국가의 행정학, 서울 법문사.
- 최동규, 2005, 좁은 국토를 넓게 쓰는 길, 강원 발전 연구원.
- 함한희, 강경표, 2007 [어민 환경운동가 그리고 정부의 바다 인식 : 새만금 사업을 둘러싼 갈등을 중심으로], 한국 환경 사회학회, 에코 11권 2.
- 함한희, 2002, [사회적 고통을 보는 문화적 시각], 환경사회학회 에코 2.
- 한경구 외, 1998, 시화호 사람들은 어떻게 되었을까 [문화 인류 학자들의 현장 보고] 서울, 솔.
- 한국 불교 환경연구원, [1996], 2005, *동양 사상과 환경문제*, 서울, 모색 출판사.
- 홍재상, 1998 한국의 갯벌, 서울 대원사.
- 하버마스 저 한상진편, 1996, *현대성의 새로운 지평*, [하버마스 한국 방분 7 강의], 나남출판.
- 해양수산부 1998, 우리나라 갯벌.

Revue et rapports

국무 총리실, 농림부, 2001, 새만금에 관한 검토자료.

국무 총리실, 2009, 새만금 내부 개발 기본 구상 및 종합실천 계획 안, 국무 총리실.

국무 총리실, 2010, 새만금 내부 개발기본 구상 및, 종합 실천 계획, 국무 총리실.

국무 총리실, 2011, 새만금 종합개발 계획, 국무 총리실.

국립 환경연구원 생물 다양성 센터 야생 동물과, 2001, 철새 이동경로 및 도래 서식 조사, 국립 환경 연구원.

국토 연구원, 전북 발전 연구원, 환경정책 평가원, 농어촌 공사, 한국 해양 연구원, 2008, [새만금 간척용지의 토지이용구상 조정방안 연구], 국토 연구원 출판.

감사원, 1999, 새만금 지구 간척 사업 추진 실태, 계간 감사, 통권 제 61호 신년호.

김원장 정하영, 2003, 새만금 지구 자동 수질 모니터링, 한국 관개 배수 2003년 12월제10권 2호.

김보국, 2010, 새만금 수질 개선을 위한 도시 개발 지역 LID 적용 방안 연구, 전북발전 연구원.

김보국, 2007, GIS를 활용한 오염 총량 대비 전라북도 비점오염원 관리 방안, 전북발전 연구원.

김환기, 새만금호 수질보존대책, 새만금 홈 페이지.

김일곤, 1984, 동아시아 경제 경영에서의 유교문화 한국 정신문화 연구원, [유교문화의 보편성과 특수성] 제 8회 한국학 국제 학술 회의 1994 6월 22,23,24일.

김정옥, 2003, 새만금 사업 수질관리를 위한 전제 조건과 이행여부, 새만금 강행 발표 그이후, 환경운동연합 시민환경 연구소 출판.

김석두, 김수석, 2005, 휴경농지의 실태와 정책 방향, 한국 농촌경제 연구소.

김정호, 최익창, 2009, 2009년산 쌀 증산에 따른 가격 및 소득 분석, 제 62권, 한국 농촌 경제 연구원.

김석철, 김경동, 1990, 한국인의 근로의식, 제 1권 제 1호, 노사관계 연구소.

김선희, 조진철, 박형서, 2005, [국책 사업의 효과적 추진을 위한 사회합의형성 시스템 구축 방안연구], 국토연구원.

김석준, 2000, 한국 국가 재창조와 뉴 거버넌스 : 새로운 패러다임 모색, 한국 행정 학보 제 34권 2호.

김석철 2006, 상생의 프로젝트, 새만금 금강유역, 창작과 비평 2006년 봄호, 통권 131호.

김영표, 2008, [2008 람사르 총회 경남 개최의 경제적 파급 효과], 경상남도, 경남 발전 연구원.

농림부, 농업기반공사, 2001, 새만금 사업 이렇게 추진 됩니다, 농림부.

농림부, 2001, 새만금 사업에 대한 올바른 이해, 농림부.

대통령 자문위원 지속가능 발전 위원회, 2002, 새만금 사업의 검토 과정, 대통령 자문위원 지속가능 발전 위원회.

박태순, 2006, [국책 사업 갈등분석 및 합의 형성 방안], 갈등예방 과 해결을 위한 정책 포럼에서 토론회 발표 논문, 2006, 6월 2일.

백낙청, 2003, 새만금을 살리기위한 제언, 환경운동가 전북 도민에게 드리는 글 프레시안 2003 3월 19일.

수자원 공사, 2010, [새만금 내부 매립토 조달 방안] 보고서, 수자원 공사.

성백서 김우봉, 1996, 우리나라 기업 경영에 있어서 환경문제에 대한 연구 : 전략적 대응과제를 중심으로, 환경 경제 연구 5권 1호, 한국 환경 경제학회.

새만금 방조제 내측 사면 녹지대 조성사업 타당성 분석연구, 2007, 한국농촌공사.

새만금 수질예측 모델 연구[현장적용 및 최적관리], 2004, 농업 기반 공사 농어촌 연구원.

새만금 사업 환경영향 공동 조사단, 2000, 새만금 사업 환경영향 공동 조사 결과 보고서 [수질 보전 분야]. 정종관, 새만금 수질 보존대책의 타당성, 국무 조정실 지속 가능 발전 위원회.

새만금 사업 환경영향 공동 조사단, 2000, 새만금 사업 환경영향 공동 조사 결과 보고서, [환경영향 분야].

새만금 공개 토론회 주제 발표 자료, 2001, [환경 영향, 수질, 경제성 분야], 2001. 5월 7일, 국무 조정실 지속 가능 발전 위원회.

새만금 공개 토론회 주제 발표 자료, [종합토론 : 인문사회 및 대안분야], 2001, 국무 조정실 지속 가능 발전 위원회 2001. 5월 10일 11일.

새만금 공개 토론회 주제 발표 자료, 종합토론 인문사회 및 대안분야, 2001, 국무 조정실 지속 가능 발전 위원회 2001. 5. 7.

새만금 공개 토론회 찬성측 토론자 자료집 [인문 사회분야].2001. 5.10, 5. 11. 박인구 [전북도의회 운영위원장] 편영수 [부안출신 주민].

새만금 사업 환경영향 공동 조사단, 2000, 새만금 종합 보고서, 새만금 사업 환경영향 공동 조사단.

새만금 사업 공개 토론회, 종합 [대안 포함]토론 결과 2001년 5월 11일 금, 대한상공회의소. 국무 조정실 지속 가능 발전 위원회.

새만금 생명학회, 새만금 갯벌 생명 평화연대, 2004, 삼보일배 그 후 일년, 새만금 갯벌 생명 평화연대 출판.

새만금 간척 사업에 대한 정부 조치 계획 2001, 국무 총리실 수질 개선 계획단.

새만금 환경 국제 컨퍼런스, 환경부 개최, [새만금, 생태보고 개발전략과 활용].

성경룡, 1992, 한국의 사회계급과 정당구조, 이은진 김석준 외 [한국의 정치와 선거 문화], 사회문화 연구소.

유석춘, 1997, 동아시아 유교 자본주의 재해석, 전통과 현대. 겨울호.

- 이창석, 2009, [명품 새만금을 위한 생태적 복원], 새만금 환경 국제 컨퍼런스 에서,
- 이필렬, 2003, [새만금 갯벌은 살아야 한다, 새만금 간척 하면, 전북은 잘 살게 될까]. 함께 사는길, 환경운동 연합, 2003년 7월호.
- 이호영, 2008, 동아시아의 경제 발전과 유교 문화의 역할, 국제 지역 연구 12권 1호.
- 이진희, 2009, 수질보전을 위한 새만금 호 배수 갑문 운영 대안에 관한 연구, 한국 환경정책 평가 연구원.
- 이정복, 2003, 한국의 정치문화 : 정통성, 현대성 및 탈현대성 한국 정치연구 12권 1호.
- 이시재, 2003, 새만금 사업의 결정 과정과 문제점, [새만금 강행 발표, 그 이후], 환경운동 연합, 시민 환경 연구소 출판.
- 지속가능한 새만금 사무국, 2004, 한. 독 공동프로젝트 지속 가능한 새만금 최종 보고. 지속가능한 새만금 사무국 출판부.
- 제종길, 2004, 새만금 만경강 동진강 하구의 생물상, [지속 가능한 새만금을 위하여], 지속가능한 새만금 사무국 출판부.
- 주우일, 옥영수, 1984, 공동어장의 합리적 이용방안, 연구보고 75, 한국 농촌 경제 연구원, 1984 12.
- 전북 애향 운동본부, 전북 애향운동 30년사.
- 청정 국토 만들기 운동본부, 1998, 불교와 환경보존, 서울 아름다운 세상 출판.
- 최홍림, 2006, 가축 분뇨를 미래 에너지로 개발한 독일 함께 사는길, 2006년 3월호.
- 최정윤, 1998, 수산업 협동조합의 어업권 관리 기능에 대한 비교 연구 : 어촌계의 어장관리 활동을 중심으로, 수산 경영논집 29권 1호, 한국 수산 경영 학회,
- 최영진, 2009, 새만금 변신은 유죄 위클리 경향 837호 2009, 8월 11일.
- 황숙희, 2000, 갯벌 철새 늪 : 새만금 매항제, 2000년 3월 호, 환경운동 연합 편집부 환경운동연합 출판사.
- 환경운동연합, 2003, 새만금 강행 발표, 그 이후, 환경운동 연합, 시민 환경 연구소 출판.
- 홍성만, 김광구, 2008, 공공갈등관리 기구의 운영과 실효성에 대한 탐색적 연구 : 정부간 갈등관리 기구를 중심으로. 한국 공공관리 학회, 한국 공공 관리 학보, 22권 4호.
- 한국 농촌공사, 새만금 방조제 내측사면 녹지대 조성사업 타당성 분석 연구 2007, 한국 농촌공사.

한국 행정 연구원, [박중훈 윤기석 이남국 김운수] , 2003, 갈등조정기구의 기능과 역할, 한국 행정 연구원.

환경부, 2000, 새만금호 수질 보전 분야 검토 결과, 서울, 환경부.

환경부, 2001, 새만금호 수질 보전 대책, 환경부.

환경부, 2001, 새만금호 수질 보전 대책 수질 추가 예측 결과, 서울, 환경부

환경부, 2001, 새만금호 수질 보전 종합대책, 서울, 환경부.

환경부, 2009, 환경 백서, 환경부.

환경부, 2010, 새만금 개발에 따른 환경관리 가이드 라인, 환경부.

해양 수산부, 1996, 수산청 30년사, 해양 수산부.

Rappel des journaux utilisés (les dates sont précisées dans le texte)

DNA

Le Monde

Le Journal de Kyung hyang

Le journal Don-A

Le journal de Kook-Min

Le journal Séoul

Le Journal de Jungang

Le journal de Hankuk

Le Journal de Hankyoreh

Le Journal de Cho –Sun

Le journal de Moonha

Le Journal de l'économie de Séoul

Le Journal de l'environnement

Le Quotidien de l'économie

Le journal de Jeonbuk

Le Journal de syndicat agricole de Jeonla-bukdo

Le journal quotidien de Jeonbuk

Le journal de Jeonbuk Joong-ang

Le Journal de Ohmynews

Le journal de Jeonla il-bo

Le journal de municipalité de Gunsan

Le journal d'économie quotidienne

Le journal quotidien de Dae-Han

Le journal de Saejeonbuk Shinmun

Le journal citoyen de kimjé

Quotidien de Pressian

11.3. Table des annexes

Annexe numéro 1. Grille d'entretien.....	297
Annexe numéro 2. Les profils des personnes interviewées.....	301
Annexe numéro 3. Les extraits d'entretiens réalisés	303
Annexe numéro 4. Historique du procès de Saemankum.....	314
Annexe numéro 5. Le critère de la qualité de l'eau.....	315
Annexe numéro 6. Evolution du nombre d'adhérents et montant des cotisations versées à la fédération du mouvement l'environnement de Jeonbuk.....	316
Annexe numéro 7. Les cartes de Jeonbuk.....	317
Annexe numéro 8. Le journal « Le monde » 08/05/ 2010,4/12/2010/.....	318
Annexe numéro 9. La photographies ; vasières, maquette du projet	319

Grille d'entretien

La guide d'entretien-type utilisé pour le travail sur le point de vue des différents collectifs d'acteurs identifiés à propos de l'aménagement des milieux aquatiques

Thèmes abordés :

- Contexte de la naissance de ce projet
- Système des représentations sur l'environnement
- Pratiques d'aménagement
- Attitudes face aux autres partenaires et relations avec les différents acteurs
- Position par rapport à la dégradation des vasières à l'époque de l'enquête
- Influence culturelle
- Mode de vie
- Modification des pratiques territoriales

Contexte de la naissance de ce projet

1. Pouvez-vous nous expliquer le contexte historique du projet ? (L'origine des travaux d'assèchement)
2. savez-vous comment est né ce projet ?
3. selon vous, pourquoi ce projet est-il ambitieux (d'un point de vue de sa superficie)
4. Qui a décidé de sa mise en œuvre ?

Système des représentations des sols marécageux (identifier les motivations et modes de penser)

Pour les dirigeants politiques :

1. Quel est votre statut ?
2. Quel organisme représentez-vous ? Quelles sont les principales fonctions de cet organisme ?
3. Que pensez-vous de la situation ancienne des vasières ?
4. Que pensez-vous de l'aménagement en cours des sols marécageux?
5. Selon vous, quels sont les bénéfices que l'on peut en escompter et pour qui ?

Pour les acteurs économiques :

1. Quel est votre profession ?
2. Quel est votre rôle dans ce projet ?
3. Quels moyens ont été mis en œuvre pour satisfaire le développement territorial de ce projet ?
4. Quel est, selon vous, l'impact du projet sur l'environnement ?

Pour les responsables locaux de Jeonbuk

1. Quel est votre statut ?
2. pouvez-vous me décrire les vasières avant le projet (présentation du site).
3. Quelles sont les priorités de la commune par rapport à ce projet ?
4. Etes-vous en relation avec d'autres acteurs engagés sur ce projet si oui, les quels ?

Pratiques d'aménagement (comprendre la stratégie de développement des responsables publics)

1. selon vous, quel est l'enjeu politique principal de ce projet?
2. comment estimez-vous l'apport des vasières aménagées au plan socio-économique ?
3. Quel ont été vos principaux arguments pour concevoir la stratégie de développement ?
4. comment les promoteurs ont-ils cherché à obtenir l'adhésion de la population pour la réalisation du projet ?
5. Quel sont vos relations avec les experts scientifiques et techniques ?
6. Selon vous, est-ce le rôle de l'Etat de diriger l'économie d'un pays ?

Influence culturelle (appréhender la construction d'action face au bureaucratisme)

1. La politique de top-down vous semble-t-elle appropriée pour la gestion des affaires publiques?
2. Les arguments techniques vous paraissent-ils importants pour appuyer le programme de l'action publique?
3. Quelles propositions concrètes de partenariat avez-vous faites?
4. Estimez-vous que votre stratégie d'action est influencée par la culture confucéenne?

Divergences et convergences entre les points de vue des pêcheurs locaux et des écologistes (identifier les représentations et modes de vie,)

Pour les pêcheurs locaux :

Mode de vie traditionnel

1. Depuis quand habitez-vous ici ? Depuis combien d'années travaillez-vous ici ?
2. que pensez-vous de votre environnement de travail ?
3. Comment appréciez-vous votre métier ? Pénible ? Agréable ?
4. Comment qualifieriez-vous votre mode vie?

Indemnités

1. *Pouvez-vous nous parler des indemnités que vous avez reçues ?*
2. *Comment avez-vous utilisé cette indemnité ? En avez-vous profité pour organiser votre reconversion professionnelle ? Si oui, vers quelle voie ?*

3. *Ce projet a-t-il eu des répercussions sur votre vie quotidienne ?*

4. *Actuellement que faites-vous dans la vie?*

La stratégie d'action avec les écologistes

1. *Comment percevez-vous l'impact du projet sur l'environnement ?*

2. *Comment avez-vous rencontré les écologistes ?*

3. *comment jugez-vous les actions des écologistes ? (Que pensez-vous des écologistes ?)*

4. *Est-ce que vous avez participé au mouvement de Sambo-il-bae ou à la mobilisation à Saemankum ?*

Pour les écologistes:

Positionnement

1. *Quelle est votre activité professionnelle ?*

2. *Comment militez-vous pour la promotion de l'environnement?*

Les stratégies de sensibilisation

1. *Quels sont vos relations avec les autres partenaires ?*

2. *D'après vous, quels arguments les pêcheurs ont-ils avancés pour soutenir la mobilisation de Saemankum?*

3. *Décrivez votre éventuelle participation à la manifestation de Sambo-il bae . Si non, comment le voyez-vous ?*

Pour les acteurs religieux :

Identifier le mode de vie

1. *Quelle est votre religion ? Quel est votre statut ?*

2. *Comment connaissez-vous cet espace naturel?*

Les valeurs bouddhiques à la base de la stratégie collaborative avec les écologistes

1. *Que pensez-vous du projet de développement territorial?*

2. *Qu'est ce qui vous a motivé à soutenir plus précisément l'action écologique dans le cadre de la mobilisation de Sambo –il bae ?*

3. *Dans quelle mesure cette action a-t-elle modifié votre rapport à la nature, à la religion, à la société voire à la politique ?*

Pour les agriculteurs :

Leur vécu autour des espaces littoraux

1. *Comment qualifieriez-vous votre mode vie et votre pratique professionnelle?*

2. *Exercez-vous un autre métier?*

Leur approche du projet

1. *décrivez-vous avant et après de ce projet ? (Que pensez-vous de ce projet ?)*

2. *Que peut vous apporter ce projet ?*

3. *Comment envisagez-vous vos relations avec les pêcheurs, les écologistes ou le gouvernement ?*

Modification des pratiques territoriales (tester la dimension environnementale)

Pour les acteurs politiques et économiques

- 1. Le développement des TIC a-t-il bousculé le projet public ?*
- 2. Pensez-vous que la réalisation de ce projet ait été modifiée par la mondialisation ?*

Pour les militants associatifs environnementaux

- 1. Le mouvement social (tel que Sambo-il-bae) a-t-il eu une répercussion sur ce projet ?*

La pratique de la gestion coopérative entre les acteurs (tester le territoire comme système d'action)

- 1. Que pensez- vous du développement durable à l'échelle nationale ?*
- 2. Pouvez- vous témoigner d'un effort de conciliation du gouvernement ?*
- 3. Quelles sont les mesures de changement qui ont été prises? Par qui, comment ?*
- 4. Quels moyens ont été mis en œuvre pour satisfaire la participation démocratique à ce projet ?*
- 5. Quels sont les acteurs présents ?*
- 6. Quelles sont les incidences que vous identifiez de ces pratiques coopératives de l'aménagement territorial ?*

Sociographie

Où habitez-vous ?

Quels est votre profession ?

Etes- vous croyant ? Pratiqueant ? De quelle confession religieuse ?

Quelles est votre situation familiale ?

Quel âge avez-vous?

Numéro 2. Les profils des personnes interviewées

Numéro de l'enquête	les profils des personnes interviewées
1	41 ans, président d'un canton. Il fait partie de la fédération de la paix et de la Vie de Saemankum, militant naturaliste, membre de l'organisation non gouvernementale de Jeonbuk.
2	40 ans, membre du département de la gestion de l'eau de la Préfecture de Jeonbuk, appartenance à la Communauté de sciences de la protection de l'eau.
3	48 ans, responsable administratif professionnel du développement de Saemankum, dans la Préfecture de Jeonbuk.
4	37 ans, membre du département de la politique de Saemankum, qui s'occupe du projet de ce nouveau terrain.
5	36 ans, responsable de l'environnement et du développement local à l'institut de développement de Jeonbuk et chercheur en urbanisation
6	42 ans, professeur de droit à l'université de Joenbuk ; développementaliste
7	57 ans, professeur de philosophie de l'université de Gun-San ; développementaliste
8	30 ans, chercheurs à l'institut d'évaluation de l'impact écologique de la politique de l'environnement de Séoul, défenseur de l'environnement
9	67 ans, président régional de l'institut de développement de Jeonbuk
10	36 ans, chercheur de l'environnement dans l'institut de développement de Jeonbuk
11	32 ans, membre de la Fédération du mouvement de l'environnement, militant naturaliste.
12	39 ans, vice président de l'association de Prêtres de la pratique de la justice Catholique ; militant environnementaliste et prêtre rural.
13	43 ans, président fondateur de la plante médicinale du rural de Bouan ; défenseur de l'environnement.
14	46 ans, directeur adjoint des associations des poissons et des fruits de la mer ; défenseur de l'environnement
15	58 ans, pêcheur de la municipalité de Bouan (village de Kéhwa) ; militant environnementaliste.
16	52 ans, pêcheur de la municipalité commune de Kimjé
17	37 ans, pêcheur de la municipalité commune de Kimjé et agriculteur
18	46 ans, agriculteur de la municipalité commune de Kimjé et pêcheur
19	64 ans, agriculteur de la municipalité commune de Kimjé
20	71 ans, pêcheur de la municipalité de Bouan
21	51 ans, pêcheur de la municipalité de Bouan (village de KéHwa)
22	73 ans, moine du temple bouddhiste de Jogyesa militant naturaliste
23	68 ans, pêcheur à bateau de la municipalité de Gune-San
24	73 ans, pêcheur de la municipalité de Gune-San
25	49 ans, pêcheur de la municipalité de Gune-San

26	58 ans, directeur adjoint de l'Office du Projet Saemangum de la Corporation Rurale Coréenne (OPSCRC).
27	64 ans, élu local, directeurs de recherche et développement à Jeon-jou
28	62 ans, élu local, responsable du réseau de logiciel informatique à Jeon -jou
29	36 ans, chargée de mission « effet sur la qualité de l'eau »
30	52 ans, directeur de la stratégie de développement de Saemankum
31	48 ans, responsable de l'indemnisation de la pêche
32	44 ans, patron de magasin de téléphone
33	68 ans, haut fonctionnaire de la prfecture de Jeonbuk
34	65 ans, directeur de programme de développement à l'intérieur de la digue
35	75 ans, animateur du développement local
36	72 ans, patron de supermarché spécialisé dans le maquillage
37	69 ans vice-président d'entreprise
38	58 ans, directeur du projet mission de l'environnement de Saemakum
39	62 ans, chef de de service du logement
40	49 ans, chercheur en écologie de la mer
41	63 ans, le directeur adjoint du développement régional de Jeonjou
42	59 ans, directeur du chantier de construction de deuxième de la digue
43	66 ans, Prêtre catholique de Jeonjou
44	68 ans, moine du temple bouddhiste de Guisin
45	58 ans, ingénieur du service de l'eau
46	28 ans, étudiant de la faculté de droit à l'université de Jeonbuk
47	26 ans, étudiant de la faculté des sciences sociales du sport à l'université de Jeonbuk
48	45 ans, femme au foyer
49	42 ans, femme au foyer et productrice de plantes médicinales
50	39 ans, membre du Comité des droits de l'homme de Jeonbuk
51	35 ans, experte de l'intégration de la faune et de la flore
52	35 ans, étudiant de la faculté des sciences politiques de Séoul

Numéro 3. Les extraits d'entretiens réalisés

La diversité des acteurs rencontrés

Les entretiens semi-directifs avec des acteurs impliqués constituent notre matière première essentielle pour comprendre le processus de la disparition des sols marécageux de Saemankum et de l'évolution du conflit. Ces entretiens semi-dirigés ont permis de collecter de nombreux avis afin d'aborder des données qui relèvent des représentations des différents acteurs. Cette démarche nous a permis d'appréhender la variété de leur signification appropriée à leur contexte spécifique. En cela, pour identifier les dimensions cognitives et leurs contextes sociaux, nous avons parallèlement utilisé un questionnaire et un guide d'entretien. Le premier nous permet de caractériser les différences entre les acteurs, et le second met en évidence les approches cognitives de positions sociales que les différents acteurs souhaitent véhiculer.

Les représentations des enquêtés qui agissent sur les vasières ont été différenciées selon le degré de représentation des groupes sur le territoire, mais aussi l'importance de l'élément ou encore de l'objet que chacun entend préserver. Dans les paragraphes qui vont suivre nous allons montrer les caractéristiques de chacun de ces acteurs en fonction de leur appartenance sociale.

Les experts scientifiques

Q : Comment percevez-vous ces espaces ? (Représentations portant sur les sols marécageux⁷⁶²)

R : Les vasières de Saeamankum sont reconnues parmi les cinq plus grandes vasières du monde entier. Elles sont un espace immense qui occupe 90 % des vasières de Jeonbuk. Cette zone est garante de la culture locale tant de la culture culinaire avec ces plats de fruits de mer que de la culture folklorique unique. Elles recèlent des espèces qui méritent l'intérêt des communautés de pêche.

R : Les matières organiques polluées au plus fort degré de concentration affluent en grande quantité dans les zones de l'embouchure des fleuves, il en suivi un dommage de l'écosystème maritime autour de la mer Saemankum.

R : La perte des vasières va entraîner la perte de la richesse nationale.

R : La présence de matières organiques polluées dans l'eau pose un problème insoluble, je vois que la situation est la même que celle de Sihwa. De plus, on ne peut pas combler ces espaces. Pour cela, il faudrait reporter partiellement le projet de développement, les nouvelles terres ne devraient être remblayées qu'en fonction des besoins réels de la préfecture de Jeonbuk. C'est aux générations futures de prendre les autres décisions.

⁷⁶² La commission de développement durable siégeant au Cabinet du premier ministre, 2001, *Les données des thèmes de Saemankum dans le débat public*, édition La commission de développement durable siégeant au Cabinet du premier ministre

R : dans les vasières, nous trouvons facilement les différents organismes marins qui vivent dans les plages de sable.

R : les bancs de sable sont eux-mêmes un présent précieux ; s'il vous plaît, laissez-les

R : Saemankum continue de mourir, mais la mort n'est pas encore complète, il est nécessaire de le sauver ; sans action environnementale, pas de création de richesse..

R : Bien que ce milieu soit confronté au risque, grâce à la capacité de restauration des écosystèmes, la situation n'est pas désespérée. Cet estuaire de Saemankum n'est pas seulement important en tant qu'écosystème, mais aussi pour la population, car la vie des pêcheurs locaux doit aussi être prise en compte.

Les habitants locaux

Q : Comment percevez-vous ces espaces ?

R : La mer devrait être la mer, la mer devient la terre, ce n'est pas normal.

R : En dehors des valeurs de cette vasière, cet espace est un lieu de travail et le milieu de vie des pêcheurs locaux.

R : C'est un produit de l'intérêt politique.

R : les besoins en riz et son prix ne sont pas faciles à évaluer

R : Je sais bien comment ces vasières produisent, les vasières changent petit à petit en faisant évacuer ou entrer l'eau de mer, en faisant comme ça.

Les promoteurs de ce projet

Q : Comment percevez-vous ces espaces ?

R : La préservation des zones de biodiversité en milieu naturel peut être un bien défendable et acceptable. Lorsque les travaux d'assèchement seront terminés, il sera possible de produire plus de richesse qui sera absorbée par l'industrie.

R : Le littoral de la mer à l'Ouste accumulerait beaucoup de matières de façon à peu près équivalente. La répercussion écologique ne sera pas néfaste. Si on crée la nouvelle terre, on peut gagner de l'argent.

Les hauts fonctionnaires

Q : Que pensez-vous de l'aménagement en cours des sols marécageux?

Nous avons le droit de changer ces vasières selon nos besoins.

R : Nous devons convaincre les populations, au-delà de l'opposition entre l'économie et l'environnement, de créer de nouveaux systèmes écologiques par la création de terres agricoles.

R : ce n'est pas un projet de destruction de l'environnement, mais uniquement un projet créateur d'environnement neuf qui modifie des terres cultivables. Pour eux, comme les vasières, les rizières peuvent aussi avoir une fonction écologique particulière.

R : l'indemnisation est différente en fonction des communes et des formes de travail de pêche (la compensation de la pêche, la rémunération de l'emplacement pour les pêcheries privées, les aquacultures privées, la pêche en bateau). Le premier critère d'attribution est la date à laquelle le dossier a été déposé. La date limite était le 21 octobre 1991, le dossier était alors traité et indemnisé avec la même procédure pour tout le monde

Les citoyens à Séoul

R : On devrait avoir plus d'information pour éviter les problèmes, il possible d'avoir un développement durable,

R : On ne peut pas combler ces espaces.

R : on ne peut pas surmonter la question de l'eau.

R : Il faudrait mieux reculer le projet de développement, les générations futures pourront décider.

R : A partir du commencement, c'était une erreur, malgré tout ça, il faut voir la fin, parce qu'on a commencé.

R : Ce projet apporte un progrès pour l'économie. il n'y a aucune raison d'arrêter ce projet, bien que l'environnement de Saemankum soit modifié. Cette transformation des terres asséchées est un changement positif de l'environnement de Saemankum en terrain exploitable pour des zones industrielles.

R : un étalement du territoire ne peut pas se définir en une scission entre l'économie et l'environnement. Cela sera une ressource important.

R : nous avons entamé ces travaux, suite aux résultats d'études qui ont prouvé l'efficience économique de ce projet à cette époque-là.

R : Ce projet favorise l'intérêt public.

R : L'idée de l'Etat est bonne, mais nous espérons qu'il va écouter notre avis pour comprendre ce qui nous est nécessaire».

R : Le territoire est trop petit car la population est trop nombreuse pour que la planète puisse la supporter, il faut donc agrandir l'espace rural.

Q: Quelles décisions ont été prises par rapport au projet? Par qui, comment ? (pour voir les mesures de changement)

R : Les travaux de construction des digues sont terminés, maintenant, il faudrait regarder comment organise l'écologie dans d'autre pays. La croissance de l'économie est suffisante, il est important aussi de considérer la nature. Je m'intéresse aux parcs marins.

R : Il est regrettable que les vasières soient perdues, mais les discours des écologistes sont raisonnables.

R : Beaucoup d'argents a été dépensé. Le projet ne peut donc pas être arrêté, toutefois

ajouter, il faut tenir de compte des aspects environnementaux et envisager une concertation avec les écologistes.

R : Je ressens un changement de cap du gouvernement, il y a davantage de dialogue. Je suis vraiment content, cependant, il est nécessaire de continuer dans ce sens.

R : Dès le départ des erreurs ont été commises, mais il faut considérer l'objectif final et prendre en compte la gestion écologique dans le cadre de la mondialisation. Il n'est pas utile de continuer les polémiques, il vaut mieux négocier.

R : Le monde futur sera l'ère de l'environnement plutôt que l'ère de l'économie. Pour le développement de Jeonbuk, il faut écouter les voix des adversaires.

R : Le gouvernement a annoncé un développement pro-environnement, il est nécessaire qu'il respecte ce qu'il a dit.

R : Je ne pense pas que notre région doit faire la même chose, en raison des exclus du développement. Je préfère les parcs d'écologie en termes de développement durable adaptable à notre contrée.

R : On ne peut plus se battre dans une situation où les digues sont déjà fermées, toutefois, une réconciliation est encore possible, La plupart des habitants disent que ce projet devrait aller à son terme. Pour cela, la coopération entre public et privée est indispensable. Saemankum est notre fierté.

R : J'approuve ce projet national, cependant le développement futur doit être respectueux de l'environnement, On devrait renforcer la gestion démocratique des affaires publiques pour prendre en compte les différents points de vue.

Les experts scientifiques

Q : Les arguments techniques vous paraissent-ils importants pour appuyer le programme de l'action publique?

R : L'affirmation du risque pour l'environnement est un peu exagérée, l'utilisation de la technologie peut permettre d'une solution. Notre pays a une technologie de polder développée,

R : Les hommes sont capables de dompter la nature à travers les technologies de pointe. Si tous les efforts possibles sont effectués, il y aura tellement de technologie que la question de l'eutrophisation s'en trouvera améliorée, même si ce n'est pas tout de suite.

R : Pour cela, nous allons faire des travaux d'aménagement des cours d'eau autour des fleuves Donjin et Mankyung.

Les acteurs économiques

Q : Comment percevez-vous ces espaces ?

R: Un des moteurs du développement était les besoins d'infrastructure.

R : Nous avons utilisé des matériels naturels pour minimiser les dégâts environnementaux. je suis pour ce projet car les générations futures seront mieux que notre génération.

Q Les arguments techniques vous paraissent-ils importants pour appuyer le programme de l'action publique?

R : si notre pays peut accéder à la notoriété économique, ce sera grâce à l'agrandissement du terrain par la technologie avancée

R : Le résultat de ces travaux est utile pour les zones industrielles dont notre collectivité locale a grand besoin. Mais l'environnement de Saemankum est un véritable dilemme

R : Les technologies d'assèchement ne sont pas nuisibles à la zone des bancs de sable, qui après leur disparition provisoire, vont se régénérer.

Q : Quels moyens ont été mis en œuvre pour satisfaire le développement territorial de ce projet ?

R : La valeur marchande des nouvelles terres aura un effet indirect en termes de garantie des ressources macro-économiques pour le pays.

R : Pour les remblais, on a utilisé, non pas du béton, mais des matériaux naturels comme les rochers, le sable des fonds marins par dragage. Mais la question de la terre pour les remblais est un grand problème.

R : L'élargissement d'un territoire du moindre hectare pourrait entraîner une augmentation de la puissance nationale qui se mesure aussi à la superficie du territoire

Les écologistes

Q : Les arguments techniques vous paraissent-ils importants pour appuyer le programme de l'action publique?

R : Les installations d'épuration n'ont pas d'effet positif sur la qualité de l'eau, malgré la dépense de plusieurs milliards faite jusqu'à présent. il est impossible d'arriver au niveau trois par la mise en place d'une digue fermée. L'ouverture des écluses sera bien.

R : Face à la politique gouvernementale, les moyens financiers étant insuffisants,

R : Certaines personnes qui n'ont pas le souci de la qualité de l'eau disent qu'on peut perfectionner ou optimiser la qualité de l'eau en profitant de la technologie. Mais, ce genre de résolution de la pollution d'eau en recourant à la technologie n'a jamais été essayé dans de telles circonstances et à une telle échelle.

R : Même si ce ne sont pas des vasières typiques où peuvent vivre des êtres vivants tels que les palourdes, les coques, les praires et les turbos, ce serait plutôt des bancs de sable qui vont être exploités comme une station balnéaire. Pour répondre au développement pro environnemental, il faudrait avoir des caractéristiques de biodiversité correspondant au milieu saumâtre originel. Car Saemankum était déjà avant une embouchure salée.

R : Nous avons eu confiance dans la science. Mais les solutions technologiques d'épuration artificielle n'offrent pas la même efficacité que les fonctions épuratrices naturelles des vasières.

R : La perte de la fonction épuratrice naturelle est aussi une perte pour la richesse nationale, car les nouvelles vasières seront différentes des anciennes.

R : Nous avons eu trop de croyance envers la science. Il n'y a pas d'effet sur la qualité de l'eau, malgré la dépense de plusieurs milliards faite jusqu'à présent.

Q : Quelles propositions concrètes de partenariat faites-vous ?

R : nous avons tiré profit de ces endroits en matière de patrimoine culturel éducatif pour les enfants, d'espaces de repos partagés par toutes la population et de centre d'examen scientifique, afin de poursuivre des investissements dans des ressources vivantes pour des enfants

R : La question des terres est grand problème .

R : Ce qui est important, c'est de faire participer les citoyens. De plus, nous avons essayé de dialoguer avec nos adversaires pour trouver un terrain d'entente.

Q : Comment militez-vous pour leur promotion ?

R : Ce projet est pour une partie des habitants locaux comme la Terre promise, c'est un mythe et une vision de rêve ; dans ce contexte, je ne peux pas exprimer mon désaccord ; si je m'oppose, d'autres personnes trouveront que je deviens une force de blocage du projet.

Q : ce projet vous semble-t-elle approprié pour la gestion des affaires publiques?

R : La connivence entre les puissants devient une partie de leur culture politique et résulte de leur propre intérêt politique.

Les marins pêcheurs et des pêcheurs à pied sur la représentation des milieux côtiers

Q : Comment percevez-vous ces espaces ?

R : sans les marées, l'abondance de coquillages entraînerait une activité de ramassage sans relâche, motivée par la volonté d'accumuler un maximum de biens. La conséquence serait une offre de coquillages trop importante pour la demande, donc du gaspillage. Une autre conséquence serait une dérégulation du système de naissance des coquillages et, au final, leur disparition

R : Les coquillages ne sont pas n'importe où. Les sols sableux où se rencontrent l'eau de mer et l'eau du fleuve sont riches en coquillages blancs

R : La vasière, c'est pas la mort, c'est la vie. Je sais bien comment elle fonctionne, ce qu'elle produit, même si les vasières vont changer petit à petit à cause de l'entrée et de la sortie de l'eau de mer, ce qui devrait favoriser le développement de la vie.

R : Des nouvelles terres devraient être partiellement remblayées en ne prenant que ce que la préfecture de Jeonbuk.

R : La pêche ne marche pas bien comme autrefois, ces vasières sont inutile ? Les promoteurs de ce projet avaient bien tort, je rentre en rapport avec ces vasières.

R : Ces barrages ont été installés sans prendre en compte de moi, comment je pourrais vivre, la situation est grave, je dois quitter autre région, mais qu'est-ce que je peux faire ?

Q : Comment appréciez-vous votre métier ? Pénible ? Agréable ?

R : *Nous vivons aux crochets des coquillages*

R : *cette affaire me désole, quand je repense à l'homme que j'étais avant, qui passait pour quelqu'un de distingué*

R : *C'est un travail dur, ingrat, mais épanouissant et qui permet de vivre. De nos jours, la pêche ne marche plus aussi bien qu'autrefois ; les promoteurs disent que ces espaces deviennent des friches inutiles, mais ils ont tort, parce que moi je vis un rapport intense avec ces vasières.*

R : *les vasières sont si productives qu'il n'y a pas d'équivalent monétaire, c'est une poule aux œufs d'or.*

R : *si je n'ai pas mal aux genoux, je peux aller n'importe quand à la vasière, c'est une entreprise éternelle, je gagne 30 000 won (46 euros) par jour. Les vasières elles-mêmes sont comme un livret de caisse d'épargne, aujourd'hui, je fouille à cet endroit, demain je serai encore là.*

R : *si je travaille ici à n'importe quel moment et n'importe où dans la vasière, je peux gagner de l'argent, cela représente un livret*

R : *bien que ce travail soit dur, je peux obtenir des bénéfices en fonction de l'intensité de mon travail. Quand bien même, ce travail peut donner du plaisir à gagner de l'argent, pour moi, la mer est bonne et généreuse, c'est grâce à la mer que je vis*

R : *Je veux vivre avec la mer, car la mer et moi formons ensemble un seul corps et menons une vie consubstantielle.*

R : *En dehors de la valeur propre de cette vasière, cet espace représente pour moi un lieu de travail et un milieu de vie pour nous.*

R : *Je ne suis pas tranquille chez moi, néanmoins, en dehors de la maison, c'est un espace de rire, lorsque je vais à la mer, je passe un moment heureux et quand je vois un coquillage, je remercie ce coquillage qui m'apporte tout*

Q : Que pensez-vous de ce projet ?

R : *C'est bon de ne pas pêcher car c'est fastidieux et il fait très froid, on se tue au travail. Je suis pour ce projet car les générations futures devraient prospérer beaucoup plus que notre génération.*

R : *avant la construction des barrages, nous étions généreux, nous partageons tout, les uns avec les autres ; il régnait un climat fraternel entre voisins. Mais depuis que ce barrage est là, le niveau des vasières ne cesse de monter, nous ramassons de moins en moins de coquillages, la vie de pêcheur est de plus en plus difficile. Du coup, chaque famille s'est repliée sur elle-même pour ne penser qu'à sa propre subsistance, fini le temps de l'entraide.*

R : *c'est l'absence de courant qui empêche le charriage de la terre et qui est la cause de la montée du niveau des vasières et du craquelage de la terre. Le monde de la pêche est troublé, les vasières montent de plus en plus, c'est ça notre grand problème aujourd'hui.*

R : Jusqu'en 1991, nous avons cru aux promesses des hommes politiques qui disaient que cette région allait devenir riche. Nous avons les mêmes idées que les habitants, mais nous nous sommes tous trompés. La mer, les estuaires sont morts, et nous avec. Quant aux hommes politiques, eux, ils allaient, comme d'habitude, tirer profit de ce projet de Saemankum au cours des élections locales et nationales qui allaient suivre. Par ailleurs, à cause de tout ça, notre vie de pêcheurs allait être fragilisée. Tous nos regrets sont d'autant plus justifiés que les indemnités accordées sont étalées sur plusieurs années, ce qui entraîne nécessairement la paupérisation de ce métier de pêcheur, l'argent reçu étant chaque fois dépensé aussitôt.

R : Ce projet est déjà beaucoup trop avancé. Il n'y a plus d'autre alternative possible.

R : Avant les travaux, il faudrait faire participer des pêcheurs locaux dans une réunion de ce projet.

R : Les déplacements sont difficiles ici, je pense que personne ne vient pour construire des usines, je suis contre ce projet, mais les gens de notre village n'ont montré aucune opposition significative.

R : La mer devrait être la mer ; quand la mer devient la terre c'est pas normal. Ces barrages ont été réalisés sans considération pour moi. Comment pourrais-je vivre !

R : Les zones de l'embouchure des fleuves ont été polluées, il y aura par la suite un dommage pour notre écosystème marin.

R : A cause de la diminution des surfaces de récolte due à l'assèchement, la diversité des espèces de poissons décroît ; avant, il n'y avait pas de concurrence, mais maintenant nous sommes en concurrence. Pour éviter cette perte, il est nécessaire de faciliter la circulation de l'eau de mer, les portes des écluses devraient être ouvertes.

R : Les conditions d'accès et de transport sont insuffisantes ici, c'est pourquoi je pense que personne ne vient d'ailleurs pour construire des usines, des entreprises ou des magasins.

R : Les vasières sont un champ d'or, comme une banque où l'on peut puiser dans les réserves en cas de besoin.

R : Je suis pour ce projet car les générations futures auront de meilleures conditions de vie que notre génération.

Q : Pouvez-vous nous parler des indemnisations reçues ?

R : Si ce projet était abrogé, je devrais rembourser le gouvernement.

R : Avant de commencer ces travaux, chaque foyer gagnait environ trois millions de wons par an. J'ai reçu sept millions comme contrepartie de l'abandon de mon métier de pêcheur, ce n'est pas convenable.

R : Le montant de l'indemnisation est trop faible

R : En travaillant au minimum 20 jours par mois je pouvais gagner un million par mois. Si on me donne l'indemnisation, il faudrait me donner une somme correcte. J'ai reçu 3 millions puis 4 millions soit un total de 7 millions, ce qui équivaut à ce que je gagnais auparavant en 8 mois. Alors que j'attendais de l'indemnisation qu'elle me donne ce que je gagne en 3 ans

R : où sont les critères ? Pourquoi classer les personnes d'après leur pêche à pied, nous avons travaillé tous ensemble. Les vasières sont des espaces communs, pourquoi une personne a reçu huit millions et une autre seulement deux millions ?

R : j'en ai assez des querelles autour de cette affaire.

R : C'est la même chose qu'une vache qui va à l'abattoir, je suis devenu aveugle à cause de l'indemnisation, je regrette l'approbation du projet.

R : on barre la mer, en donnant un peu d'allocation, entre deux-trois millions de won, je ne pense pas qu'il y ait d'autres moyens pour vivre, comment faire autrement pour survivre

R : L'indemnisation du gouvernement, ce n'est pas assez important pour construire une nouvelle vie, une indemnisation appropriée est nécessaire, on nous enlève notre environnement de travail. Toute ma vie, je n'ai fait que pêcher, je ne sais pas où aller avec une si petite indemnité, je ne sais pas quoi faire d'autre pour vivre, l'avenir est incertain

R : Donc pour cela, nous souhaiterions des rémunérations supplémentaires le cas échéant

R : Il est regrettable que j'aie reçu les indemnités, parce que cela m'empêche de continuer mon activité professionnelle. Je me suis trompé, je n'aurai pas dû accepter la proposition de l'État. Pour récupérer mon espace de vie, je voudrais rendre l'indemnité à l'Etat

R : J'ai entendu que d'autres ont reçu une indemnisation d'environ 2 000 000- 3 000 000 de won (entre 4000 et 5000 €), en cas de la pêche à pied, de 30 000 000- 40 000 000 won (de 50 000 à 60 000 €) pour un bateau, toutefois, je n'ai rien reçu.

R : J'ai été indemnisé, mais je ne peux pas révéler le montant.

R : Je regrette la signature, j'ai été aveuglé par l'argent.

R : Avant des travaux, j'ai fait une signature sur le dossier d'indemnisation par l'Etat ; à ce moment là, l'Etat n'a rien dit sur le montant des indemnisations, c'est moi qui ait fait l'erreur de signer.

R : Nous sommes pour la plupart des personnes âgées, je n'ai fait que ce métier de pêche toute ma vie, j'ai déjà été indemnisé, mais cette indemnité n'a pas suffi pour faire autre chose ! Mais qu'est-ce que je peux faire que de quitter ma région natale ?

R : la préfecture avait classé les indemnisations pour la pêche à pied sur une échelle allant de un à huit.

R : selon quels critères cette distribution est-elle faite ? Comment la pêche à pied peut-elle être classée en 8 sous-catégories différentes ?

R : Une personne a reçu deux millions, une autre dix millions, alors qu'elles travaillent sur la même mer, éprouvent les mêmes peines, encourent les mêmes dangers !

Q : Est-ce que vous avez participé au mouvement de Sambo-il-bae ou à la mobilisation à Saemankum ?

R : Jusqu'à 2003 nous nous sommes mobilisés, les gens ont disant que nous sommes fatigués de toutes les mobilisations.

R : Je n'ai pas participé à ce mouvement, parce que je suis obligé de vivre et travailler au jour le jour. R : J'ai participé à ce mouvement car les idées des écologistes et les miennes étaient proches.

R : Au début, nous nous sommes mobilisés, mais je pense que nous sommes maintenant fatigués, nous en avons ras le bol de toutes ces mobilisations. je dois vivre au jour le jour, je n'ai pas participé à ce mouvement.

Q : Que pensez-vous des écologistes ?

R : Au début, nous pensions que les écologistes travaillaient pour nous, j'aimais les groupes environnementaux, ils avaient été bons jusque-là. Maintenant, ils ne le sont plus du tout. Dès le début, ils auraient dû empêcher cette affaire, [...]. En raison de la digue, le courant rapide et fort de l'eau a rendu la pêche et la culture des algues plus difficiles [...], même si les écologistes exigent maintenant l'abrogation de ce projet, dans la situation actuelle, parce que les digues sont déjà fermées, il est trop tard désormais pour changer la face des choses. Aussi bien, si ce projet venait à être annulé, ce serait comme si notre village de pêcheurs mourait complètement.

R : Ils sont intervenus trop tard pour arrêter ce projet. Je ne voyais pas les militants associatifs aussi radicaux et intransigeants, ils n'ont pas suffisamment envisagé de solution alternative.

Les acteurs religieux

Q : Que pensez-vous de ce projet ?

R : Pour nous, la Terre est le Bouddha, nous sommes donc interpellés par le respect de toute vie et la sauvegarde de l'environnement. Une promenade dans la vasière révèle les voix des êtres vivants et l'harmonie de la vie universelle.

R ; Ce projet est en train de devenir un problème de destruction de toute vie, d'un point de vue strictement bouddhiste.

R : Seamankum fait partie de l'âme apparentée avec mon corps en liant la consubstantialité qui existe entre moi et la plage de sable

Les commerçants locaux

Q : Décrivez-vous avant et après ce projet ?

R : Avant le projet, c'était facile de s'installer dans cette zone, pour ceux qui viennent d'autres pays. J'étais au chômage avant ; ici, je peux aller travailler à la mer pour gagner au jour le jour,

R : Bien que je sois arrivé dans cette région sans argent et sans rien, si je travaille avec ardeur ou diligence, je pourrais obtenir la richesse.

R : La mer me donne l'occasion de réussir pour moi-même. Mais, maintenant, ma situation est totalement modifiée.

R : c'est facile de commencer ce métier, et enfin je peux toucher directement de l'argent sans emprunter chez mon voisin grâce à la vente des poissons. C'est un moyen unique d'avoir de l'argent.

Q : Comment connaissez-vous cet espace naturel? (Quelle place tient-il dans votre vécu territorial?)

R : L'impact écologique a donné lieu à des retombées importantes sur ma vie. Malgré ces arguments, les promoteurs de ce projet continuent de souligner que l'état actuel des économies solidaires n'est pas grand.

R : Il est nécessaire de faire entrer l'eau de mer.

Les agriculteurs

Exercez-vous un autre métier?

Même si je ne pêche pas, je pourrai garder mon exploitation agricole.

Que peut vous apporter ce projet ?

R : la population coréenne ne mange plus beaucoup de riz, donc à quoi ça sert ce projet ?

R : à cause de ce projet, il pourrait y avoir 100 000 tonnes annuelles de riz qui sortiront des nouvelles terres agricoles de Saemenkum. Il est indispensable d'avoir dans la politique agricole une protection des petits exploitants agricoles, sinon, l'avenir de nos agriculteurs sera menacé

R : la baisse du prix du riz est bien pour les consommateurs mais, pour les riziculteurs, elle engendre des difficultés au niveau de l'économie rurale du pays

R : s'il y a un projet de location de ces nouveaux espaces de la part du gouvernement, j'ai envie de cultiver les plantes médicinales, puisque l'avenir de la gestion agricole devrait être basée sur l'agriculture écologique. Les nouvelles terres pourrait être l'agriculture à la valeur ajoutée la plus haute.

R : les complexes industriels synthétiques, qui consistent en une agriculture d'arboricultures fruitières et d'horticultures, seraient utiles, en termes d'environnement.

R : Je ne suis ni en accord ni en opposition, je suis neutre. La plupart des gens ici sont moitié agriculteur et moitié pêcheurs donc, pour eux, il n'y a pas de grand souci.

R : J'espère recevoir un nouveau terrain un peu moins cher.

R : Mon opinion n'est plus prise en compte, telle que moi je l'ai exprimée. ce projet pourrait être utile ou ne pas être utile pour l'ensemble de la population.

Numéro 4. Histoire du procès de Saemankum

Les écologistes politisés ont fait appel pour le procès de Saemankum en Cour d' Appel de Séoul en raison de la décision de reprendre l'avancement des travaux pour le développement séquentiel le 25 mai 2001.

Le tribunal administratif de Séoul prend la décision de suspendre l'avancement des travaux (15 juillet 2003).

La Cour administrative de Séoul a prononcé une sentence selon laquelle *la loi portant sur le comblement d'une surface d'eau public* ne tient pas compte des données environnementales. Il est vraisemblable que cette décision du tribunal a eu une influence sur la façon d'aborder le système public des affaires d'envergure nationale. Il est possible que ce soit un tournant dans le champ d'action politique, même s'il est peu probable que cette jurisprudence permette de prendre en compte tous les aspects du projet⁷⁶³. Avant ce jugement, le tribunal demandait une recommandation de compromis social entre les personnes concernées par cette affaire. On peut y lire qu'il faudrait réexaminer l'étendue des remblais et mettre en place un comité. Jusqu'à la décision du Comité, les digues ne doivent pas être fermées⁷⁶⁴.

Les écologistes politisés ont gagné le procès au profit de cette association devant la Cour administrative de Séoul (le 4 février 2005).

Après, le gouvernement a contesté cette décision et a eu gain de cause.

Après, *La Fédération d'associations pour le mouvement environnemental* se pourvoit en cassation. (3 janvier 2006).

Enfin le procès s'est terminé par un jugement final de la Cour Suprême de Cassation en faveur du gouvernement, le 16 mars 2006, à condition de réduire la surface des travaux et de modifier ce projet.

⁷⁶³ Joongang il-bo, le 17 janvier 2005

⁷⁶⁴ Joongang il-bo, 01 février 2005

Numéro 5. Le critère de la qualité de l'eau

En ce qui concerne précisément la création du futur lac, il est nécessaire de comprendre le processus d'évaluation de la qualité exigée des eaux. Ainsi, d'un point de vue légal, des critères environnementaux doivent être pris en compte. Sur ce point précis, le phosphore total (PT) et l'azote total (NtK) sont considérés comme deux des indicateurs pour l'eutrophisation dans la majorité des lacs, fleuves et autres cours d'eau. Le seuil de concentration d'azote total doit être inférieur à 1.0 mg N /L et celui de phosphore total doit être égal ou inférieur à 0.10 mg P/L. En outre, l'eau doit satisfaire une Demande Biochimique en Oxygène (DBO) et une Demande Chimique en Oxygène (DCO) en dessous de 8 mg/L d'oxygène dissous⁷⁶⁵.

Unité de catégories (niveau) des qualités de l'eau (l'unité mg par litre)

	Demande Chimique en Oxygène (DCO)	Azote Total (NT)	Phosphore Total (PT)
Eau degré 1	moins de 1	moins de 0.3	moins de 0.03
Eau degré 2	moins de 2	moins de 0.6	moins de 0.05
Eau degré 3	moins de 4	moins de 1.0	moins de 0.09

Sources du Ministère de l'environnement, 2008, *La pollution de l'eau*, P 35.

Le critère de phosphore total de l'OCDE (l'Organisation de coopération et de développement économique) (mg /L)			
Oligotrophie	Mésotrophie	Eutrophie	Hypereutrophie
Moins de 0.01	0.01- 0.035	0.035 - 0.1	Plus de 0.1

⁷⁶⁵ Selon les critères du Ministère de l'Environnement

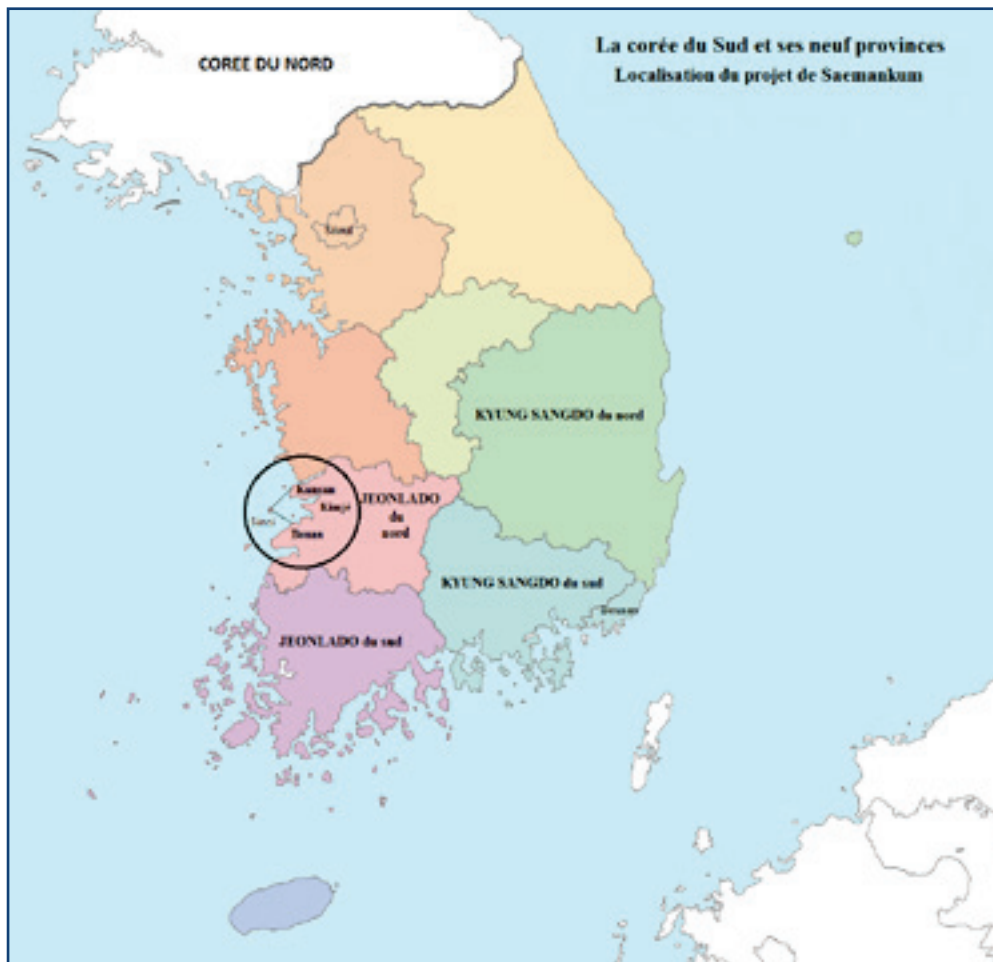
Numéro 6. Evolution du nombre d'adhérents et montant des cotisations versées à la fédération du mouvement l'environnement de Jeonbuk :

Année	Adhérents	Total des cotisations versées (en won et en euros)
2002	243	?
2003	277	?
2004	333	4 462 520 KRW (3135 euro)
2005	399	5 337 960 KRW (3 750 euro)
2006	496	6 606 500 KRW (4 641 euro)
2007	543	7 378 860 KRW (5184 euro)
2008	671	8 692 720 KRW (6107 euro)
2009	884	10 926 340 KRW (7676 euro)
2010	1 080	12 799 400 KRW (8992 euro)
2011	1 109	13 130 400 KRW (9225 euro)

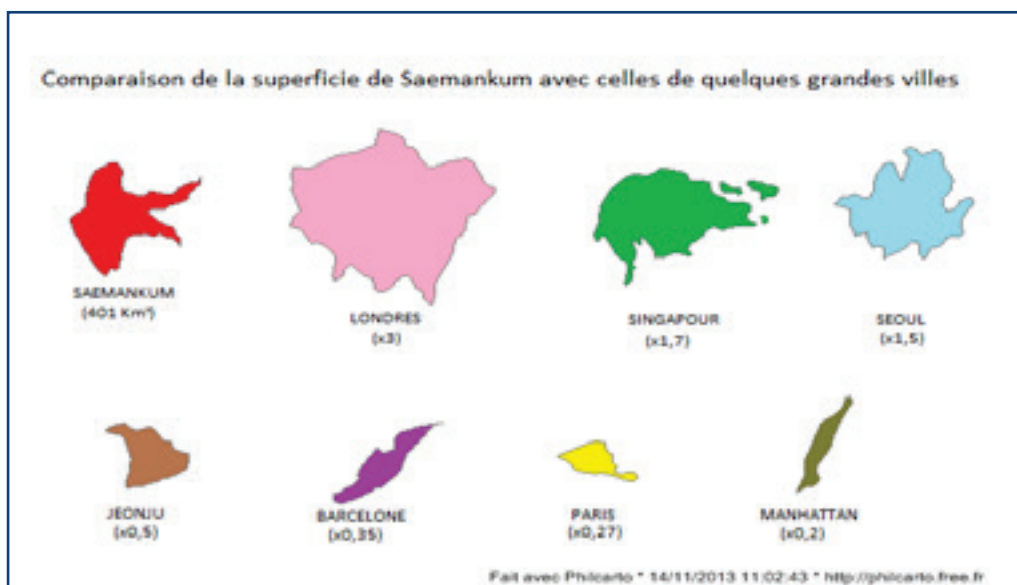
Source: Association écologique de Jeonbuk, 2012.

L'augmentation croissante du nombre d'adhérents (de 243 en 2002 à 1109 en 2011) dans les associations environnementales et de leurs cotisations (de 3135 euros en 2004 à 9225 euros en 2011) montre l'importance qu'ils accordent de plus en plus à la question écologique.

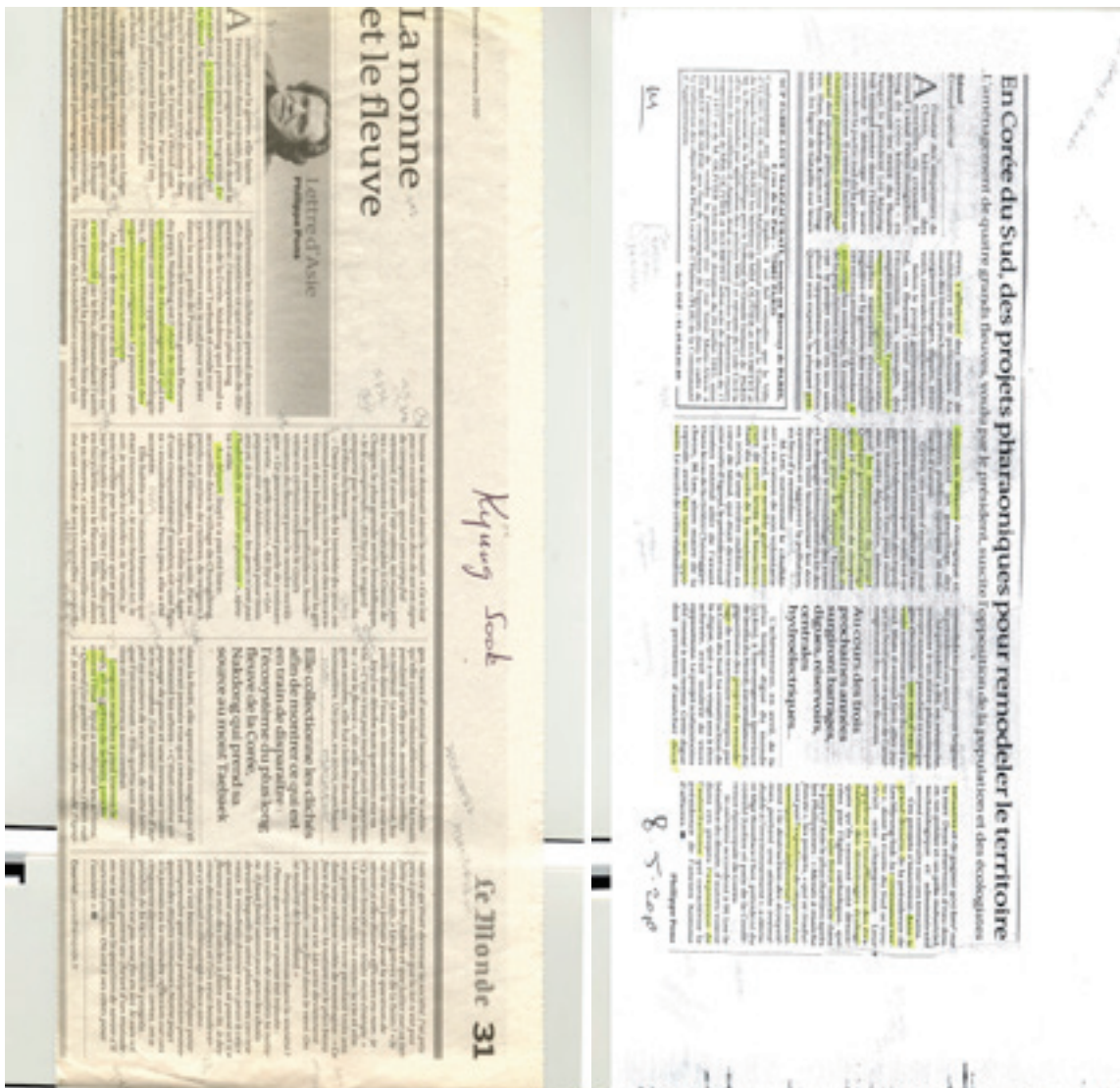
Numéro 7. Les cartes de Jeonbuk



Réalisée par Kim Kyung Sook et Céline Monicolle



(Source : La préfecture de Jeonbuk)



Numéro 9. Les photographies ; les vasières, maquette du projet etc....

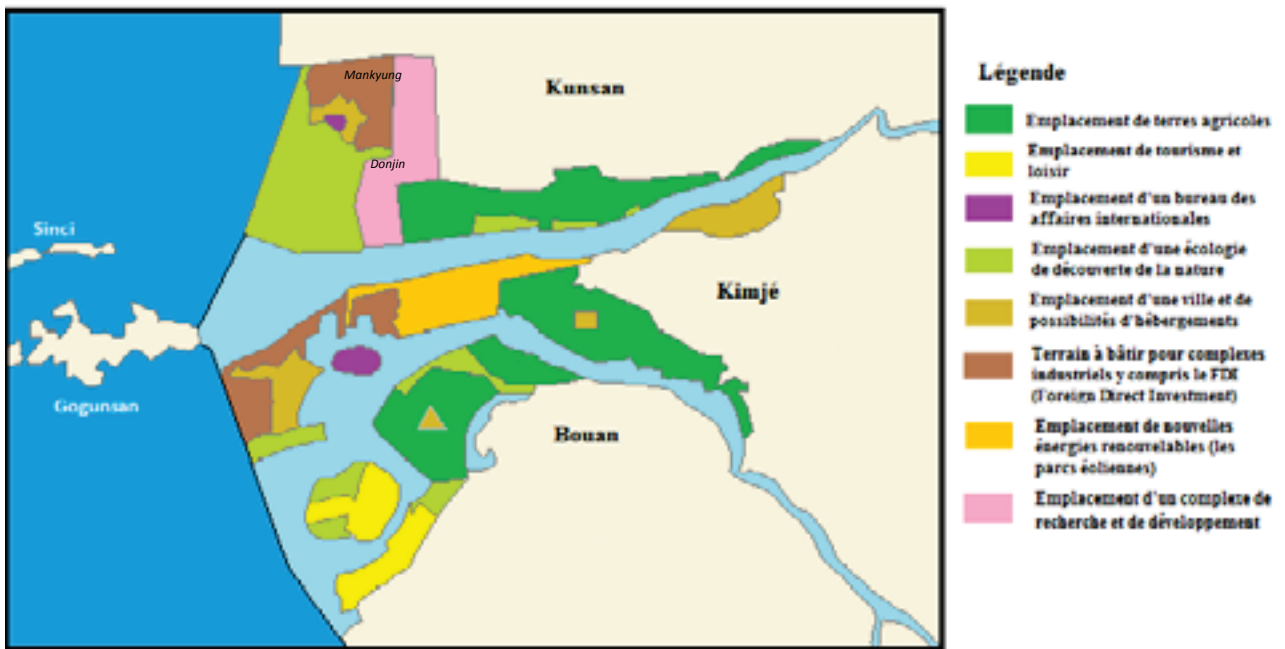


Source : Kyung Sook Kim



(Source : La Préfecture de Jeonbuk)

Découpage et réaménagement des terres en fonction du nouveau dispositif de l'organisation territoriale



Fait avec Philcarto * 14/11/2013 11:02:43 * <http://philcarto.free.fr>

Réalisée par Kim Kyung Sook et Céline Monicolle (Source : la préfecture de Jeonbuk)

Maquette de l'aménagement une fois terminé



(Source : la préfecture de Jeonbuk)